Réalités Environnement

Département du Doubs (25)

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

Communauté 2Vallées Vertes de Communes

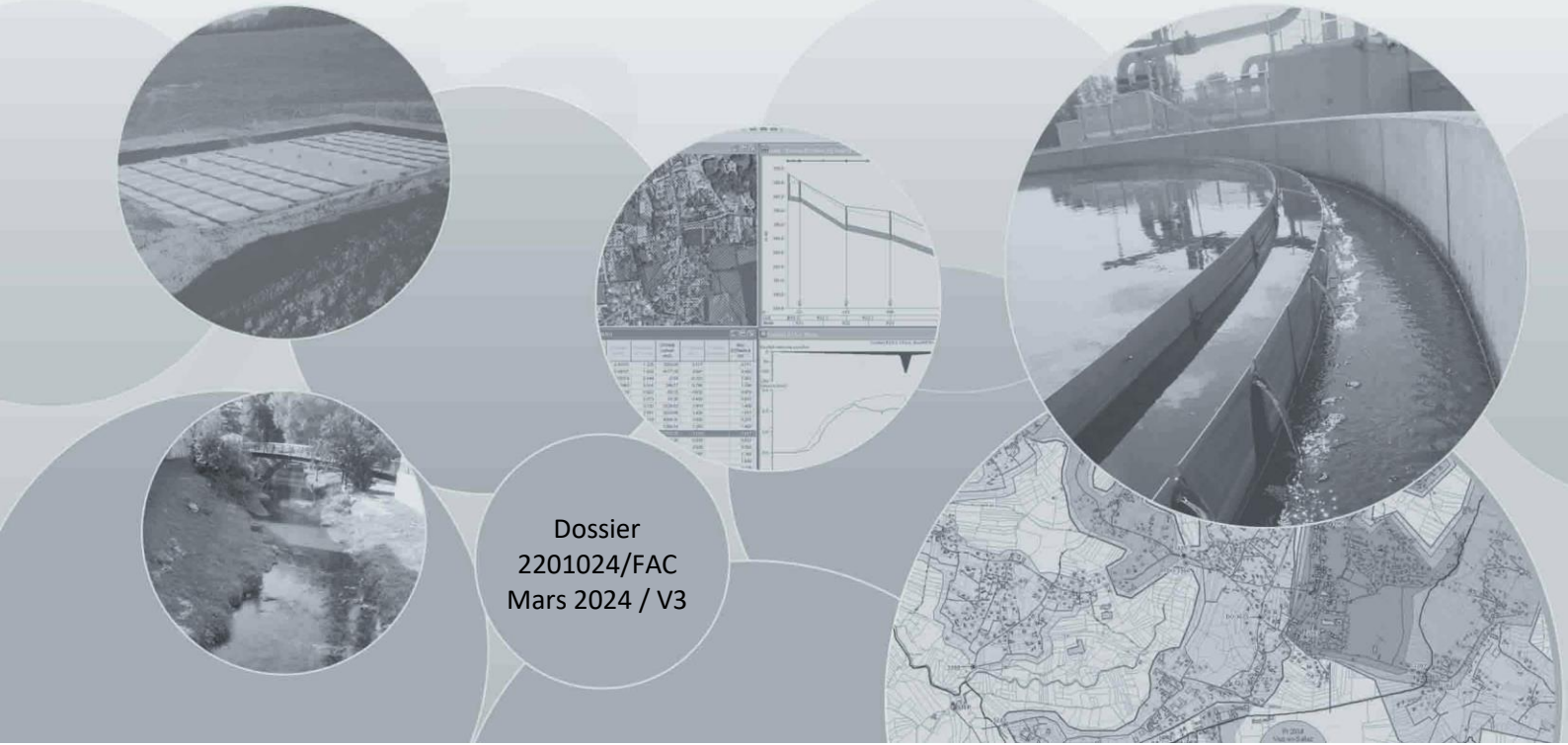
Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby

Rapport de Phase 1-2-3

Partenaires techniques et financiers :

Doubs le Département

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE établissement public de l'État



Dossier
2201024/FAC
Mars 2024 / V3

Suivi de l'étude

Numéro de dossier :

2201024/FAC

Maître d'ouvrage :

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

Mission :

Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby

Avancement :

Phase 1 : Diagnostic

Phase 2 : Elaboration des scénarios

Phase 3 : Elaboration des schémas directeurs d'assainissement

Phase 4 : Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées

Date de réunion de présentation du présent document :

Mercredi 8 Novembre 2023 et le Lundi 18 Mars 2024

Suivi du document :

Version	Date	Modifications	Rédacteur	Relecteur
V1	09/2023	Document initial	STP	STP
V2	01/2024	Ajout des remarques	STP	STP
V3	03/2024	Finalisation du dossier	STP	STP

Contact :

Réalités Environnement
Agence de Besançon
11 Rue Alfred de Vigny
25000 BESANCON
Tel : 03 45 29 00 01
E-mail : environnement@realites-be.fr
www.realites-be.fr

Nom du chef de projet :

Fabien Chassignol

Sommaire

Phase 1 : Présentation de la collectivité 9

I. Présentation des communes de la zone d'étude 11

I.1. Localisation géographique 11
I.2. Contexte administratif 12
I.3. Evolution démographique 13
I.4. Organisation de l'habitat 14
I.5. Urbanisme 15

II. Présentation du milieu physique 16

II.1. Contexte climatique 16
II.2. Topographie 17
II.3. Contexte géologique 17
II.4. Risques géotechniques référencés 18
II.5. Contexte hydrogéologique 18
II.6. Occupation des sols 20
II.7. Patrimoine naturel 21

III. Présentation du réseau hydrographique 22

III.1. Présentation générale 22
III.2. Outils de gestion 23
III.3. Qualité des eaux 25
III.4. Plan de prévention des risques inondations (PPRi) 27

IV. Présentation des différents rejets d'eaux usées sur le territoire 28

IV.1. Analyse du fichier abonnés eau potable 28
IV.2. Gros consommateurs d'eau potable 29
IV.3. Installations classées pour l'environnement 29
IV.4. Rejets assimilés domestiques 30
IV.5. Rejets non domestiques généraux 30
IV.6. Arrêtés d'autorisation et conventions de rejet au réseau d'assainissement 30

Phase 1 : Etat des lieux de l'assainissement collectif et non collectif 31

I. Gestion de l'assainissement collectif 33

II. Réseau de collecte 33

II.1. Principe du repérage des réseaux 33

II.2. Système d'assainissement de Gondenans-Montby 33

III. Station d'épuration 40

III.1. Généralités 40

III.2. Constats de terrain 40

III.3. Charges théoriques actuelles 40

III.4. Analyse des données d'autosurveillance 41

III.5. Conclusions 41

IV. Assainissement non collectif 42

IV.1. Etat des lieux de l'assainissement non collectif 42

V. Conclusions 43

..... 45

Phase 1 : Campagne de mesures 45

I. Présentation 47

I.1. Déroulement et organisation des mesures 47

I.2. Contexte pluviométrique 48

I.3. Contexte hydrologique 50

II. Mesures de débit 51

II.1. Evolution générale du débit 51

II.2. Charges hydrauliques de temps sec 54

II.3. Charges hydrauliques de temps de pluie 59

III. Sectorisation nocturne des eaux claires parasites permanentes 63

III.1. Objectifs et méthodologie 63

III.2. Déroulement des investigations 63

III.3. Résultats 64

IV. Bilans de pollution 65

IV.1. Préambule 65

IV.2. Synthèse des résultats 65

V. Mesures sur le milieu naturel 66

VI. Synthèses 67

Phase 1 : Investigations complémentaires 69

I. Contrôles de branchements 71

II. Inspections télévisées 72

II.1. Principe 72

II.2. Périmètre de prospection 72

II.3. Résultats 72

Phase 2-3 : Programme de travaux et schéma directeur 75

I. Présentation 77

I.1. Constat et objectifs 77

I.2. Prévision de développement 77

I.3. Contexte réglementaire 78

I.4. Chiffrage 80

I.5. Hiérarchisation et planification des travaux 80

II. Objectif 1 : Réduction des eaux claires parasites 81

III. Objectif 2 : Amélioration du traitement des eaux usées (Action n°5) 81

IV. Gestion patrimoniale 82

IV.1. Prix de l'assainissement 82

IV.2. Evaluation comptable du patrimoine 83

IV.3. Indice de connaissance de gestion patrimoniales des réseaux d'eaux usées 83

Annexes 87

Table des annexes

Annexe 1-1 : Plan des réseaux d'assainissement

Annexe 1-2 : Plan de l'accessibilité des réseaux

Annexe 1-3 : Fiche de synthèse du système d'assainissement

Annexe 1-4 : Fiches descriptives des déversoirs d'orages

Annexe 1-5 : Fiches descriptives des postes de refoulement

Annexe 1-6 : Plan des anomalies recensées

Annexe 1-7 : Plan de localisation des habitations en assainissement non collectif

Annexe 1-8 : Plan de localisation des points de mesure

Annexe 1-9 : Fiches descriptives des points de mesures

Annexe 1-10 : Fiches descriptives de l'analyse des débits temps sec

Annexe 1-11 : Fiches descriptives de l'analyse des débits de temps de pluie

Annexe 1-12 : Plan synthèse des points de mesures

Annexe 1-13 : Plan des investigations nocturnes et des passages caméras

Annexe 1-14 : Rapport d'analyse bilan 24h

Annexe 1-15 : Rapport d'analyse bilan 24h milieu naturel.

Annexe 1-16 : Fiche descriptive de l'analyse milieu naturel.

Annexe 1-17 : Plan de localisation des contrôles de branchements

Annexe 1-18 : Comptes-rendus des contrôles de branchement

Annexe 1-19 : Fiches de synthèse des passages caméras

Annexe 1-20 : Plan des anomalies vues aux passages caméras

Annexe 3-1 : Bordereau des prix unitaires

Annexe 3-2 : Fiches actions

Annexe 3-3 : Synthèse du programme de travaux

Annexe 3-4 : Cartographie du programme de travaux

Avant-propos

La Communauté de Communes des 2 vallées vertes est située dans le département du Doubs à proximité directe du département de la Haute-Saône. Elle porte la compétence assainissement collectif, non collectif et eau potable sur son territoire.

Afin de proposer des solutions au système d'assainissement de Gondenans-Montby, la collectivité souhaite réaliser une étude diagnostique sur le territoire communal de Gondenans-Montby. Pour ce faire, le bureau d'études Réalités Environnement a été missionné pour réaliser le schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby.

Les objectifs du schéma directeur sont l'élaboration de solutions techniques répondant aux préoccupations des collectivités à savoir :

- Garantir à la population présente et à venir des solutions durables pour l'évacuation et le traitement des eaux usées et pluviales ;
- D'inventorier les pollutions industrielles à traiter,
- Respecter le milieu naturel en préservant les ressources en eaux souterraines et superficielles et en maîtrisant les eaux pluviales,
- Réaliser le diagnostic de la station d'épuration, et définir, en fonction du résultat, soit un programme d'investissement sur les installations existantes, soit des préconisations de nouvelles installations avec leurs localisations et le programme de travaux correspondant ;
- Élaborer un programme pluriannuel cohérent d'investissements afin d'assurer le meilleur compromis économique en s'inscrivant en harmonie avec la législation.

L'étude s'organisera en 4 étapes principales :

- Phase 1 : Recueil des données, synthèse des études antérieures effectuées, reconnaissance et cartographie des réseaux, inventaire des ouvrages particuliers et rejets en milieu naturel, recensement des anomalies, inventaire des rejets domestiques, non domestiques et assimilés domestiques, diagnostic STEP, définition d'un programme de mesures, campagne de mesures de débits sur réseaux, visites nocturnes des réseaux, analyse et interprétation des résultats, contrôles de branchement, passages caméra ;
- Phase 2 : Etude comparative de scénarii d'évolution ;
- Phase 3 : Elaboration d'un schéma directeur d'assainissement ;
- Phase 4 : Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées avec enquête publique.

Le présent document constitue le rapport de phase 1-2-3 du schéma directeur d'assainissement de la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes – Système de Gondenans-Montby.

Phase 1 : Présentation de la collectivité

Réalités Environnement

I. Présentation des communes de la zone d'étude

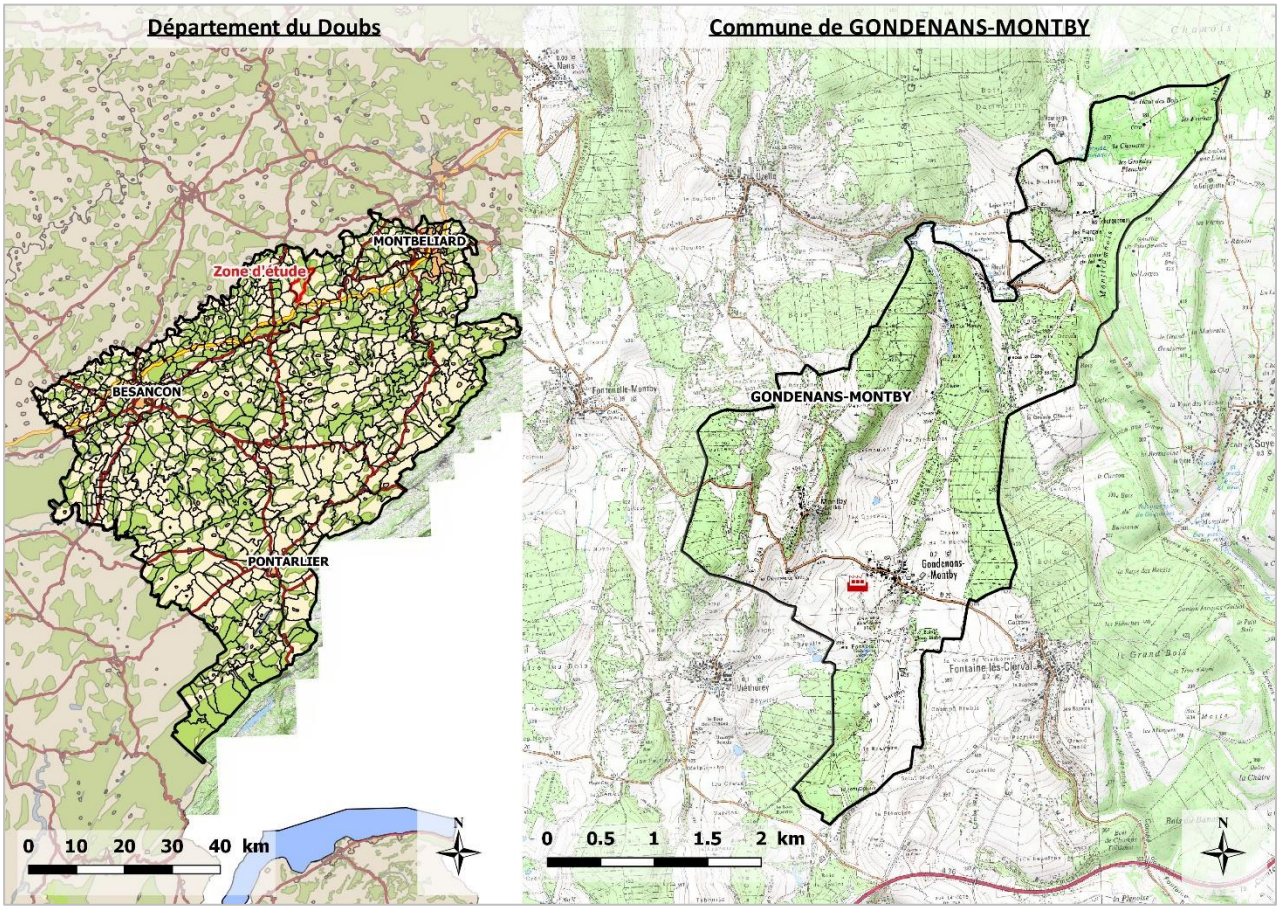
I.1. Localisation géographique

Le système d'assainissement de Gondenans-Montby collecte les eaux usées de la commune du même nom et fait partie de la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes. Cette commune se situe dans le département du Doubs, à environ 7 km au Nord-Ouest du Pays-de-Clerval.

Le territoire de la zone d'étude couvre une superficie d'un peu plus de 11.78 km².

Le secteur est desservi principalement par la route départementale n°25.

La cartographie suivante présente la localisation géographique du territoire.



Localisation géographique des communes du système d'assainissement de Gondenans-Montby

I.2. Contexte administratif

La commune de Gondenans-Montby appartient aux structures intercommunales suivantes :

La Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes, qui regroupe un total de 54 communes pour plus de 16 000 habitants. C'est le résultat de la fusion de trois anciennes communautés de Communes : la Communauté de Communes des Isles du Doubs, la Communauté de Communes du Pays de Clerval et la Communauté de Communes du Pays de Rougemont. Depuis la promulgation de la loi NOTRe (loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République), la Communauté de Communes a la charge de plusieurs compétences obligatoires et compétences optionnelles. Les principales et celles nous intéressant sont citées ci-dessous :

Le développement économique et touristique,

Aménagement du territoire,

Gestion des milieux aquatiques,

Assainissement non collectif (SPANC) et collectif,

Eau potable,

Mise en valeur de l'environnement.

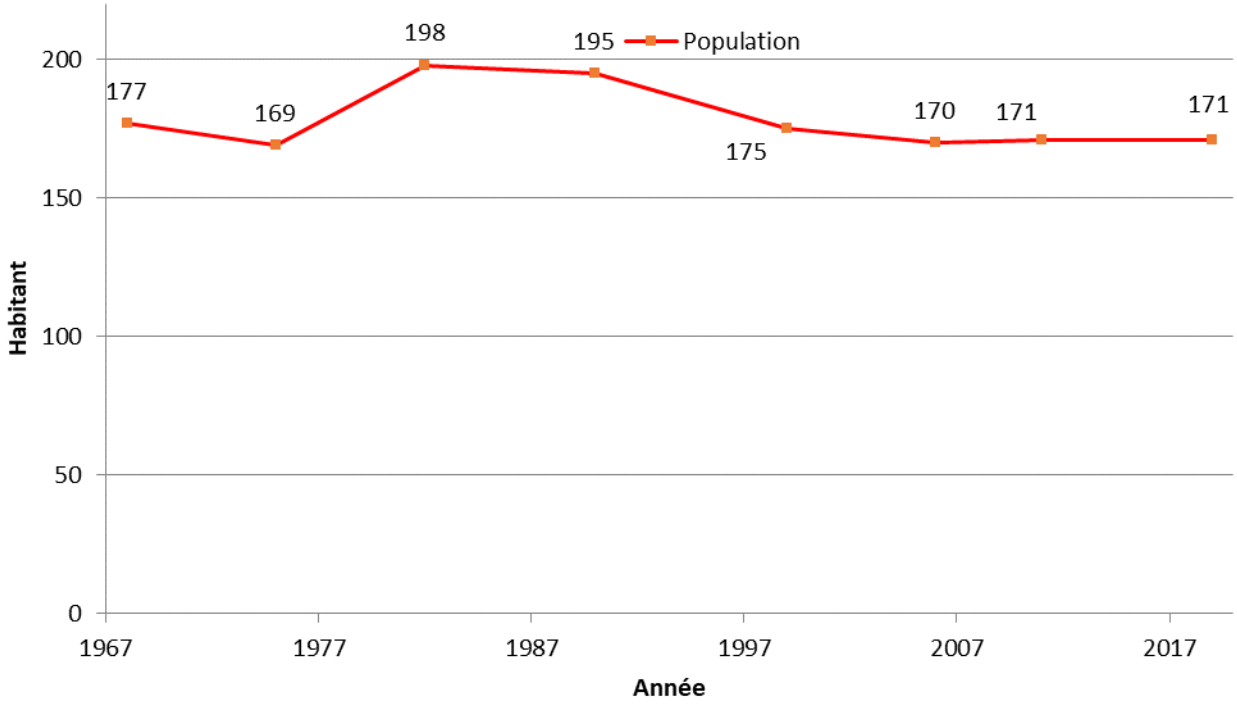
Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR), a pris la dénomination de "PETR du Doubs central" à compter du 1er janvier 2015. Suite à la dernière réforme territoriale, la composition du PETR a été profondément remaniée permettant ainsi la fusion du PETR du Doubs central et du Syndicat mixte pour le Pays Doubs Central au profit SCoT du Doubs central au 1er avril 2017. Désormais, il est composé de 3 Communautés de Communes répartis sur 140 communes pour près de 39 000 habitants. Le PETR a pour but de définir et de mettre en œuvre les conditions à même de favoriser un aménagement et un développement équilibré cohérent et durable de son territoire.

I.3. Evolution démographique

Source : INSEE 2020

Le tableau ci-dessous présente l'évolution démographique de la commune de Gondenans-Montby depuis 1968. Cette analyse est basée sur les recensements officiels de l'INSEE (population municipale considérée).

Année	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2019
Population	177	169	198	195	175	170	171	171
Taux d'évolution entre recensements	-4.5%	17.2%	-1.5%	-10.3%	-2.9%	0.6%	0.0%	
Taux d'évolution annuel	-0.7%	2.3%	-0.2%	-1.2%	-0.4%	0.1%	0.0%	



Évolution de la population

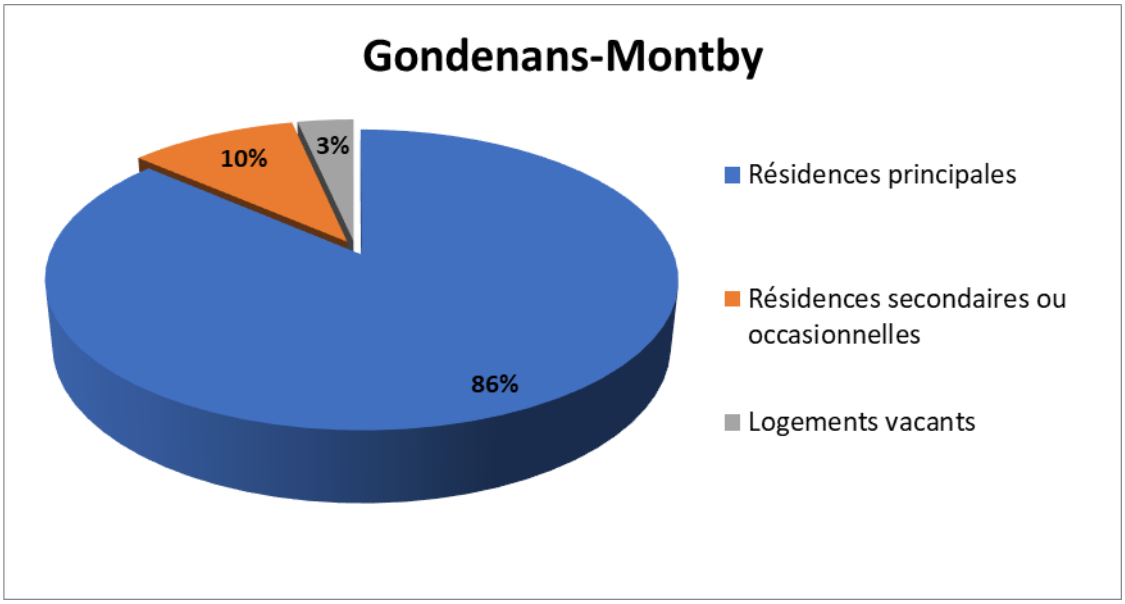
L'évolution de la population du territoire étudié a eu une faible variation depuis 1968, mais la tendance actuelle est à une stagnation du nombre d'habitant depuis les années 2000. En 2019, 171 habitants étaient recensés sur le territoire communal.

I.4. Organisation de l'habitat

Source : INSEE

Les données concernant le parc résidentiel de la commune de Gondenans-Montby sont issues des données INSEE 2021 pour les logements et pour le nombre d'habitants :

	Gondenans-Montby
Nombre d'habitants en 2018	171
Ensemble de logements 2017 dont :	88
Résidences principales	76
Soit en %	86%
Résidences secondaires ou occasionnelles	9
Soit en %	10%
Logements vacants	3
Soit en %	3%
Taux d'occupation des résidences principales	**2.25**
Taux d'occupation des logements totaux	**1.94**



Répartition des logements

La part de résidences secondaires et vacantes est de 13 %. Le taux moyen d'occupation des logements est de 1.94 habitants/logement (2.25 pour les résidences principales).

I.5. Urbanisme

I.5.1. Schéma de Cohérence Territoriale

Source : SCoT du Doubs Central

Le SCoT est un document d'urbanisme qui fixe, à l'échelle de plusieurs communes, les orientations fondamentales de l'organisation du territoire et de l'évolution des zones urbaines, afin de préserver un équilibre entre zones urbaines, industrielles, touristiques, agricoles et naturelles. Instauré par la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) du 13/12/2000, il fixe les objectifs des politiques publiques en matière d'habitat, de développement économique, de déplacements. Le SCoT doit notamment contribuer à réduire la consommation d'espace et lutter contre la périurbanisation.

Le SCoT a une portée juridique puisqu'il assure la cohérence entre les documents d'urbanisme. Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) doivent être compatibles avec les prescriptions du SCoT.

Le DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs) traduit les orientations générales du Projet d'Aménagement, il fût approuvé en même temps que le SCoT le 12 décembre 2016. La commune de Gondenans-Montby fait partie du secteur du Pays de Rougemont.

Les prescriptions relatives à la production de logements sur le secteur du Pays de Rougemont détermine 300 logements d'ici 2032 (dont 90 à Rougemont) avec une densité d'environ 10 logements par hectare sur les villages du Pays de Rougemont.

La Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes dont fait partie la commune de Gondenans-Montby, appartient au périmètre du SCoT du Doubs central, porté par le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) et le syndicat mixte du même nom. Il fût profondément remanié au 1er avril 2017.

Cette structure regroupe 140 communes réparties sur 3 Communautés de Communes (Communauté de Communes Doubs Baumois, Communauté de Communes Pays de Sancey-Belleherbe et Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes).

Le DOO approuvé en décembre 2016, prescrit pour le secteur du Pays de Rougemont 300 nouveaux logements avec une densité de 10 logements par hectare.

I.5.2. Document d'urbanisme communal

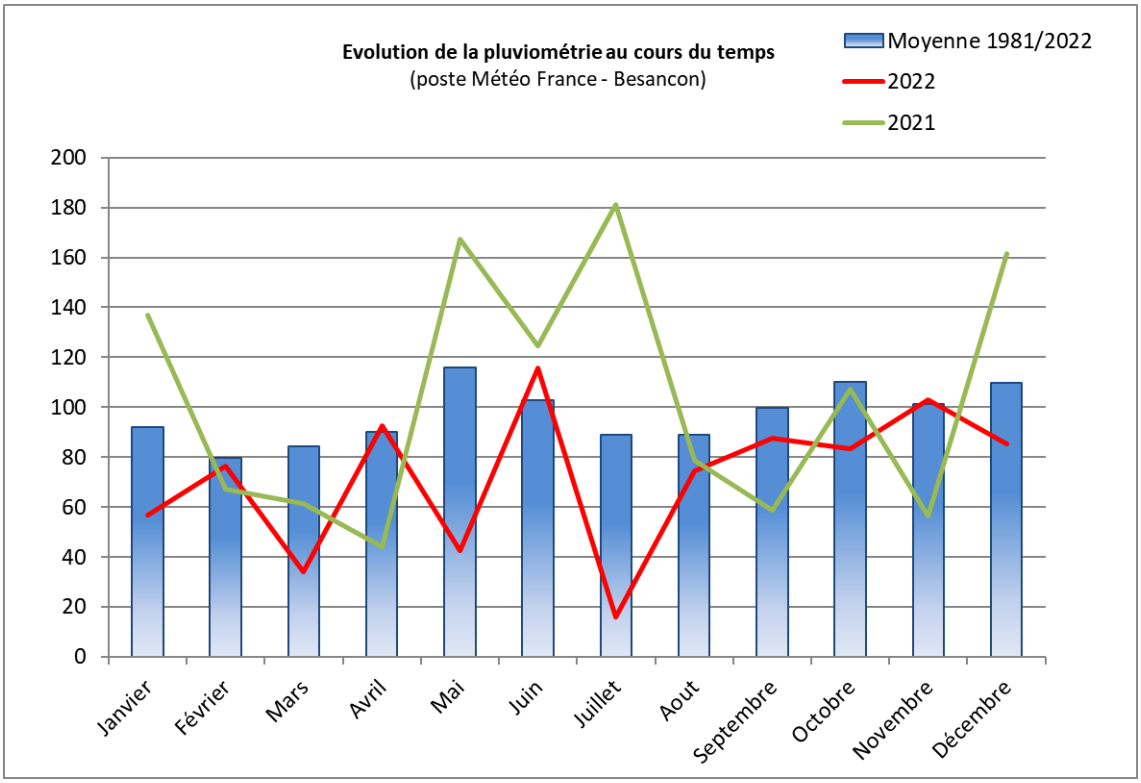
La commune de de Gondenans-Montby est soumise au Règlement National d'Urbanisme et ne dispose pas à ce jour d'un document d'urbanisme précis (PLU, carte communale, etc.).

La commune envisagerait une évolution démographique de 1,5 à 2% par an soit environ 1 habitation par an pendant 15 ans notamment sur des dents creuses et sur une parcelle Rue du Gros Lormant. Ceci n'impacterait pas le dimensionnement de la lagune. Toutefois, cette projection semble optimiste vis-à-vis de l'évolution démographique actuel du secteur.

II. Présentation du milieu physique

II.1. Contexte climatique

Le département du Doubs comporte une grande diversité topographique du Sud au Nord et d'Ouest en Est, ce qui engendre toute une palette de nuances climatiques selon des microrégions continentales à nuance humide. Les étés sont bien ensoleillés, en revanche les hivers sont gris en raison des brouillards fréquents et persistants. Les précipitations maximales sont observées en mai, octobre et décembre. La moyenne annuelle des précipitations se situe autour de 1 200 mm sur le territoire d'étude.



La zone d'étude présente un cumul pluviométrique moyen annuel de 1 193 mm (moyenne (1981/2022) d'après les relevés effectués à la station météorologique de Besançon, située à une cinquantaine de km de la zone d'étude.

L'année 2021 a vu une succession de périodes pluvieuses et sèches ; le cumul annuel de précipitations est supérieur de 80 mm au cumul moyen annuel.

L'année 2022 est globalement sèche avec un déficit pluviométrique de l'ordre de 318 mm soit (-27%).

II.2. Topographie

Gondenans-Montby est située dans une vallée située entre la rivière de L'Ognon et du Doubs.

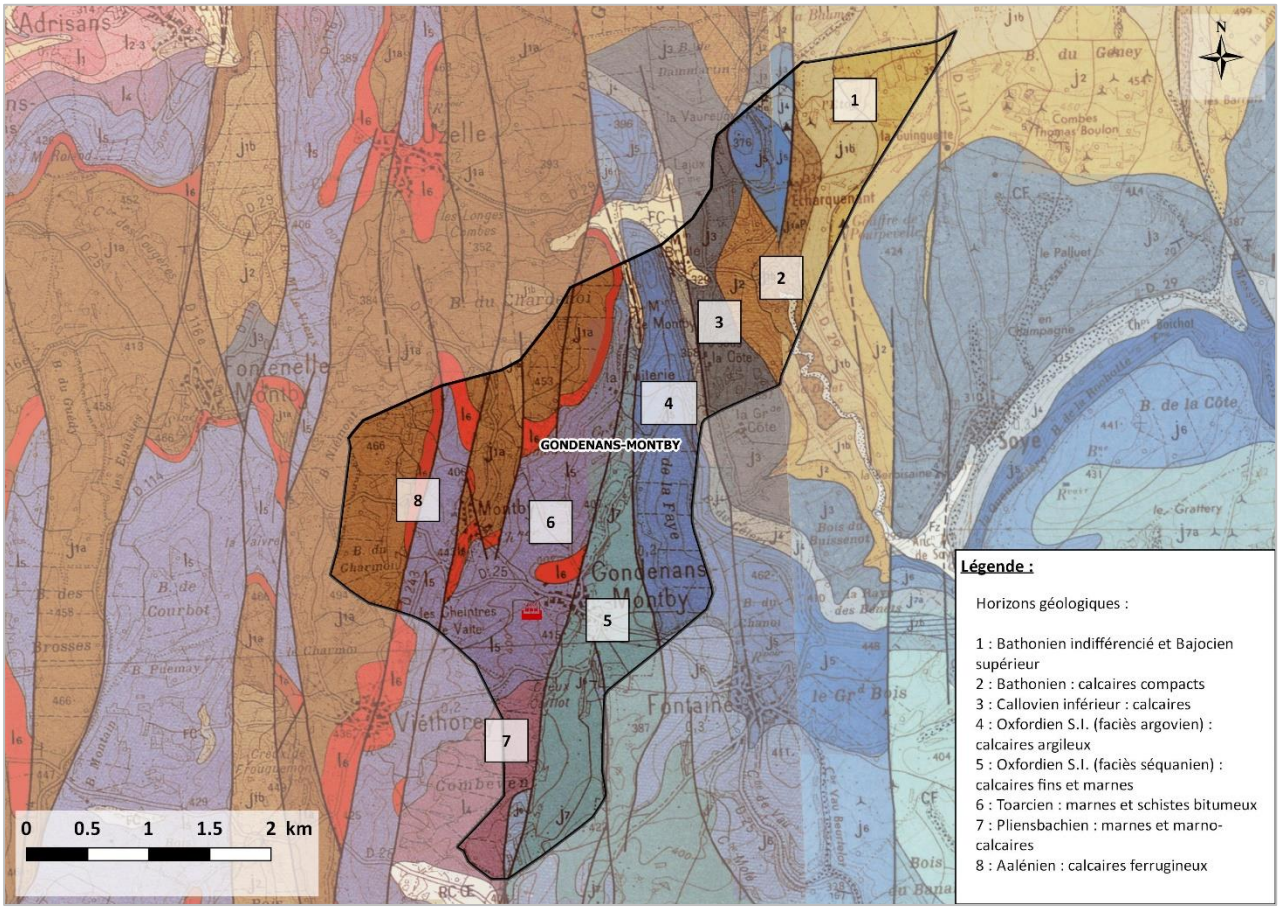
La commune est divisée en deux zones urbanisées : le bourg de « Gondenans » et le bourg de « Montby » situé pour ce dernier au sommet de la colline des Ermettes.

Le relief est collinaire, les altitudes s'échelonnent ainsi de 318 m à 494 m pour le point le plus haut.

II.3. Contexte géologique

Gondenans-Montby possède un territoire découpé en de nombreuses couches géologiques. Sur l'ensemble de ces couches du Jurassique, deux classes géologiques ressortent majoritairement : le calcaire et les marnes. Les couches les plus marneuses/argileuses sont situées à l'Ouest et au Nord de la commune.

L'extrait de carte ci-dessous présente la géologie de la commune de Gondenans-Montby.



Géologie du territoire

II.4. Risques géotechniques référencés

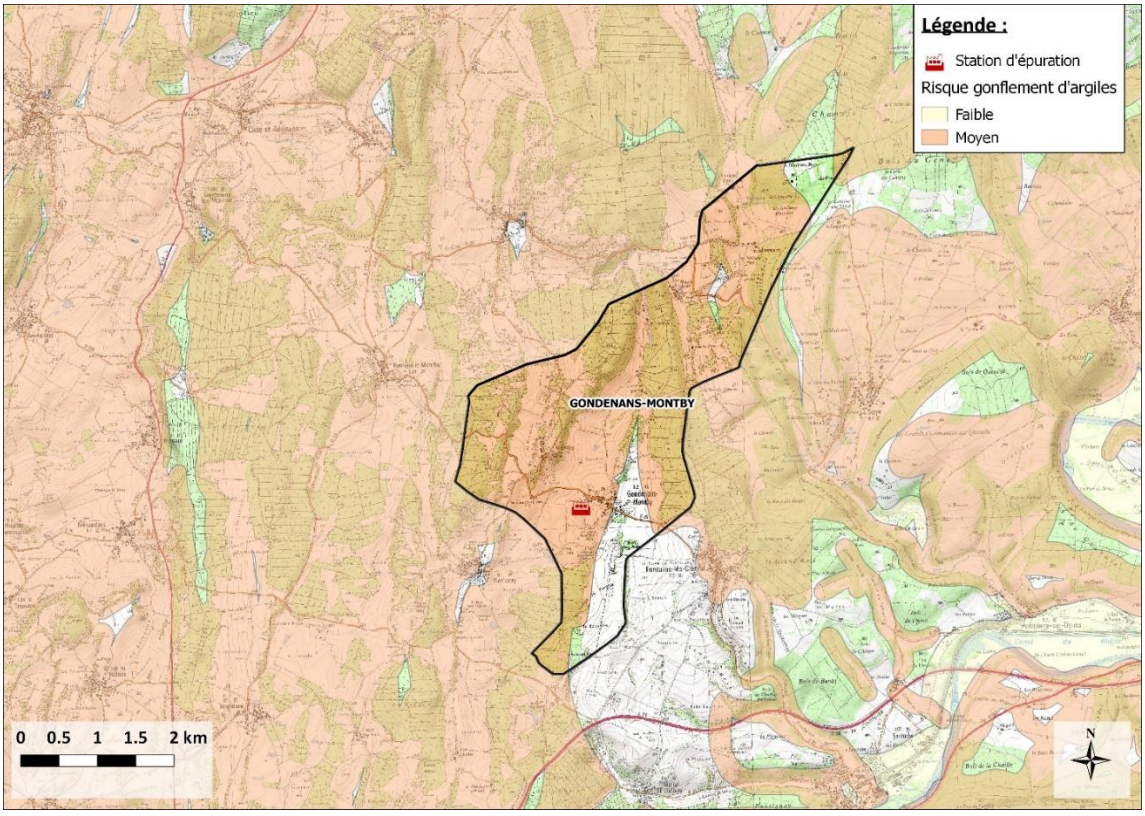
Source : georisque.gouv.fr, BRGM

II.4.1. Sismicité

En 2010, après plus de 60 ans de réflexion et d'évolution de ces règles, une réglementation parasismique a été mise en place en France. La commune de Gondenans-Montby est située en zone de sismicité modéré selon le zonage sismique de la France.

II.4.2. Carte aléa retrait-gonflement des sols argileux

Le territoire d'étude est dans l'ensemble recouvert par des aléas moyen concernant les gonflements des sols argileux. Un « aléa fort » peut engendrer des variations de volume importantes sur les sols et ainsi fragiliser le bâti (défauts structurels, apparition de fissures, etc.)



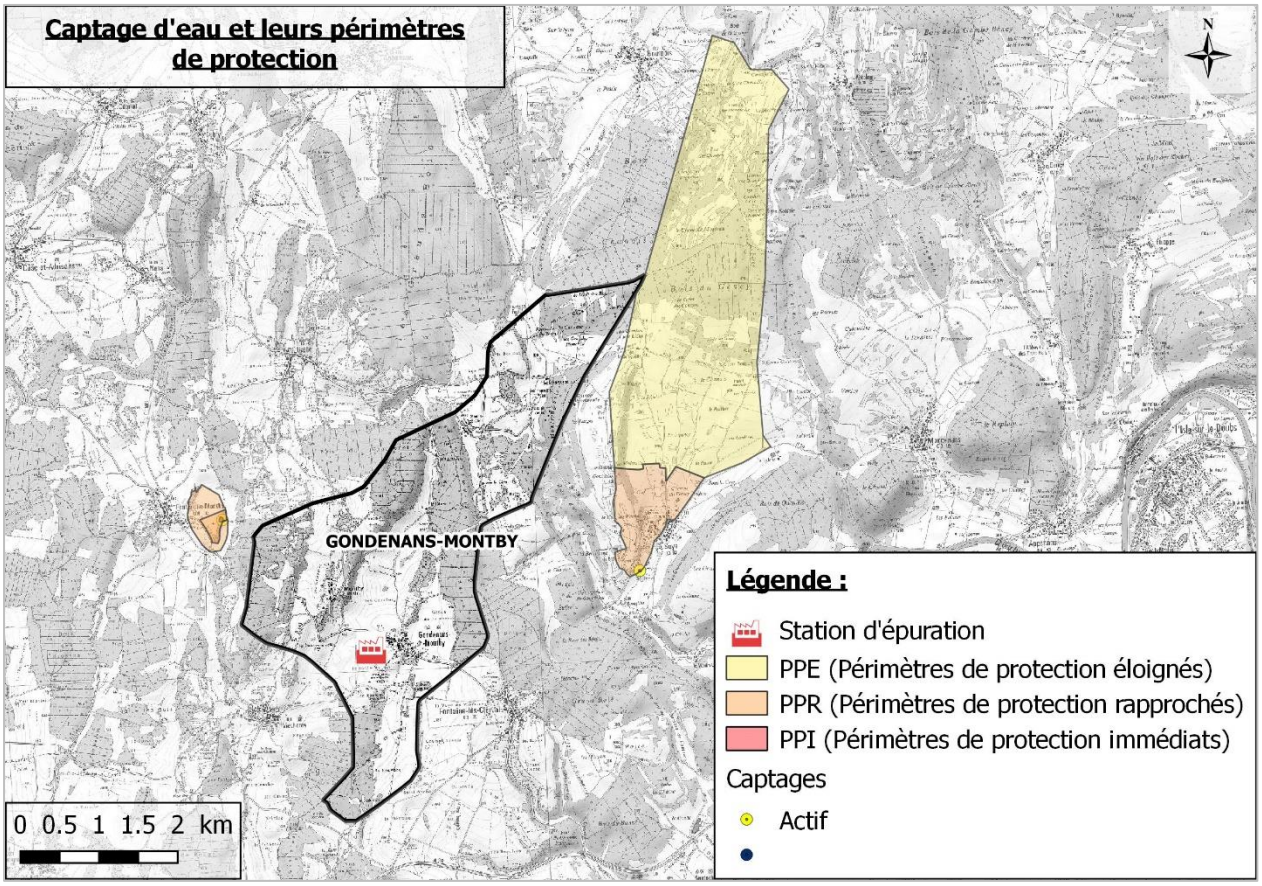
Carte des aléas retrait-gonflement des sols

II.5. Contexte hydrogéologique

Source : ARS Bourgogne-France-Comté

II.5.1. Captages pour l'alimentation en eau potable

D'après les données communiquées par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) de la région Bourgogne-Franche-Comté, aucun captage n'est présent sur la commune. Deux captages se situent à proximité de la limite administrative communale : le captage de Pessenant situé sur la commune de Fontenelle-Montby et le forage de Soye situé sur la commune du même nom. Les périmètres de protection pour ces captages ne se superposent pas avec la zone d'étude. Ces captages sont représentés sur la cartographie suivante :



Zones de protection de captages sur la commune de Gondenans-Montby

Aucun captage n'est présent sur la commune de Gondenans-Montby.

Il n'y a aucune réglementation en vigueur stipulé par un Document d'Utilité Publique (DUP) sur le territoire d'étude.

II.5.2. Qualité des masses d'eaux souterraines

Sources : DREAL Bourgogne-Franche-Comté, SIERM

Deux masses d'eau souterraine d'affleurement sont répertoriées sur le territoire de la commune. Ces masses d'eau et leurs qualités en 2016 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

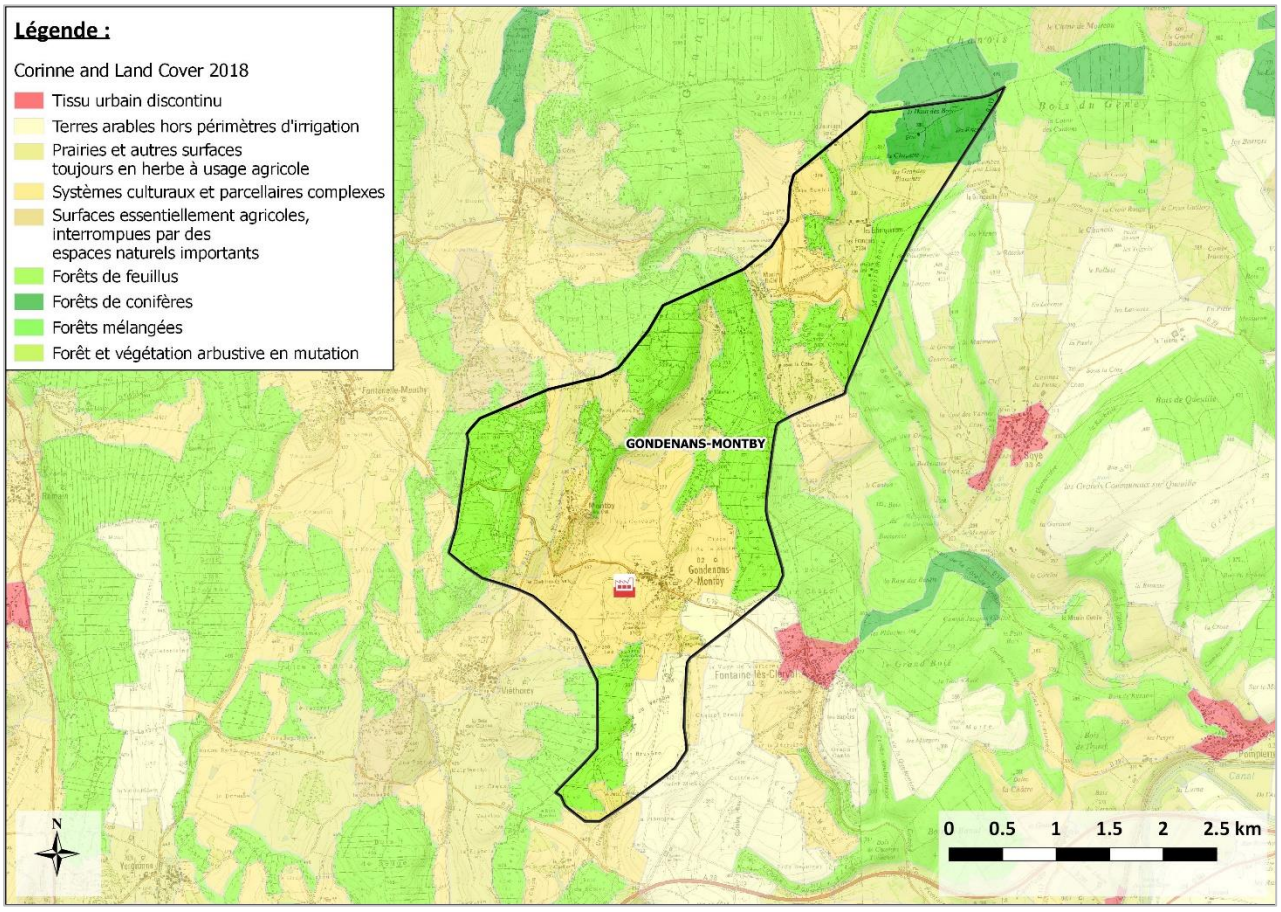
Masses d'eau souterraines	Type	Code masse d'eau	Etat quantitatif	Etat chimique	Paramètres déclassants
Calcaires jurassiques des Avants-Monts	Dominante sédimentaire non alluviale	FRDG150	Bon	Médiocre	Isoproturon / Total pesticides
Calcaires Jurassiques Septentrional du Pays de Montbéliard et du Nord Lomont	Dominante sédimentaire non alluviale	FRDG178	Bon	Bon	-

II.6. Occupation des sols

Source : CORINE Land Cover 2018

L'occupation des sols de la commune, telle qu'elle ressort de la base de données européenne d'occupation biophysique des sols Corine Land Cover (CLC), est marquée par l'absence de tissus urbain. On retrouve un petit bourg le long de la route départementale 25 et plusieurs petits hameaux : Montby, Moulin brulé, Les Echarquenans, La Tuilerie et Sous la cote. La majeure partie du territoire de Gondenans-Montby est constituée de forêts et de surface agricole, qui représentent respectivement de 46 % et 54% du territoire communal :

Communes	Tissu urbain	Prairies	Surfaces agricoles	Forêts	Plans d'eau / Zones humides
Gondenans-Montby	0 %	19 %	35 %	46%	0 %



Les surfaces imperméabilisées, sur lesquelles le ruissellement des eaux pluviales, représentent moins de 1 % du territoire (tissu urbain et routes).

II.7. Patrimoine naturel

Source : Base de données communales de la DREAL

Le territoire de la commune de Gondenans-Montby compte trois sites d'intérêts écologique remarquable :

Type de site	Système d'assainissement de Grand'Combe-Châteleu
ZNIEFF 1	La Grotte de la Tuilerie Le Gouffre de Pourpevelle Le Ruisseau du Moulin Montby
ZNIEFF 2	-
ZICO	-
Natura 2000	-

➲ **Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type I et II :**

L'existence d'une ZNIEFF n'est pas en elle-même une protection réglementaire. Toutefois, sa présence est révélatrice d'un intérêt biologique particulier, et peut constituer un indice à prendre en compte par la justice lorsqu'elle doit apprécier la légalité d'un acte administratif au regard des différentes dispositions sur la protection des milieux naturels.

➲ **Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) :**

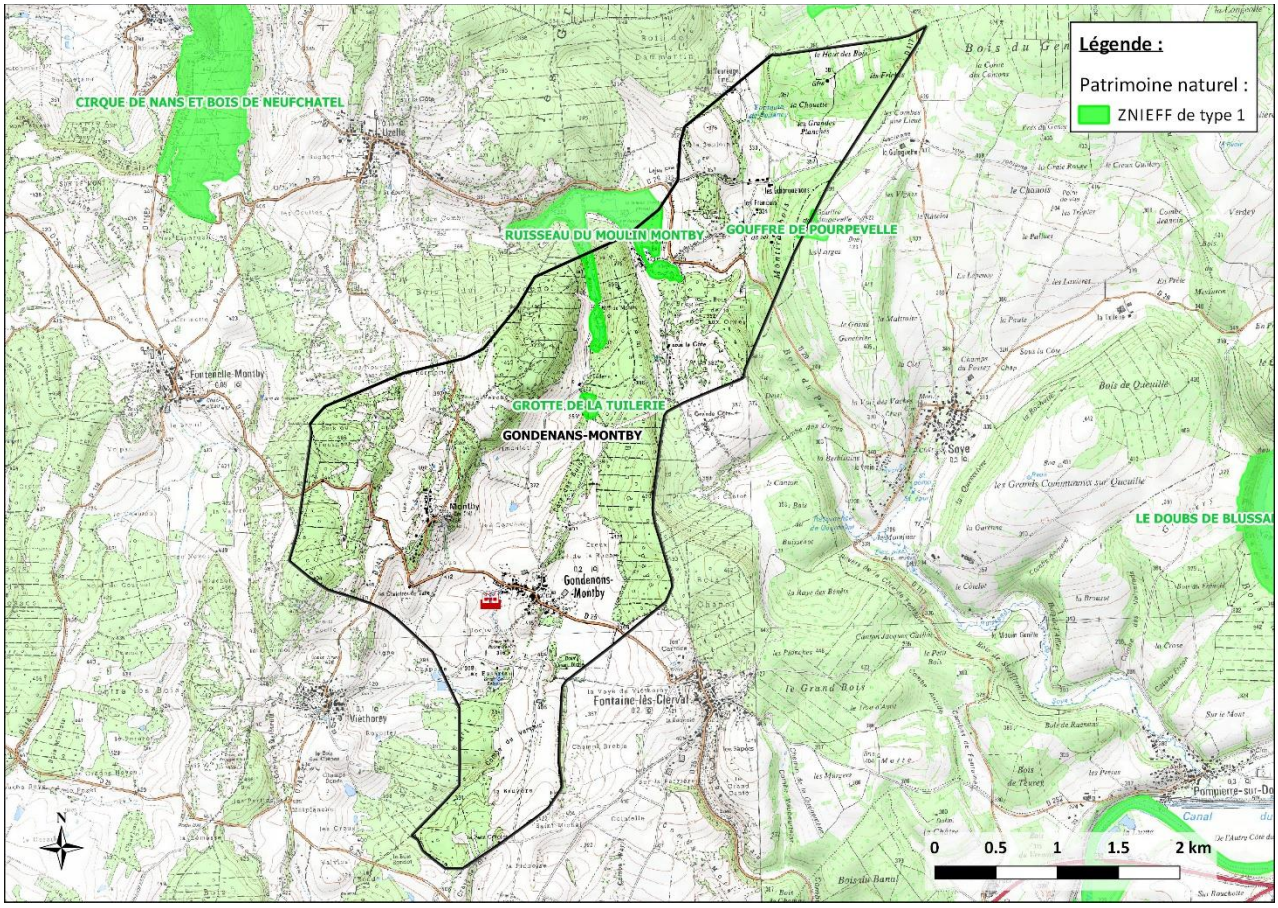
Il s'agit d'un inventaire recensant les zones les plus favorables à la conservation des oiseaux sauvages. Il doit permettre d'assurer la conservation et la gestion des espèces.

➲ **Zones NATURA 2000 :**

Le réseau Natura 2000 poursuit un objectif de protection à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, dont la conservation constitue un enjeu déterminant en Europe. Ce réseau comprend deux types de zones réglementaires : les Zones de Protection Spéciale (ZPS) et les Sites d'Importance Communautaire (SIC).

Dans le cadre d'un aménagement susceptible d'impacter de manière directe ou indirecte une zone Natura 2000, une étude d'impact au titre de la protection des espaces classés Natura 2000 doit être menée et présentée aux administrations.

La commune de Gondenans-Montby possède trois sites d'intérêt écologique remarquable sur son territoire, il s'agit de sites de type ZNIEFF 1.



Patrimoine naturel

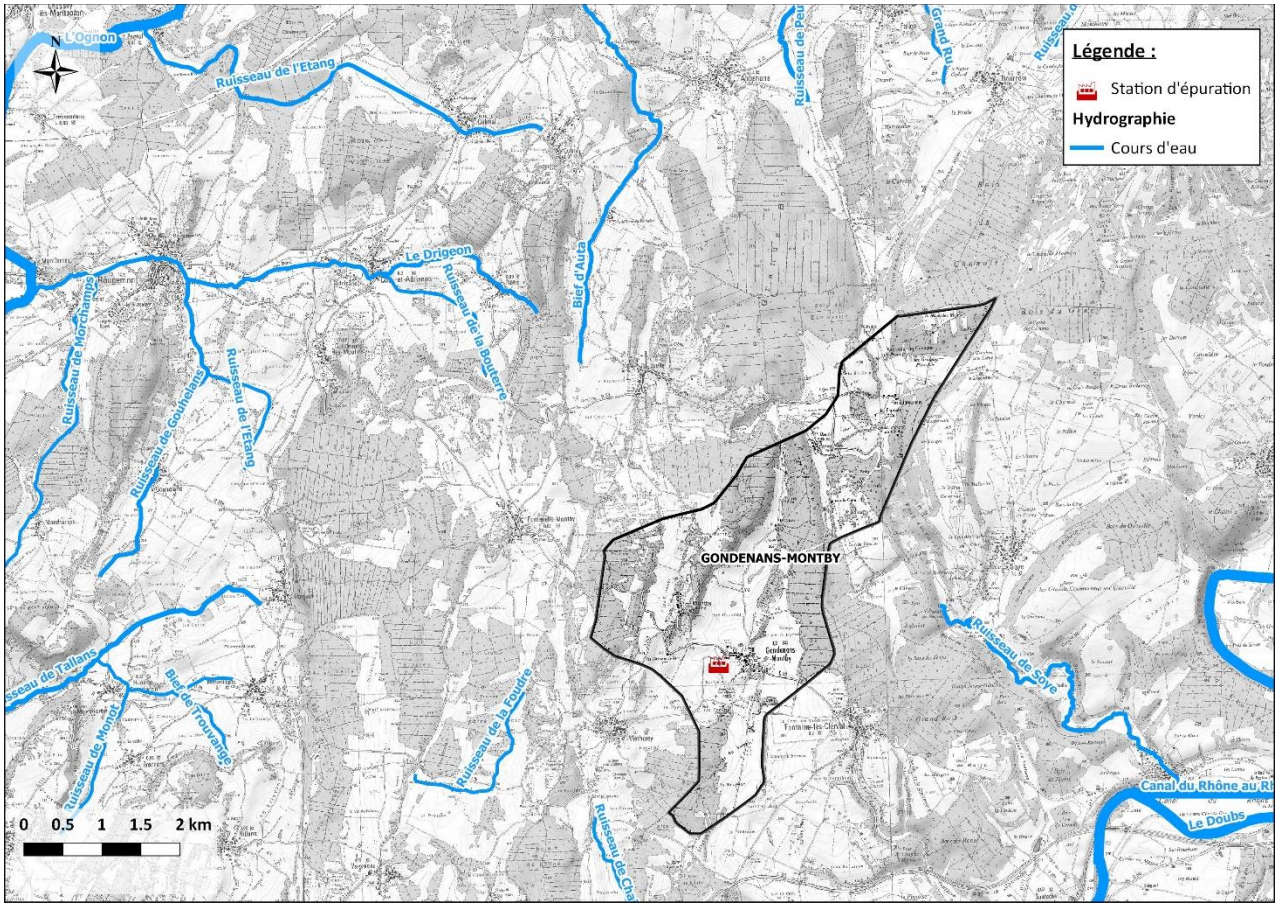
III. Présentation du réseau hydrographique

III.1. Présentation générale

Gondenans-Montby appartient au bassin hydrographique Rhône-Méditerranée-Corse. Aucun cours d'eau ne traverse son territoire. Le rejet de la station de traitement se fait sur le bassin versant du Doubs de manière diffus. Dans le cas présent l'effluent a un rejet direct dans un fossé qui va rejoindre le ruisseau de Soye pour se jeter dans le Doubs

Aucun réseau hydrographique répertorié ne traverse la commune de Gondenans-Montby.

Un traçage a été réalisé par la société RB Hydro Environnement (n° de dossier D22-032) afin de définir correctement la masse d'eau de la lagune de Gondenans-Montby. D'après ce traçage, le premier réceptionnaire des effluents est le Ruisseau du Moulin Montby, puis celui du Ruisseau de Soye depuis la résurgence de Gourdeval.



Réseau hydrographique

III.2. Outils de gestion

III.2.1. Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE)

La Directive Cadre européenne sur l'Eau adoptée le 23 octobre 2000 a pour objectif d'atteindre d'ici 2015 (au plus tard pour 2027) le « bon état » écologique et chimique pour les eaux superficielles et le « bon état » quantitatif et chimique pour les eaux souterraines, tout en préservant les milieux aquatiques en très bon état.

III.2.2. Schéma Directeur d'Aménagement et de gestion des Eaux Rhône-Méditerranée (SDAGE)

➲ **SDAGE 2022-2027 :**

Présentation :

Afin d'atteindre les objectifs de qualité fixés par la DCE, le SDAGE 2022-2027 est entré en vigueur le 18/03/2022 pour une durée de 5 ans.

Les SDAGE fixent les échéances d'atteinte des objectifs d'état écologique et d'état chimique pour chaque masse d'eau. Une échéance d'objectif de « bon état général » en découle (échéance la moins favorable entre l'objectif d'état écologique et d'état chimique). Certains cours d'eau ne pourront pas atteindre les objectifs fixés initialement par la DCE (objectif 2015).

Les nouveaux SDAGE prévoient ainsi des échéances plus lointaines ou des objectifs moins stricts pour certains cas. Ces cas sont néanmoins justifiés. Les motifs pouvant aboutir à un changement de délai ou d'objectifs sont :

Cause « faisabilité technique » (réalisation des travaux, procédures administratives, origine de la pollution inconnue, manque de données) ;

Cause « réponse du milieu » (temps nécessaire au renouvellement de l'eau) ;

Cause « coûts disproportionnés » (impact important sur le prix de l'eau et sur l'activité économique par rapport aux bénéfices que l'on peut atteindre).

Objectifs de bon état pour les masses d'eau du territoire :

En ce qui concerne les cours d'eau et les plans d'eau à proximité de la zone d'étude, un suivit est effectué par le SDAGE Rhône-Méditerranée, dans l'objectif de définir une échéance d'atteinte du bon état chimique et écologique.

La masse d'eau identifié sur les rejets du système d'assainissement de Gondenans-Montby est la suivante :

Code masse d'eau	Masse d'eau	Bon état écologique	Bon état chimique
FRDR11422	Ruisseau de Soye	2027	2015

Échéances de l'atteinte du Bon État réactualisées

Problématiques identifiées pour les masses d'eau du territoire :

Le SDAGE 2022-2027 a identifié de nombreuses problématiques pour les masses d'eau du territoire d'étude. Celles-ci sont liées à diverses formes de pollution (domestique, industrielle, agricole), au transport sédimentaire, à la continuité biologique ou encore au déséquilibre quantitatif des masses d'eau.

III.2.3. Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

Le territoire lié à l'étude ne possède aucun SAGE pour le moment.

III.2.4. Contrats de milieux

La commune de Gondenans-Montby appartiens au contrat Vallée du Doubs et territoires associés.

III.2.5. Zones vulnérables aux nitrates

Source : Cartes DREAL Rhône-Méditerranée, arrêté préfectoral du 21 Février 2017

La directive 91/676 du 13 décembre 1991 concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole (Directive "nitrates") fixe comme objectif la réduction de la pollution des eaux superficielles et souterraines. Les zones vulnérables aux nitrates ont été redéfinies en 2017 sur le bassin Rhône-Méditerranée. Au total, ce sont 1 385 communes qui sont inscrites dans les zones vulnérables aux nitrates. A noter qu'une distinction est faite entre les communes désignées partiellement en zone vulnérable et celles qui le sont totalement.

Gondenans-Montby ne se situe pas dans une zone vulnérable aux nitrates.

III.2.6. Zones sensibles à l'eutrophisation

Source : Cartes DREAL Rhône-Méditerranée

La délimitation des zones sensibles à l'eutrophisation a été faite dans le cadre du décret nº94-469 du 03/06/1994, relatif à la collecte et au traitement des eaux urbaines résiduaires, qui transcrit en droit français la directive nº91/271 du 21/05/1991.

Les zones sensibles comprennent les masses d'eau significatives à l'échelle du bassin qui sont particulièrement sensibles aux pollutions azotées et phosphorées responsables de l'eutrophisation, c'est-à-dire à la prolifération d'algues. Ces zones sont délimitées dans l'arrêté du 23 novembre 1994, modifié par l'arrêté du 22/12/2005 puis par l'arrêté du 9 février 2010 portant révision des zones sensibles dans le bassin Rhône-Méditerranée. A noter qu'une révision a été réalisée et arrêtée en 2017 par le préfet coordonnateur de bassin.

Dans ces zones, les agriculteurs doivent respecter un programme d'action qui comporte des prescriptions à la gestion de la fertilisation azotée et de l'interculture par zone vulnérable que doivent respecter l'ensemble des agriculteurs de la zone. Il est construit en concertation avec tous les acteurs concernés, sur la base d'un diagnostic local.

La commune de Gondenans-Montby est située dans une zone sensible à l'eutrophisation : « Bassin versant de la Saône en amont de Massieux en rive gauche et Quincieux en rive droite ».

III.3. Qualité des eaux

III.3.1. SDAGE Rhône-Méditerranée

Source : SDAGE RMC

Suite à l'entrée en vigueur des SDAGE en décembre 2009, deux arrêtés permettant de définir l'état écologique et l'état chimique des eaux de surface ont été signés en janvier 2010.

L'arrêté du 12 janvier 2010 relatif aux méthodes et aux critères à mettre en œuvre pour délimiter et classer les masses d'eau et dresser l'état des lieux, définit les types de masses d'eau selon une classification par régions des écosystèmes aquatiques : les hydroécorégions (HER), croisée avec une classification par taille des cours d'eau (suivant l'ordination de Strahler).

Les hydroécorégions ont été établies par le CEMAGREF (actuel IRSTEA). Elles constituent des entités homogènes suivant des critères combinant la géologie, le relief et le climat. Il existe deux niveaux d'hydroécorégions : HER de niveau 1, subdivisées en HER de niveau 2.

Les communes du territoire d'étude étudié appartiennent à l'HER de niveau 1 « Cotes calcaires Est » ainsi qu'à l'HER de niveau 2 « Collines de Haute-Saône ».

L'arrêté du 27 juillet 2015 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface, permet de définir :

- L'état écologique des eaux de surface (classifié en cinq classes : très bon, bon, moyen, médiocre et mauvais) déterminé par l'état de chacun des éléments de qualité biologique, physico-chimique et hydro morphologique ;
- L'état chimique d'une masse d'eau de surface grâce aux normes de qualité environnementale.

Ces états dépendent en partie des hydroécorégions et de la taille des cours d'eau définis dans l'arrêté du 12 janvier 2010.

N.B : La seule modification notable lié à l'Arrêté du 27 juillet 2015 tient dans le fait que les résultats pris en compte pour l'évaluation des éléments biologiques et physicochimiques de l'état écologique de l'année N sont ceux des années N-1, N-2 et N-3. Les résultats pris en compte pour l'évaluation de l'état chimique et des polluants spécifiques de l'état écologique de l'année N sont les derniers connus des années N-1, N-2 et N-3.

➲ **Evaluation de l'état écologique**

L'état écologique des eaux de surface est établi sur l'analyse :

D'éléments biologiques : invertébrés (IBGN), diatomées (indice biologique diatomées), poissons (indice poisson rivière) ;

D'éléments physico-chimiques généraux qui interviennent comme facteurs explicatifs des conditions biologiques : bilan de l'oxygène (DBO_5, oxygène dissous), température, nutriments (phosphore total, nitrates), acidification (pH), salinité (chlorures, sulfates) ;

Des polluants spécifiques de l'état écologique : Chrome dissous, cuivre dissous, pesticides, etc.;

Des éléments hydromorphologiques (considérer l'outil SYRAH-CE, dans l'attente de la mise en place d'indicateurs et de valeurs seuils).

➲ **Evaluation de l'état chimique**

L'état chimique des eaux de surfaces est évalué sur la base des concentrations moyennes annuelles pour les polluants listés de l'arrêté du 27 juillet 2015 : Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques, mercure, plomb, diuron, etc.

➲ **Synthèse de l'état des masses d'eau du territoire**

Le tableau suivant présente l'état écologique et l'état chimique de la masse d'eau réceptionnant les rejets d'assainissement du territoire d'étude. Les données sont issues du SDAGE Rhône-Méditerranée 2022-2027.

Masse d'eau	Code	Etat écologique	Niveau de confiance	Etat chimique	Niveau de confiance
Ruisseau de Soye	FRDR11422	Médiocre	Moyen	Bon	Moyen

Etat écologique et chimique des masses d'eau à proximité du territoire du système d'assainissement de Gondenans-Montby

Les masses d'eau susceptible de recevoir les rejets du système d'assainissement de Gondenans-Montby présentent des états écologiques de plus ou moins bonnes qualités.

L'état chimique est bon pour l'ensemble des cours d'eau seul le Doubs est classé en mauvaise qualité chimique.

III.3.2. Etudes diverses sur la qualité des eaux du territoire

➲ **Base de données du bassin versant Rhône Méditerranée**

Source : Base de données SIERM

Les résultats du suivi annuel de la qualité des eaux des cours d'eau sont disponibles sur la base de données du bassin versant Rhône Méditerranée. Les rejets étant dirigé vers un fossé puis par infiltration vers le Ruisseau de la Soye, le tableau suivant présente les éléments disponibles à proximité de la masse d'eau récupératrice.

Station de mesure	Année	Mesures physico-chimiques	Polluants spécifiques	IBGN	IBD	IPR	Etat écologique	Etat chimique
Doubs à Baume-les-Dames *(6027000)*	2021							
	2020							
	2019							
	2018							
Ruisseau de Soye *(06446401)*	2018	-	-	-		-		-
	2017	-	-	-		-		-
	2016	-	-	-		-		-

Synthèse des résultats du suivi annuel de la qualité des cours d'eau – Données SIERM

L'ensemble des résultats du suivi annuel des cours d'eau, étant susceptible de récupérer des effluents liés à l'assainissement de la zone d'étude sont regroupés dans ce tableau. Le Ruisseau de Soye possède un état écologique de bonne qualité mais peu d'informations sont présentes sur celui-ci.

En ce qui concerne l'état chimique, on observe une amélioration de la qualité sur le Doubs sur la dernière année. Aucune données n'est présente sur le Ruisseau de Soye.

III.4. Plan de prévention des risques inondations (PPRi)

Un PPRi a été approuvé le 9 mars 2017 de la zone « Doubs central ». Ceci afin de contrôler et réglementer le développement de l'urbanisation en zone inondable et à préserver les champs d'expansion des crues, pour une crue centennale de référence, afin de ne pas créer de nouvelles situations à risque pour les personnes et les biens.

La commune de Gondenans-Montby n'est pas concernée par le plan de prévention des risques « Doubs central ».

IV. Présentation des différents rejets d'eaux usées sur le territoire

IV.1. Analyse du fichier abonnés eau potable

Sources : Fichier abonnés eau potable

La compétence eau potable est portée par la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes qui a pour rôle d'être le Maitre d'ouvrage. L'exploitation du réseau et des ouvrages est lui assuré en régie depuis le 01/04/2023.

D'après le fichier des abonnées eaux potables, Gondenans-Montby compte 72 abonnés assujettis à la redevance assainissement collectif sur son territoire en 2021. Dans la suite, seront considérés comme « gros consommateurs », les abonnés utilisant plus de 500 m³/an d'eau potable.

Le tableau suivant présente les consommations des abonnés pour la commune de Gondenans-Montby pour les années 2020 à 2021.

	Gondenans-Montby	
	2021	**2020**
Nombre total d'abonnés assujettis assainissement	61	70
Volume correspondant	5 065 m³	5 377 m³
Consommations moyennes sur la commune	83 m³/abonné.an	77 m³/abonné.an
	227 l/abonné.j	210 l/abonné.j
	117 l/EH.j	108 l/EH.j
Nombre de gros consommateurs raccordés à l'assainissement	0	0
Volume correspondant	0 m³	0 m³
Part de gros consommateurs en nombre	0%	0.0%
Part de gros consommateurs en volume	0%	0%
Consommations moyennes sur la commune (hors gros consommateurs)	83 m³/abonné.an	77 m³/abonné.an
	227 l/abonné.j	210 l/abonné.j
	117 l/EH.j	108 l/EH.j
Taux d'habitants par logement	**1.94**	

Le nombre d'abonnés estimé assujettis à la redevance assainissement est de 61 en 2021 sur la commune de Gondenans-Montby.

Aucun gros consommateur n'est recensé sur le territoire d'étude.

IV.2. Gros consommateurs d'eau potable

Source : Fichier abonnés eau potable

L'analyse des fichiers abonnés eau potable 2021 et 2020 a permis d'identifier qu'aucuns gros consommateurs d'eau potable n'est présent sur le territoire de Gondenans-Montby.

Le territoire d'étude ne compte aucun gros consommateur.

IV.3. Installations classées pour l'environnement

Source : Site de l'inspection des installations classées

Toute exploitation industrielle ou agricole susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains est une installation classée.

Les activités relevant de la législation des installations classées sont énumérées dans une nomenclature qui les soumet à un régime en fonction de l'importance des risques ou des inconvénients qui peuvent être engendrés :

Déclaration : « Toutes les activités de l'établissement sont en dessous des seuils de classement de la nomenclature. L'établissement n'est pas une installation classée. Il relève de la police du maire. »

Déclaration avec contrôle : « L'installation classée doit faire l'objet d'une déclaration au préfet avant sa mise en service. On considère alors que le risque est acceptable moyennant des prescriptions standards au niveau national, appelées arrêtés types. »

Enregistrement : « L'installation classée doit faire l'objet d'une déclaration au préfet avant sa mise en service, mais elle fait en plus l'objet d'un contrôle périodique effectué par un organisme agréé par le ministère du développement durable. »

Autorisation : « L'installation classée dépassant ce seuil d'activité doit, préalablement à sa mise en service, faire une demande d'autorisation avant toute mise en service, démontrant l'acceptabilité du risque. Le préfet peut autoriser ou refuser le fonctionnement. Dans l'affirmative, un arrêté préfectoral d'autorisation est élaboré au cas par cas. »

Autorisation avec servitude : « La démarche est la même que pour l'autorisation mais des servitudes d'utilité publique sont ajoutées dans le but d'empêcher les tiers de s'installer à proximité de ces activités à risque. »

La commune de Gondenans-Montby ne compte aucune installation classée pour la protection de l'environnement en fonctionnement sur son territoire.

IV.4. Rejets assimilés domestiques

Sources : sites des établissements, fichier abonnés eau potable

Conformément à la définition de l'arrêté du 21 décembre 2007, les établissements générant des rejets assimilés domestiques raccordés au système d'assainissement étudié ont été recherchés.

Type d'activité	Nom de l'établissement	Localisation	Capacité d'accueil	Estimation du nombre d'EH
Restaurant	Le Gibolin	Grande rue Gondenans-Montby	-	20
Estimation de la charge hydraulique équivalente (EH)			**TOTAL**	**20**

Etablissements générant des rejets assimilés domestiques sur la zone d'étude

L'établissement ne dispose d'aucun système de prétraitement des graisses. Les rejets des établissements d'accueil situés sur le territoire d'étude sont considérés comme des rejets assimilés domestiques. Ils sont orientés vers la station d'épuration de Gondenans-Montby

IV.5. Rejets non domestiques généraux

Sources : sites internet de la commune, sites internet des établissements, fichier abonnés eau potable

Conformément à la définition de l'arrêté du 21 décembre 2007, les établissements générant des rejets non domestiques raccordés au système d'assainissement étudié ont été recherchés.

Il n'existe aucun rejet non domestique recensé sur le territoire d'étude raccordé à l'assainissement collectif.

IV.6. Arrêtés d'autorisation et conventions de rejet au réseau d'assainissement

Un arrêté d'autorisation de rejet est normalement signé avec tout établissement générant des rejets non domestiques ou assimilés domestiques.

Une convention spéciale de déversement est un document non obligatoire pouvant compléter et préciser l'arrêté d'autorisation de rejet. Elle définit les modalités administratives, techniques, financières et juridiques nécessaires à la mise en œuvre de l'arrêté d'autorisation de déversement des eaux usées non domestiques dans le réseau public d'assainissement.

Sur le territoire de l'étude, aucune entreprise ne dispose d'une convention de rejet.

Phase 1 : Etat des lieux de l'assainissement collectif et non collectif

Réalités Environnement

I. Gestion de l'assainissement collectif

La Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes porte la compétence assainissement collectif sur la commune de Gondenans-Montby. Les structures collectives d'assainissement sont gérées en régie.

La commune dispose d'un seul système d'assainissement indépendant qui collecte et traite les eaux usées de l'ensemble du territoire.

II. Réseau de collecte

II.1. Principe du repérage des réseaux

Un repérage exhaustif des réseaux d'assainissement des eaux usées et pluviales a été effectué par une équipe de Réalités Environnement, au cours du mois de juillet 2022.

Ce repérage a permis, entre autres :

- D'appréhender l'organisation et la structure du système d'assainissement ;
- De vérifier le tracé et les caractéristiques reportées sur les plans des réseaux ;
- De mettre à jour les plans sur un fond de plan cadastral actualisé ;
- De visiter tous les ouvrages particuliers, afin d'établir une liste complète ;
- De mettre en évidence les éventuels dysfonctionnements et anomalies.

Le repérage a permis la visite de plus de 85 regards de visite et 5 ouvrages particuliers.

Suite à ce repérage, les plans fournis par La Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes ont été mis à jour. Des fiches ouvrages ont également été constituées. Ces fiches synthétisent les éléments suivants : photo intérieure, dimensions, caractéristiques des réseaux entrants et sortant, anomalies recensées, travaux nécessaires éventuels. Les fiches regards sont présentées dans des cahiers regards qui seront transmis lors de l'élaboration du programme de travaux.

Le plan des réseaux de l'ensemble du système d'assainissement de Gondenans-Montby est présenté en *Annexe 1-1*. Il met en évidence l'ensemble des réseaux d'assainissement (pluvial, unitaire ou eaux usées).

II.2. Système d'assainissement de Gondenans-Montby

II.2.1. Réseaux de collecte

➲ **Généralités**

Le réseau du système d'assainissement de Gondenans-Montby est de moitié séparative et de moitié unitaire et est décomposé sur 4 antennes principales :

- La Rue Grande rue, chemin rural dit de sur la Fontaine et rue des moulins sont majoritairement unitaire ;
- La Rue du lotissement, rue du monument et une petite partie de la Grande rue sont majoritairement unitaire ;

- La rue des Vignottes et la route d'Uzelle, séparatif à 100 % ;
- La rue du Tilleul, séparatif à 100 % ;

Le tableau suivant présente le linéaire de réseau et la répartition unitaire/séparatif sur le système d'assainissement :

Linéaire de réseau séparatif eaux usées		Linéaire de réseau unitaire	
3366 ml	78 %	949 ml	22 %

La fiche de synthèse du système d'assainissement de Gondenans-Montby est présente en *Annexe 1-3.*

Le linéaire total de réseau d'assainissement est de 4 315 ml environ. Le réseau d'assainissement du système de Gondenans-Montby est séparatif à 78%.

➲ **Typologie de collecte**

Les réseaux d'eaux usées sont majoritairement en PVC et de diamètre 200 mm. Les réseaux d'eaux pluviales sont majoritairement en béton et en PVC et de diamètre 200 et 300 mm.

Les linéaires précis sont fournis en *Annexe 1-3* dans la fiche système d'assainissement correspondante.

➲ **Accessibilité des regards**

Le tableau suivant présente l'accessibilité des ouvrages sur le système de Gondenans-Montby :

Accessibilité	Séparatif EU	Séparatif EP	Unitaire	Inconnu	Total	%
Non trouvé	3	0	0	0	3	3%
Accessible	32	26	26	0	84	82%
Sous enrobé	1	0	1	0	2	2%
Enterré	2	1	0	0	3	3%
Bloqué	3	0	7	0	10	10%
Inaccessible	0	0	0	0	0	0%
Boulonné	0	0	0	0	0	0%
Total sur regards repérés	**41**	**27**	**34**	**0**	**102**	**100%**
Regards non repérés	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	
TOTAL	**41**	**27**	**34**	**0**	**102**	

Le repérage exhaustif a permis de montrer que le réseau d'assainissement du système de Gondenans-Montby est plutôt accessible puisque seul 18 % des ouvrages n'ont pu être ouverts.

Les plans en *Annexe 1-2* présentent l'accessibilité des regards de visite des réseaux unitaires et d'eaux usées.

➲ **Age des réseaux**

L'âge des réseaux varie en fonction des quartiers. La plus grande partie du réseau du territoire date du début des années 2000. En ce qui concerne le lotissement des Vignottes le réseau date de l'année 1980.

Ces informations seront ainsi utilisées en phase 3 dans le cadre de la gestion patrimoniale.

➲ **Ouvrages particuliers**

On dénombre :

- 3 déversoirs d'orage (2 sur réseau, 1 en entrée de station) ;
- 2 postes de relevage avec trop-plein de sécurité.

II.2.2. Déversoirs d'orage

Les déversoirs d'orage sont des dispositifs dont la fonction principale est d'évacuer les surcharges hydrauliques par temps de pluie vers le milieu récepteur et ainsi de protéger les ouvrages de collecte et de traitement. Le tableau ci-après les liste.

Localisation	Charge polluante estimée par temps sec*	Tranche réglementaire	Remarques
DO entrée STEU	152 EH 9,12 kg de DBO_5/j	[0 ; 200] EH [0 ; 12] kg DBO5/j	-
DO Grande rue	12 EH 0,7 kg de DBO_5/j	[0 ; 200] EH [0 ; 12] kg DBO5/j	Lame déversante de faible hauteur
DO Rue du monument	64 EH 3,84 kg de DBO_5/j	[0 ; 200] EH [0 ; 12] kg DBO5/j	Déversement en période sec lié au disfonctionnement du poste de refoulement-

** Sur une base du nombre d'habitants/abonné (rôle de l'eau pour chaque commune) et de 60 g de DBO_5 par habitant. A cela s'ajoute les charges estimées des établissements d'accueil et particulier.*

Les fiches descriptives des déversoirs d'orage sont présentes en *Annexe 1-4.*

➲ **Exutoires des déversoirs d'orage**

Les exutoires des déversoirs sont situés dans des fossés et ont été repérés dans le cadre de la collecte de données terrain. Ces fossés possèdent un débit nul en période d'étiage.

➲ **Autorisation et déclaration des ouvrages**

Pour rappel, la nomenclature annexée au décret d'application des articles L-214.1 et suivants du Code de l'Environnement définit à la rubrique 2.1.2.0 la classification suivante : « les déversoirs d'orage situés sur un système de collecte des eaux usées destiné à collecter un flux polluant journalier :

- Supérieur à 600 kg de DBO5 sont soumis à une procédure d'autorisation ;
- Compris entre 12 et 600 kg de DBO5 sont soumis à une procédure de déclaration ».

Le système de Gondenans-Montby collecte des charges inférieures à 200 EH par jour. Par conséquent, l'ensemble des déversoirs d'orage ne sont soumis à aucun régime réglementaire.

➲ **Autosurveillance des ouvrages**

L'arrêté ministériel du 21 Juillet 2015 précise également que : « les ouvrages destinés à collecter une charge brute de pollution organique par temps sec :

- Supérieure à 600 kg de DBO5 nécessitent une mesure en continu du débit et une estimation de la charge polluante (MES et DCO) déversée par temps de pluie ;
- Comprise entre 120 et 600 kg de DBO5 font l'objet d'une surveillance permettant d'estimer les périodes de déversement et les débits rejetés ».

Aucun déversoir d'orage du système d'assainissement de Gondenans-Montby n'est soumis à autosurveillance.

II.2.3. Postes de refoulement

Le système d'assainissement de Gondenans-Montby compte deux poste public :

- Situé en bas de la rue du Monument ;
- Situé en bas de la rue du Tilleul.

L'ensemble des postes ont été réhabilité et remis en service le 24/08/2022.





PR rue du Tilleul





PR rue du monument

Les fiches descriptives des postes de refoulement sont présentes en *Annexe 1-5.*

II.2.4. Ouvrages de branchements

Le repérage des boites de branchement d'eaux usées et unitaires a également été effectué. Il a permis de recenser 28 ouvrages.

En plus des boites des branchements, 21 ouvrages de branchements d'eaux pluviales (grilles, avaloirs et boite de branchements) ont été recensés sur le territoire d'étude.

II.2.5. Anomalies recensées

Le repérage des regards de visite ainsi que les données collectées ont permis de mettre en évidence les problématiques majeures du système d'assainissement de Gondenans-Montby

Les principales anomalies sont recensées ci-dessous.

➲ **Anomalies**

Le repérage des regards de visite a permis de mettre en évidence 20 ouvrages présentant une ou plusieurs anomalies (hors traces de mises en charge).

Les anomalies les plus importantes sont présentées sur le plan de synthèse des anomalies du système d'assainissement en *Annexe 1-8*.

Des secteurs présentant des dépôts ou des absences de cunettes sont visibles et pourront nécessiter la réalisation d'un hydrocurage.



Dépôt et absence de cunette - Regard de visite – Grande rue



Dépôt – Regard de visite – Rue du Tilleul



Dépôt et déversement temps sec – DO Rue du monument



Dépôt et absence de cunette - Regard de visite – Grande rue

Plusieurs ouvrages possèdent des défauts liés à la structure de l'ouvrage et nécessiteront un remplacement ou une réhabilitation.



Cloche cassé – Regard de visite – Grande rue

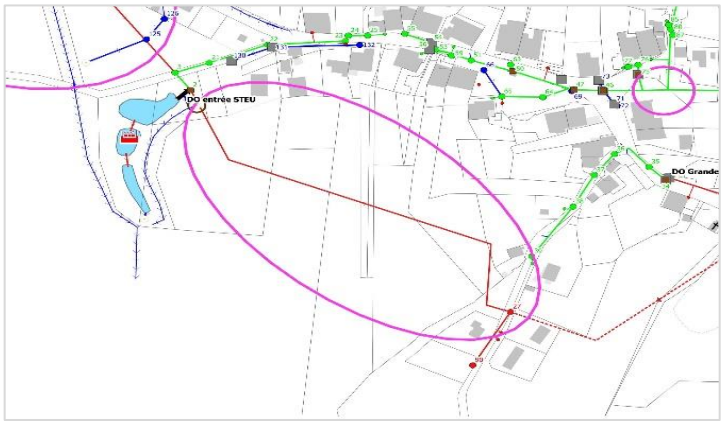


Infiltration – Regard de visite – Domaine privé en balcon par rapport à la route d'Uzelle

➲ **Secteur méconnus :**

Plusieurs secteurs n'ont pas pu être totalement identifiés :

- L'antennes arrivant du Sud-Est à la lagune possèdent très peu de regard de visite trouvé lors du repérage. Suites aux inspections télévisées, des regards ont pu être ajoutés aux plans des réseaux.



Secteur méconnu – antenne Sud-Est

III. Station d'épuration

III.1. Généralités

La station d'épuration de Gondenans-Montby est un lagunage naturel composé de trois bassins. Les effluents unitaires et séparatifs de la commune sont collectés puis acheminés vers l'unité de traitement, situé Champs Oudot. La station d'épuration a été mise en service en décembre 2001.

L'unité de traitement est dimensionnée pour 200 EH, soit 12 kg de DBO5/j (sur la base de 60 g DBO5/ (j.EH)). La capacité hydraulique nominale de l'ouvrage par temps sec est de 30 m³/j. Le rejet des eaux traitées se fait dans un fossé.

La lagune a été visitée une première fois par une équipe de Réalités Environnement le 13 juillet 2022.

III.2. Constats de terrain

La station de traitement est entretenue mais les bassins 1 et 3 présentent de nombreux végétaux vivants qu'il sera nécessaire de couper afin de permettre à la lagune un fonctionnement optimal.

Les végétaux absorbants une partie des effluents dans chaque bassin, aucun rejet n'a été observé en sortie de la lagune.



Bassin n°3 de la lagune de Gondenans-Montby



Bassin n°1 rempli d'herbe

III.3. Charges théoriques actuelles

Le tableau suivant permet de calculer les charges actuelles théoriquement reçues par la station d'épuration (200 EH) :

Population permanente	Nombre d'abonnés x taux d'habitant par abonnés	61 x 1.94 = 118 EH
Etablissements d'accueil	Cf. IV.4.	20 EH
Activités professionnelles	Cf. IV.5	0 EH
TOTAL	-	**≈ 138 EH**

L'unité de traitement présente une charge théorique de 138 EH, soit 69 % de la capacité nominale. Celle-ci parait donc suffisante sur le plan organique sans tenir compte des logements secondaires et inoccupés.

III.4. Analyse des données d'autosurveillance

Le dernier prélèvement ponctuel remonte au 9 novembre 2020 est a été effectué par le SATE (Service d'assistance technique dans le domaine de l'eau). Lors de la visite sur site les mêmes observations que celles réalisées dans le cadre de cette étude ont été recensées soit :

- Un bassin 1 comblé par des herbes même si un écoulement vers le bassin 2 visible ;
- Un bassin 2 avec écoulement vers le bassin 3 se faisant normalement.
- Un bassin 3 rempli par des roseaux.

Le 9 novembre 2020, un rejet était observé en sortie de traitement avec un aspect trouble et une légère odeur. Toutefois, les rendements et concentrations étaient correctes et respectait la réglementation lors de ce prélèvement ponctuel.

Caractéristique physico-chimique	Entrée*	Sortie*	Rendement	Norme
Aspect	Trouble	Trouble		
Odeur	Légère	Légère		
pH (Unité pH)	8.2	7.4		
DBO_5 (mg/l)	152	6.6	96.6 %	35 mg/l ou 60%
DCO (mg/l)	296	36	87.8 %	200 mg/l ou 60%
MES (mg/l)	66	3	95.4%	85 mg/l ou 50%
Azote de Kjeldahl (mg/l)		13.5		
Phosphore total (mg/l)		2.15		

(*) Analyse ponctuelle non représentative du fonctionnement global de la STEU.

Les données disponibles montrent un système de traitement méritant une réhabilitation sur les bassins 1 et 3 (Enlèvement des herbes des bassins du lagunage). Toutefois, l'analyse des résultats montre que la lagune satisfait aux valeurs minimales réglementaires en concentration et en rendement.

III.5. Conclusions

La lagune de Gondenans-Montby mérite des travaux de réhabilitation. En période estivale et par temps sec prolongé aucun rejet n'est observé en sortie de lagune. Cependant, le dernier prélèvement ponctuel montre un bon abattement de la pollution avec des conditions météorologiques clémentes. La réalisation d'un bilan 24h dans le cadre de l'étude diagnostic permettra de mieux appréhender le fonctionnement de l'unité de traitement.

Une attention particulière sera ainsi apportée à la réduction des eaux claires parasites arrivant à la STEU dans la suite de l'étude.

IV. Assainissement non collectif

IV.1. Etat des lieux de l'assainissement non collectif

Le tableau suivant propose une synthèse du nombre d'installations d'assainissement non collectif, du nombre de contrôles effectués et des résultats observés. Cet état des lieux a été réalisé en novembre 2021.

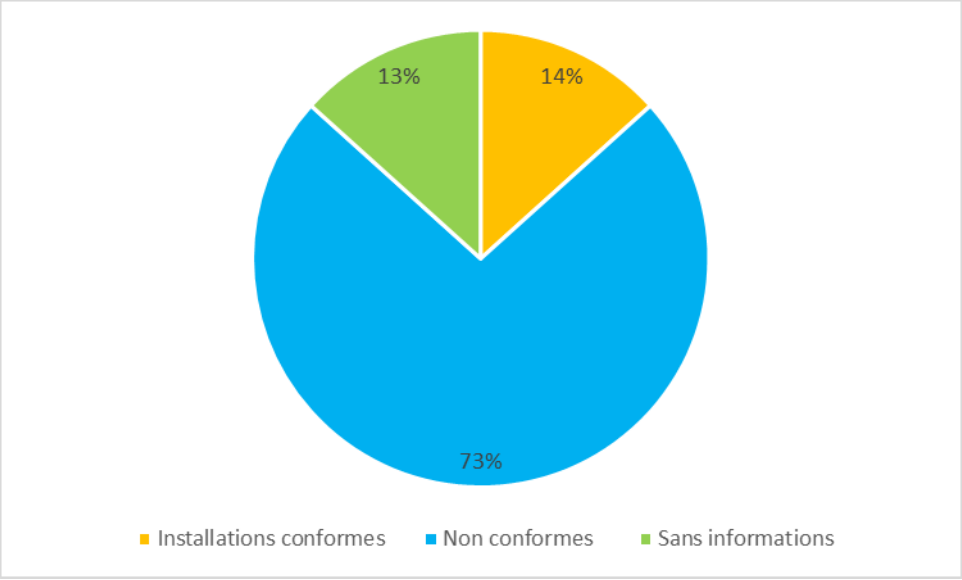
Commune	Nombre d'installations ANC	Installations conformes	Non conformes	Sans informations
Gondenans-Montby	15	2	11	2
Total	**100 %**	**13 %**	**73 %**	**13 %**

Synthèse de l'assainissement non collectif sur le territoire d'étude

La connaissance du parc d'installations d'assainissement non collectif sur le territoire est plutôt bonne puisque 86 % des habitations en assainissement non collectif ont été contrôlées.

Le plan de la localisation des habitations en assainissement non collectif est présente en *Annexe 1-7*.

Le graphique suivant permet de visualiser les résultats de conformité des installations d'assainissement non collectif contrôlées sur le territoire d'étude :



Synthèse de la conformité des installations d'assainissement non collectif

Sur le territoire d'étude, la conformité des installations d'assainissements non collectifs est peu satisfaisante. En effet, les installations sont non conformes à 73 %.

Deux habitations restent à être contrôlées sur la commune de Gondenans-Montby.

V. Conclusions

La première phase du diagnostic a permis d'atteindre les objectifs suivants :

- Un repérage exhaustif des réseaux d'assainissement permettant de dresser un état des lieux des réseaux et une mise à jour des plans, avec intégration sous SIG ;
- Une description précise des ouvrages particuliers ;
- Un état des lieux de la station d'épuration ;
- La caractérisation du fonctionnement général des réseaux.

Ce repérage a permis d'appréhender le fonctionnement des systèmes d'assainissement et d'identifier les défauts et insuffisances (secteurs inaccessibles, zones de défauts d'étanchéité, zones de mises en charge, etc.).

La campagne de mesures, objet de l'étape suivante, permettra de cerner le fonctionnement des réseaux d'assainissement par temps sec comme par temps de pluie, afin de quantifier les charges hydrauliques et polluantes collectées et véhiculées dans de bonnes conditions suite à la réhabilitation des postes de refoulement.

Phase 1 : Campagne de mesures

Réalités
Environnement

I. Présentation

I.1. Déroulement et organisation des mesures

➲ **Durée et période :**

La campagne de mesures s'est déroulée du 29/11/2022 au 28/12/2022, soit 4 semaines de mesures.

➲ **Localisation et type de mesures de débit :**

L'*Annexe 1-8* localise les différents points de mesures.

L'*Annexe 1-9* présente les fiches descriptives de chaque point de mesures.

La campagne de mesures de débits a été réalisée en 6 points (points de mesure sur réseaux, sur déversoir d'orage, trop-plein de sécurité et sur poste de refoulement) répartis sur le système d'assainissement de Gondenans-Montby.

Les investigations nocturnes ont été réalisées sur l'ensemble du système d'assainissement.

➲ **Fréquence des mesures de débit :**

La mesure des débits a été réalisée à une fréquence d'une minute (un enregistrement par minute).

La mesure de marnage dans les postes de refoulement a été réalisée à une fréquence de 20 secondes.

La mesure de déversement a été réalisée à une fréquence de deux minutes.

➲ **Evénements particuliers :**

Un évènement en particulier est venu perturber le déroulement de la campagne de mesure :

- Des pluies verglaçantes ont eu lieu et ont engendré une perte de données sur la pluviométrie (gel de l'auget). Nous sommes passés lors de cette période. Nous avons pu dégivrer les installations de mesures.

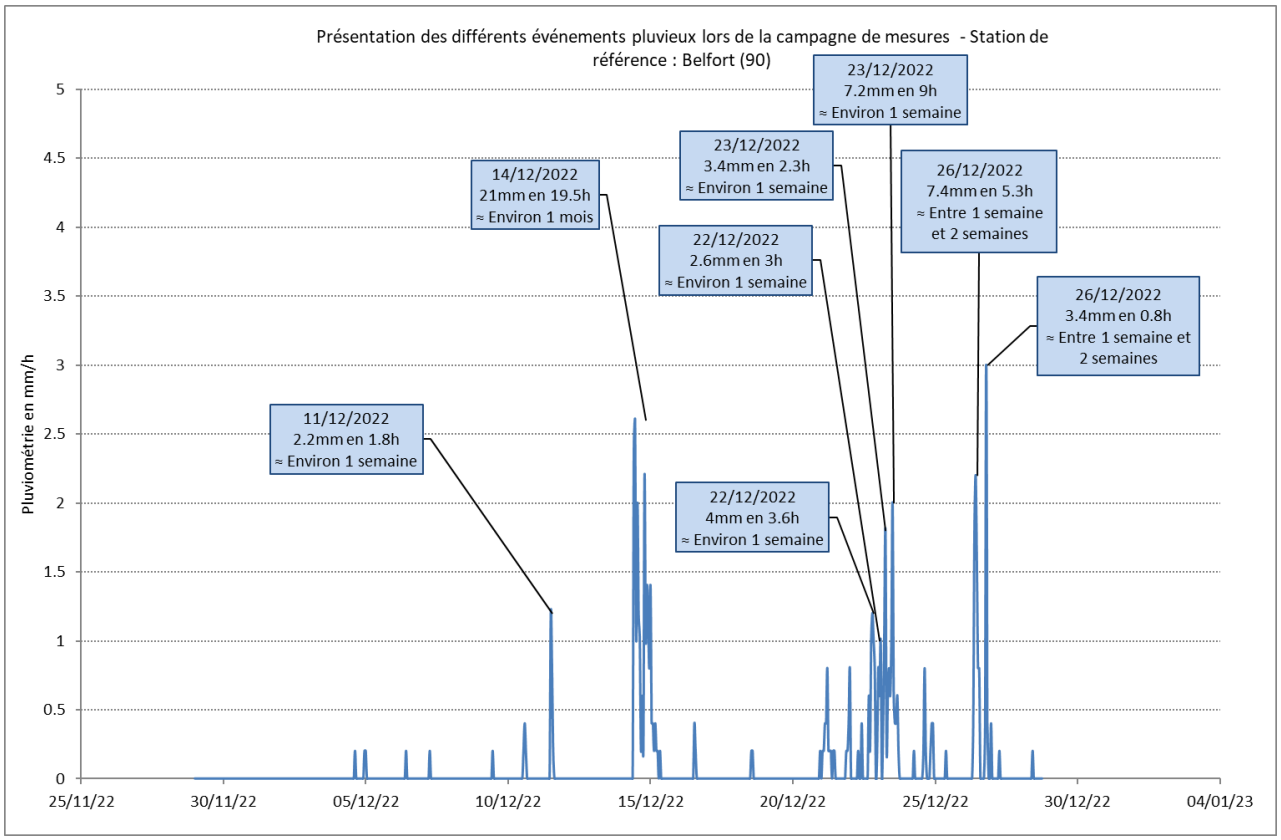
I.2. Contexte pluviométrique

I.2.1. Pluviomètre sur le territoire d'étude

Le pluviomètre a été installé dans l'enceinte de la lagune de Gondenans-Montby. Celui-ci a permis de suivre la pluviométrie locale durant la campagne de mesures. Une pluviométrie de 64.6 mm au total a été enregistrée sur le site de mesure. Les principaux événements pluvieux sont recensés dans le tableau ci-dessous et leurs périodes de retour ont été estimées grâce à la station de référence de Belfort (90) :

	Evénement		Durée	Cumul	Période de retour
	Début	Fin	min	mm	
1	11/12/2022 12:24	11/12/2022 14:12	108	2.2	Environ 1 semaine
2	14/12/2022 10:42	15/12/2022 06:12	1170	21	Environ 1 mois
3	22/12/2022 18:18	22/12/2022 21:54	216	4	Environ 1 semaine
4	22/12/2022 23:54	23/12/2022 02:54	180	2.6	Environ 1 semaine
5	23/12/2022 04:48	23/12/2022 07:06	138	3.4	Environ 1 semaine
6	23/12/2022 08:24	23/12/2022 17:24	540	7.2	Environ 1 semaine
7	26/12/2022 08:42	26/12/2022 14:00	318	7.4	Entre 1 semaine et 2 semaines
8	26/12/2022 19:36	26/12/2022 20:24	48	3.4	Entre 1 semaine et 2 semaines

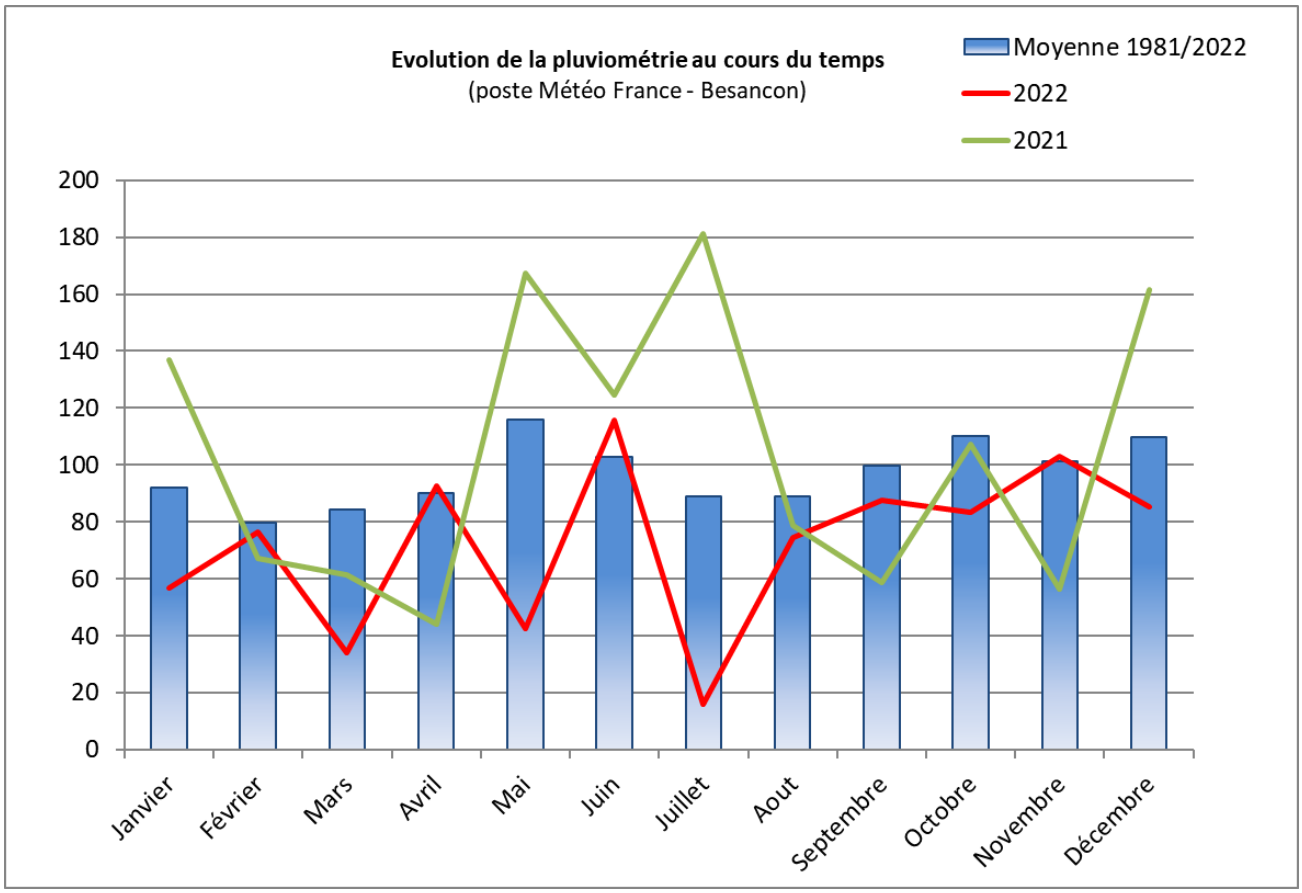
Principaux événements pluvieux durant la campagne de mesures sur le territoire d'étude



La campagne de mesures a été pluvieuse durant une période de 4 semaines. Les évènements survenus permettront de bien caractériser le fonctionnement du réseau pour différentes pluies.

I.2.2. Contexte pluviométrique

Par rapport aux moyennes pluviométriques recensées, le mois de Décembre a été moins pluvieux qu'à l'accoutumer sur la station météo France de Besançon. En ce qui concerne la zone d'étude le pluviomètre installé a enregistré 64.6 mm de pluies durant la campagne de mesure.



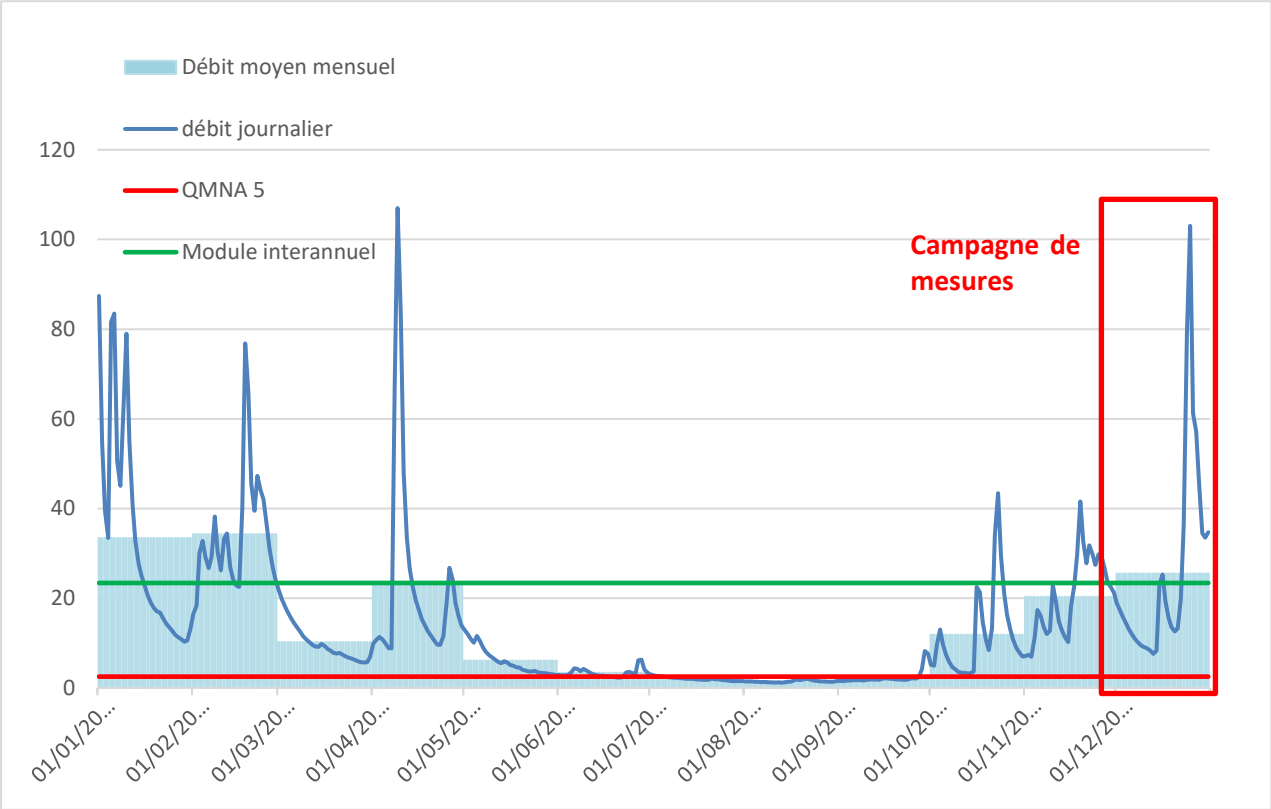
Evolution de la pluviométrie au cours du temps sur la station de Besançon

I.3. Contexte hydrologique

Source : http://www.hydro.eaufrance.fr

La station de mesures hydrologiques la plus proche de la zone d'étude est située à Beaumotte-Aubertans, au niveau de la rivière le l'Ognon. Cette rivière est représentative de l'hydrologie de la vallée de l'Ognon dont fait partie la commune de Gondenans-Montby.

Le graphique ci-dessous permet d'apprécier les variations du débit du cours d'eau en 2022 avant et pendant la campagne de mesures :



Suivi hydrologique à la station de mesures Beaumotte-Aubertans (L'Ognon) – Code hydro U105401001

Ce graphique met en évidence :

- Un débit mesuré généralement supérieur au débit moyen constaté depuis la mise en place des stations de mesures durant la campagne de mesures ;
- Un débit important et variable, supérieur au débit mensuel moyen et au module interannuel, durant la campagne de mesures.

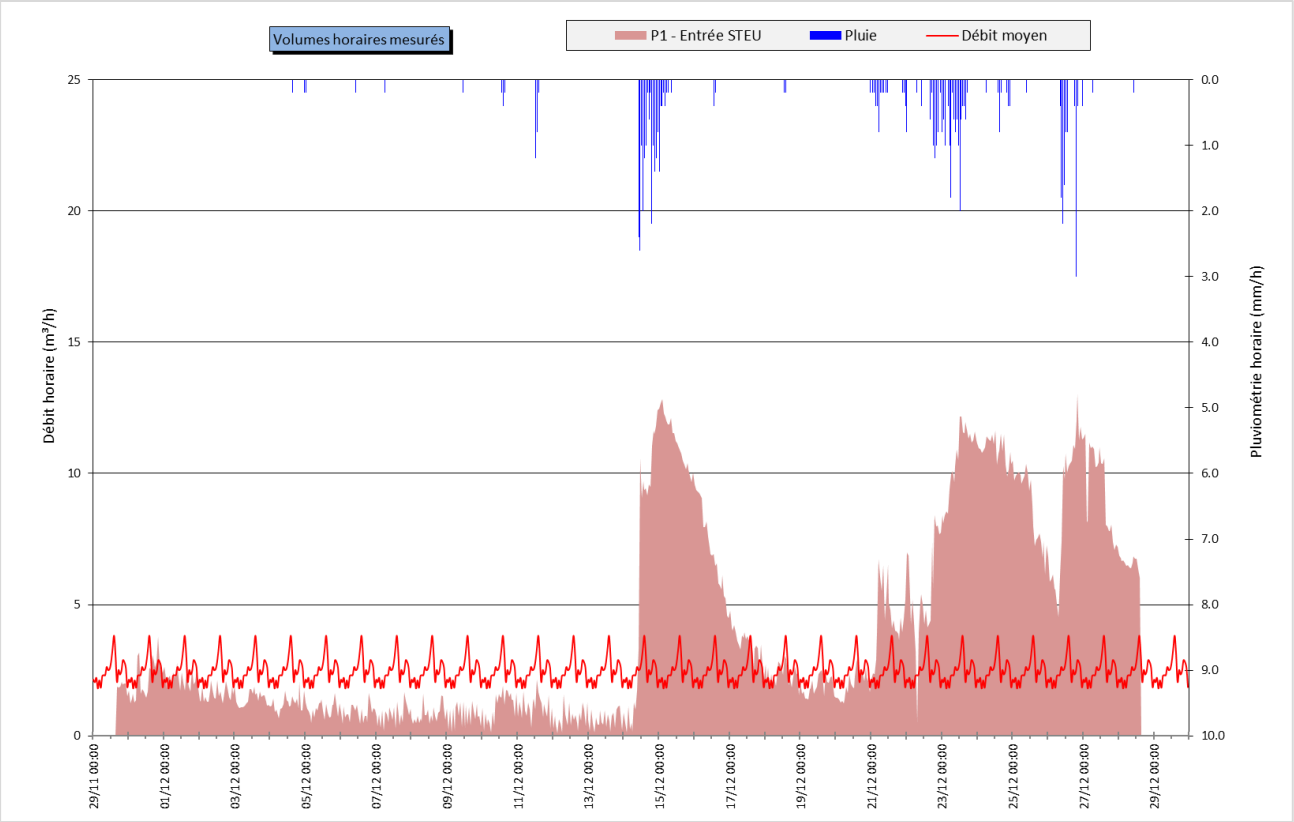
La campagne de mesures a été initiée pendant une période pluvieuse présentant des ruissellements importants ayant saturé les sols en eau. Le contexte de mesures était ainsi propice aux intrusions d'eaux parasites permanentes et météoriques.

II. Mesures de débit

II.1. Evolution générale du débit

Les graphiques suivants montrent l'évolution du débit au droit de chaque point de mesures durant la campagne. L'*Annexe 1-12* présente la synthèse des résultats des points de mesure de la campagne de mesures sous forme d'un plan.

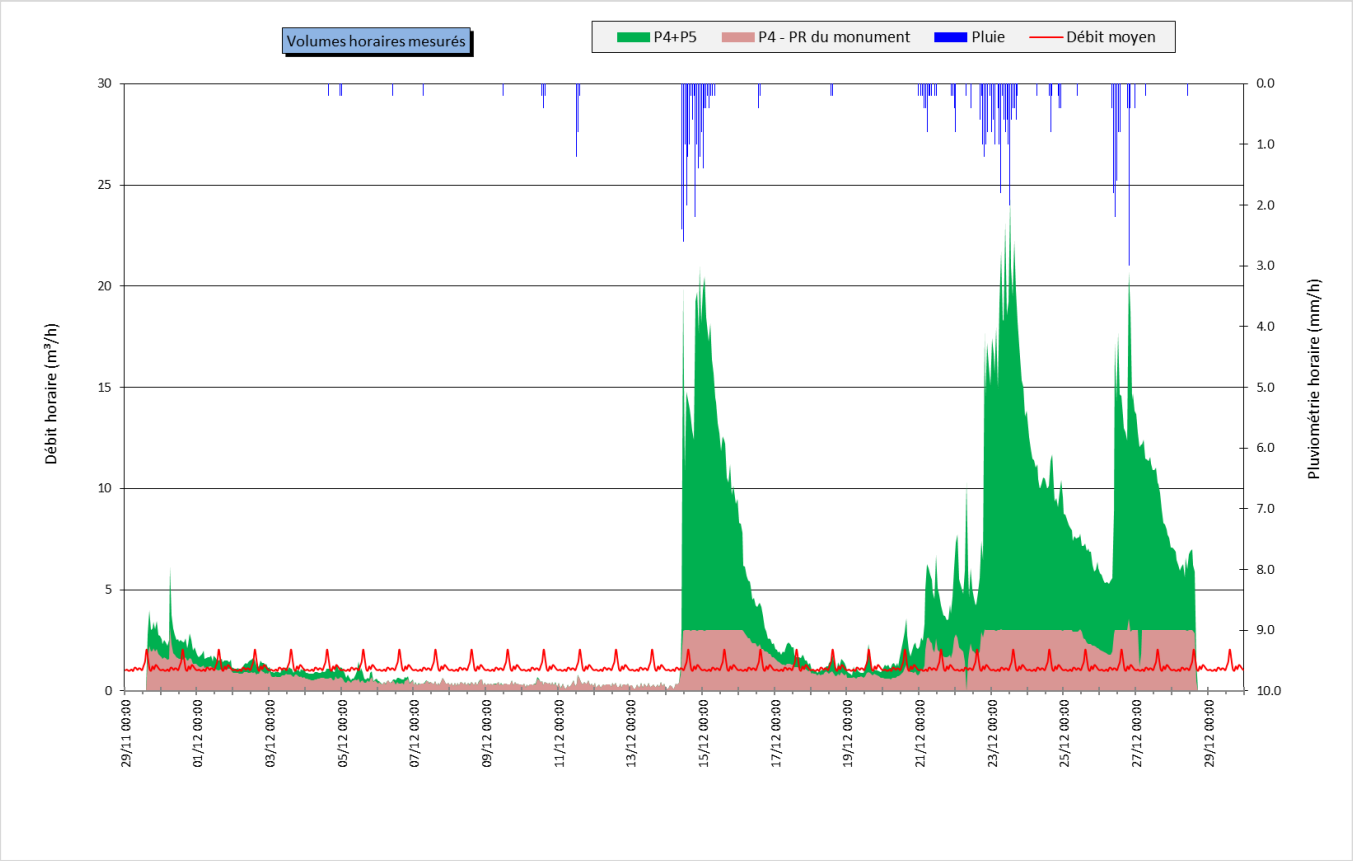
➲ **Point de mesures n°1 : Entrée lagune de Gondenans-Montby**



L'analyse du graphique met en évidence les points suivants :

- Une courbe en période de temps sec caractéristique d'effluents de type domestiques, avec 2 pics journaliers marqués, le matin et le soir ;
- Des variations de débits assez prononcé d'un jour à l'autre par temps sec ;
- Un débit de fond visible, témoin d'une part d'eaux claires parasites permanentes importantes dans les réseaux ;
- Des apports visibles lors des évènements pluvieux témoin d'un réseau unitaire, avec un fort ressuyage pouvant provenir d'infiltrations sur les réseaux typique des réseaux unitaires ;
- Des pics de pluie très marqués témoignant d'un ruissellement rapide caractéristique des toitures et/ou des grilles branchées sur le réseau.

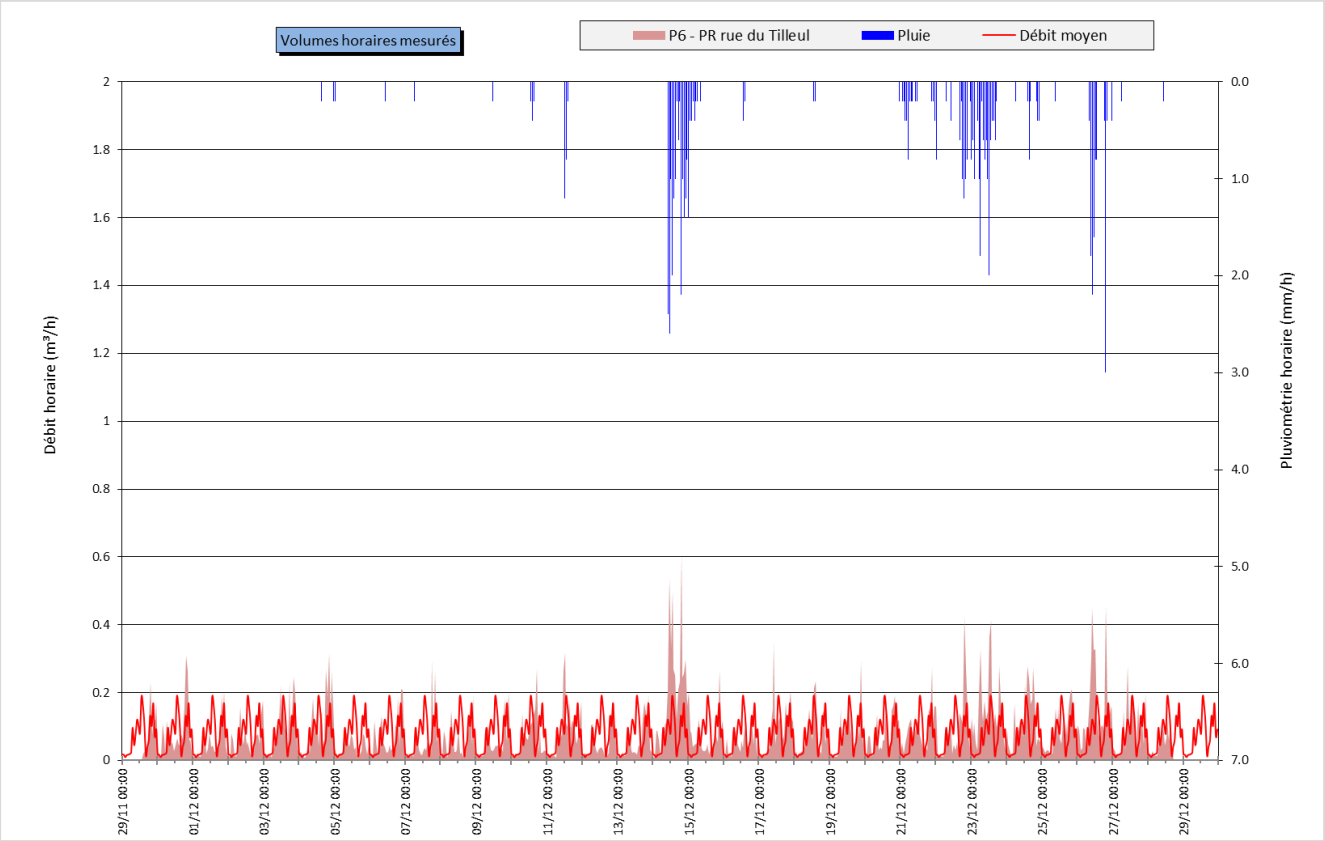
➲ Point de mesures n°4 : PR rue du monument



L'analyse du graphique met en évidence les points suivants :

- Une courbe en période de temps sec difficile à caractérisé d'effluents de type domestiques. Un seul pic est visible le matin ;
- Des variations de débits relativement constantes d'un jour à l'autre par temps sec ;
- Un débit de fond visible, témoin d'une part d'eaux claires parasites permanentes importantes dans les réseaux ;
- Des apports visibles lors des évènements pluvieux témoin d'un réseau unitaire, avec un fort ressuyage pouvant provenir d'infiltrations sur les réseaux typique des réseaux unitaires ;
- Des pics de pluie très marqués témoignant d'un ruissellement rapide caractéristique des toitures et/ou des grilles branchées sur le réseau même pour de faible intensité ;
- Une saturation du poste lorsqu'un débit supérieur à 3.5 m^3/h arrive lié à une pompe défectueuse.

➲ Point de mesures n°6 : PR rue du Tilleul



L'analyse du graphique met en évidence les points suivants :

- Une courbe en période de temps sec caractéristique d'effluents de type domestiques, avec 2 pics journaliers marqués, le matin et le soir ;
- Des variations de débits relativement constantes d'un jour à l'autre par temps sec ;
- Un débit de fond peu visible, témoin d'une part négligeable d'eaux claires parasites permanentes dans les réseaux ;
- Des apports visibles mais faible lors des évènements pluvieux, avec un ressuyage inexistant montrant l'absence d'infiltrations sur les réseaux ;
- L'absence de pic de pluie caractéristique d'un réseau séparatif strict.

II.2. Charges hydrauliques de temps sec

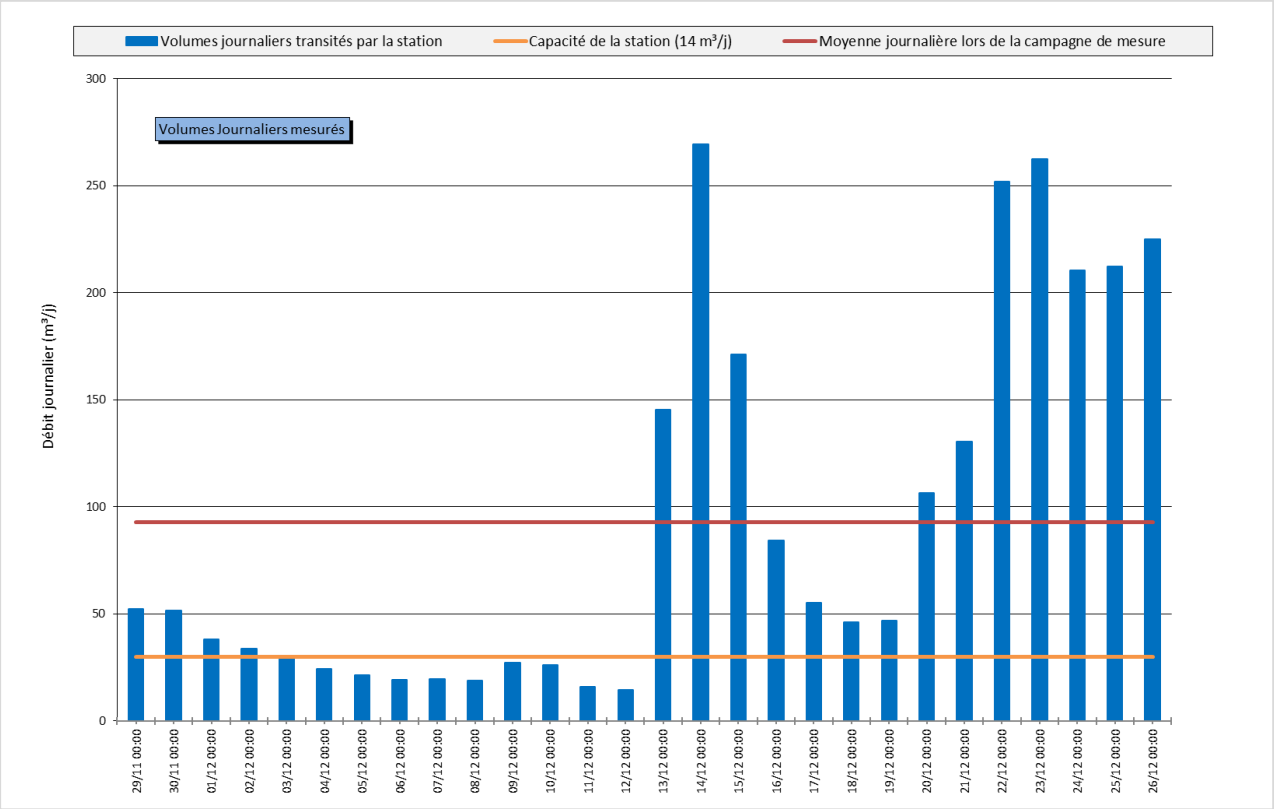
L'*Annexe 1-10* présente les fiches d'analyse des débits de temps sec, pour le point de mesure.

II.2.1. Débits moyens et comparaison aux volumes attendus

Les charges hydrauliques de temps sec sont déterminées en réalisant une analyse des débits horaires, sur deux à trois jours de temps sec, représentatifs sur la durée de la campagne (ici, du 18 au 19 Décembre 2022). Il en résulte les données suivantes :

Point de mesure	Débits moyens de temps sec			Nombre d'équivalent habitant*	Débit journalier attendu*	Différence Q mesuré - Q attendu
	Journalier mesuré	Horaire maximal	Horaire minimum			
P1 – Entrée lagune	59 m³/j	3.8 m³/h *(de 14h à 15h)*	1.8 m³/h *(de 3h à 4h)*	152	14 m³/j	≈ + 321 %
P4 – PR rue du monument	28.6 m³/j	2,1 m³/h *(de 14h à 15h)*	1,3 m³/h *(de 1h à 3h)*	64	6 m³/j	≈ + 376 %
P6 – PR rue du Tilleul	1.8 m³/j	0.19 m³/h *(de 13h à 14h)*	0,01 m³/h *(de 2h à 3h)*	22	2 m³/j	≈ - 10 %

** Données d'après le fichier client (consommations 2021) et une répartition par point de mesure d'après le plan des réseaux.*



Histogramme des volumes journaliers transités par la lagune de Gondenans-Montby en comparaison à sa capacité nominale.

L'analyse du graphique met en évidence les points suivants :

- Un débit journalier souvent supérieure à la capacité de la station (30 m^3/j). Seul 9 jours de mesure présentent un débit inférieure à la capacité nominale de la lagune.
- Des variations de débits très élevé d'un jour à l'autre ;
- Une moyenne journalière bien plus élevé que la capacité de la lagune.

Pour rappel, la capacité nominale de la station d'épuration par temps sec est de 30 m^3/j. Le débit reçu en moyenne par temps sec était de l'ordre de 197 % de la capacité nominale de la station d'épuration.

Lors de la campagne de mesures, la lagune de Gondenans-Montby a été majoritairement en surcharge hydraulique.

La forte présence d'eaux claires parasites permanentes est la principale explication à la différence positive entre le débit mesuré et le débit attendu (calculé de façon théorique).

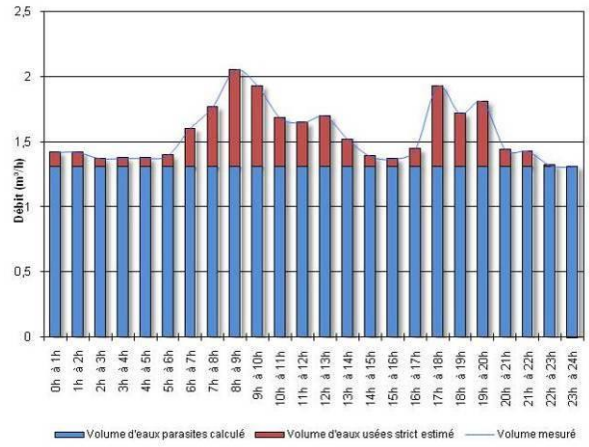
II.2.2. Quantification des eaux claires parasites permanentes

Les eaux claires parasites permanentes englobent les différentes sources d'intrusion d'eaux dans le réseau d'assainissement par temps sec. Elles peuvent être :

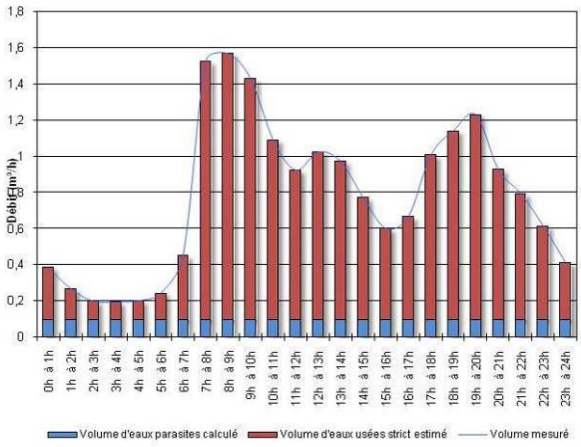
- D'origine naturelle : Captage de sources, drainage de nappes, fossés, inondations de réseaux ou de postes de refoulement, etc.
- D'origine artificielle : Fontaines, drainage de terrains ou de bâtiments, eaux de refroidissement, rejet de pompe à chaleur, de climatisation, chasses d'eau de réseaux, trop-plein de réservoir, vide cave, etc.

Ces eaux sont présentées comme permanentes, en opposition aux eaux parasites d'origine pluviale, directement tributaires des conditions météorologiques. Elles restent néanmoins généralement soumises à des variations saisonnières du fait de la fluctuation du niveau des nappes et de l'état de saturation des sols en eau. Les graphiques ci-dessous illustrent cette approche :

- Point de mesure où les eaux parasites sont **importantes**



- Point de mesure où les eaux parasites sont **peu importantes**



Le débit de fond est marqué et constant. Le minimum nocturne est important. Les variations de débit, par temps sec, sont limitées.	Le débit minimum nocturne est faible. Les variations de débit sont directement fonction des rejets domestiques, ou industriels.

Les eaux parasites entraînent une surcharge des réseaux d'assainissement et de la station d'épuration, génèrent des coûts de fonctionnement et de renouvellement supplémentaires, nuisent au bon fonctionnement de la station d'épuration et constituent par conséquent une source de dégradation du milieu naturel.

La quantification des eaux claires parasites permanentes peut être appréhendée selon plusieurs méthodes.

➲ **Méthode 1 : Etude des minima nocturnes :**

Cette approche consiste à rechercher le débit horaire minimum, survenant en période nocturne, sur une période de 3 h.

On applique alors un coefficient de correction qui considère une part d'eaux usées dans le volume minimum mesuré, correspondant aux quelques rejets existants en période nocturne (eaux résiduaires, machines à laver, etc.).

On évalue ainsi un débit horaire d'eaux claires parasites permanentes.

➲ **Méthode 2 : Etude des volumes théoriques et mesurés par temps sec :**

Cette approche repose sur l'analyse des débits théoriquement attendus, d'après le nombre d'habitants raccordés sur le bassin de collecte considéré et l'étude du rôle de l'eau, notamment dans le cas de rejets non domestiques.

Ce volume attendu est comparé au volume mesuré par temps sec, à partir desquels on déduit par différence le volume excédentaire engendré par les eaux claires parasites permanentes.

➲ **Méthode 3 : Etude de la dilution des effluents**

Cette approche est basée sur la comparaison entre les concentrations théoriques et les concentrations mesurées des substances polluantes.

Les concentrations théoriques sont issues des données bibliographiques actuelles (Guide de l'Assainissement – Le Moniteur, la ville et son assainissement – CERTU, Mémento technique de l'eau – Degrémont), recoupées par les mesures réalisées par nos services depuis une dizaine d'années.

Les concentrations de terrain sont mesurées sur des échantillons représentatifs du débit écoulés, échantillons qui traduisent par conséquent la qualité des eaux véhiculées par le réseau d'assainissement.

Suivant la configuration du bassin de collecte (nombre et type de raccordés, superficie et linéaire du bassin, etc.), et la qualité des informations collectées (rôles d'eau et d'assainissement), ces méthodes sont considérées globalement (moyenne des résultats) ou singulièrement.

➲ **Synthèse au droit du point de mesures :**

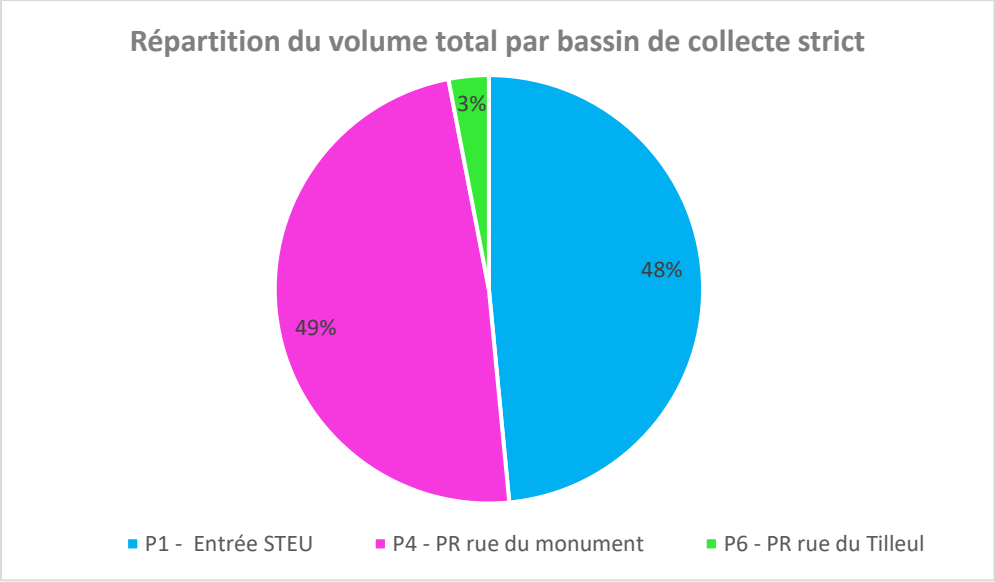
Les résultats de cette analyse sont présentés dans la fiche en *Annexe 1-10*. Une synthèse est proposée ci-dessous :

Point de mesures	Débit journalier moyen de temps sec mesuré	Eaux claires parasites permanentes		Eaux usées		Méthode(s) utilisée(s)
		Part	Débit journalier	Part	Débit journalier	
P1 - Entrée STEU (P1-P4+P6)	*29 m³/j*	***80%***	*20 m³/j*	***9%***	*6 m³/j*	-
P1 - Entrée STEU	59 m³/j	**79%**	44 m³/j	**21%**	13 m³/j	1,2 et 3
P4 - PR rue du monument	29 m³/j	**81%**	23 m³/j	**19%**	5 m³/j	1 et 2
P6 - PR rue du Tilleul	2 m³/j	**3%**	0 m³/j	**97%**	2 m³/j	1 et 2

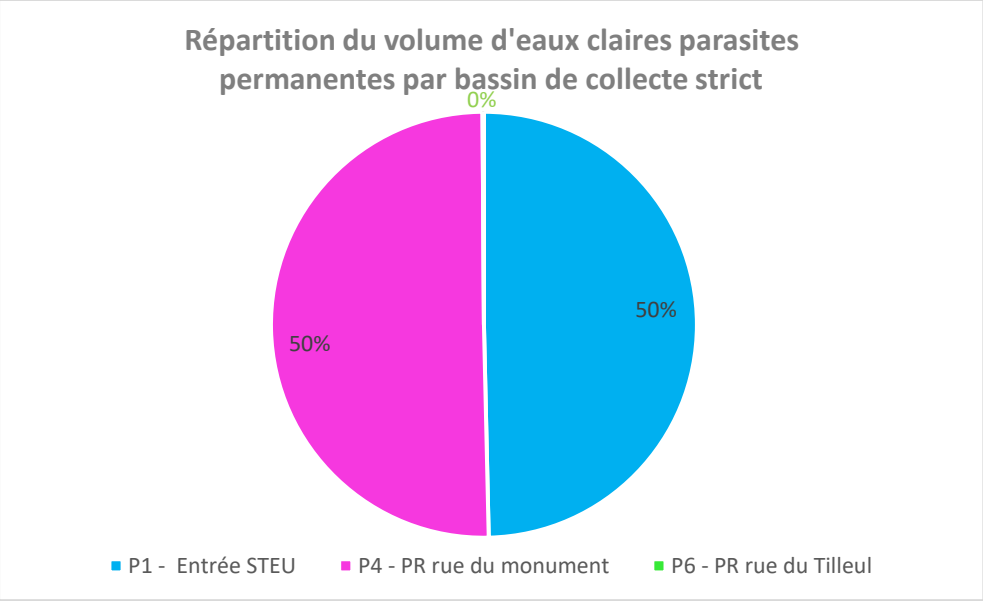
La quantification des eaux claires parasites permanentes résulte d'une approche théorique tributaire des charges hydrauliques mesurées. Cette approche est d'autant plus incertaine que les charges hydrauliques sont faibles.

➲ **Synthèse au droit de chaque bassin de collecte strict du système d'assainissement de Gondenans-Montby :**

En ce qui concerne les eaux usées, la répartition entre les différents bassins de collecte en amont immédiat de la station de Gondenans-Montby, se fait de la manière suivante :

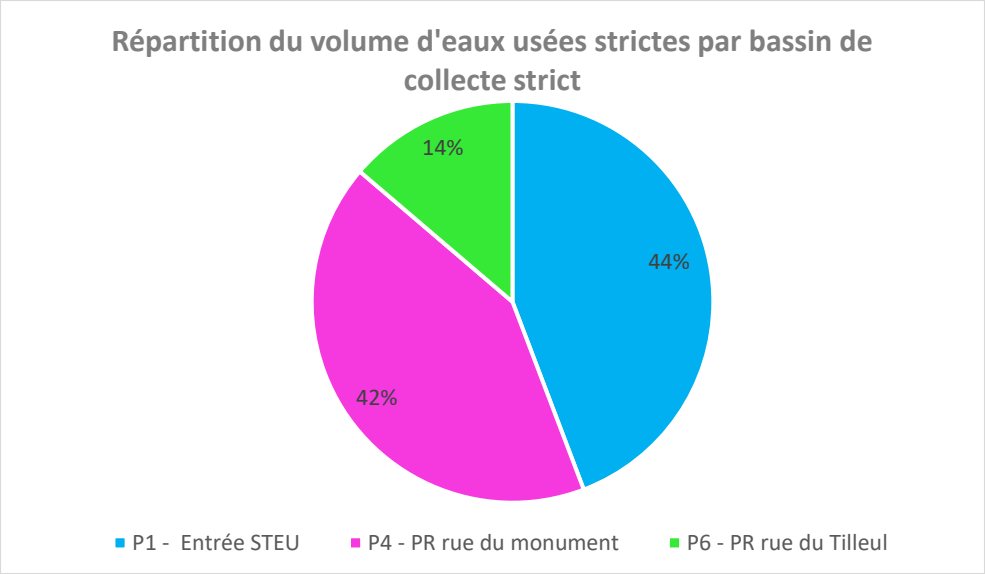


La collecte des eaux par temps sec est répartie de façon inégale sur les bassins de collecte des points de mesures. Les points de mesures P1 et P4 sont ceux qui ont collectés le plus d'eaux durant la campagne de mesures (97 %).



La majorité des eaux claires parasites permanentes arrivant à la station de Gondenans-Montby proviennent des bassins de collecte P1 – Entrée lagune avec 50 % et P4 – PR rue du monument avec 50 %.

En moyenne, sur l'ensemble des réseaux d'assainissement du système de Gondenans-Montby, le volume d'eaux claires parasites permanentes représente environ 79 % du volume total transitant dans les réseaux.



La collecte des eaux usées n'est pas homogène sur le système de Gondenans-Montby. Il est composé de deux grands bassins versant qui collecte 86% d'eaux usées strict.

La lagune est, pour rappel, dimensionnée pour traiter 30 m³/j. Lors de notre campagne de mesures, le volume d'eaux claires parasites reçu chaque jour par le système de Gondenans-Montby représente 147 % de la capacité nominale de l'ouvrage alors que les eaux usées n'en représentent que 43 %. Ceci signifie que la station est à pleine capacité par temps sec en contexte de nappe haute et ne peut traiter correctement les effluents entrants.

II.3. Charges hydrauliques de temps de pluie

L'*Annexe 1-11* présente la fiche d'analyse des débits par temps de pluie, pour chaque point de mesures.

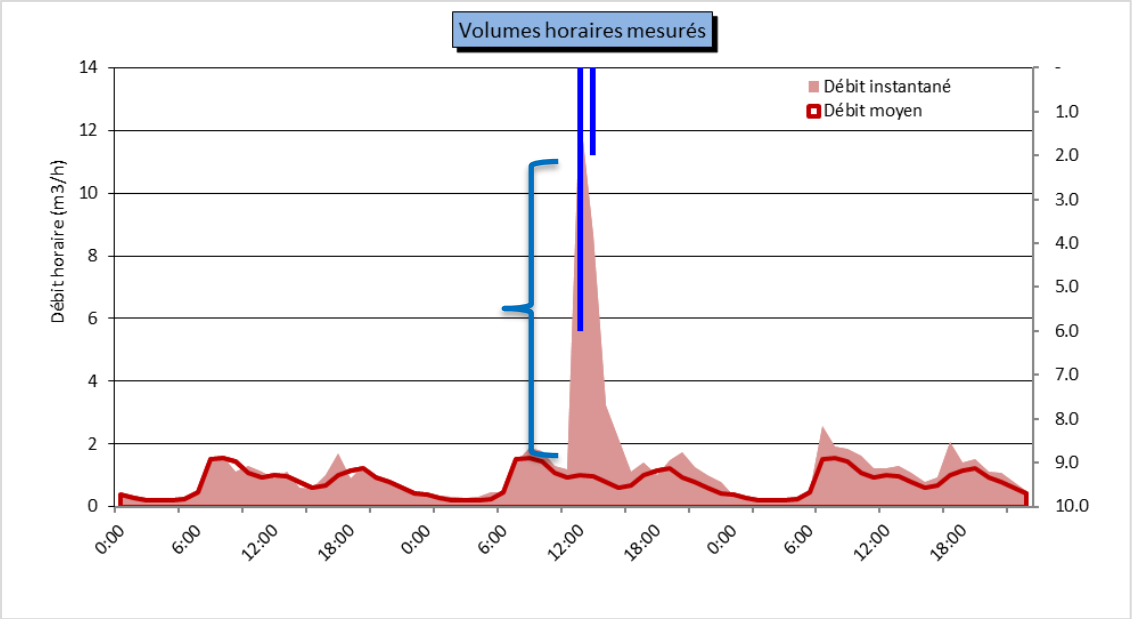
II.3.1. Présentation

Le contexte météorologique a permis d'enregistrer plusieurs événements pluviométriques significatifs durant la campagne de mesures.

Une analyse fine des conditions d'écoulement pendant et après chaque événement pluviométrique permet de :

- Cerner le fonctionnement du système d'assainissement vis-à-vis de l'intrusion des eaux pluviales ;
- Quantifier les volumes supplémentaires générés lors d'une pluie ;
- Définir les surfaces actives raccordées aux réseaux d'eaux usées.

Le graphique ci-dessous illustre l'approche qui est menée pour interpréter l'évolution des débits par temps de pluie :



Le débit supplémentaire généré lors d'un événement pluvieux est comparé au débit moyen observé par temps sec sur la même période.

On en déduit ainsi le débit intrusif consécutif au ruissellement. Connaissant la pluviométrie locale instantanée, il est alors possible de déterminer la surface active correspondante.

II.3.2. Résultats au droit des point de mesures sur réseau

Les événements pluviométriques les plus significatifs ont été considérés et analysés.

Les surfaces actives ont été évaluées au moyen d'une corrélation entre le débit intrusif et la pluviométrie survenue durant les trois premières heures de chaque événement pluvieux significatif. La corrélation réalisée est variable suivant les points, résultat lié à la configuration de chaque site (type de réseau, présence de déversoir en amont, etc.).

➲ **Synthèse au droit du point de mesure :**

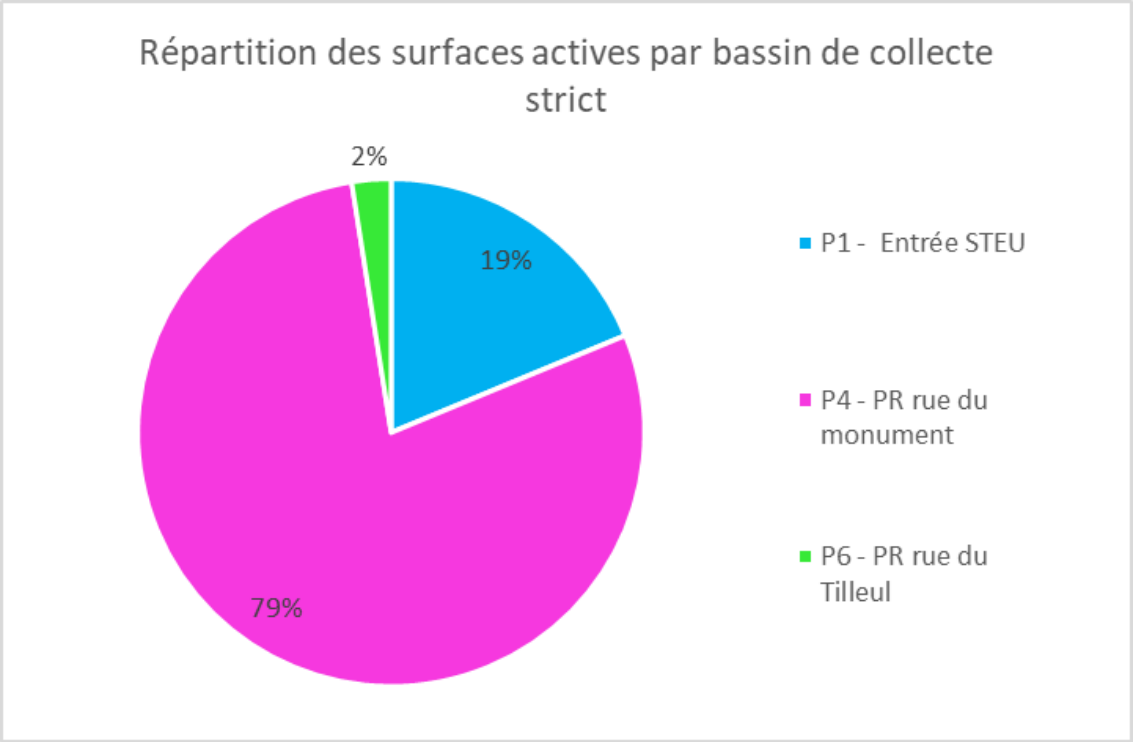
Le tableau de synthèse de l'analyse réalisée au droit du points de mesures est proposé ci-après.

Point de mesure	Surface active raccordée en amont du point de mesures	Linéaire de réseaux par bassin de collecte	Ratio d'intrusion	Type de réseau en amont	Qualité de la corrélation
P1 - Entrée STEU (P1-P4+P6)	*1500 m²*	*711 ml*	***2.1 m²/ml***	*Mixte*	*Bonne*
P1 - Entrée STEU	~ 8000 m²	2210 ml	**3.6 m²/ml**	Mixte	Bonne
P4 - PR rue du monument	~ 6300 m²	1145 ml	**5.5 m²/ml**	Mixte	Bonne
P6 - PR rue du Tilleul	~ 200 m²	354 ml	**0.6 m²/ml**	Séparatif	Bonne

L'évaluation des surfaces actives raccordées aux réseaux d'assainissement est particulièrement tributaire des charges hydrauliques mesurées et de la pluviométrie. L'estimation est d'autant moins fiable que les événements pluvieux sont peu significatifs.

➲ **Synthèse au droit de chaque bassin de collecte strict du système d'assainissement de Gondenans-Montby :**

La répartition de la surface active raccordée entre bassins de collecte stricts se fait de la manière suivante :



La surface active raccordée en aval du système d'assainissement de Gondenans-Montby est d'environ 8000 m². Le bassin de collecte qui apporte le plus d'eaux météoriques est celui du PR du monument. Les apports sont en adéquation avec l'aspect unitaire des réseaux.

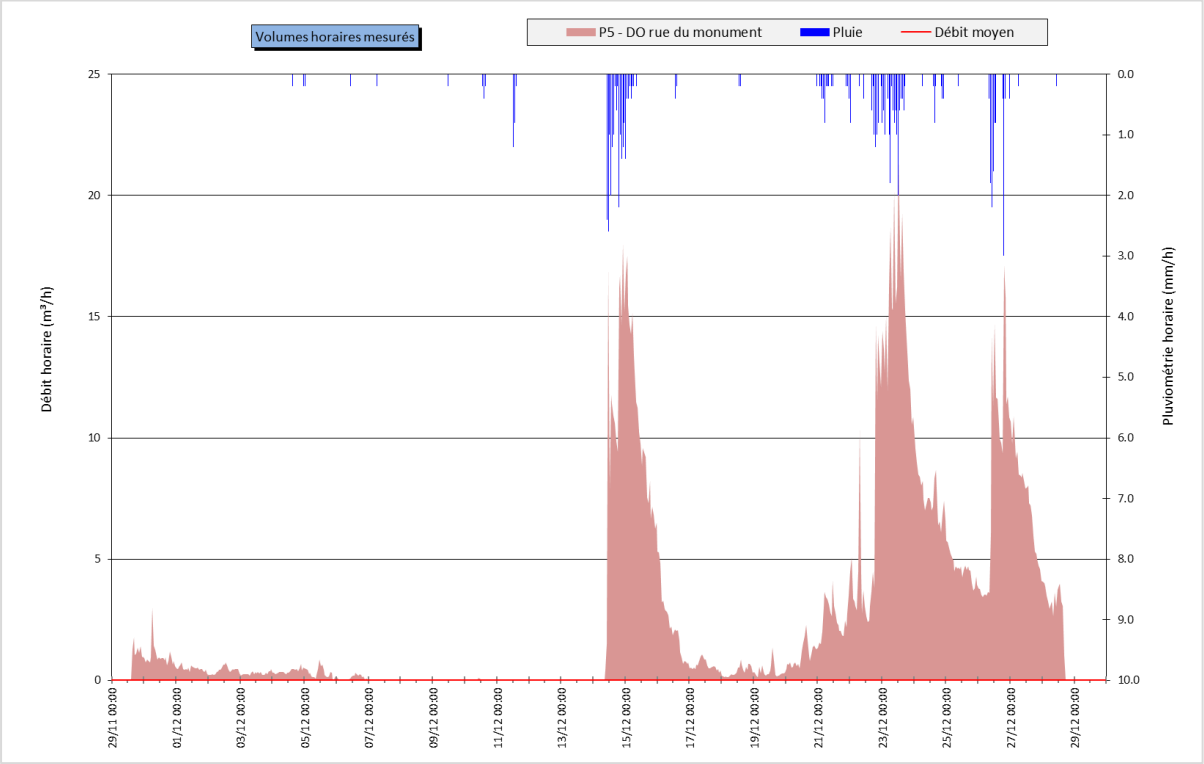
II.3.3. Résultats au droit des déversoirs d'orage

Les réseaux d'assainissement de Gondenans-Montby comptent 2 déversoirs d'orage, deux trop-pleins de poste et un by-pass. Le suivi n'a pas été le même pour tous, en fonction de la possibilité d'équiper ou non l'ouvrage. Les graphiques des estimations des débits déversés au droit des déversoirs d'orage sont présentés ci-dessous.

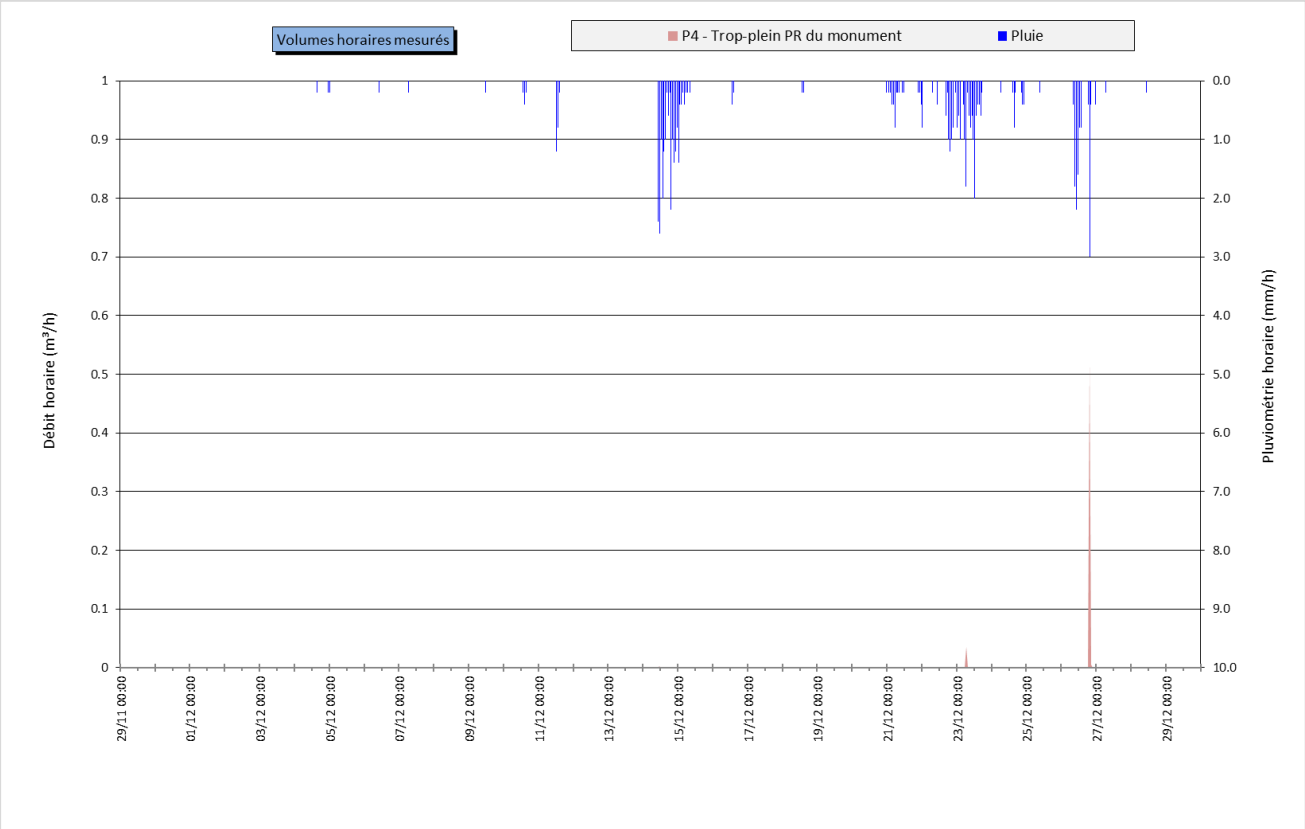
Localisation	Charge polluante estimée par temps sec	Régime Loi sur l'Eau et autosurveillance	Suivi campagne	Période de retour de déversement	Estimation du volume déversé total
DO entrée STEU	152 EH 9,12 kg de DBO_5/j	Déclaration	Estimation du nombre de déversement	> 1 mois	≈ 0 m³
DO Grande Rue	12 EH 0,7 kg de DBO_5/j	Déclaration	Estimation du nombre de déversement	Déversement par temps sec	-
DO Rue du Monument	64 EH 3,84 kg de DBO_5/j	Déclaration	Estimation des volumes déversés	Déversement par temps sec	≈ 1 928 m³ *
Trop-plein PR Rue du Monument	64 EH 3,84 kg de DBO_5/j	Déclaration	Estimation des volumes déversés	≈ Entre 1 semaine et 2 semaines	≈ 0.5 m³
Trop-plein PR Rue du Tilleul	22 EH 1.32 kg de DBO_5/j	Déclaration	Estimation des volumes déversés	> 1 mois	0 m³

** Valeur peu fiable suite à l'incertitude sur la mesure d'un point de vue débitmétriques, valeur fiable pour le temps de déversement.*

➲ **Point de mesures n°5 : DO rue du monument**



➲ Point de mesures n°4 : Trop-plein PR rue du monument



L'analyse des graphiques met en évidence des débordements fréquents en temps sec et pour l'ensemble des pluies de période de retour inférieur ou égal à 1 semaine au droit du PR du Monument. Plus de 1 928 m³ ont été déversés au milieu naturel par le seul DO Rue du Monument lors de la campagne de mesures.

Le système d'assainissement de Gondenans-Montby reçoit environ 4 653 m³ (P1+P5) lors de la période de mesures. Seul 58 % des effluents collectés par le système d'assainissement ont été traités par la lagune.

Les déversoirs DO Grande Rue et DO Rue du Monument déversent par temps sec dans des conditions de nappe haute et/ou de ressuyage mais également lors de la présence de lingettes sur la lame déversante. Les autres déversoirs d'orage non pas déversé lors de la campagne de mesure.

III. Sectorisation nocturne des eaux claires parasites permanentes

III.1. Objectifs et méthodologie

La localisation des eaux claires parasites permanentes consiste à visiter le réseau d'assainissement en période nocturne par temps sec et à sectoriser l'origine des intrusions, qu'elles soient ponctuelles ou diffuses.

La méthodologie est la suivante :

- Mesure de débit à l'exutoire du réseau à minuit ;
- Remontée des réseaux et mesure à chaque nœud ;
- Lorsqu'une variation de débit est constatée, mesure au niveau des regards intermédiaires afin de sectoriser au maximum l'origine de l'intrusion ou de la perte, l'objectif étant de localiser le défaut entre deux regards ;
- Inspection de l'ensemble des réseaux qui véhiculent un débit non nul ;
- Bouclage de la nuit en effectuant une nouvelle mesure à l'exutoire afin de valider le débit nocturne, essentiellement composé d'eaux claires parasites ;
- Les débits mesurés lors de la nuit sont en partie recalés sur les résultats de la campagne de mesures.

Les tronçons identifiés comme sensibles aux intrusions d'eaux claires parasites permanentes sont ensuite hiérarchisés selon une densité d'infiltration par kilomètre :

Ratio d'infiltration	Sensibilité
> 5 m³/h.km	Réseaux très sensibles aux intrusions d'ECPP
1 < densité < 5 m³/h.km	Réseaux moyennement sensibles aux intrusions d'ECPP
< 1 m³/h.km	Réseaux peu sensibles aux intrusions d'ECPP

III.2. Déroulement des investigations

Les inspections nocturnes ont été réalisées durant la nuit du 27 au 28 décembre 2022, dans un contexte favorable aux eaux claires parasites permanentes.

L'intervention n'a été perturbée par aucun événement majeur.

Cette visite nocturne des réseaux a permis de mettre en évidence les tronçons les plus sensibles aux intrusions d'eaux claires parasites permanentes. Certains de ces tronçons sont alors proposés pour la réalisation de passages caméra.

III.3. Résultats

Les intrusions sectorisées lors de la visite nocturne sont présentées sur le plan en *Annexe 1-13.*

III.3.1. Intrusions diffuses

Les intrusions constatées sont essentiellement diffuses, c'est-à-dire au niveau de tronçons de réseaux, plus ou moins longs. Elles s'ajoutent aux infiltrations ponctuelles rencontrées lors du repérage du réseau au droit de regards de visite.

Le tableau suivant précise les secteurs apparus comme les plus sensibles aux eaux claires parasites permanentes :

Commune	Localisation	Apports (m³/h)	Linéaire	Remarques	Point de mesures	ITV préconisée
Gondenans-Montby	Cheintre de Vaite	0	395 ml	Peu d'accès, traversé de champs	P1	Oui
	Grande rue Mairie	1.44	506 ml	-	P1	Oui
	Champs Oudot	1.26	75 ml	-	P1	Oui
	Gros Lormant STEU	0.18	295 ml	Très peu d'accès	P1	Oui
	Grande rue Monument	7.2	404 ml	Très peu d'accès	P4	Oui
-	**Total :**	**10.98 m³/h**	**1 675 ml**	-	-	6/6

Le linéaire de réseaux présentant :

- Une sensibilité moyenne est de l'ordre de 506 m ;
- Une forte sensibilité est de l'ordre de 479 m.

Le volume total d'eaux claires parasites permanentes sectorisé sur le système d'assainissement de Gondenans-Montby est de l'ordre de 11 m³/h soit 264 m³/j environ.

Les tronçons qui apparaissent les plus sensibles et nécessitant une inspection télévisée représentent un linéaire total d'environ 1 675 ml.

III.3.2. Infiltration ponctuelle

Aucuns défauts ponctuels drainant des eaux claires parasites n'a été mis en évidence :

IV. Bilans de pollution

IV.1. Préambule

Des mesures de pollution visant à quantifier les charges organiques par temps sec au droit d'un point (Entrée lagune) en semaine a été réalisé du 27 au 28 Décembre.

Chaque mesure a été réalisée à l'aide de préleveurs automatiques isotherme.

Un échantillon moyen représentatif des débits écoulés sur 24h a été reconstitué sur la base des prélèvements effectués. Les échantillons reconstitués ont ensuite été transmis par glacière au laboratoire d'analyses Eurofins le jour même.

Pour caractériser les effluents de temps sec, les paramètres pH, DBO5, DCO, MES, NTK et Pt ont été étudiés.

IV.2. Synthèse des résultats

Les résultats des mesures de pollution sont résumés dans le tableau ci-dessous. Les rapports d'analyse sont présentés en *Annexe 1-14* :

Communauté de Commune des 2 Vallées Vertes

Fiche Charges polluantes de temps sec P1 - Entrée STEU

Présentation		BILAN 24h - P1 - Entrée STEU				Bilan 24h - sortie station			
Durée bilan :	24 h	Période :	du 27/12 à 9h au 28/12/22 à 9h			Période :	du 27/12 à 9h au 28/12/22 à 9h		
Pop. Théorique :	152 EH	Météo :	Temps sec	Débit jour :	195 m³/j	Météo :	Temps sec	Débit jour :	192 m³/j

Résultats d'analyse et calculs des flux

Paramètres	Concentrations		Flux				Concentrations		Flux			
	Valeur	*Unité*	*Valeur*	*Unité*	EH	Base	*Valeur*	*Unité*	*Valeur*	*Unité*	EH	Base
$DBO_{5\ nd}$	17.0	mg/l	3.3	kg/j	55	60 g/j.EH	4.3	mg/l	0.8	kg/j	14	60 g/j.EH
DCO_{nd}	84.0	mg/l	16.4	kg/j	136	120 g/j.EH	18.0	mg/l	3.5	kg/j	29	120 g/j.EH
MEST	39.0	mg/l	7.6	kg/j	84	90 g/j.EH	3.0	mg/l	0.6	kg/j	6	90 g/j.EH
Azote Kjeldahl	11.3	mg/l	2.2	kg/j	147	15 g/j.EH	9.1	mg/l	1.7	kg/j	116	15 g/j.EH
Azote Global	14.1	mg/l	2.7	kg/j	172	16 g/j.EH	9.6	mg/l	1.8	kg/j	115	16 g/j.EH
Phosphore total	0.9	mg/l	0.2	kg/j	90	2 g/j.EH	1.2	mg/l	0.2	kg/j	115	2 g/j.EH
pH	7.5						7.8					
Rapport DCO_{nd} / $DBO_{5\ nd}$	4.94						13.70					

D'où les taux de collecte suivant :

Point de mesure	Population estimée par le rôle de l'eau	Population estimée par la pollution (DCO ; NTK)	Taux de collecte
P1 – Entrée STEP	152 EH	142 EH	93 %

Cette analyse met en évidence un bon taux de collecte sur le système d'assainissement de Gondenans-Montby. Toutefois, les concentrations sont faibles et le débit élevé pour le nombre d'usager raccordé au réseau. Ceci s'explique par la part d'eaux claires parasites dans les réseaux d'assainissement.

Rendement de l'ouvrage de traitement			
Paramètres	Jour 1	C. maximales	Rdt min à atteindre
	%	mg/L	%
$DBO_{5\ nd}$	75.1	25	60
DCO_{nd}	78.9	90	60
MEST	92.4	30	50
Azote Kjeldahl	20.7	-	-
Phosphore total	-28.5	-	-

D'après nos mesures, la station de traitement des eaux usées présente des concentrations et des rendements en sortie conforme sur l'ensemble des paramètres pour le bilan réalisé du 27 au 28 décembre.

Toutefois, les rendements sur les paramètres azotés et phosphorés ne sont pas optimaux et sont principalement liés à l'aspect septique des effluents. Ces éléments peuvent être en lien avec l'obstruction complète du premier bassin par des herbes.

V. Mesures sur le milieu naturel

Le milieu récépteur de la lagune de Gondenans-Montby est un fossé qui s'infiltre par la suite pour ressortir dans un affluent du Doubs. L'impact du système d'assainissement sur le fossé a pu être évalué via des mesures physico-chimiques sur le milieu naturel.

Les résultats des prélèvements et des analyses en laboratoire ont été analysés suivant les outils d'interprétation actuellement disponibles, à savoir l'arrêté du 27 juillet 2015 et le SEQ'Eau version 2 pour les paramètres non pris en compte dans l'arrêté (DCO, Azote Kjeldahl, MES, conductivité). Ainsi, les paramètres suivants ont été mesurés :

- Température
- Conductivité
- pH
- Concentration en oxygène et le taux de saturation
- Concentration des matières en suspension (MES)
- Concentration en Nitrates (NO3-) et nitrites (NO2-)
- Concentration en azote ammoniacal (NH4+)
- Demande Chimique en Oxygène (DCO)
- Demande Biologique en Oxygène (DBO5)
- Azote Kjeldahl (NTK)
- Concentration en composés phosphorés (PT)

Ces mesures ont été effectuées en temps sec et de préférence proche du débit mensuel minimal d'occurrence 5 ans (QMNA5). Le débit mesuré était légèrement isupérieur au QMNA5.

La localisation des points de mesures ainsi que les résultats des analyses effectuées sont présentés en *Annexe 1-16* dans une fiche descriptive.

Les rapports d'analyses physico chimique réalisés par Eurofins sont présentés en *Annexe 1-15*.

Les analyses réalisées mettent en évidence un impact significatif des rejets du système d'assainissment de Gondenans-Montby sur les paramètre azotés et phosphorés liés potentiellement à la septicité des effluents rejetés par la lagune (problème de saturation en herbes du premier bassin).

A noter que la valeur en MES en amont du système est probablement lié à un défaut de prélèvement. En effet, du fait de la faible quantité d'eau dans le milieu récepteur une part des sédiments ont pu se retrouver prélèver. La valeur est d'autant plus incohérente au vu de la concentration observée au point de prélèvement aval.

La qualité au regard des paramètres mesurés in situ est bonne en amont et en aval du système d'assainissement de Gondenans-Montby.

VI. Synthèses

La campagne de mesures a été réalisée dans un contexte de nappe et de pluviométrie variable, alternant temps sec, temps de pluie, nappe moyenne et nappe haute.

Elle a permis de mettre en évidence :

- Des apports d'eaux claires parasites permanentes importants (74% des effluents) sur le système d'assainissement de Gondenans-Montby ;
- Une surface active connectée importante témoin d'une part d'eaux claires parasites météoriques en liant avec le caractère unitaire du réseau d'assainissement ;
- Des déversements au milieu naturel important lors de la campagne de mesures par un déversoir d'orage ;
- Un fonctionnement de déversoirs d'orage en temps sec lié à une lame de déversement trop faible ;
- Une unité de traitement recevant 197 % de sa capacité nominale par temps sec.

Le volume d'eaux claires parasites permanentes arrivant à la lagune de Gondenans-Montby est d'environ 44 m³/j soit 147 % de sa capacité nominale.

La surface active raccordée sur la commune est estimée à près de 8 000 m².

Phase 1 : Investigations complémentaires

Réalités Environnement

I. Contrôles de branchements

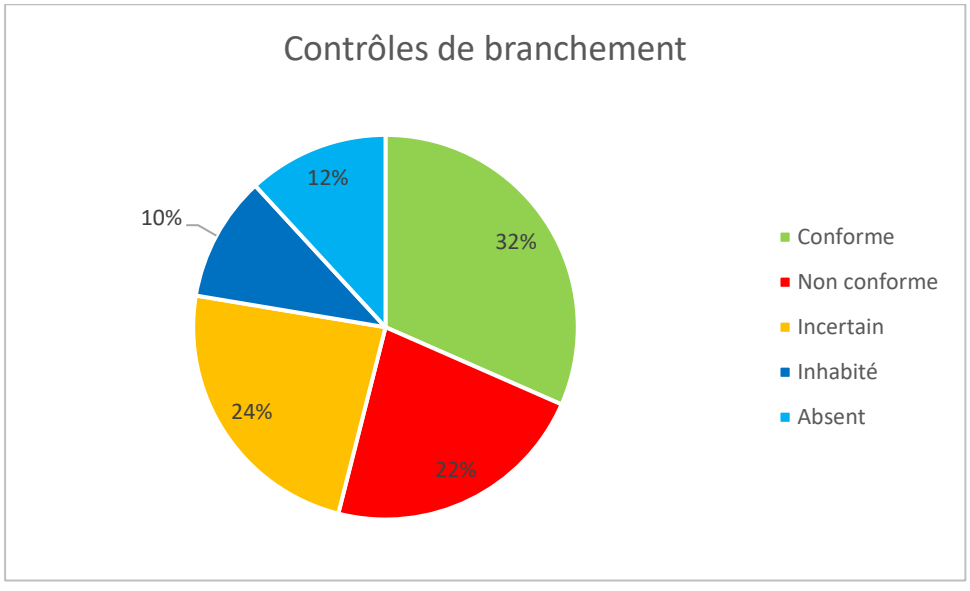
Des contrôles aux colorants ont été réalisés dans plusieurs buts :

- Mettre en évidence les éventuels rejets d'eaux usées au réseau pluvial et inversement. Lors du repérage des réseaux, plusieurs anomalies de ce type ont été mise en évidence ;
- Améliorer la connaissance des réseaux sur des secteurs en domaine privée.
- Avoir une connaissance sur la présence ou non de système d'assainissement individuel.

L'ensemble des habitations présente dans le zonage d'assainissement etaient concernée sur la commune. Les résultats des contrôles sont localisés sur le plan en *Annexe 1-17*. Ce plan intègre également les contrôles de branchement déjà réalisé par la collectivité avant l'étude diagnostique. Le tableau suivant reprend le résultat des contrôles de l'étude :

Localisation	Conforme	Non conforme	Incertain	Inhabité	Absent	Total
Amont PR du monument	7	8	11	4	6	**36**
Amont PR des Tilleuls	7	4	1	4	0	**16**
Amont STEP	10	5	6	0	3	**24**
Total	**24**	**17**	**18**	**8**	**9**	**76**

9 habitations n'ont pu être réalisées car les habitants étaient absents lors de nos passages.



59 habitations ont pu être contrôlées. 24 se sont avérées conformes, 17 se sont avérées non conformes et 8 semblent être inhabités. Lors de nos contrôles, environ 28 % des habitations se sont montrées non conformes et mal raccordées aux réseaux d'assainissement collectif.

Les comptes-rendus des contrôles au colorant sont présents en *Annexe 1-18.*

II. Inspections télévisées

II.1. Principe

Cette étape consiste à introduire une caméra montée sur un chariot dans les réseaux d'assainissement et à inspecter les canalisations de l'intérieur. Elle permet de repérer l'ensemble des défauts affectant une canalisation, afin de pouvoir les caractériser et ainsi proposer un programme de travaux. Une photographie est prise pour chaque défaut mis en évidence.

Les inspections faisant suite aux sectorisations nocturnes ont été réalisées en Août 2023 par l'entreprise ALPS.

II.2. Périmètre de prospection

Afin d'identifier l'origine des infiltrations linéaires (sur les tronçons), il était proposé de mener des inspections télévisées sur les tronçons identifiés comme les plus sensibles aux intrusions d'eaux claires parasites permanentes lors de la sectorisation nocturne sur l'ensemble du système d'assainissement.

En accord avec le maître d'ouvrage, plusieurs tronçons de collecte ont été ciblés :

Localisation	Identifiant fiche ITV	Apports (m³/h)	Linéaire	Linéaire réalisé
Grande rue Mairie	1	1.44	506 ml	512 ml
Champs Oudot	4	1.26	75 ml	74 ml
Gros Lormant STEU	5	0.18	295 ml	227 ml
Grande rue Monument	6	7.2	404 ml	224 ml
Rue des Vignottes	3	0	220 ml	148 ml
Cheintre de Vaite	2	0	395 ml	375 ml
Total :		**10.98 m³/h**	**1 895 ml**	**1 560 ml**

Inventaire des tronçons inspectés à la caméra

Les plans de localisation des inspections télévisées réalisées figurent en *Annexe 1-13.*

II.3. Résultats

Le linéaire total inspecté est d'environ 1 560 ml. 36 anomalies plus ou moins importantes, de la présence de défauts d'assemblage à des réseaux vétustes en passant par la présence de branchements défectueux, ont été mises en évidence. Les fiches descriptives présentes en *Annexe 1-19* rendent compte de ces anomalies. Le plan présent en *Annexe 1-20* précise la localisation des observations et des anomalies faites lors des passages caméras.

Les inspections télévisées permettront, dans le programme de travaux, de définir si chaque tronçon collectant des eaux claires parasites permanentes doit être réhabilité ou remplacé. Le tableau suivant

présente les défauts principaux de chaque tronçon et une première synthèse des possibilités de réhabilitation.

Rue/secteur	Etanchéité	Structure	Principal défaut	Travaux envisagés
Grande rue Mairie	+	+	Absence de défaut significatif	Aucun, mise à jour des plans effectuées
Champs Oudot	+	+	Absence de défaut significatif	Mise en séparatif du secteur
Gros Lormant STEU	+	+	Réparations ponctuels observés	Aucun, mise à jour des plans effectuées
Grande rue Monument	-	-	Fissures, défaut de joint et d'assemblage, réseau vétuste dans l'ensemble	Mise en séparatif
Rue des Vignottes	-	-	Fissures, défaut de joint et d'assemblage, raccordement défectueux	Remplacement des canalisations avec dévoiement, mise à jour des plans effectuées
Cheintre de Vaite	+	+	Un bloc dur observé dans la canalisation	Aucun, mise à jour des plans effectuées

Synthèse des inspections télévisées

Les inspections télévisées menées dans le cadre du schéma directeur d'assainissement ont permis d'identifier plusieurs tronçons présentant des défauts structurels nécessitant de renouveler les canalisations.

Certains secteurs investigués à la caméra n'ont pas permis de localiser les eaux claires parasites observées. Dans un tel cas, il sera nécessaire de réaliser les travaux également sur les branchement jusqu'à la boite de branchement et de demander aux particuliers concernés de faire contrôler leurs réseau privée afin d'éliminer toutes intrusions d'ECPP. Sur les secteurs ne présentant pas de branchement particulier, il est suspecté que ces intrusions proviennent des regards de visite sans toutefois en être certains.

Phase 2-3 : Programme de travaux et schéma directeur

Réalités Environnement

I. Présentation

I.1. Constat et objectifs

D'une manière générale, le diagnostic du système d'assainissement de Gondenans-Montby a mis en évidence les dysfonctionnements suivants :

- Une sensibilité importante aux eaux claires parasites ;
- Une surcharge hydraulique importante en temps de pluie ;
- Des déversements conséquents au droit du poste de refoulement du Monument ;
- Un traitement non optimal de la lagune du fait de la saturation du premier bassin.

Le programme de travaux proposé dans le présent document va donc s'articuler autour des axes suivants :

- Réduire les apports d'eaux claires parasites permanentes ;
- Réduire les apports d'eaux claires parasites météoriques ;
- Améliorer le traitement.

Un effort particulier sur le renouvellement du réseau et sur les mises en conformité des contrôles de branchement sera demandé à la collectivité compétente dans les années à venir afin de réduire les volumes d'eaux claires parasites permanentes et météoriques dans les réseaux d'assainissement. Ceci ayant pour but d'améliorer l'exploitation et le fonctionnement du système d'assainissement de Villers-le-Lac.

Les exigences de l'arrêté du 21/07/2015 modifié par celui du 31/07/2020 ainsi que de l'arrêté spécifique au système d'assainissement de la commune et relatif à l'assainissement collectif sont pleinement intégrées au programme d'actions.

Pour atteindre tous ces objectifs, 5 actions ont été proposées, décrites et chiffrées (fiches actions en *Annexe 3-2*), puis hiérarchisées dans la synthèse du programme d'action (*Annexe 3-3*).

L'ensemble de ces actions permettront de supprimer l'aspect septique des effluents, de supprimer les déversements conséquent des deux déversoirs d'orage actuel et de rendre conforme l'unité de traitement ainsi que le réseau après la réalisation des actions classées en priorité 2.

La globalité des actions présentées dans ce rapport est cartographiée sur les plans fournis en *Annexe 3-4*.

I.2. Prévision de développement

I.2.1. SCoT

Source : SCoT du Doubs Central

Le SCoT est un document d'urbanisme qui fixe, à l'échelle de plusieurs communes, les orientations fondamentales de l'organisation du territoire et de l'évolution des zones urbaines, afin de préserver un équilibre entre zones urbaines, industrielles, touristiques, agricoles et naturelles. Instauré par la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) du 13/12/2000, il fixe les objectifs des politiques publiques en matière d'habitat, de développement économique, de déplacements. Le SCoT doit notamment contribuer à réduire la consommation d'espace et lutter contre la périurbanisation.

Le SCoT a une portée juridique puisqu'il assure la cohérence entre les documents d'urbanisme. Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) doivent être compatibles avec les prescriptions du SCoT.

Le DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs) traduit les orientations générales du Projet d'Aménagement, il fût approuvé en même temps que le SCot le 12 décembre 2016. La commune de Gondenans-Montby fait partie du secteur du Pays de Rougemont.

Les prescriptions relatives à la production de logements sur le secteur de du Pays de Rougemont détermine 300 logements d'ici 2032 (dont 90 à Rougemont) avec une densité d'environ 10 logements par hectare sur les villages du Pays de Rougemont.

La Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes dont fait partie la commune de Gondenans-Montby, appartient au périmètre du SCoT du Doubs central, porté par le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) et le syndicat mixte du même nom. Il fût profondément remanié au 1er avril 2017.

Cette structure regroupe 140 communes réparties sur 3 Communautés de Communes (Communauté de Communes Doubs Baumois, Communauté de Communes Pays de Sancey-Belleherbe et Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes).

Le DOO approuvé en décembre 2016, prescrit pour le secteur du Pays de Rougemont 300 nouveaux logements avec une densité de 10 logements par hectare.

I.2.2. Document d'urbanisme communal

La commune de Gondenans-Montby est soumise au Règlement National d'Urbanisme et ne dispose pas à ce jour d'un document d'urbanisme précis (PLU, carte communale, etc.).

Plusieurs dents creuses sont potentiellement constructibles sur le territoire communal ainsi qu'un terrain pouvant accueillir plusieurs habitations entre la Rue du Gros Lormant et la lagune.

Toutefois, il n'est pas envisagé d'urbanisation conséquente sur le territoire de la commune de Gondenans-Montby.

I.3. Contexte réglementaire

I.3.1. Arrêté du 21 Juillet 2015 modifié par l'arrêté du 31 Juillet 2020

Les unités de traitement et les déversoirs d'orage sont soumis respectivement aux rubriques 2.1.1.0 et 2.1.2.0 de la nomenclature loi sur l'eau conformément aux articles L214-1 et suivants du Code de l'Environnement. A ce titre, ces ouvrages doivent faire l'objet d'une procédure de déclaration ou d'autorisation auprès des services de l'Etat (Police de l'eau – DDT).

Si les ouvrages existants ont été créés avant la mise en application de la loi sur l'eau de 92, ils doivent faire l'objet d'une procédure de déclaration d'antériorité.

Si les ouvrages existants ont été créés après la mise en application de la loi sur l'eau de 92, ils doivent faire l'objet d'une procédure de régularisation.

Par ailleurs, les unités de traitement et certains déversoirs doivent faire l'objet d'une autosurveillance des charges hydrauliques et polluantes rejetées. L'arrêté du 21 juillet 2015 fixe les obligations en termes d'autosurveillance.

Les ouvrages de délestage sont soumis à une réglementation spécifique précise. La nomenclature annexée au décret d'application des articles L-214.1 et suivants du Code de l'environnement définit à la rubrique 2.1.2.0 la classification suivante : « les déversoirs d'orage présent sur un système destiné à collecter un flux polluant journalier :

- Supérieur à 600 kg de DBO5 sont soumis à une procédure d'autorisation ;
- Compris entre 12 et 600 kg de DBO5 sont soumis à une procédure de déclaration ».

L'arrêté du 21 Juillet 2015 modifié par l'arrêté du 31 Juillet 2020 porte sur les systèmes d'assainissement collectif et les installations d'assainissement non collectif de capacité supérieur à 1,2 kg/j DBO5, soit 20 EH. Les principales dispositions concernant le système d'assainissement de Gondenans-Montby sont synthétisées dans le tableau suivant :

Article	Prescription	Capacité en kg DBO_5/j			
		1,2<S<12	12<S<120	120<S<600	S>600
Art 4	Vidange des bassins en moins de 24h	X	X	X	X
Art 6	Les stations ne sont pas implantées en zone inondable ou en zone humide*	X	X	X	X
Art 7	Faire une analyse des risques de défaillance (délai : 2 ans)		X	X	X
	Les stations sont munies d'équipements permettant le dépotage des matières de vidange*				X
Art 12	Etablir un diagnostic du système d'assainissement à une fréquence n'excédant pas 10 ans		X	X	X
	Mettre en place un diagnostic permanent (au plus tard le 31 Décembre 2024)			X	
	Mettre en place un diagnostic permanent (au plus tard le 31 Décembre 2021)				X
	Tenir à jour le plan des réseaux et des branchements	X	X	X	X
Art 17	Les déversoirs d'orage doivent être équipés en dispositifs d'autosurveillance au plus tard le 31 décembre 2015			X	X
Art 20	Etablir un manuel d'autosurveillance			X	X
	Etablir un bilan de fonctionnement annuel du système d'assainissement		X	X	X
	Etablir un cahier de vie	X	X		

** : dérogation possible*

La conformité du système est jugée sur l'un des 3 critères suivants :

- Rejets de temps de pluie < 5 % du volume annuel généré à l'échelle de l'agglomération d'assainissement ;
- Rejets de temps de pluie < 5 % du flux de pollution annuel généré à l'échelle de l'agglomération d'assainissement ;
- Max. 20 déversements par an au droit de tous les DO

Ces règles s'entendent hors DO STEU et s'appliquent uniquement aux DO autosurveillés.

Pour la conformité station, celle-ci doit être capable de traiter le débit de référence. Le débit de référence étant défini comme le percentile 95 des débits en entrée de station de traitement (amont DO STEU).

I.4. Chiffrage

Les aménagements présentés ci-dessous sont dimensionnés, décrits et chiffrés à un niveau étude de faisabilité. Les aménagements ont été chiffrés sur la base d'un bordereau de prix unitaires établi par Réalités Environnement, présenté en *Annexe 3-1*.

Le coût des travaux intègre :

- La fourniture et la mise en œuvre des matériaux ;
- L'évacuation en décharge des matériaux excavés ;
- Les difficultés spécifiques de réalisation liées aux contraintes induites par la présence des réseaux existants et/ou du trafic routier (connues à ce jour) ;
- La réfection de la voirie ;
- Les aléas de réalisation estimés à 10 % du montant total de travaux qui intègrent notamment les études de maitrise d'œuvre et les études diverses (géotechnique, réglementaire) ;

Le coût des travaux ne tient pas compte :

- Des éventuelles acquisitions foncières ;
- Des éventuelles concomitances avec d'autres travaux ;
- D'une éventuelle mutualisation avec d'autres maîtres d'ouvrage ;
- Des difficultés de réalisation liées aux contraintes non connues à ce jour ;
- Des éventuels études et plan de retrait amiante ;
- D'éventuels dévoiements de réseaux.

I.5. Hiérarchisation et planification des travaux

Les travaux sont hiérarchisés et planifiés selon les critères suivants :

- Logique hydraulique : Certains aménagements sont dépendants de la réalisation de travaux en amont. Il convient de réaliser ces derniers en premier lieu ;
- Efficacité : La priorité est donnée aux aménagements qui présentent le meilleur ratio d'efficacité ;
- Obligations réglementaires : La priorité est donnée aux aménagements qui répondent aux obligations réglementaires qui incombent à la collectivité.

Trois priorités d'actions ont été définies :

Priorités	Echéance
Priorité 1	**1 à 5 ans**
Priorité 2	**5 à 10 ans**
Priorité 3	**10 à 15 ans**

Un plan de synthèse présentant l'ensemble des travaux préconisés est présenté en *Annexe 3-4*.

II. Objectif 1 : Réduction des eaux claires parasites

Les eaux claires parasites permanentes et météoriques englobent les différentes sources d'intrusion d'eaux dans le réseau d'assainissement respectivement par temps sec et par temps de pluie.

Les eaux parasites entraînent une surcharge des réseaux d'assainissement et des stations de traitement, génèrent des coûts de fonctionnement et de renouvellement supplémentaires, nuisent au bon fonctionnement de la station de traitement et constituent par conséquent une source de dégradation du milieu naturel.

Les différentes investigations menées ont permis de sectoriser ces apports. Des propositions de réduction des entrées d'eaux claires parasites permanentes et météoriques sont présentées dans ce chapitre. Elles intègrent :

- La mise en séparatif de la Grande Rue et de la Rue du Moulin en priorité afin que les travaux de voirie puissent être réalisé et que les déversements au droit du Poste de refoulement du Monument soit limité (Action n°1) ;
- La réhabilitation des réseaux de la Rue des Vignottes afin de passer ces réseaux en domaine public et éviter d'éventuelles futures casses sur ces réseaux (Action n°2) ;
- La mise en séparatif de la Rue du Gros Lormant afin de passer entièrement en séparatif la commune de Gondenans-Montby et de supprimer l'intégralité des déversoirs d'orage (hors DO A2) (Action n°3) ;
- De plus, les réseaux séparatif drainent des eaux claires parasites météoriques et il sera primordiale de continuer les investigations sur les branchements particuliers déjà lancés par la Communauté de Communes notamment sur les habitations déjà observées non conforme et non visitées (Action n°4).

III. Objectif 2 : Amélioration du traitement des eaux usées (Action n°5)

Il a été remarqué plusieurs dysfonctionnement au droit de la lagune de Gondenans-Montby suivant les différentes investigations de l'étude :

- Végétalisation complète du premier bassin et absence de curage déjà réalisé depuis la création de la lagune ;
- Présence d'une grande quantité de roseaux dans le troisième bassin mais ne posant peu de problème d'écoulement ;
- Présence d'une forte septicité des effluents liés à l'absence de zone en contact avec le soleil du fait du recouvrement total par les végétaux du premier bassin ;
- Présence d'un taux d'élément azoté en sortie assez conséquent du fait de la septicité des effluents (pour rappel, absence de réglementation sur les éléments azotés sur la lagune de Gondenans-Montby).

Afin d'améliorer le traitement, il a été convenu avec la Communauté de Communes de réalisé un devis pour le curage et l'enlèvement des végétaux du premier bassin de la lagune. Ceci permettra d'améliorer le traitement et de limite l'aspect septique des effluents en sortie. Cette action présente un coût d'investissement de **35 000 € HT**.

Cette action est de priorité 1 et a déjà été réalisé par la Communauté de Communes afin de remettre en état le plus rapidement possible le bon fonctionnement de l'unité de traitement.

La lagune est dimensionnée pour 200 EH, elle reçoit actuellement environ entre 130 et 140 EH. Le développement de la commune se limitant à quelques dents creuses et la remise en état du premier bassin ayant été réalisée, il ne parait pas opportun de réhabiliter entièrement la filière de traitement. Ce sujet pourra être de nouveau discuté lors du prochain diagnostic du système d'assainissement.



Bassin n°1 de la lagune de Gondenans-Montby en cours de curage



Bassin n°1 de la lagune avant curage

IV. Gestion patrimoniale

IV.1. Prix de l'assainissement

A titre informatif, au 1er janvier 2021 et au niveau national, le prix moyen global de l'assainissement était de 2,07 €/m³ (pour 120 m³).

Le département du Doubs indique que le prix moyen de l'assainissement collectif est de 2,04 €/m³ pour une facture de 120 m³.

Sur la commune de Gondenans-Montby le prix de l'assainissement (pour 120 m³) en 2022 est de 2,14 € (part fixe et variable).

La commune a un coût de l'assainissement dans la moyenne observée du département du Doubs.

IV.2. Evaluation comptable du patrimoine

La valeur de l'ensemble des réseaux de la collectivité a été estimée en prenant en compte les hypothèses suivantes :

- Un amortissement de la station de traitement des eaux usées de Gondenans-Montby sur 30 ans pour une valeur totale de 200 000 € ;
- Un amortissement des réseaux sur 50 ans, soit une valeur totale de 944 900 € pour un linéaire total de 4 295 ml (220 €/ml) ;
- Un prix unitaire des branchements de 1 800 €. Soit 289 800 € pour un nombre total d'abonné de 61. Pour cette partie, un amortissement de 50 ans a été considéré.

Le tableau suivant présente les résultats de l'analyse.

Ouvrage	Durée d'amortissement (année)	Valeur totale (€)	Coût annuel d'amortissement
Stations d'épuration	30	200 000 €	6 667 €
Réseaux	50	944 900 €	18 900 €
Branchements	50	109 800 €	2 200 €
Total		***1 254 700 €***	***27 767 €***

Le coût total d'amortissement annuel à considérer est d'environ 27 770 €/an.

Les coûts de fonctionnement estimé du service d'assainissement sur Gondenans-Montby sont d'environ 15 000€/an.

La somme des coûts de fonctionnement et de l'amortissement (sur la base de la durée de vie estimée) est d'environ 42 770 €/an environ.

Les recettes de la commune estimés en 2021, étaient d'environ 10 840 € liées à l'assainissement (part fixe et part variable).

Il ressort de cette analyse que le prix actuel de l'assainissement sur la commune de Gondenans-Montby ne permettrait pas un amortissement comptable de l'intégralité de son patrimoine. Cependant, la durée de vie réelle des infrastructures est souvent supérieure aux durées d'amortissement comptable et les collectivités peuvent disposer de subventions pour la réalisation des travaux.

Cette analyse met cependant en évidence que le prix de l'assainissement sur la collectivité n'est pas assez élevé au regard de la valeur de son patrimoine qu'il conviendra de maintenir en état dans les années à venir. Il est donc recommandé de continuer à faire évoluer le prix de l'assainissement au même rythme que le coût de la vie pour garder une capacité d'investissement quand des travaux seront à réaliser.

IV.3. Indice de connaissance de gestion patrimoniales des réseaux d'eaux usées

L'arrêté du 2 décembre 2013 définit les modalités du calcul de l'indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau usées.

Cet indicateur évalue, sur une échelle de 0 à 120, à la fois :

- Le niveau de connaissance du réseau et des branchements ;
- L'existence d'une politique de renouvellement pluriannuelle du service d'assainissement collectif.

Les informations visées sont relatives à l'existence et la mise à jour des plans des réseaux (partie A - 15 points), à l'existence et à la mise à jour de l'inventaire des réseaux (partie B - 30 points) et aux autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C - 75 points).

L'indice est obtenu en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis ;
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

Les tableaux pages suivantes détaillent la note de 90/120 obtenue sur le système de Gondenans-Montby.

Les linéaires considérés sont les linéaires hors branchement.**Partie**	**Tâche**	**Points**	**Note**	
A	Existence d'un plan de réseau mentionnant la localisation des ouvrages principaux et les principaux dispositifs de mesure	10	oui	**10**
	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux	5	oui	**5**
	L'obtention des 15 premiers points est nécessaire pour l'ajout des suivants			
B	Inventaire des réseaux pour 100 % des tronçons renseignés en : - Identifiant ; - Linéaires ; - Catégorie de l'ouvrage - Précision géographique (A, B ou C) ; La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux	10	Linéaire renseigné 5,24 km (100%)	**10**
	Ainsi que les informations suivantes sur, à minima, 50% du linéaire : - Diamètre ; - Matériaux.		5,20 km (99%) 5,20 km (99%)	
	Lorsque le diamètre et le matériau sont renseignés sur 10% supplémentaires du linéaire jusqu'à 90%, un nouveau point est accordé. Le cinquième point est donné si les 95% sont atteints	5	(99%)	**5**
	L'inventaire du réseau mentionne la date ou la période de pose sur au moins 50% du linéaire total	10	0 km (0 %)	**0**
	Lorsque l'année ou la période de pose sont renseignés sur 10% supplémentaires du linéaire jusqu'à 90%, un nouveau point est accordé. Le cinquième point est donné si les 95% sont atteints	5		**0**
	Un total de 40 points est nécessaire pour considérer que la collectivité dispose du descriptif détaillé des ouvrages de transport et de collecte d'eau usée. **Ces 40 points doivent être obtenus pour bénéficier des points supplémentaires suivants**			

Les linéaires considérés sont les linéaires hors branchement.**Partie**	**Tâche**	**Points**	**Note**	
C	Plan des réseaux comporte une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations sur à minima 50% du linéaire	10	Oui	**0(10)**
	Lorsque l'altimétrie des canalisations est renseignée sur 10% supplémentaires du linéaire jusqu'à 90%, un nouveau point est accordé. Le cinquième point est donné si les 95% sont atteints	5	2,7 km (50 %) pluvial inclus	**0(0)**
	Localisation et description des ouvrages annexes (postes de relèvement, postes de refoulement, déversoirs, …)	10	Oui	**0(10)**
	Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées	10	Oui	**0(10)**
	Le plan ou l'inventaire mentionne le nombre de branchements pour chaque tronçon du réseau	10	Oui	**0(10)**
	Maintien d'un document mentionnant la localisation des interventions et travaux sur le réseau (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...)	10	Nc	**0**
	Mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau	10	Non	**0**
	Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement	5	Oui	**0(10)**

Avec un total de 30 points obtenus sur les parties A et B, la Communauté de communes ne disposerait pas d'un descriptif détaillé au titre du décret n°2012-97 du 27 janvier 2012 sur le système de Gondenans-Montby.

Les points perdus de la partie B concernent les dates de poses des réseaux d'assainissement.

Si l'on admet que les dates de poses sont globalement connues sur une tranche de 10 ans autour de la date de la création de la lagune (2001), la collectivité gagnerait au moins 10 points d'indices et passerait sur la partie C. Sur cette partie, la collectivité collecterait 50 points supplémentaires portant ainsi le total à 90/120.

Annexes

Annexe 1-1 :
Plan des réseaux d'assainissement

Département du Doubs

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

Etude :

Schéma directeur d'assainissement de Gondenans-Montby

Plan :

Plan des réseaux d'assainissement

Maître d'ouvrage :

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes
23 Avenue Gaston RENAUD
25340 Pays-de-Clerval

Tel. : 03 81 97 85 10

Bureau d'études :

Réalités Environnement
11 Rue Alfred de Vigny
25000 Besançon

Tel. : 04 78 28 46 02

Légende

Ouvrages d'assainissement

- Station d'épuration
- Poste de refoulement
- Déversoir d'orage
- Exutoire
- Boite de branchement
- Grille

Réseau d'assainissement

- Eaux pluviales
- Branchement des eaux pluviales
- Fossé
- Eaux usées (Refoulement)
- Eaux usées (Gravitaire)
- Branchement des eaux usées
- Unitaire (Refoulement)
- Unitaire
- Branchement unitaire

Regards de visite

- Eaux pluviales
- Eaux usées
- Unitaire

Echelle : 1/1 400

Fond : Cadastre

Source : Cadastre.gouv

Dossier 2201024

Suivi :

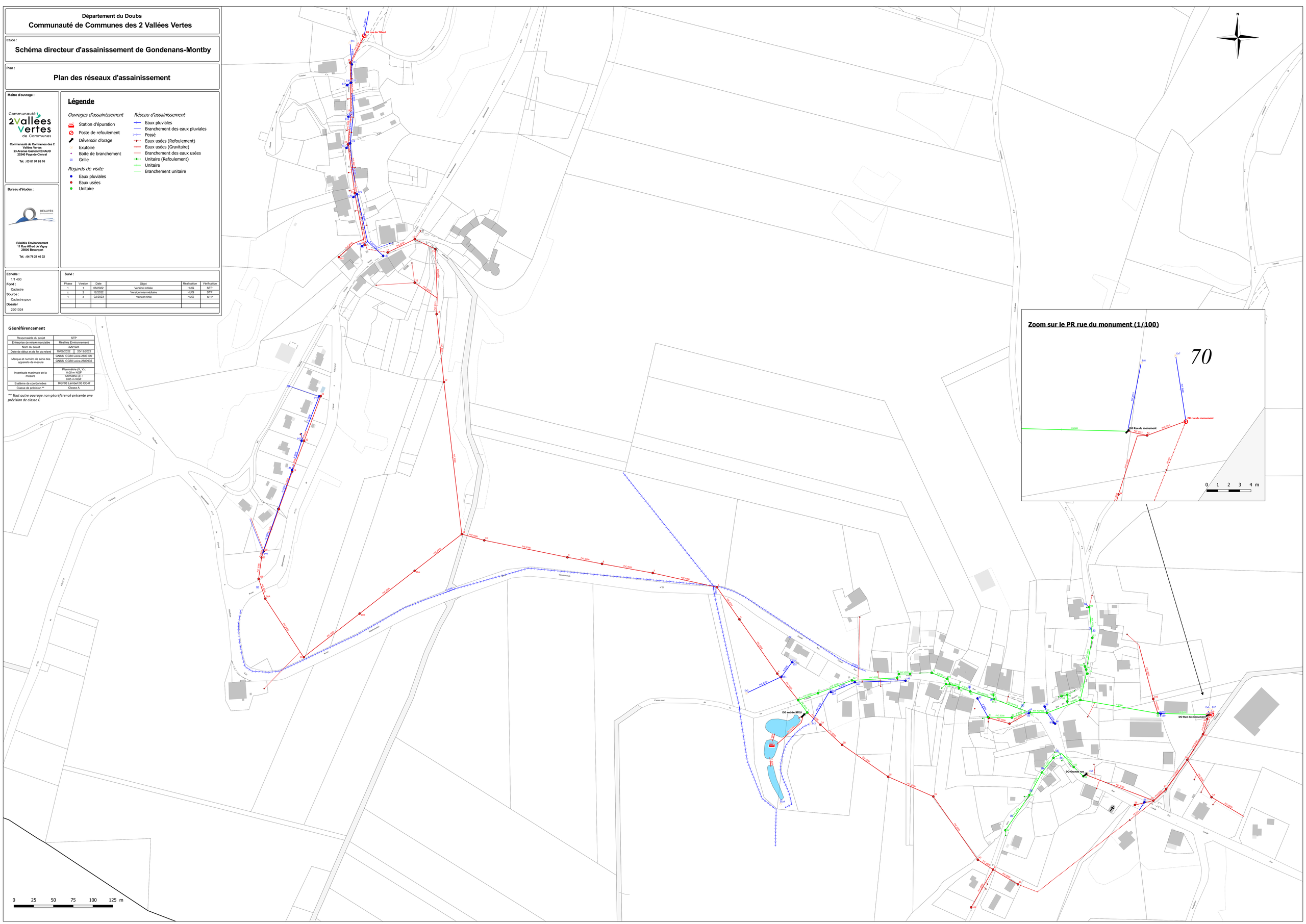
Phase	Version	Date	Objet	Réalisation	Vérification
1	1	08/2022	Version initiale	HUG	STP
1	2	12/2022	Version intermédiaire	HUG	STP
1	3	02/2023	Version finle	HUG	STP

Géoréférencement

Responsable du projet	STP
Entreprise de relevé mandatée	Réalités Environnement
Nom du projet	2201024
Date de début et de fin du relevé	10/08/2022 20/12/2022
Marque et numéro de série des appareils de mesure	GNSS ICG60 Leica 2683100
	GNSS ICG60 Leica 2680935
Incertitude maximale de la mesure	Planimétrie (X ; Y) : 0,05 m NGF
	Altimétrie (Z) : 0,05 m NGF
Système de coordonnées	RGF93 Lambert 93 CC47
Classe de précision **	Classe A

*** Tout autre ouvrage non géoréférencé présente une précision de classe C*

Zoom sur le PR rue du monument (1/100)



Annexe 1-2 :
Plan de l'accessibilité des réseaux

Département du Doubs

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

Etude :

Schéma directeur d'assainissement de Gondenans-Montby

Plan :

Plan des accessibilités

Maître d'ouvrage :

Communauté 2 Vallées Vertes de Communes

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes
11 Rue de la fontaine
25340 Pays-de-Clerval

Tel. : 03 81 97 85 10

Bureau d'études :

Réalités Environnement
11 Rue Alfred de Vigny
25000 Besançon

Tel. : 04 78 28 46 02

Echelle :

1/1 400

Fond :

Cadastre

Source :

Cadastre.gouv

Dossier

2201024

Légende

Ouvrages d'assainissement

- Station d'épuration
- Poste de refoulement

Accessibilitée

- Accessible
- Bloqué
- Inaccessible
- Sous enrobé
- Non trouvé
- Enterré
- Secteur peu accessible
- Regards de visite à rendre accessible

Réseau d'assainissement

- Eaux pluviales
- Branchement des eaux pluviales
- Fossé
- Eaux usées (Refoulement)
- Eaux usées (Gravitaire)
- Branchement des eaux usées
- Unitaire
- Branchement unitaire

Suivi :

Phase	Version	Date	Objet	Réalisation	Vérification
1	1	08/2022	Version initiale	HUG	STP
1	2	12/2022	Version intermédiaire	HUG	STP
1	3	02/2023	Version finale	HUG	STP

Version finale

PR rue du Tilleul

DO entree STEU

DO Rue du monument

DO rue du monument

DO Grande rue

0 25 50 75 100 125 m

Annexe 1-3 :
Fiche de synthèse du système d'assainissement

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

Etude diagnostique du système d'assainissement de Gondenans-Montby

Fiche synthèse - Système d'assainissement de Gondenans-Montby

Bassin de collecte

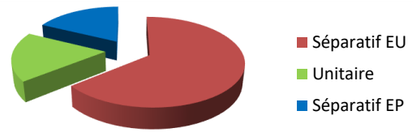
Communes concernées : Gondenans-Montby

Nom du système d'assainissement : Gondenans-Montby

Analyse des collecteurs

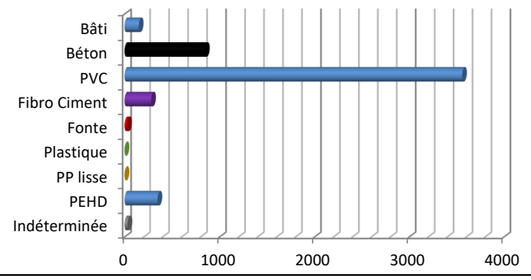
Type de réseau (hors fossé)

Réseau	Total (m)	%
Séparatif EU	3 366	64%
Unitaire	949	18%
Séparatif EP	929	18%
Total	**5 245**	**100%**



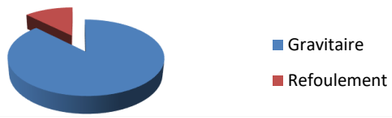
Nature des collecteurs (hors fossé)

Nature	Séparatif EU (m)	Séparatif EP (m)	Unitaire (m)	Total (m)	%
Béton	0	562	285	847	16%
PVC	2 880	184	496	3 560	68%
Fibro Ciment	111	170	0	281	5%
Fonte	28	0	0	28	1%
Plastique	0	0	0	0	0%
PP lisse	0	0	0	0	0%
PEHD	347	0	0	347	7%
Bâti	0	0	150	150	3%
Indéterminée	0	14	18	32	1%
Total	**3 366**	**929**	**949**	**5 245**	**100%**



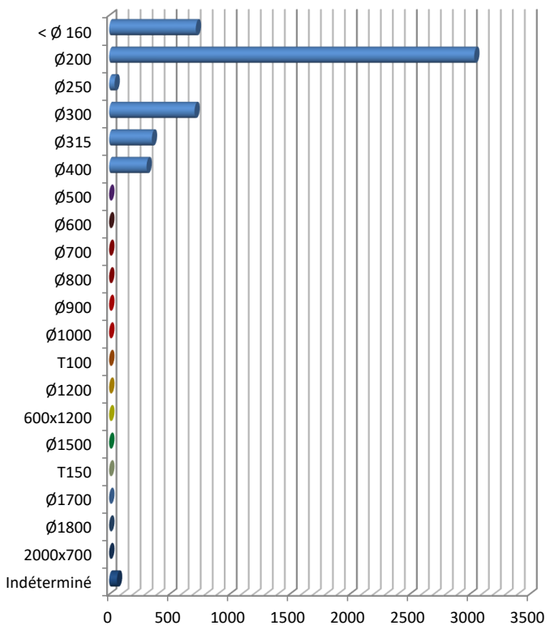
Type d'écoulement (hors fossé)

Ecoulement	Séparatif EU (m)	Séparatif EP (m)	Unitaire (m)	Total (m)	%
Gravitaire	2 716	929	949	4 594	88%
Refoulement	651	0	0	651	12%
Total	**3 366**	**929**	**949**	**5 245**	**100%**

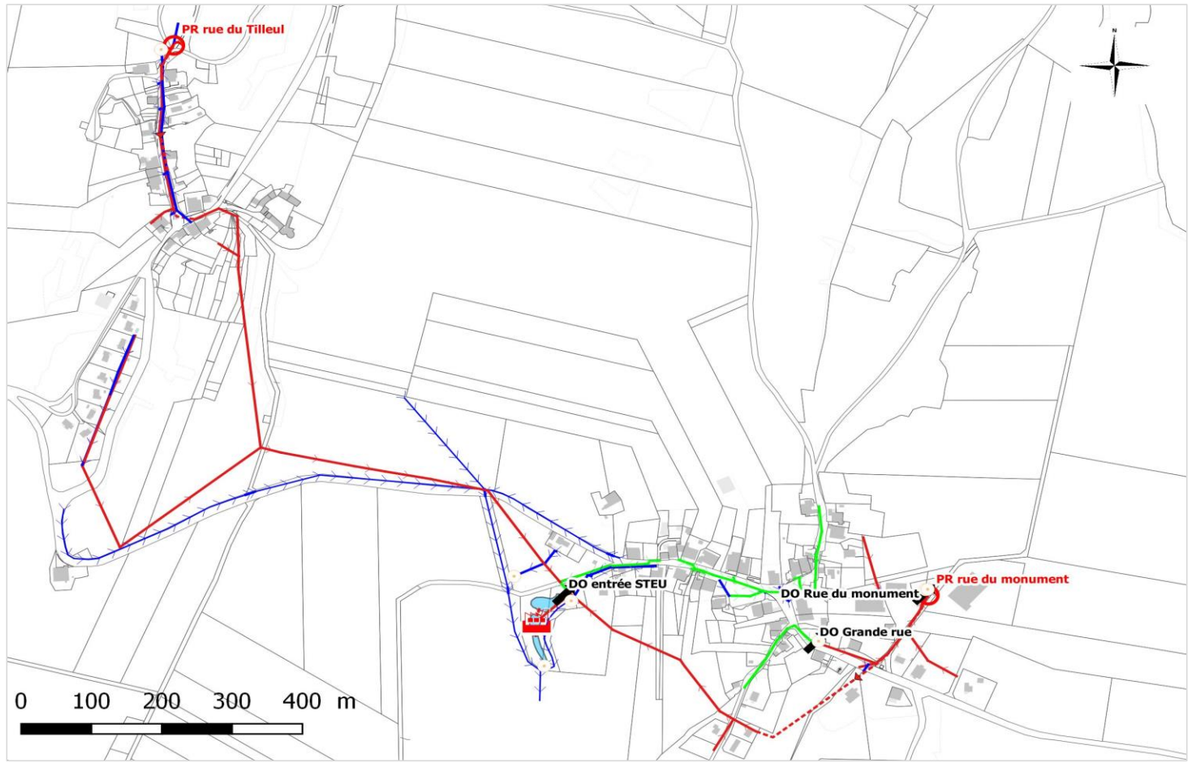


Diamètre des collecteurs (hors fossé)

Diamètre	Séparatif EU (m)	Séparatif EP (m)	Unitaire (m)	Total (m)	%
< Ø 160	690	4	26	721	14%
Ø200	2 300	510	230	3 039	58%
Ø250	0	45	0	45	1%
Ø300	264	335	111	710	14%
Ø315	109	6	240	355	7%
Ø400	4	6	302	311	6%
Ø500	0	0	0	0	0%
Ø600	0	0	0	0	0%
Ø700	0	0	0	0	0%
Ø800	0	0	0	0	0%
Ø900	0	0	0	0	0%
Ø1000	0	0	0	0	0%
T100	0	0	0	0	0%
Ø1200	0	0	0	0	0%
600x1200	0	0	0	0	0%
Ø1500	0	0	0	0	0%
T150	0	0	0	0	0%
Ø1700	0	0	0	0	0%
Ø1800	0	0	0	0	0%
2000x700	0	0	0	0	0%
Indéterminé	0	23	41	64	1%
Total	**3 366**	**929**	**949**	**5 245**	**100%**



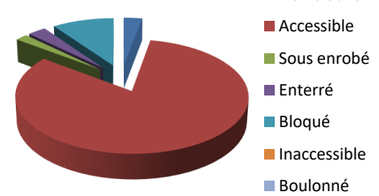
Localisation



Analyse des regards

Caractéristiques des regards repérés

Accessibilité	Séparatif EU	Séparatif EP	Unitaire	Inconnu	Total	%
Non trouvé	3	0	0	0	3	3%
Accessible	32	26	26	0	84	82%
Sous enrobé	1	0	1	0	2	2%
Enterré	2	1	0	0	3	3%
Bloqué	3	0	7	0	10	10%
Inaccessible	0	0	0	0	0	0%
Boulonné	0	0	0	0	0	0%
Total sur regards repérés	**41**	**27**	**34**	**0**	**102**	**100%**
Regards non repérés	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	
TOTAL	**41**	**27**	**34**	**0**	**102**	



Ouvrages particuliers

Inventaire

Exutoire	5
Déversoir d'orage	3
dont déversoir suivi	0
TP de poste de relevage	2

Poste de refoulement	2
Bac dégraisseur	0
Deshuileur	1
Bassin d'orage	0

Maillage	0
Linéaire de fossé (ml)	Nc
Grille/avaloir	21
Boite de branchement	51

Annexe 1-4 :
Fiches descriptives des déversoirs d'orages

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement du système de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive d'ouvrage de délestage**	**DO entrée STEU**

Localisation : Station d'épuration **Commune :** Gondenans-Montby

Intervenants : STP/SIC **Date visite :** 13/07/2022 **Système d'assainissement :** Gondenans-Montby

Localisation, Environnement et Sécurité

Environnement et sécurité

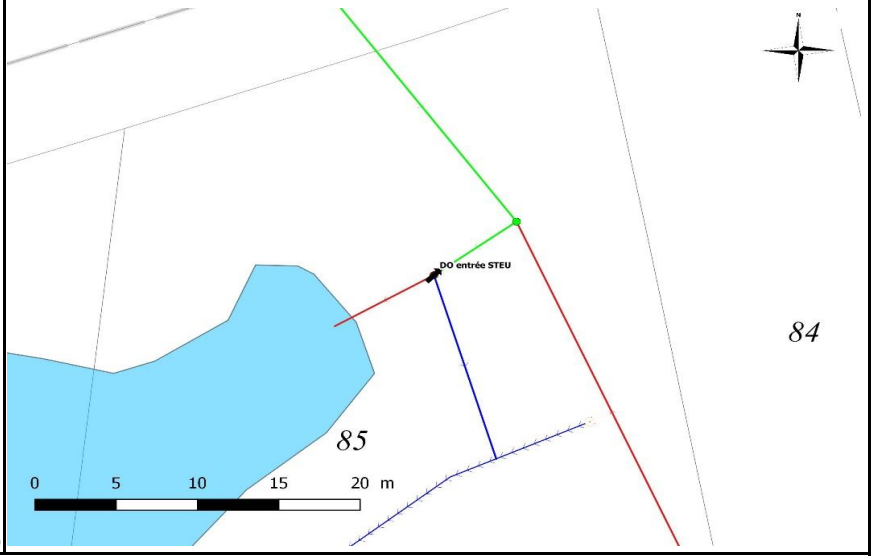
Type ouvrage :	Déversoir d'orage
Fermeture ouvrage :	Absence de fermeture
Materiaux ouvrage :	Béton Cadre
Dimensions regard :	2200*600
Type d'effluent :	Eaux usées
Délestage vers :	Fossé
Echelons :	0
Domaine :	Dans le canal d'entrée STEU
Accessibilité :	Accessible

Coordonnées

X :	959880,73 m
Y :	6709310,13 m
Z (TN) :	390,45 m

Coordonnées en Lambert 93 et altitude rattachée à l'IGN 69

Localisation



Photographies de l'ouvrage



Vue intérieure



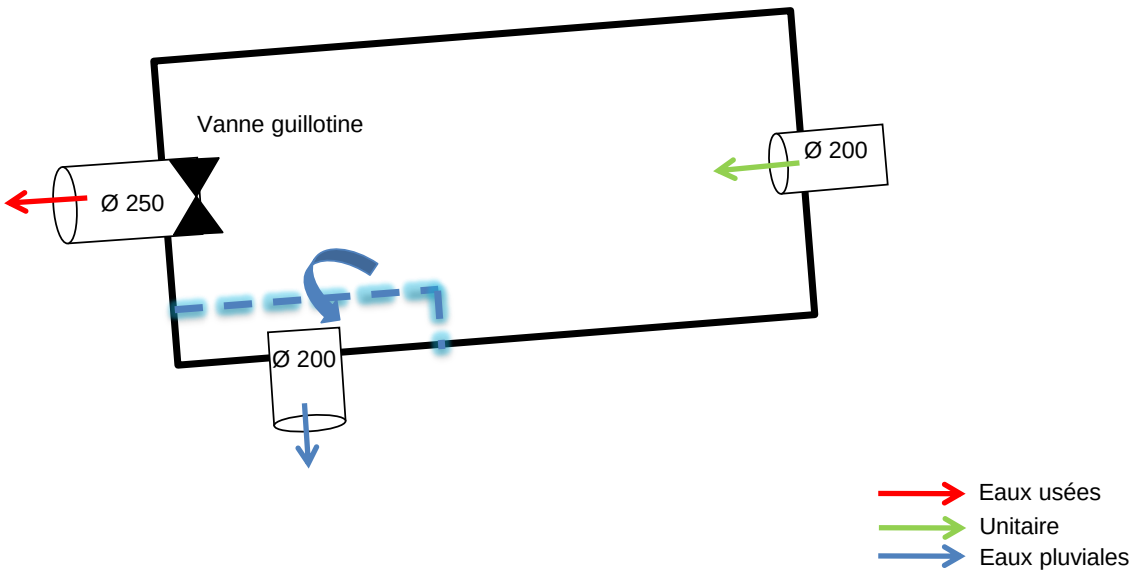
Vue extérieure

Caractéristiques des canalisations

Numéro	Diamètre (mm)	Nature	Profondeur (m)	Chute d'eau	Nature du branchement	Angle / Nord	Observations
Entrée 1 :	200	Fonte	0,51		Unitaire	70 °	
Exutoire 1 :	200	Fonte	1,02		EU	250 °	
Exutoire 2 :	200	PVC	1,00		EP	200 °	

UN = Unitaire; EP = Eaux pluviales ; Eu = Eaux Usées

Schéma de principe



Caractéristiques du déversoir		Régime réglementaire & autosurveillance	
Type d'ouvrage de délestage :	Latéral simple	Charge polluante :	152 EH
Modèle (si DO préfabriqué) :			
Hauteur avant déversement :	0,07 m		
Longueur de la crête :	0,25 m	Régime loi sur l'eau :	Non soumis
Milieu récepteur :	Fossé	Régime d'autosurveillance :	
Code masse d'eau :	FRDR11422	Non soumis	
Période de retour de déclenchement :	> 1 mois		
Exutoire :	Second bassin	Dispositif d'auto surveillance en place :	
Présence d'un clapet :	Aucun	Aucun	

Anomalies

Défaut sur radier	Défaut sur cheminée	Défaut sur fermeture
RAS	RAS	Absence de tampon

Travaux et remarques

Remarques	Travaux préconisés
Il s'agit d'un by-pass du premier bassin de la lagune.	-

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement du système de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive d'ouvrage de délestage**	**DO Grande rue**

Localisation : Grande rue **Commune :** Gondenans-Montby

Intervenants : HUG/SIC **Date visite :** 04/07/2022 **Système d'assainissement :** Gondenans-Montby

Localisation, Environnement et Sécurité

Environnement et sécurité

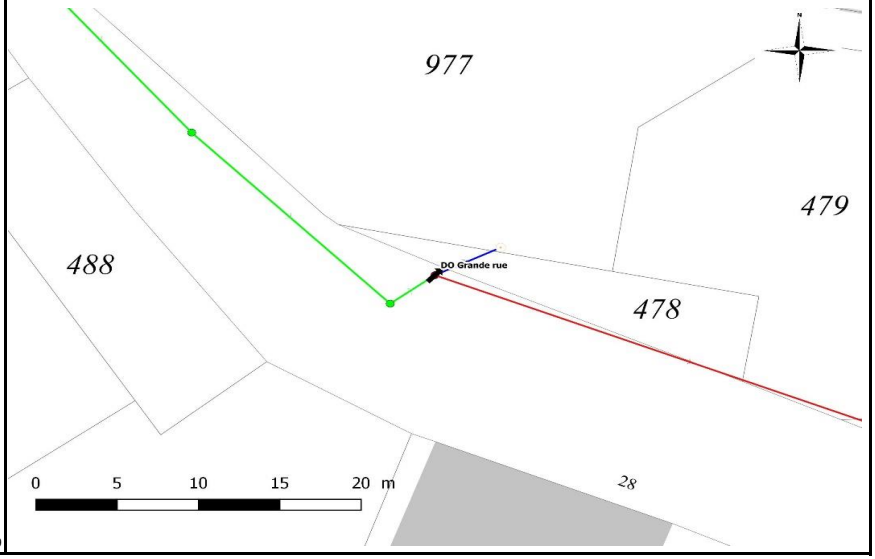
Type ouvrage :	Déversoir d'orage
Fermeture ouvrage :	Tampon Fonte Circulaire
Materiaux ouvrage :	Béton Circulaire
Dimensions regard :	Ø 1000
Type d'effluent :	Unitaire
Délestage vers :	Fossé
Echelons :	4
Domaine :	Public (hors voirie)
Accessibilité :	Accessible

Coordonnées

X :	960242,80 m
Y :	6709229,61 m
Z (TN) :	393,48 m

Coordonnées en Lambert 93 et altitude rattachée à l'IGN 69

Localisation



Photographies de l'ouvrage



Vue intérieure



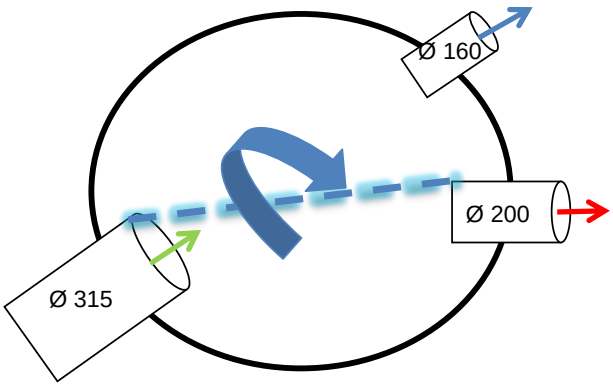
Vue extérieure

Caractéristiques des canalisations

Numéro	Diamètre (mm)	Nature	Profondeur (m)	Chute d'eau	Nature du branchement	Angle / Nord	Observations
Entrée 1 :	315	PVC	1,34		Unitaire	290 °	
Exutoire 1 :	200	PVC	1,36		EU	110 °	
Exutoire 2 :	160	PVC	1,65		EP	20 °	

UN = Unitaire; EP = Eaux pluviales ; Eu = Eaux Usées

Schéma de principe



Eaux usées
Unitaire
Eaux pluviales

Caractéristiques du déversoir		Régime réglementaire & autosurveillance	
Type d'ouvrage de délestage :	Latéral simple	Charge polluante :	12 EH
Modèle (si DO préfabriqué) :			
Hauteur avant déversement :	0,03 m		
Longueur de la crête :	0,70 m	Régime loi sur l'eau :	Non soumis
Milieu récepteur :	Fossé	Régime d'autosurveillance :	
Code masse d'eau :	FRDR11422	Non soumis	
Période de retour de déclenchement :	> 1 mois		
Exutoire :	Second bassin	Dispositif d'auto surveillance en place :	
Présence d'un clapet :	Aucun	Aucun	

Anomalies

Défaut sur radier	Défaut sur cheminée	Défaut sur fermeture
RAS	RAS	Cadre non scellé

Travaux et remarques

Remarques	Travaux préconisés
Le déversoir d'orage déverse en temps sec lorque des lingettes bloc l'écoulement.	-

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement du système de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive d'ouvrage de délestage**	**DO rue du monument**

Localisation : Rue du monument **Commune :** Gondenans-Montby

Intervenants : STP/SIC **Date visite :** 13/07/2022 **Système d'assainissement :** Gondenans-Montby

Localisation, Environnement et Sécurité

Environnement et sécurité

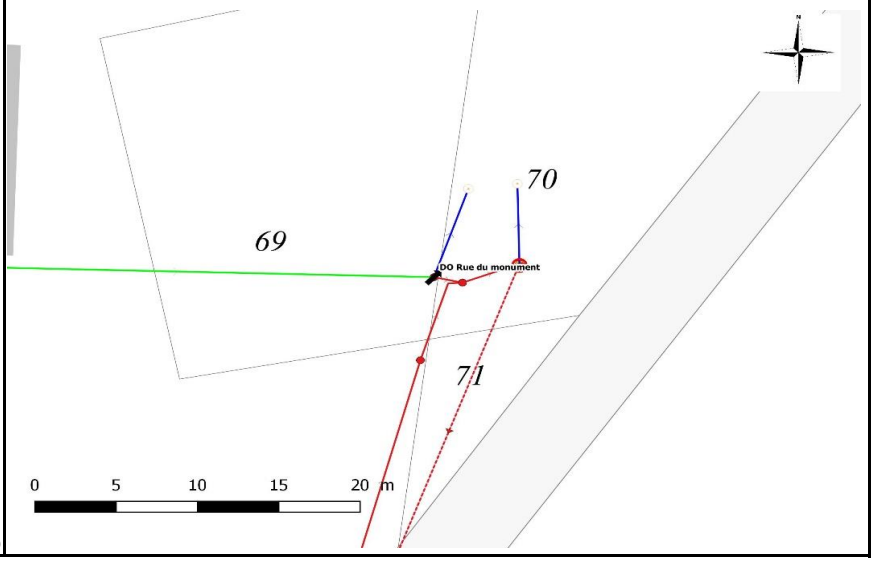
Type ouvrage :	Déversoir d'orage
Fermeture ouvrage :	Tampon Fonte Circulaire
Materiaux ouvrage :	Béton Circulaire
Dimensions regard :	Ø 1000
Type d'effluent :	Unitaire
Délestage vers :	Fossé
Echelons :	6
Domaine :	Privé (entreprise)
Accessibilité :	Accessible

Coordonnées

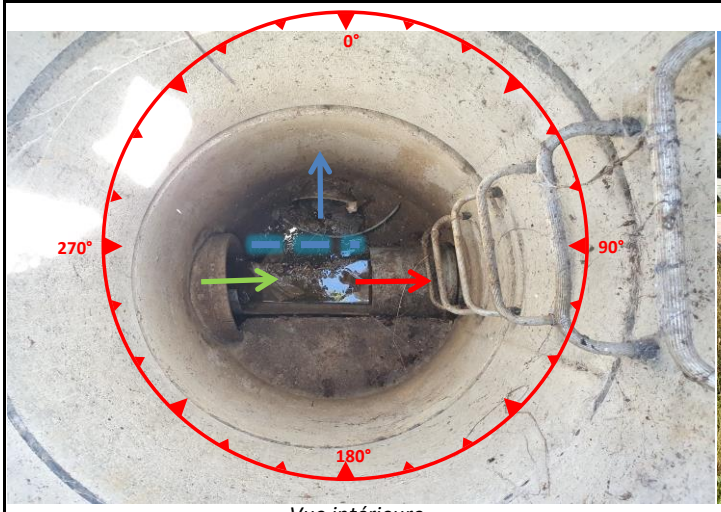
X :	960392,16 m
Y :	6709310,39 m
Z (TN) :	391,38 m

Coordonnées en Lambert 93 et altitude rattachée à l'IGN 69

Localisation



Photographies de l'ouvrage



Vue intérieure



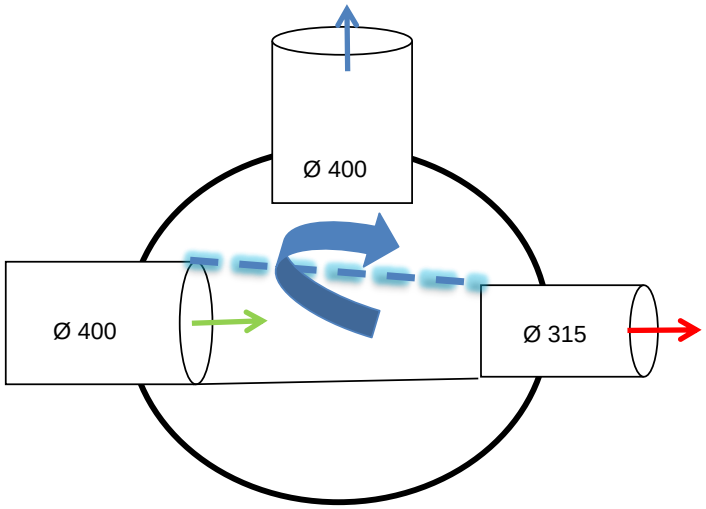
Vue extérieure

Caractéristiques des canalisations

Numéro	Diamètre (mm)	Nature	Profondeur (m)	Chute d'eau	Nature du branchement	Angle / Nord	Observations
Entrée 1 :	400	Béton	2,38		Unitaire	270 °	
Exutoire 1 :	315	PVC	2,42		EU	90 °	
Exutoire 2 :	400	PVC	2,57		EP	0 °	

UN = Unitaire; EP = Eaux pluviales ; Eu = Eaux Usées

Schéma de principe



Caractéristiques du déversoir		Régime réglementaire & autosurveillance	
Type d'ouvrage de délestage :	Latéral simple	Charge polluante :	64 EH
Modèle (si DO préfabriqué) :			
Hauteur avant déversement :	2,44 m		
Longueur de la crête :	0,50 m	Régime loi sur l'eau :	Non soumis
Milieu récepteur :	Fossé	Régime d'autosurveillance :	
Code masse d'eau :	FRDR11422	Non soumis	
Période de retour de déclenchement :	> 1 mois		
Exutoire :	Second bassin	Dispositif d'auto surveillance en place :	
Présence d'un clapet :	Aucun	Aucun	

Anomalies

Défaut sur radier	Défaut sur cheminée	Défaut sur fermeture
RAS	RAS	RAS

Travaux et remarques

Remarques	Travaux préconisés
Le déversoir d'orage déverse en temps sec.	-

Annexe 1-5 :
Fiches descriptives des postes de refoulement

Communauté 2Vallées Vertes de Communes	RÉALITÉS Environnement	**Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes** **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive de poste de refoulement**	**PR rue du monument**

Localisation : Rue du monument **Commune :** Gondenans-Montby

Intervenants : STP/SIC **Date visite :** juil.-22 **Système d'assainissement :** Gondenans-Montby

Localisation, Environnement et Sécurité

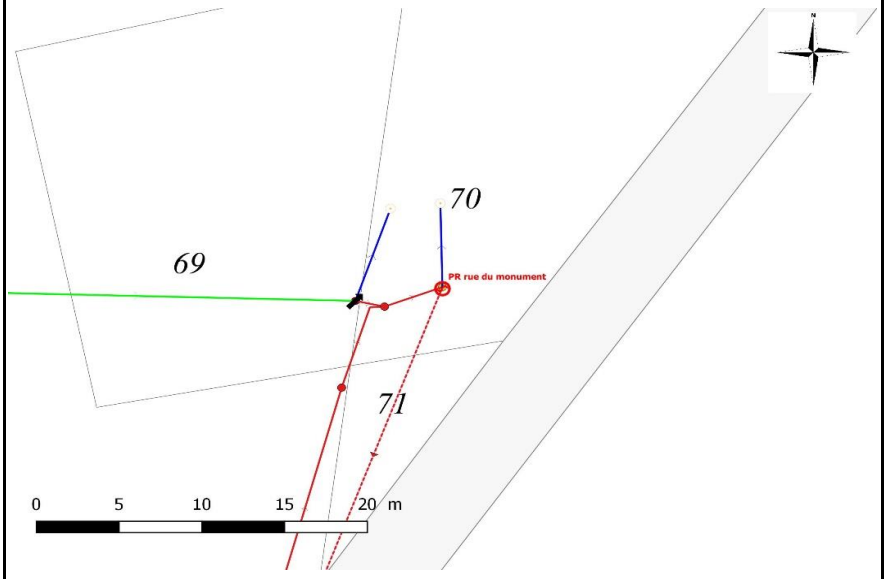
Environnement et sécurité

Type ouvrage :	Poste de refoulement
Clôture :	Grillage simple torsion
Fermeture bâche :	Couvercle Fibre de verre
Vannes :	Dans la bâche
Grille anti chute :	Aucune
Potence :	Permanente
Barre guidage :	Inox
Dégrillage :	Aucun
Chaînes pour pompes :	Présente

Coordonnées :

X :	960398.34 m
Y :	6709311.51 m
Z (TN) :	391.62 m NGF

Localisation :



Photographies de l'ouvrage



Vue Intérieure



Vue Extérieure

Caractéristiques des canalisations

Numéro	Diamètre (mm)	Nature	Profondeur (m)	Angle / Nord	Commentaires
1	400	PVC	2.85	250 °	Réseaux
2	400	PVC	2.60	0 °	Trop-plein
5	60	PVC			Refoulement

Caractéristiques du groupe de pompage

Pompes

Numéro	Modèle	Débit (m³/h)	HMT (m)	Année	Etat vanne	Etat Clapet Anti-retour	Observations
1	Flygt 3085.172		36	2022	Bon	Bon	-
2	Flygt 3085.172		36	2022	Bon	Bon	-

Ballon anti bélier

Marque	Modèle	Volume (L)	P précharge	P max	P test	Année	Etat
Aucun							

Caractéristiques de la bâche

Géométrie :	Circulaire
Matériaux :	Fibre de verre
Diamètre (m) :	1.40 m
Profondeur :	3.40 m
Niveau bas :	3.16 m
Niveau haut :	3.06 m
Niveau très haut :	2.86 m
Côte d'alarme :	2.70 m
Volume bâchée :	0.15 m³

Equipement électrique et télésurveillance

Emplacement installations :	Armoire électrique
Etat général :	Réhabilité le 25/08/2022
Dispositif télésurveillance :	Sofrel S4W
Informations télérelevées :	-
Asservissement pompes :	
Poires de niveaux	
Charges polluantes :	64 EH
Régime réglementaire :	-

Fonctionnement

Volume moyen journalier :	5.30 m³/j
Temps fonctionnement journalier :	
Remplissage hydraulique :	-
Longueur canalisation refoulement :	380.00 m
Temps de séjour moyen :	
Dans la bâche :	0.70 h
Dans la canalisation de sortie :	4.87 h
Traitement H_2S en place :	Aucun
Risque de formation d'H_2S :	
Dans la bâche :	Faible
Dans la canalisation de sortie :	Moyen

Etalonnage du poste par Réalités Environnement :

Période : 12/12/2022

Méthode :

La méthode utlisée consiste à suivre simultanément le temps de fonctionnement des pompes et le niveau dans la bâche de reprise.
Ces mesures permettent de définir le débit de remplissage du poste juste avant le pompage ainsi que le débit de vidange de la bâche lors du pompage. La somme de ces 2 débits donne la capacité de chaque pompe.

Fonctionnement possible en simultané ?

Capacités calculées :	Pompe 1 :	2.90 m³/h
	Pompe 2 :	2.90 m³/h
	Pompe 1+2 ou 3 :	m³/h

Anomalies

Défaut sur bâche :	Défaut sur équipements :	Défaut sur local électrique :
RAS	RAS	RAS

Travaux et remarques

Remarques :	Travaux préconisés :
Le poste de refoulement a été réhabilité et remis en service le 24/08/2022	Un panier dégrilleur dois être remis en place.

Communauté 2Vallées Vertes de Communes	RÉALITÉS Environnement	**Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes** **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive de poste de refoulement**	**PR rue du Tilleul**

Localisation : Montby **Commune :** Gondenans-Montby

Intervenants : STP/SIC **Date visite :** juil.-22 **Système d'assainissement :** Gondenans-Montby

Localisation, Environnement et Sécurité

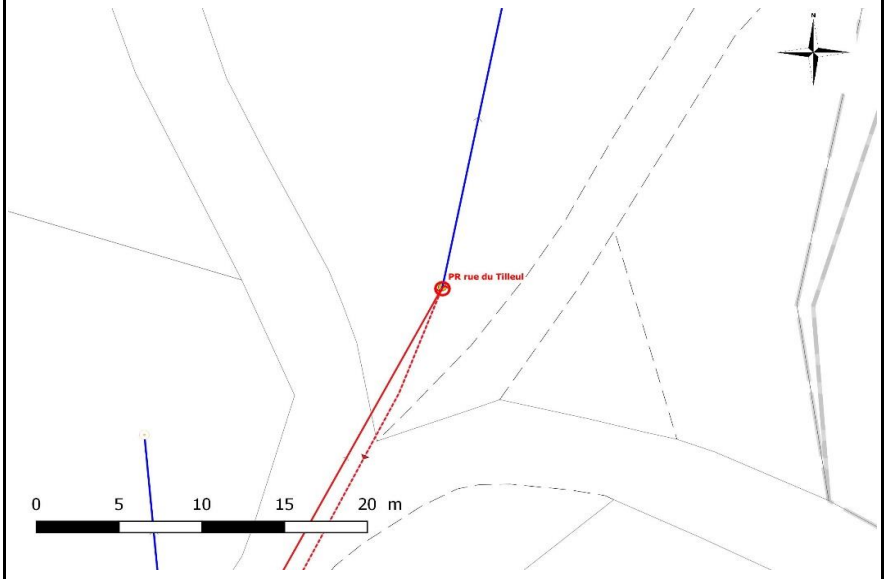
Environnement et sécurité

Type ouvrage :	Poste de refoulement
Clôture :	Grillage simple torsion
Fermeture bâche :	Couvercle Fibre de verre
Vannes :	Dans la bâche
Grille anti chute :	Aucune
Potence :	Permanente
Barre guidage :	Acier galvanisé
Dégrillage :	Aucun
Chaînes pour pompes :	Présente

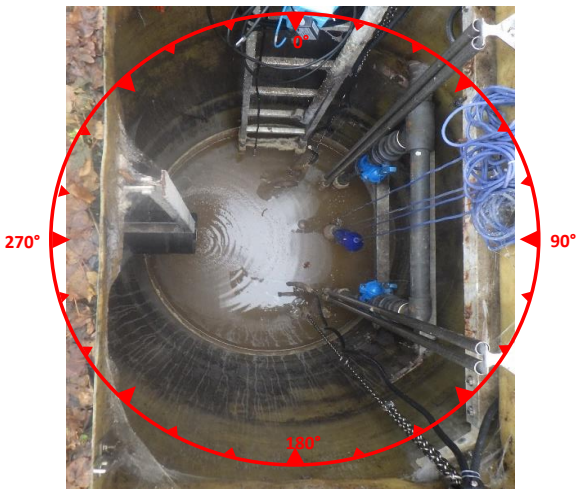
Coordonnées :

X :	959334.18 m
Y :	6710165.76 m
Z (TN) :	429.04 m NGF

Localisation :



Photographies de l'ouvrage



Vue Intérieure



Vue Extérieure

Caractéristiques des canalisations

Numéro	Diamètre (mm)	Nature	Profondeur (m)	Angle / Nord	Commentaires
1	200	PVC	1.51	225 °	Réseaux
2	200	PVC	0.74	20 °	Trop-plein
5	60	PVC			Refoulement

Caractéristiques du groupe de pompage

Pompes

Numéro	Modèle	Débit (m³/h)	HMT (m)	Année	Etat vanne	Etat Clapet Anti-retour	Observations
1	ygt MP 3069 HT 3~ 250		35	2022	Bon	Bon	
2	ygt MP 3069 HT 3~ 250		35	2022	Bon	Bon	

Ballon anti bélier

Marque	Modèle	Volume (L)	P précharge	P max	P test	Année	Etat
Aucun							

Caractéristiques de la bâche

Géométrie :	Circulaire
Matériaux :	Fibre de verre
Diamètre (m) :	1.40 m
Profondeur :	2.40 m
Niveau bas :	2.08 m
Niveau haut :	1.98 m
Niveau très haut :	1.92 m
Côte d'alarme :	1.56 m
Volume bâchée :	0.15 m³

Equipement électrique et télésurveillance

Emplacement installations :	Armoire électrique
Etat général :	Réhabilité le 24/08/2022
Dispositif télésurveillance :	Sofrel S4W
Informations télérelevées :	-
Asservissement pompes :	
Poires de niveaux	
Charges polluantes :	22 EH
Régime réglementaire :	-

Fonctionnement

Volume moyen journalier :	1.15 m³/j
Temps fonctionnement journalier :	
Remplissage hydraulique :	-
Longueur canalisation refoulement :	303.00 m
Temps de séjour moyen :	
Dans la bâche :	3.21 h
Dans la canalisation de sortie :	17.88 h
Traitement H_2S en place :	Aucun
Risque de formation d'H_2S :	
Dans la bâche :	Moyen
Dans la canalisation de sortie :	Moyen

Etalonnage du poste par Réalités Environnement :

Période : 12/12/2022

Méthode :

La méthode utlisée consiste à suivre simultanément le temps de fonctionnement des pompes et le niveau dans la bâche de reprise.
Ces mesures permettent de définir le débit de remplissage du poste juste avant le pompage ainsi que le débit de vidange de la bâche lors du pompage. La somme de ces 2 débits donne la capacité de chaque pompe.

Fonctionnement possible en simultané ?

Capacités calculées :	Pompe 1 :	7.00 m³/h
	Pompe 2 :	7.00 m³/h
	Pompe 1+2 ou 3 :	m³/h

Anomalies

Défaut sur bâche :	Défaut sur équipements :	Défaut sur local électrique :
RAS	RAS	RAS

Travaux et remarques

Remarques :	Travaux préconisés :
Le poste de refoulement a été réhabilité et remis en service le 24/08/2022	Un panier dégrilleur dois être remis en place.

Annexe 1-6 :
Plan des anomalies recensées

Département du Doubs

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

Etude :

Schéma directeur d'assainissement de Gondenans-Montby

Plan :

Plan des anomalies sur les réseaux d'assainissement

Maître d'ouvrage :

Communauté 2 vallées Vertes de Communes

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes
11 rue de la fontaine
25340 Pays-de-Clerval

Tel. : 03 81 97 85 10

Bureau d'études :

RÉALITÉS Environnement

Réalités Environnement
11 Rue Alfred de Vigny
25000 Besançon

Tel. : 04 78 28 46 02

Légende

Ouvrages d'assainissement

- Station d'épuration
- Poste de refoulement
- Déversoir d'orage
- Exutoire
- Boite de branchement

Regards de visite

- Eaux pluviales
- Eaux usées
- Unitaire

Réseau d'assainissement

- Eaux pluviales
- Branchement des eaux pluviales
- Fossé
- Eaux usées (Refoulement)
- Eaux usées (Gravitaire)
- Branchement des eaux usées
- Unitaire
- Branchement unitaire

Anomalies

- Dépôts et/ou absence de cunette
- Défaut d'étanchéité
- Génie civil
- Traces d'eaux usées dans le réseau pluvial
- Secteur méconnus

Echelle : 1/1 400

Fond : Cadastre

Source : Cadastre.gouv

Dossier 2201024

Suivi :

Phase	Version	Date	Objet	Réalisation	Vérification
1	1	07/2022	Version initiale	HUG	STP
1	2	12/2022	Version intermédiaire	HUG	STP
1	3	02/2023	Version finale	HUG	STP

DO Rue du Tilleul

DO entrée STEU

DO Rue du monument

DO Grande rue

0 25 50 75 100 125 m

Annexe 1-7 :
Plan de localisation des habitations en assainissement non collectif

Département du Doubs

Communauté de Communes des 2 Vallées vertes

Etude :

Schéma directeur d'assainissement de Gondenans-Montby

Plan :

Plan de localisation des habitations en assainissement non collectif

Maître d'ouvrage :

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes
11 Rue de la Fontaine
25340 Pays de Clerval
Tel. : 03 81 97 85 10

Bureau d'études :

Réalités Environnement
11 Rue Alfred de Vigny
25000 Besançon

Tel. : 04 78 28 46 02

Légende

Ouvrages d'assainissement

- Station d'épuration
- Déversoir d'orage
- Poste de refoulement

Réseau d'assainissement

- Eaux usées (Refoulement)
- Eaux usées (Gravitaire)
- Branchement eaux usées
- Unitaire
- Branchement unitaire

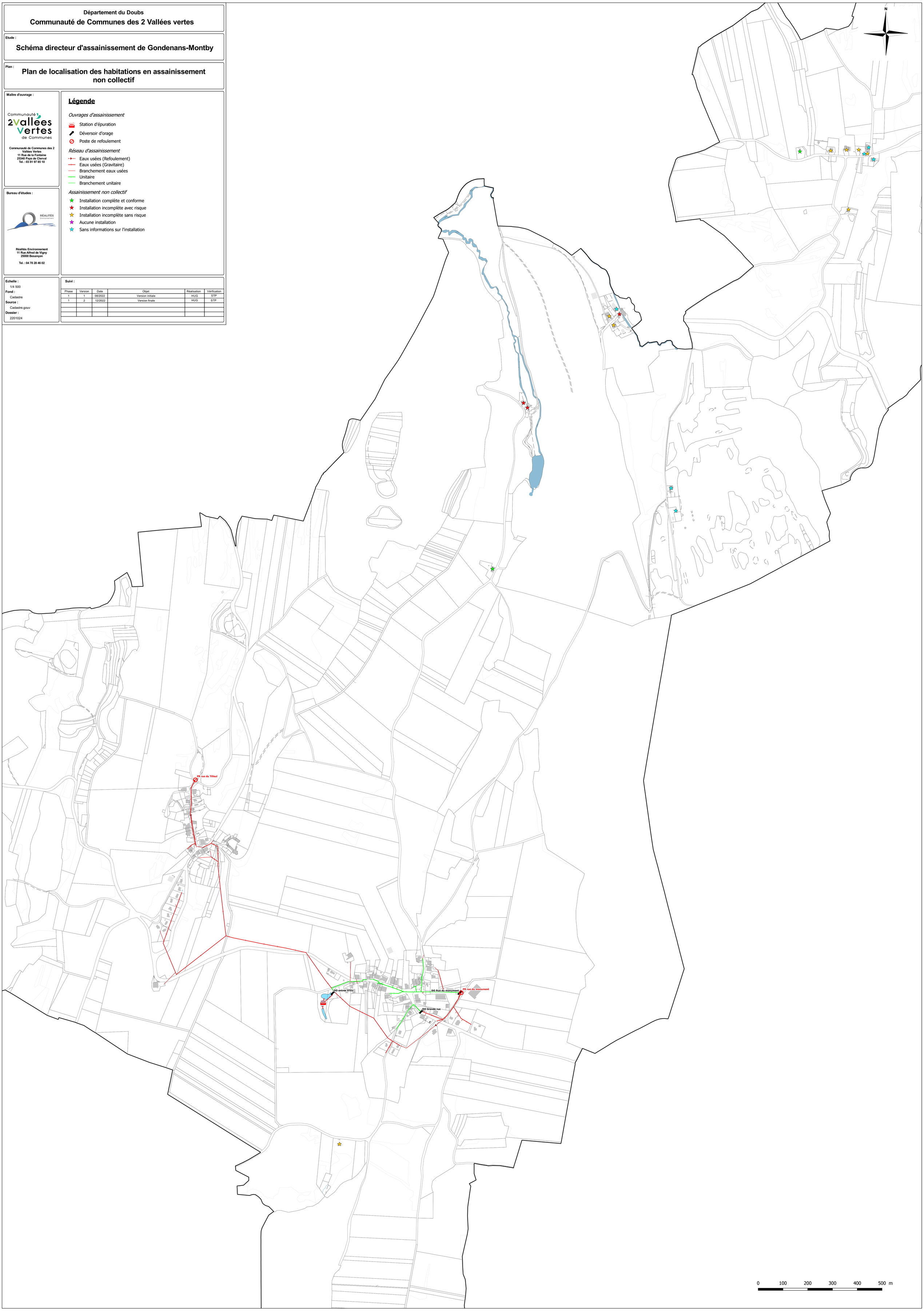
Assainissement non collectif

- Installation complète et conforme
- Installation incomplète avec risque
- Installation incomplète sans risque
- Aucune installation
- Sans informations sur l'installation

Echelle : 1/4 500
Fond : Cadastre
Source : Cadastre.gouv
Dossier : 2201024

Suivi :

Phase	Version	Date	Objet	Réalisation	Vérification
1	1	08/2022	Version initiale	HUG	STP
1	2	12/2022	Version finale	HUG	STP



Annexe 1-8 :
Plan de localisation des points de mesure

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

Etude diagnostique du syst. d'ass. de Gondenans-Montby

Localisation des points de mesures

Communauté 2vallées vertes de Communes

RÉALITÉS Environnement

Légende

Ouvrages d'assainissement

- Station d'épuration
- Poste de refoulement

Bassin versant des points de mesures

- P01 - Entrée STEU
- P04 - PR rue du monument
- P06 - PR Rue des Tilleuls

Points de mesures

- Autosurveillance de DO
- Mesure sur réseau + Surverse de DO
- Mesure sur réseau
- Surverse de DO
- Témoin de surverse

Réseau d'assainissement

- Eaux usées (Refoulement)
- Eaux usées (Gravitaire)
- Unitaire

Echelle : 1/5 000

Fond : Cadastre

Source : Commune

Date : 12/2022

Dossier : 2201024



Type	Nom	Matériel
Réseau	P01 - Entrée STEU	Seuil normalisé
Témoin de surverse	P02 - DO entrée STEU	Témoin de surverse
Témoin de surverse	P03 - DO Grande rue	Témoin de surverse
Marnage	P04 - PR rue du monument	Sonde piézométrique
Surverse de DO	P05 - DO rue du monument	Sonde US
Marnage	P06 - PR rue des Tilleuls	Sonde piézométrique

P06 - PR rue des Tilleuls

P01 - Entrée STEU

P02 - DO entrée STEU

P05 - DO rue du monument

P04 - PR rue du monument

P03 - DO Grande rue

0 50 100 150 200 m

Annexe 1-9 :
Fiches descriptives des points de mesures

Communauté 2Vallées Vertes de Communes	RÉALITÉS Environnement	**Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes** **Schéma directeur d'Assainissement des communes de Gondenans-Montby et Abbenans** **Fiche descriptive d'ouvrage de délestage**	**P01**

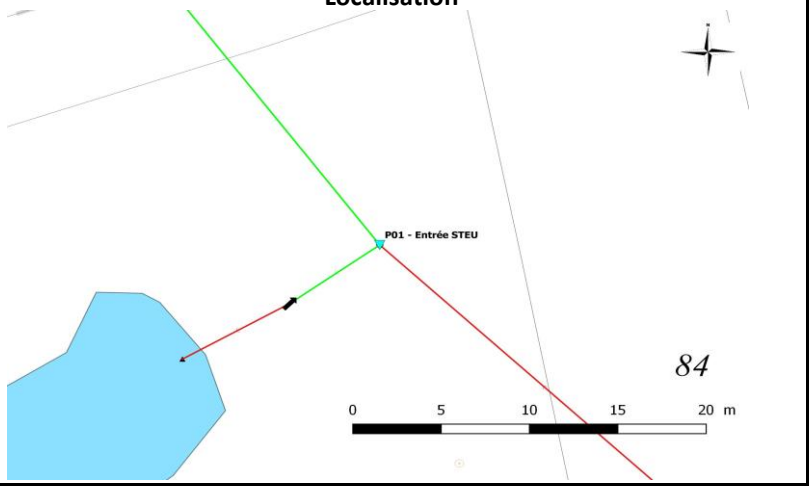
Localisation :	Entrée STEU	**Commune :**	Gondenans-Montby
Intervenants :	HUG/SIC	**Système d'assainissement :**	Gondenans-Montby

Localisation et caractéristiques du sites

Caractéristiques du site

Type de réseau :	Unitaire
Diamètre du réseau	Ø 200
Type d'ouvrage :	Canal d'entré STEU
Nature des effluents :	Domestique
Volume journalier théorique :	152 EH
Site de prélèvement :	Canal d'entrée STEU
Industriels en amont :	Sans objet

Localisation



Photographies du point de mesures



Vue extérieure



Vue intérieure

Caractéristiques générales

Période :	Du 29/11/2022 au 28/12/2022	Contexte météorologique :	Nappes haute
Contexte de fréquentation :	Normal	Cumul pluviométrique sur la période :	64,6 mm

Caractéristiques des mesures

Mesure de débit :

Appareillage :	Seuil + sonde + vista
Principe des mesures :	Mesure débit sur seuil
Norme :	-
Pas de temps de l'enregistrement :	1 minute
Echancrure :	Triangulaire
Angle de mesure :	60°

Mesure de pollution :

Date :	Du 27/12/2022 au 28/12/2022
Appareillage :	Sigma 900P
Norme :	ISO 5667-10
Asservissement :	Asservissement au temps
Fréquence d'échantillonnage :	évement toutes les 6 minutes
Echantillonage :	Reconsititution 24 heures

Communauté 2Vallées Vertes de Communes	RÉALITÉS Environnement	**Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes** **Schéma directeur d'Assainissement des communes de Gondenans-Montby et Abbenans** **Fiche descriptive d'ouvrage de délestage**	**P03**

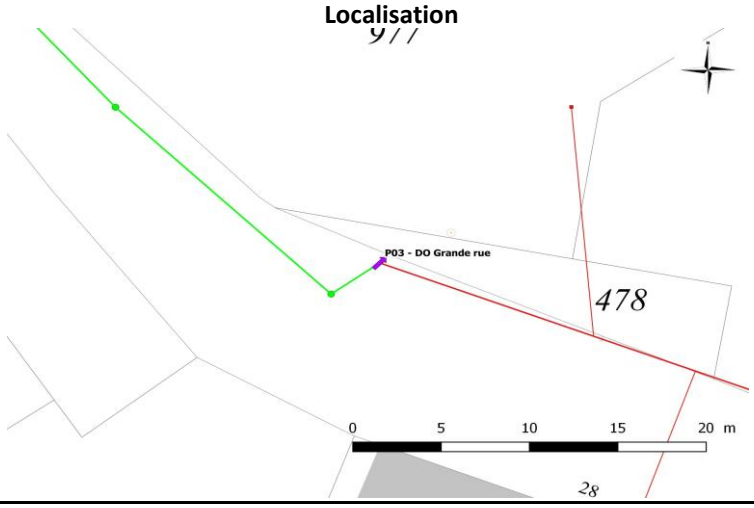
Localisation :	DO Grande rue	**Commune :**	Gondenans-Montby
Intervenants :	HUG/SIC	**Système d'assainissement :**	Gondenans-Montby

Localisation et caractéristiques du sites

Caractéristiques du site

Type de réseau :	Unitaire
Diamètre du réseau	Ø 300
Type d'ouvrage :	Regard de visite
Nature des effluents :	Domestique
Volume journalier théorique :	12 EH
Site de prélèvement :	-
Industriels en amont :	Sans objet

Localisation



Photographies du point de mesures



Vue extérieure



Vue intérieure

Caractéristiques générales

Période :	Du 29/11/2022 au 28/12/2022	Contexte météorologique :	Nappes haute
Contexte de fréquentation :	Normal	Cumul pluviométrique sur la période :	64,6 mm

Caractéristiques des mesures

Mesure de débit :

Appareillage :	Témoin de surverse
Principe des mesures :	Estimation du nombre de déversement
Norme :	-
Pas de temps de l'enregistrement :	-
Echancrure :	-
Angle de mesure :	-

Mesure de pollution :

Date :	-
Appareillage :	-
Norme :	-
Asservissement :	-
Fréquence d'échantillonnage :	-
Echantillonage :	-

Communauté 2Vallées Vertes de Communes	RÉALITÉS Environnement	**Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes** **Schéma directeur d'Assainissement des communes de Gondenans-Montby et Abbenans** **Fiche descriptive d'ouvrage de délestage**	**P04**

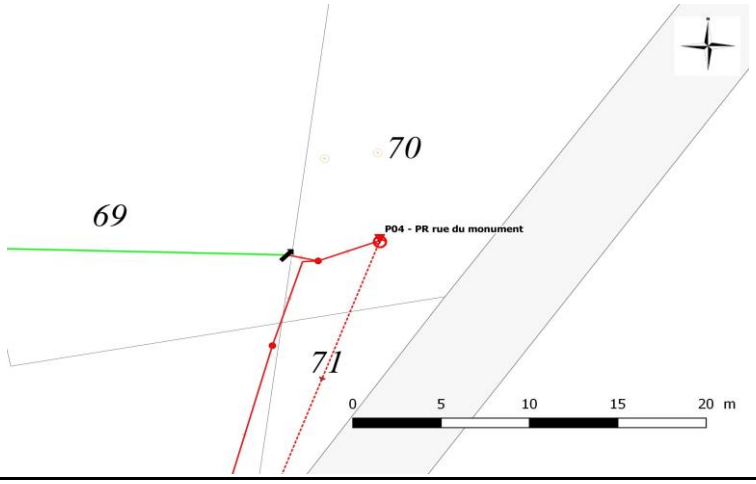
Localisation :	PR rue du monument	**Commune :**	Gondenans-Montby
Intervenants :	HUG/SIC	**Système d'assainissement :**	Gondenans-Montby

Localisation et caractéristiques du sites

Caractéristiques du site

Type de réseau :	Séparatif
Diamètre du réseau	Ø 250
Type d'ouvrage :	Poste de relevage
Nature des effluents :	Domestique
Volume journalier théorique :	72 EH
Site de prélèvement :	-
Industriels en amont :	Sans objet

Localisation



Photographies du point de mesures



Vue extérieure



Vue intérieure

Caractéristiques générales

Période :	Du 29/11/2022 au 28/12/2022	Contexte météorologique :	Nappes haute
Contexte de fréquentation :	Normal	Cumul pluviométrique sur la période :	64,6 mm

Caractéristiques des mesures

Mesure de débit :

Appareillage :	Sonde + octopus + pinces ampéromètrique
Principe des mesures :	Mesure de débit sur PR et suivi du temps de fonctionnement de pompage
Norme :	-
Pas de temps de l'enregistrement :	20 secondes
Echancrure :	-
Angle de mesure :	-

Mesure de pollution :

Date :	-
Appareillage :	-
Norme :	-
Asservissement :	-
Fréquence d'échantillonnage :	-
Echantillonage :	-

Communauté 2Vallées Vertes de Communes	RÉALITÉS Environnement	**Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes** **Schéma directeur d'Assainissement des communes de Gondenans-Montby et Abbenans** **Fiche descriptive d'ouvrage de délestage**	**P05**

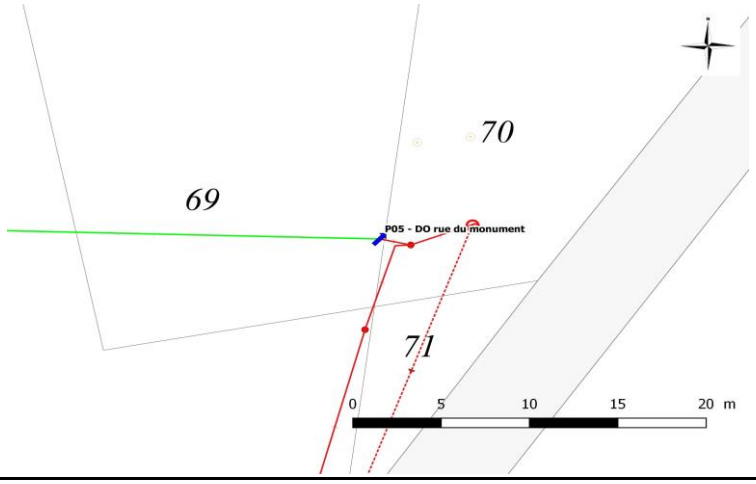
Localisation :	DO rue du monument	**Commune :**	Gondenans-Montby
Intervenants :	HUG/SIC	**Système d'assainissement :**	Gondenans-Montby

Localisation et caractéristiques du sites

Caractéristiques du site

Type de réseau :	Unitaire
Diamètre du réseau	Ø 600
Type d'ouvrage :	Regard de visite
Nature des effluents :	Domestique
Volume journalier théorique :	73 EH
Site de prélèvement :	-
Industriels en amont :	Sans objet

Localisation



Photographies du point de mesures



Vue extérieure



Vue intérieure

Caractéristiques générales

Période :	Du 29/11/2022 au 28/12/2022	Contexte météorologique :	Nappes haute
Contexte de fréquentation :	Normal	Cumul pluviométrique sur la période :	64,6 mm

Caractéristiques des mesures

Mesure de débit :		**Mesure de pollution :**	
Appareillage :	Sonde ijnus US	Date :	-
Principe des mesures :	Mesure de débit déversé	Appareillage :	-
Norme :	-	Norme :	-
Pas de temps de l'enregistrement :	2 minutes	Asservissement :	-
Echancrure :	-	Fréquence d'échantillonnage :	-
Angle de mesure :	-	Echantillonage :	-

Communauté 2Vallées Vertes de Communes	RÉALITÉS Environnement	**Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes** **Schéma directeur d'Assainissement des communes de Gondenans-Montby et Abbenans** **Fiche descriptive d'ouvrage de délestage**	**P06**

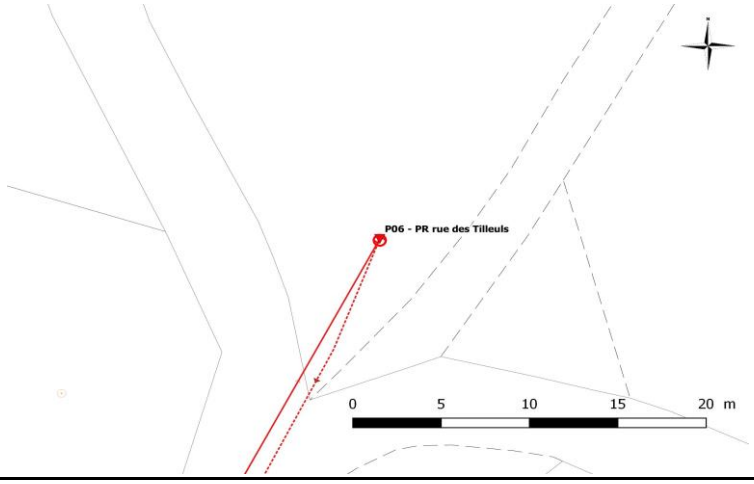
Localisation :	PR rue des Tilleuls	**Commune :**	Gondenans-Montby
Intervenants :	HUG/SIC	**Système d'assainissement :**	Gondenans-Montby

Localisation et caractéristiques du sites

Caractéristiques du site

Type de réseau :	Séparatif
Diamètre du réseau	Ø 200
Type d'ouvrage :	Poste de relevage
Nature des effluents :	Domestique
Volume journalier théorique :	27 EH
Site de prélèvement :	-
Industriels en amont :	Sans objet

Localisation



Photographies du point de mesures



Vue extérieure



Vue intérieure

Caractéristiques générales

Période :	Du 29/11/2022 au 28/12/2022	Contexte météorologique :	Nappes haute
Contexte de fréquentation :	Normal	Cumul pluviométrique sur la période :	64,6 mm

Caractéristiques des mesures

Mesure de débit :

Appareillage :	Sonde + Vista
Principe des mesures :	Mesure de débit sur PR
Norme :	-
Pas de temps de l'enregistrement :	20 secondes
Echancrure :	-
Angle de mesure :	-

Mesure de pollution :

Date :	-
Appareillage :	-
Norme :	-
Asservissement :	-
Fréquence d'échantillonnage :	-
Echantillonage :	-

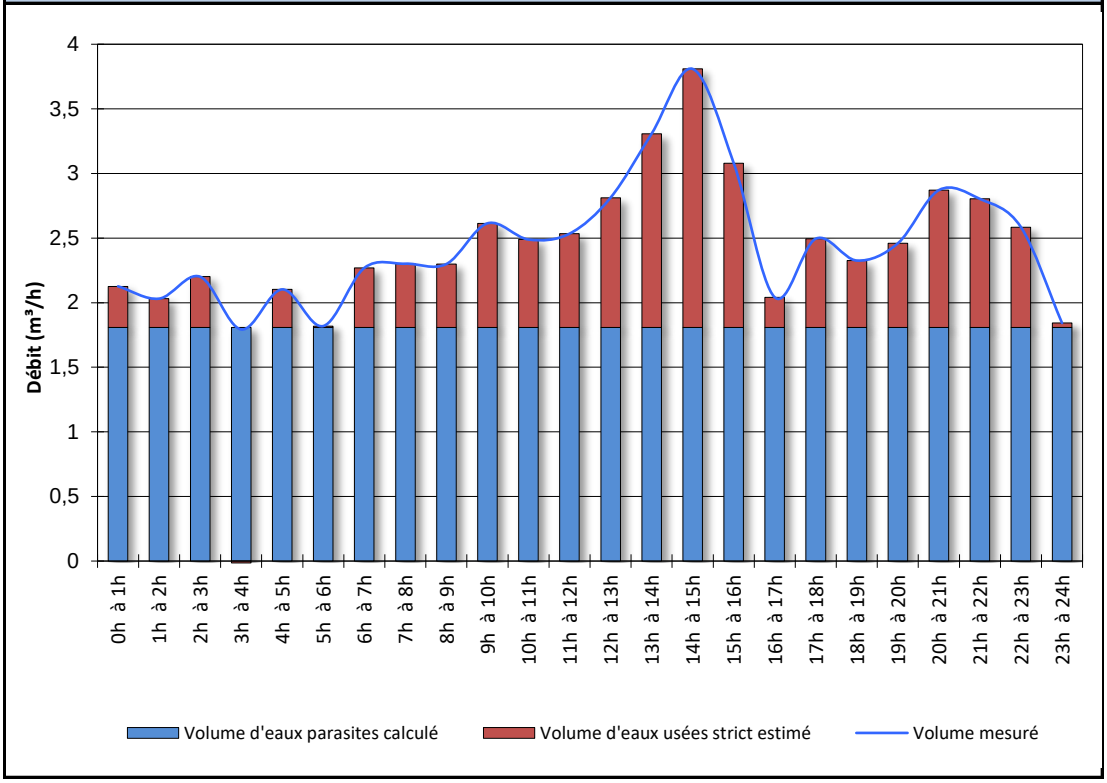
Annexe 1-10 :
Fiches descriptives de l'analyse des débits temps sec

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

Fiche Débit de temps sec

P1 - Entrée STEU

Evolution du débit moyen de temps sec



Débit horaire	
Heure	Volume (m³)
0h à 1h	2,1
1h à 2h	2,0
2h à 3h	2,2
3h à 4h	1,8
4h à 5h	2,1
5h à 6h	1,8
6h à 7h	2,3
7h à 8h	2,3
8h à 9h	2,3
9h à 10h	2,6
10h à 11h	2,5
11h à 12h	2,5
12h à 13h	2,8
13h à 14h	3,3
14h à 15h	3,8
15h à 16h	3,1
16h à 17h	2,0
17h à 18h	2,5
18h à 19h	2,3
19h à 20h	2,5
20h à 21h	2,9
21h à 22h	2,8
22h à 23h	2,6
23h à 24h	1,8
Total	59,0

Evaluation des eaux claires parasites permanentes (ECPP)

Méthode 1 : Etude des minima nocturnes	
Débit minimum nocturne (m³/h) sur 3 h	1,9
Rapport Nycthéméral	0,15
Estimation du volume d'ECPP (m³/h)	1,8
V_{M1} : Volume estimé d'ECPP (m³/j)	**43**

Méthode 2 : Etude de volumes théoriques et mesurés	
Population théoriquement raccordée (EH)	152
Volume théorique attendu (m³/j)	15
Volume moyen mesuré (m³/j)	59
V_{M2} : Volume estimé d'ECPP (m³/j)	**44**

Méthode 3 : Etude de la dilution des effluents

Paramètre	DBO_5	DCO	MES	NTK	P_t
Concentration mesurée (mg/l)	17	84	39	11	1
Concentration théorique (mg/l)	350	800	350	80	25
Taux de dilution	20,6	9,5	9,0	7,1	27,2

Volume moyen mesuré (m³/j)	59
Taux de dilution sur DCO & NTK	8,3
V_{M3} : Volume estimé d'ECPP (m³/j)	**51,9**

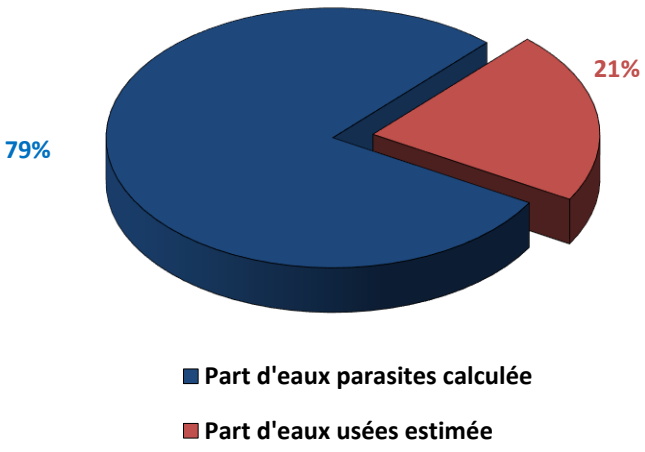
Synthèse :

$V_{eaux\ parasites} = (V_{M1}+V_{M2}+V_{M3})/3 =$ **46,4 m³/j**

$V_{eaux\ usées} =$ **12,6 m³/j**

Commentaires :

Les trois approches présentent des résultats similaires. La moyenne des trois méthodes permet donc d'estimer la part d'eaux claires parasites permanentes.

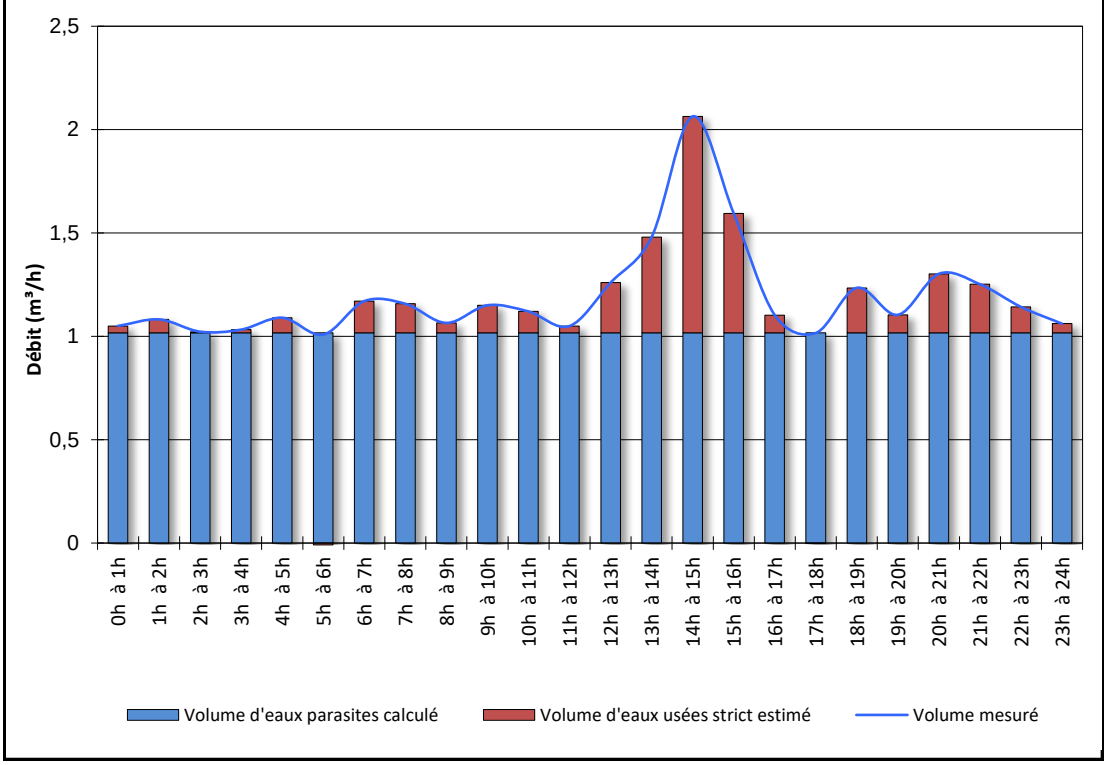


Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

Fiche Débit de temps sec

P4 - PR du monument

Evolution du débit moyen de temps sec



Débit horaire	
Heure	Volume (m³)
0h à 1h	1,1
1h à 2h	1,1
2h à 3h	1,0
3h à 4h	1,0
4h à 5h	1,1
5h à 6h	1,0
6h à 7h	1,2
7h à 8h	1,2
8h à 9h	1,1
9h à 10h	1,2
10h à 11h	1,1
11h à 12h	1,0
12h à 13h	1,3
13h à 14h	1,5
14h à 15h	2,1
15h à 16h	1,6
16h à 17h	1,1
17h à 18h	1,0
18h à 19h	1,2
19h à 20h	1,1
20h à 21h	1,3
21h à 22h	1,3
22h à 23h	1,1
23h à 24h	1,1
Total	28,6

Evaluation des eaux claires parasites permanentes (ECPP)

Méthode 1 : Etude des minima nocturnes	
Débit minimum nocturne (m³/h) sur 3 h	1,0
Rapport Nycthéméral	0,15
Estimation du volume d'ECPP (m³/h)	1,0
V_{M1} : Volume estimé d'ECPP (m³/j)	**24**

Méthode 2 : Etude de volumes théoriques et mesurés	
Population théoriquement raccordée (EH)	64
Volume théorique attendu (m³/j)	6
Volume moyen mesuré (m³/j)	29
V_{M2} : Volume estimé d'ECPP (m³/j)	**22**

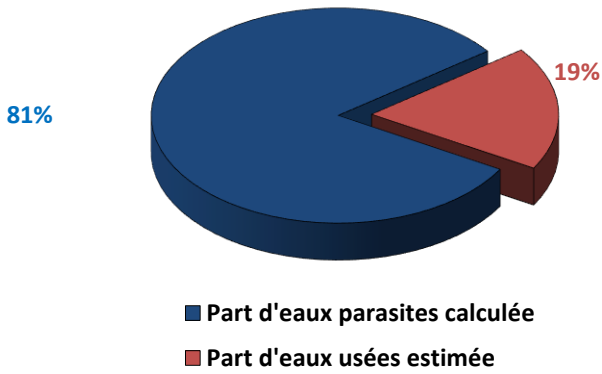
Synthèse :

$V_{eaux\ parasites} = (V_{M1}+V_{M2})/2 =$ **23,3 m³/j**

$V_{eaux\ usées} =$ **5,3 m³/j**

Commentaires :

Les deux approches présentent des résultats similaires. La moyenne permet donc d'estimer la part d'eaux claires parasites permanentes.

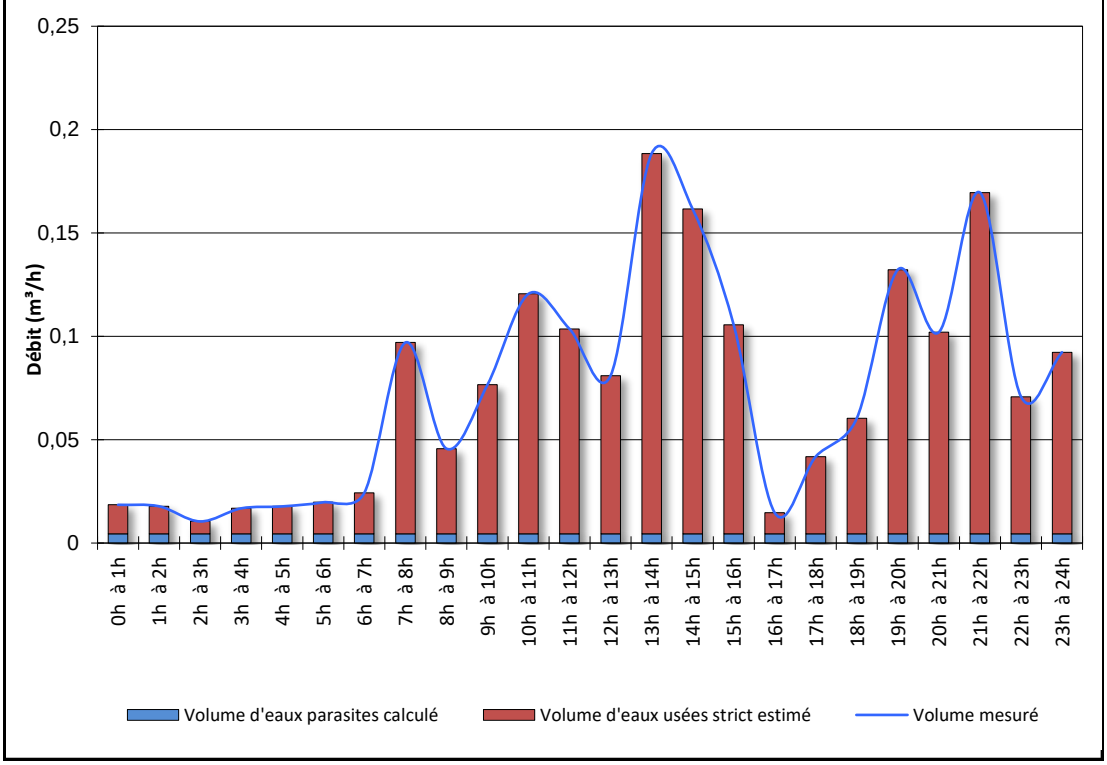


Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

Fiche Débit de temps sec

P6 - PR rue du Tilleul

Evolution du débit moyen de temps sec



Débit horaire	
Heure	Volume (m³)
0h à 1h	0,02
1h à 2h	0,02
2h à 3h	0,01
3h à 4h	0,02
4h à 5h	0,02
5h à 6h	0,02
6h à 7h	0,02
7h à 8h	0,10
8h à 9h	0,05
9h à 10h	0,08
10h à 11h	0,12
11h à 12h	0,10
12h à 13h	0,08
13h à 14h	0,19
14h à 15h	0,16
15h à 16h	0,11
16h à 17h	0,01
17h à 18h	0,04
18h à 19h	0,06
19h à 20h	0,13
20h à 21h	0,10
21h à 22h	0,17
22h à 23h	0,07
23h à 24h	0,09
Total	1,8

Evaluation des eaux claires parasites permanentes (ECPP)

Méthode 1 : Etude des minima nocturnes	
Débit minimum nocturne (m³/h) sur 3 h	0,0
Rapport Nycthéméral	0,15
Estimation du volume d'ECPP (m³/h)	0,0
V_{M1} : Volume estimé d'ECPP (m³/j)	**0**

Méthode 2 : Etude de volumes théoriques et mesurés	
Population théoriquement raccordée (EH)	22
Volume théorique attendu (m³/j)	2
Volume moyen mesuré (m³/j)	2
V_{M2} : Volume estimé d'ECPP (m³/j)	**0**

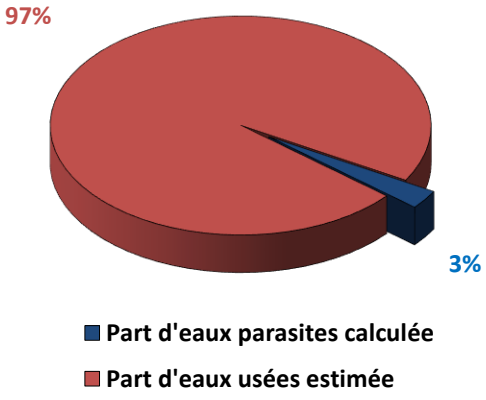
Synthèse :

$V_{eaux\ parasites} = (V_{M1}+V_{M2})/2 =$ **0,1 m³/j**

$V_{eaux\ usées} =$ **1,7 m³/j**

Commentaires :

Les deux approches présentent des résultats similaires. La moyenne permet donc d'estimer la part d'eaux claires parasites permanentes.



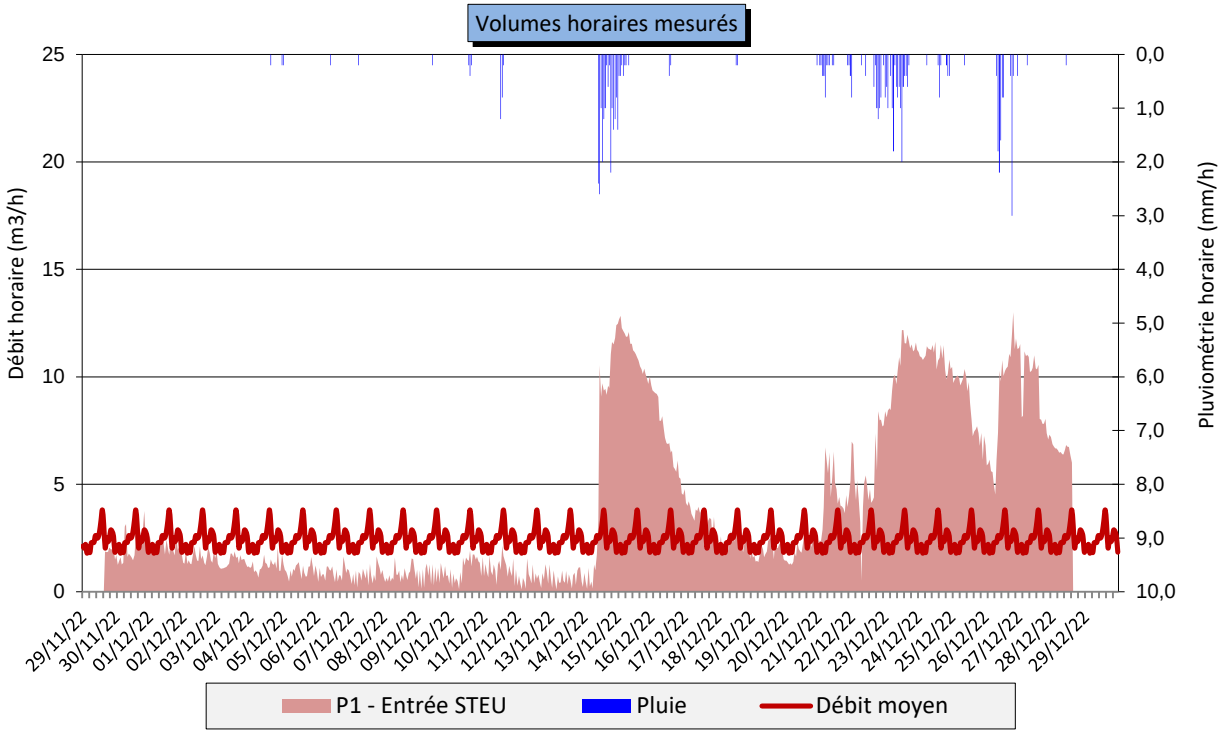
Annexe 1-11 :
Fiches descriptives de l'analyse des débits de temps de pluie

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

Fiche Débit de temps de pluie — P1 - Entrée STEU

Evénements pluviométriques principaux

Evénement	Evénement		Durée	Cumul	Période de retour
	Début	Fin	min	mm	
1	11/12/2022 12:24	11/12/2022 14:12	108	2,2	Environ 1 semaine
2	14/12/2022 10:42	15/12/2022 06:12	1170	21	Environ 1 mois
3	22/12/2022 18:18	22/12/2022 21:54	216	4	Environ 1 semaine
4	22/12/2022 23:54	23/12/2022 02:54	180	2,6	Environ 1 semaine
5	23/12/2022 04:48	23/12/2022 07:06	138	3,4	Environ 1 semaine
6	23/12/2022 08:24	23/12/2022 17:24	540	7,2	Environ 1 semaine
7	26/12/2022 08:42	26/12/2022 14:00	318	7,4	Entre 1 semaine et 2 semaines
8	26/12/2022 19:36	26/12/2022 20:24	48	3,4	Entre 1 semaine et 2 semaines

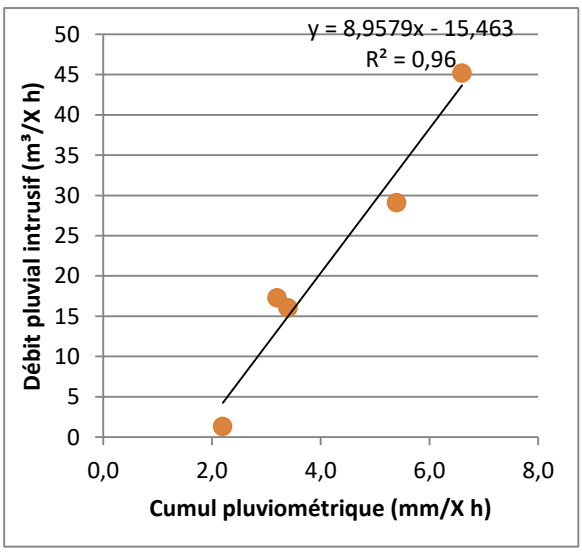


Evénements pluviométriques enregistrés

Evénement	Cumul	Débit mesuré	Débit de temps sec	Débit pluvial
	mm	m³/X h	m³/X h	m³/X h
1	2,2	3,5	2,1	1,3
2				
3				
4				
5	3,2	69,3	51,9	17,3
6	5,4	146,1	116,9	29,1
7	6,6	74,2	29,0	45,2
8	3,4	37,0	21,0	16,0
9				

Synthèse des mesures de temps de pluie

Surface active :	~ 8000 m²
Limite de ruissellement :	~ 1,5 mm
Qualité de la corrélation :	Bonne

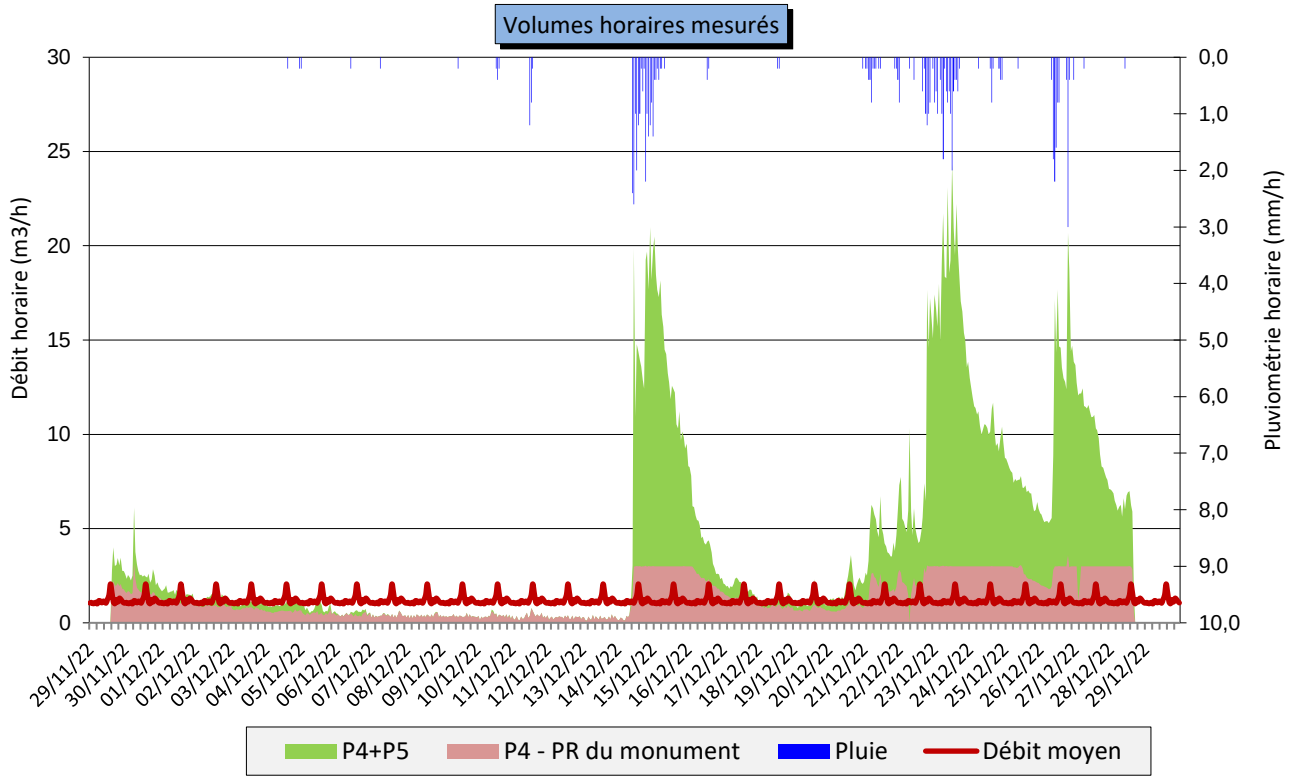


Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

Fiche Débit de temps de pluie — P4 - PR du monument

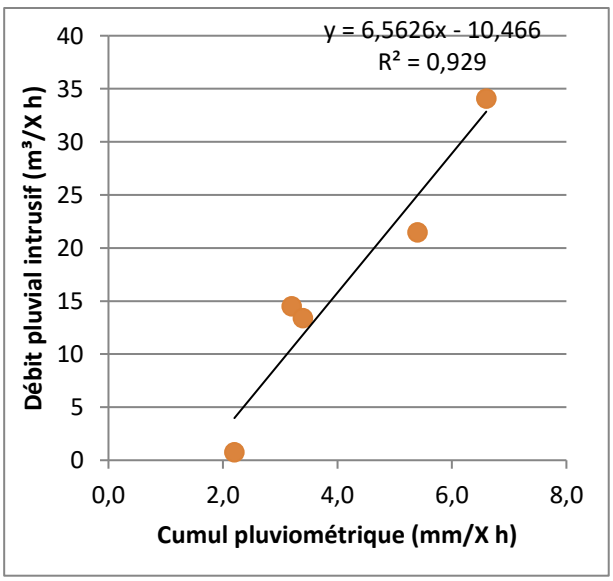
Evénements pluviométriques principaux

Evénement	Evénement		Durée	Cumul	Période de retour
	Début	Fin	min	mm	
1	11/12/2022 12:24	11/12/2022 14:12	108	2,2	Environ 1 semaine
2	14/12/2022 10:42	15/12/2022 06:12	1170	21	Environ 1 mois
3	22/12/2022 18:18	22/12/2022 21:54	216	4	Environ 1 semaine
4	22/12/2022 23:54	23/12/2022 02:54	180	2,6	Environ 1 semaine
5	23/12/2022 04:48	23/12/2022 07:06	138	3,4	Environ 1 semaine
6	23/12/2022 08:24	23/12/2022 17:24	540	7,2	Environ 1 semaine
7	26/12/2022 08:42	26/12/2022 14:00	318	7,4	Entre 1 semaine et 2 semaines
8	26/12/2022 19:36	26/12/2022 20:24	48	3,4	Entre 1 semaine et 2 semaines



Evénements pluviométriques enregistrés

Evénement	Cumul	Débit mesuré	Débit de temps sec	Débit pluvial
	mm	m³/X h	m³/X h	m³/X h
1	2,2	1,2	0,5	0,7
2				
3				
4				
5	3,2	52,2	37,7	14,5
6	5,4	106,0	84,5	21,5
7	6,6	51,6	17,6	34,1
8	3,4	26,5	13,1	13,4
9				



Synthèse des mesures de temps de pluie

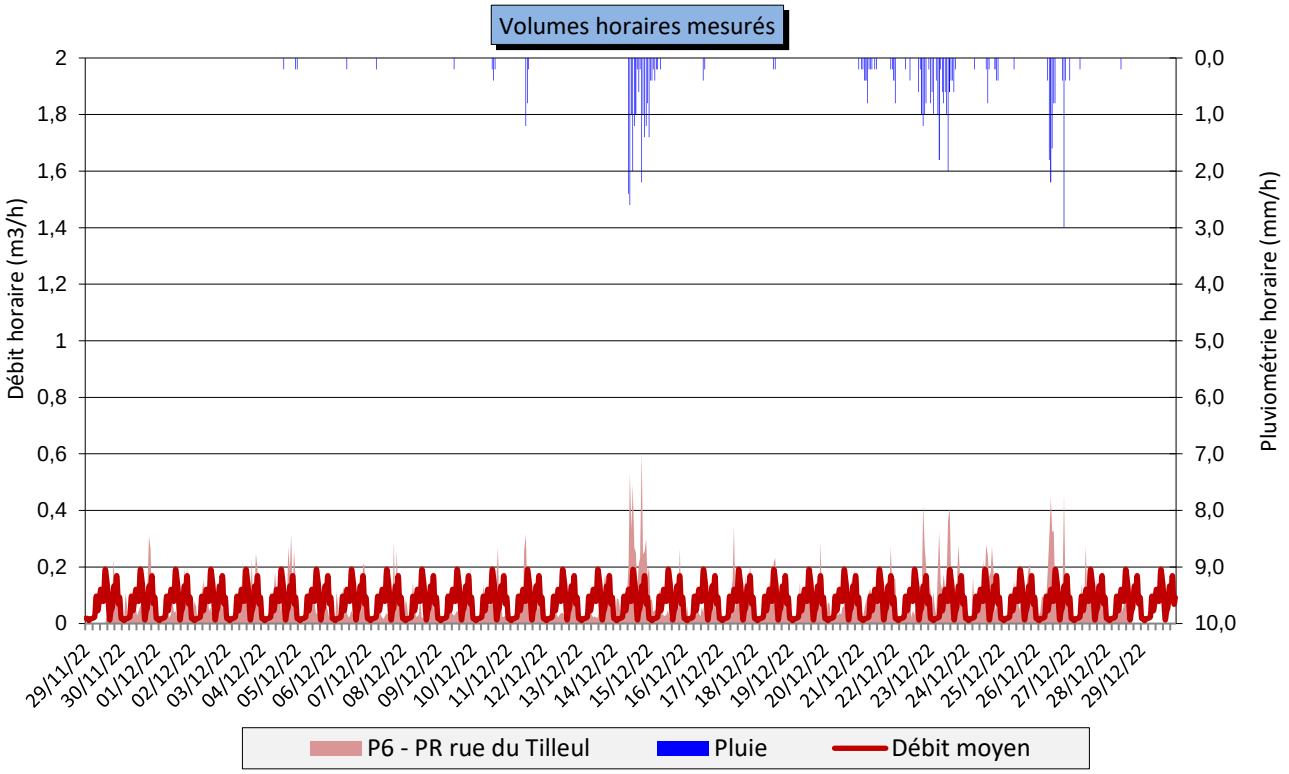
Surface active :	~ 6300 m²
Limite de ruissellement :	~ 1,5 mm
Qualité de la corrélation :	Bonne

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

Fiche Débit de temps de pluie — P6 - PR rue du Tilleul

Evénements pluviNmétriques principaux

Evénement	Evénement		Durée	Cumul	PériNde de retNur
	Début	Fin	min	mm	
1	11/12/2022 12:24	11/12/2022 14:12	108	2,2	Environ 1 semaine
2	14/12/2022 10:42	15/12/2022 06:12	1170	21	Environ 1 mois
3	22/12/2022 18:18	22/12/2022 21:54	216	4	Environ 1 semaine
4	22/12/2022 23:54	23/12/2022 02:54	180	2,6	Environ 1 semaine
5	23/12/2022 04:48	23/12/2022 07:06	138	3,4	Environ 1 semaine
6	23/12/2022 08:24	23/12/2022 17:24	540	7,2	Environ 1 semaine
7	26/12/2022 08:42	26/12/2022 14:00	318	7,4	Entre 1 semaine et 2 semaines
8	26/12/2022 19:36	26/12/2022 20:24	48	3,4	Entre 1 semaine et 2 semaines

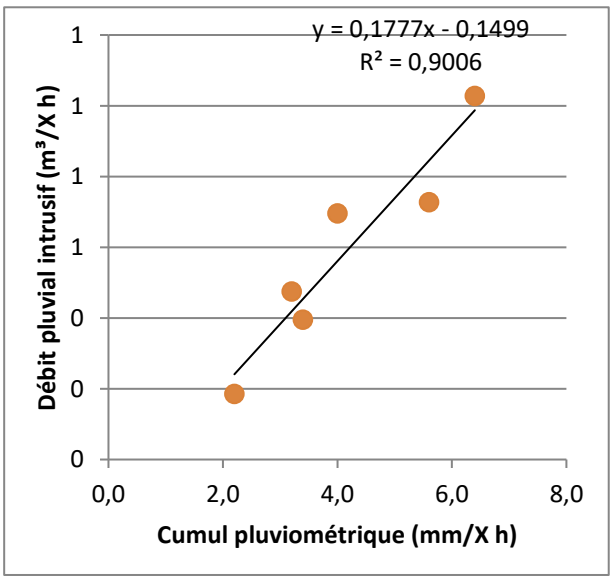


Evénements pluviométriques enregistrés

Evénement	Cumul	Débit mesuré	Débit de temps sec	Débit pluvial
	mm	m³/X h	m³/X h	m³/X h
1	2,2	0,3	0,1	0,2
2				
3	4,0	1,0	0,3	0,7
4				
5	3,2	0,5	0,0	0,5
6	5,6	1,3	0,6	0,7
7	6,4	1,4	0,4	1,0
8	3,4	0,5	0,1	0,4
9				

Synthèse des mesures de temps de pluie

Surface active :	~ 200 m²
Limite de ruissellement :	~ 0,7 mm
Qualité de la corrélation :	Bonne



Annexe 1-12 :
Plan synthèse des points de mesures

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

Etude diagnostique du syst. d'ass. de Gondenans-Montby

Synthèse des points de mesures

Communauté 2vallées vertes de Communes

RÉALITÉS Environnement

Légende

Ouvrages d'assainissement

- Station d'épuration
- Poste de refoulement

Bassin versant des points de mesures

- P01 - Entrée STEU
- P04 - PR rue du monument
- P06 - PR Rue des Tilleuls

Points de mesures

- Autosurveillance de DO
- Mesure sur réseau + Surverse de DO
- Mesure sur réseau
- Surverse de DO
- Témoin de surverse

Réseau d'assainissement

- Eaux usées (Refoulement)
- Eaux usées (Gravitaire)
- Unitaire

Echelle : 1/5 000

Fond : Cadastre

Source : Commune

Date : 01/2023

Dossier : 2201024

P06 - PR rue des Tilleuls

P6 - PR Rue du Tilleul	P6 - Trop-plein PR Rue du Tilleul
Charge théorique : 22 EH	Charge théorique : 22 EH
Analyse temps sec : Q moyen journalier : 1.8 m³/j Q EU moyen : 1.7 m³/j Part d'ECPP : 3 %	Analyse temps sec : Absence de déversement
Analyse temps de pluie : Surface active estimée : 200 m²	Analyse temps de pluie : Absence de déversement

P1 - Entrée STEP
Charge théorique : 64 EH
Analyse temps sec : Q moyen journalier : 59 m³/j Q EU moyen : 12.6 m³/j Part d'ECPP : 79 %
Analyse temps de pluie : Surface active estimée : 8000 m²

P4 - PR Rue du monument	P4 - Trop-plein PR rue du monument	P5 - DO Rue du monument
Charge théorique : 152 EH	Charge théorique : 152 EH	Charge théorique : 152 EH
Analyse temps sec : Q moyen journalier : 29 m³/j Q EU moyen : 5.3 m³/j Part d'ECPP : 81 %	Analyse temps sec : Absence de déversement	Analyse temps sec : Déverse en temps sec nappe haute
Analyse temps de pluie : Surface active estimée : 6300 m²	Analyse temps de pluie : Le déversement mesuré est trés faible environ 0.5 m³.	Analyse temps de pluie : Envion 22 m³ se sont déversés dans le milieu naturel durant la campagne de mesures

P01 - Entrée STEU

P02 - DO entrée STEU

P03 - DO Grande rue

P04 - PR rue du monument

P05 - DO rue du monument

Type	Nom	Matériel
Réseau	P01 - Entrée STEU	Seuil normalisé
Témoin de surverse	P02 - DO entrée STEU	Témoin de surverse
Témoin de surverse	P03 - DO Grande rue	Témoin de surverse
Marnage	P04 - PR rue du monument	Sonde piézométrique
Surverse de DO	P05 - DO rue du monument	Sonde US
Marnage	P06 - PR rue des Tilleuls	Sonde piézométrique

0 50 100 150 200 m

Annexe 1-13 :
Plan des investigations nocturnes et des passages caméras

Département du Doubs

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

Etude :

Schéma directeur d'assainissement de Gondenans-Montby

Plan :

Plan des investigations nocturnes et des passages caméras préconisés

Maître d'ouvrage :

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes
11 Rue de la fontaine
25340 Pays-de-Clerval
Tel. : 03 81 97 85 10

Bureau d'études :

Réalités Environnement
11 Rue Alfred de Vigny
25000 Besançon
Tel. : 04 78 28 46 02

Légende

Ouvrages d'assainissement

- Station d'épuration
- Poste de refoulement
- Déversoir d'orage
- Exutoire
- Regard de visite non accessible
- Regard de visite
- Boite de branchement

Réseaux d'assainissement

- Réseau très peu sensible aux intrusions (< 1 m³/h.km)
- Réseau moyennement sensible aux intrusions (< 5 m³/h.km)
- Réseau très sensible aux intrusions (> 5 m³/h.km)

Diagnostic des inspections nocturnes

- Apport ponctuel d'eaux claires parasites
- Préconisation de passages caméras
- ITV déjà réalisées récemment

Les débits mesurés en violet sur les réseaux d'assainissement sont indiqués en m³/h

Echelle :
1/1 400

Fond :
Cadastre

Source :
Cadastre.gouv

Dossier
2201024

Suivi :

Phase	Version	Date	Objet	Réalisation	Vérification
1	1	12/2022	Version initiale	STP	STP

0 50 100 150 200 m

Annexe 1-14 :
Rapport d'analyse bilan 24h

REALITES ENVIRONNEMENT
Monsieur Jeremie PAGNON
165, Allée du bief
01600 TREVOUX
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-23-SD-000632-01 Version du : 17/01/2023
Dossier N° : 22Z007091 Date de réception : 29/12/2022
Référence dossier : Nom Commande : Hugo_CC2VV_Gondenans
N° Projet : 2201024
Nom Projet : CC2VV
Référence bon de commande :

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eaux chargées	1-Entrée lagune Gondenans-Montby /	(103) (voir note ci-dessous)
002	Eaux chargées	2-Sortie lagune Gondenans-Montby /	

(103) DBO5 : échantillons congelés.

Préleveur (1) Prélevé par vos soins
Date de prélèvement (1) 28/12/2022 15:00
Date de réception 29/12/2022 10:12
Début d'analyse 29/12/2022 12:18

Analyses Physico-Chimiques

		Résultat	Unité
SD04Z : Azote Nitrique / Nitrates (NO3) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Spectrophotométrie (UV/VIS) - NF ISO 15923-1			
Azote nitrique	*	2.07	mg N-NO3/l
Nitrates	*	9.15	mg NO3/l
SD463 : Demande biochimique en oxygène (DBO5) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Electrochimie - NF EN ISO 5815-1	*	17	mg/l
SD461 : Demande chimique en oxygène (ST-DCO) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Technique [Méthode à petite échelle en tube fermé] - ISO 15705	*	84	mg O2/l
SD010 : Matières en suspension (MES) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Gravimétrie [Filtres WHATMAN 934-AH RTU /47] - NF EN 872	*	39	mg/l
SD052 : Azote Ammoniacal / Ammonium Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1			
Ammonium (NH4)	*	10.4	mg NH4/l
Azote ammoniacal	*	8.09	mg N/l
SD04N : Azote Nitreux / Nitrites (NO2) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Spectrophotométrie (UV/VIS) [Automatique] - NF ISO 15923-1			
Azote nitreux	*	0.737	mg N-NO2/l
Nitrites	*	2.42	mg NO2/l
IC0TP : Azote Kjeldahl (NTK) Analyse soustraitée à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) COFRAC ESSAIS 1-2202 Volumétrie [Minéralisation, Distillation] - NF EN 25663	*	11.3	mg N/l
SDS9E : Azote global (NO2+NO3+NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Calcul - Calcul	*	14.1	mg N/l
SD445 : Phosphore (P) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Spectrophotométrie (UV/VIS) [Ganimède] - Méthode interne	*	0.92	mg P/l
SD04P : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Potentiométrie - NF EN ISO 10523			
pH	*	7.5	Unités pH
Température de mesure du pH		19.0	°C



Magalie Bernard
Coordinatrice de Projets Clients

Préleveur (1) Prélevé par vos soins
Date de prélèvement (1) 28/12/2022 15:00
Date de réception 29/12/2022 10:12
Début d'analyse 29/12/2022 12:18

Analyses Physico-Chimiques

		Résultat	Unité
SD04Z : Azote Nitrique / Nitrates (NO3) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Spectrophotométrie (UV/VIS) - NF ISO 15923-1			
Azote nitrique	*	0.48	mg N-NO3/l
Nitrates	*	2.12	mg NO3/l
SD680 : Demande biochimique en oxygène (DBO5) filtrée Prestation réalisée par nos soins Electrochimie [filtration] - NF EN ISO 5815-1		4.3	mg/l
SD016 : Demande chimique en oxygène (ST-DCO) filtrée Prestation réalisée par nos soins Technique [Méthode à petite échelle en tube fermé après filtration] - ISO 15705		18	mg O2/l
SD010 : Matières en suspension (MES) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Gravimétrie [Filtres WHATMAN 934-AH RTU /47] - NF EN 872	*	3	mg/l
SD052 : Azote Ammoniacal / Ammonium Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1			
Ammonium (NH4)	*	12.2	mg NH4/l
Azote ammoniacal	*	9.51	mg N/l
SD04N : Azote Nitreux / Nitrites (NO2) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Spectrophotométrie (UV/VIS) [Automatique] - NF ISO 15923-1			
Azote nitreux	*	<0.015	mg N-NO2/l
Nitrites	*	<0.05	mg NO2/l
IC0TP : Azote Kjeldahl (NTK) Analyse soustraitée à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) COFRAC ESSAIS 1-2202 Volumétrie [Minéralisation, Distillation] - NF EN 25663	*	9.1	mg N/l
SDS9E : Azote global (NO2+NO3+NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Calcul - Calcul	*	9.6	mg N/l
SD445 : Phosphore (P) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Spectrophotométrie (UV/VIS) [Ganimède] - Méthode interne	*	1.2	mg P/l
SD04P : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Potentiométrie - NF EN ISO 10523			
pH	*	7.8	Unités pH
Température de mesure du pH		19.3	°C



Magalie Bernard
Coordinatrice de Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.
Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.
Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponib sur demande.
Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.
NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.
Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.
Pour les analyses microbiologiques de l'air, la loi de Feller n'est pas prise en compte dans l'expression des résultats.
Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.
(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Annexe 1-15 :
Rapport d'analyse bilan 24h milieu naturel.

REALITES ENVIRONNEMENT
Monsieur Jeremie PAGNON
165, Allée du bief
01600 TREVOUX
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-23-SD-001113-01 Version du : 26/01/2023
Dossier N° : 22Z007087 Date de réception : 29/12/2022
Référence dossier : Nom Commande : Hugo_CC2VV_Gondenans_MN
N° Projet : 2201024
Nom Projet : CC2VV
Référence bon de commande :

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau de surface (NT)	1-Amont lagune Gondenans-Montby /	(2333) (voir note ci-dessous)
002	Eau de surface (NT)	2-Aval lagune Gondenans-Montby /	(2333) (voir note ci-dessous)

(2333) PO4 : échantillon congelé

Préleveur (1) Prélevé par vos soins
Date de prélèvement (1) 28/12/2022 15:00
Date de réception 29/12/2022 09:57
Début d'analyse 29/12/2022 12:18

Analyses Physico-Chimiques

		Résultat	Unité
SD050 : Nitrates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrométrie automatique] - NF ISO 15923-1			
Azote nitrique	*	5.19	mg N-NO3/l
Nitrates	*	23.0	mg NO3/l
SDA42 : Demande Biochimique en Oxygène (DBO5) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Electrochimie [sans dilution] - NF EN 1899-2	*	3.2	mg O2/l
SD039 : Demande Chimique en Oxygène (ST-DCO) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Technique [Méthode à petite échelle en tube fermé] - ISO 15705	*	<10	mg O2/l
SD002 : Matières en suspension (MES) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Gravimétrie [Filtres WHATMAN 934-AH RTU /47] - NF EN 872	*	111	mg/l
SD04X : Ammonium Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrométrie automatique] - NF ISO 15923-1			
Ammonium (NH4)	*	<0.05	mg NH4/l
Azote ammoniacal	*	<0.04	mg N/l
SD04Q : Nitrites Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrométrie automatique] - NF ISO 15923-1			
Azote nitreux	*	<0.003	mg N-NO2/l
Nitrites	*	<0.01	mg NO2/l
SD04V : Azote Kjeldahl (NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Kjeldahl (Titrimétrie) - NF EN 25663	*	0.74	mg N/l
SDS98 : Azote global (NO2+NO3+NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Calcul - Calcul	*	5.9	mg N/l
SD05C : Orthophosphates (PO4) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Spectrophotométrie (UV/VIS) - Méthode interne	*	0.05	mg PO4/l
SD136 : Phosphore (P) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Spectrophotométrie (UV/VIS) [Micro méthode] - Méthode interne	*	0.05	mg P/l
SD204 : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Potentiométrie - NF EN ISO 10523			
pH	*	7.6	Unités pH
Température de mesure du pH		19.8	°C



Magalie Bernard
Coordinatrice de Projets Clients

Préleveur (1) Prélevé par vos soins
Date de prélèvement (1) 28/12/2022 15:00
Date de réception 29/12/2022 09:57
Début d'analyse 29/12/2022 12:18

Analyses Physico-Chimiques

		Résultat	Unité
SD050 : Nitrates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrométrie automatique] - NF ISO 15923-1			
Azote nitrique	*	4.59	mg N-NO3/l
Nitrates	*	20.3	mg NO3/l
IC22W : Azote Kjeldahl (NTK) Analyse soustraitée à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) COFRAC ESSAIS 1-2202 Volumétrie - NF EN 25663	*	1.61	mg N/l
SDA42 : Demande Biochimique en Oxygène (DBO5) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Electrochimie [sans dilution] - NF EN 1899-2	*	2.000	mg O2/l
SD039 : Demande Chimique en Oxygène (ST-DCO) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Technique [Méthode à petite échelle en tube fermé] - ISO 15705	*	<10	mg O2/l
SD002 : Matières en suspension (MES) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Gravimétrie [Filtres WHATMAN 934-AH RTU /47] - NF EN 872	*	14	mg/l
SD04X : Ammonium Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrométrie automatique] - NF ISO 15923-1			
Ammonium (NH4)	*	1.34	mg NH4/l
Azote ammoniacal	*	1.04	mg N/l
SD04Q : Nitrites Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrométrie automatique] - NF ISO 15923-1			
Azote nitreux	*	0.004	mg N-NO2/l
Nitrites	*	0.013	mg NO2/l
SDS98 : Azote global (NO2+NO3+NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Calcul - Calcul	*	6.2	mg N/l
SD05C : Orthophosphates (PO4) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Spectrophotométrie (UV/VIS) - Méthode interne	*	0.34	mg PO4/l
SD136 : Phosphore (P) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Spectrophotométrie (UV/VIS) [Micro méthode] - Méthode interne	*	0.16	mg P/l
SD204 : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-2091 Potentiométrie - NF EN ISO 10523			
pH	*	7.9	Unités pH
Température de mesure du pH		18.9	°C



Magalie Bernard
Coordinatrice de Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.
Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.
Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponib sur demande.
Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.
NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.
Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.
Pour les analyses microbiologiques de l'air, la loi de Feller n'est pas prise en compte dans l'expression des résultats.
Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.
(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Eurofins Hydrologie Centre Est SAS
2, rue Chanoine Ploton
F-42000 Saint Etienne

tél. +33 4 77 92 26 00
fax +33 4 77 92 26 05

www.eurofins.fr/env

SAS au capital de 82 337 €
RCS Saint-Etienne 504 124 603
TVA FR67 504 124 603
APE 7120B

Accréditation
essais 1-2091
Site de Saint Etienne
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Annexe 1-16 :
Fiche descriptive de l'analyse milieu naturel.

Communauté de Commune des 2 Vallées Vertes

Schéma directeur d'assainissement de Gondenans-Montby

Fiche de synthèse - Mesure sur le milieu récepteur

Cours d'eau : Ruisseau sans nom

Présentation

Masse d'eau : FRDR11422 ruisseau de soye

Objectif de Bon état chimique : 2015

Objectif de Bon état écologique : 2027

Hydroécorégion niveau 1 : COTES CALCAIRES EST **Hydroécorégion niveau 2 :** Collines de Haute-Saone

Outils de gestion :

- SDAGE : Rhone Méditeranné
- SAGE : Non
- Contrat de milieu : Vallée du Doubs et territoires associés
- Zone vulnérable aux nitrates : Non
- Zones sensibles à l'eutrophisation : Oui

Rejet de la commune identifiés :

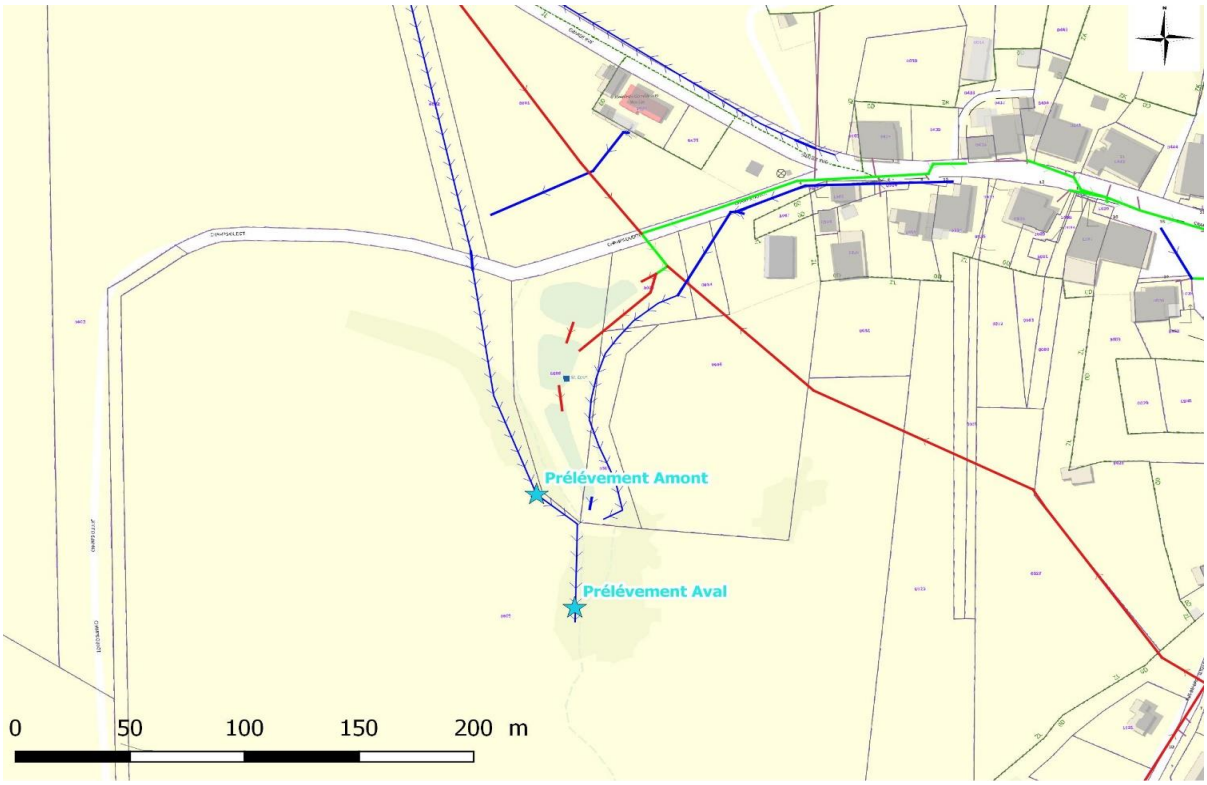
- Lagune de Gondenans-Montby

Catégorie piscicole : 2 Eaux cyprinicoles

Description :

Le milieu récepteur de la lagune de Gondenans-Montby est un ruisseau temporaire sans nom. Il s'écoule exclusivement sur la commune de Gondenans-Montby et puis s'infiltre dans le Karst. Un traçage est en cours afin de localiser avec précision la masse d'eau du rejet de la lagune.

Localisation des points de mesure



Nom	X (Lambert 93)	Y (Lambert 93)	Indication
1 - Amont système	959 837 m	6 709 212 m	
2 - Aval système	959 849 m	6 709 184 m	

Contexte hydrologique

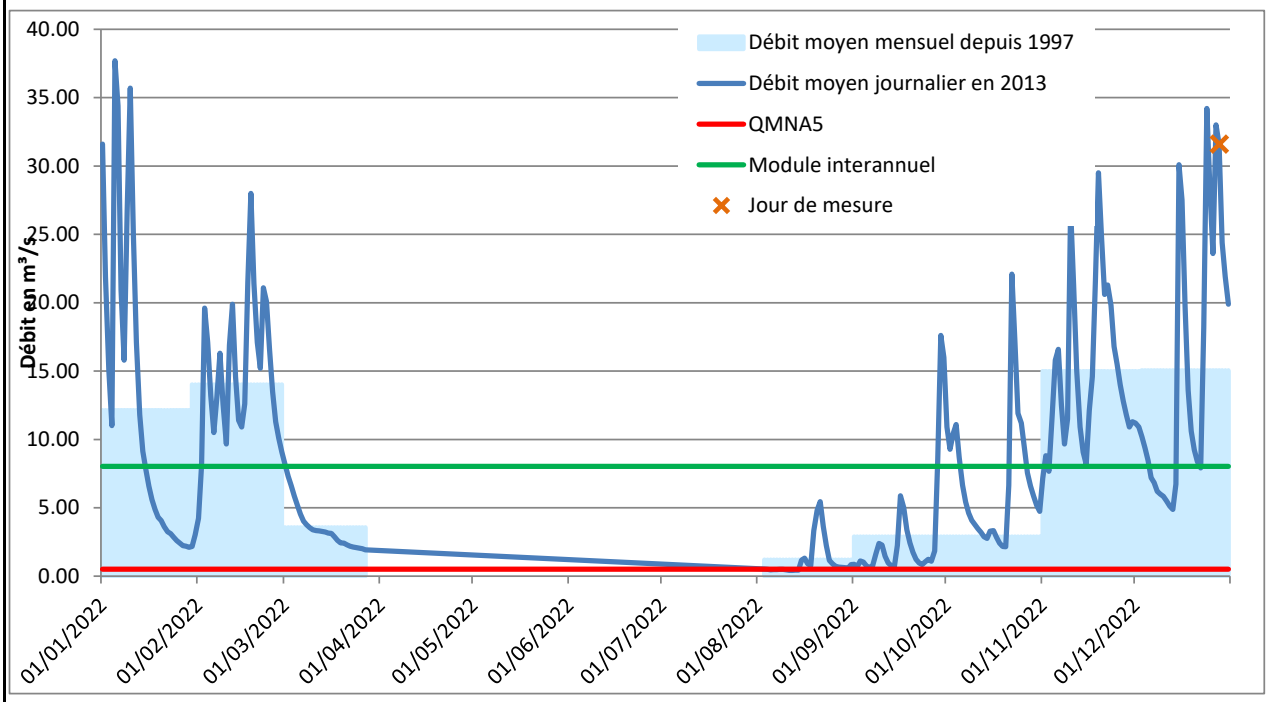
Station considérée : Le Cusancin à Beaume-les Dames (U242526002) **Cours d'eau :** Cusancin

Surface du Bassin versant : 358 km² **QMNA5 :** 0.508 m³/s **Module Inter Annuel :** 8.03 m³/s

Justification pour le choix de la station :

Aucune station n'est réellement présente sur la zone d'étude où du moins de même evergure (Oignon, Doubs). La station sur un cours d'eau présentant une hydrologie semblable a celui de la zone d'étude a été pris pour l'exploitation des données milieu naturel. Il s'agit de la Cusancin à Baume-les-Dames.

Evolution du débit en 2022 et comparaison avec les données statistiques :



Commentaires :

L'année 2022 a été peu arrosé dans son ensemble. Ceci c'est remarqué par une longue période sèche en fin de période hivernale et durant la période estivale. Puis la fin d'année fut particulièrement pluvieuse en novembre et décembre générant des débits plus importants dans les cours d'eau du Doubs.

Mesures de débit

Les mesures de débit ont été efectuées par réalités environnement par intégration du champs de vitesse (mesuré à l'aide d'un courantomètre électromagnétique) sur la surface mouillée.

	27/12/2022
1 - Amont système	0.004 m³/s
2 - Aval système	0.006 m³/s

Commentaires :

Les mesures ont été réalisées en période humide dans des conditions de remontée des nappes.

Mesures in situ - Fossé récepteur

Station	Période de mesure	Température (°C)	Conductivité (µS/cm)	pH	Conc. en O2 (mg/L)	Taux de saturation en O2 (%)
1 - Amont système	1er jour	8.7	341	8.9	9.3	82
	2ème jour	8.1	364	8.7	9.1	80
2 - Aval système	1er jour	8.6	369	8.5	9.2	80
	2ème jour	8.2	397	8.2	9.1	78

Mesures réalisées le 27/12/2022 - Réalités Environnement

Commentaires :
Au niveau du fossé, la qualité au regard des paramètres mesurés in situ est bonne en amont et en aval du système d'assainissement de Gondenans-Montby.
Le cours d'eau est déclassé de très bon à bon état par le pH et le taux de saturation.

Analyses physico-chimiques - Fossé récepteur

	1 - Amont système		2 - Aval système	
	Concentration mg/l	Flux kg/j	Concentration mg/l	Flux kg/j
MES	111	38.36	14	7.26
$NO3^-$	23	7.95	20.3	10.52
$NO2^-$	< 0.01	< 0.	0.013	0.01
PO_4^{3-}	0.05	0.02	0.34	0.18
NH_4^+	0.05	0.02	1.34	0.69
DCO	< 10.	< 3.46	< 10.	< 5.18
DBO_5	3.2	1.11	2	1.04
NTK	0.74	0.26	1.61	0.83
P_T	0.05	0.02	0.16	0.08

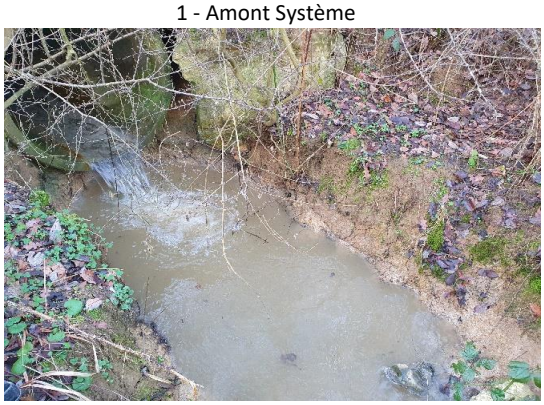
Mesures réalisées le 27/12/2022 - Réalités Environnement / Analyses Eurofins

Commentaires :
Au niveau des paramètres chimiques, les analyses réalisées mettent en évidence un impact significatif des rejets du système d'assainissment de Gondenans-Montby sur les paramètre azotés et phosphorés.
A noter que la valeur en MES en amont du système est probablement lié à un défaut de prélèvement. En effet, du fait de la faible quantité d'eau dans le milieu récepteur une part des sédiments ont pu se retrouver prélèver. La valeur est d'autant plus incohérente au vu de la concentration observée en aval système.

Photographies des stations



1 - Amont Système



2 - Aval système

Conclusion

	1 - Amont système	2 - Aval système	
Etat écologique du cours d'eau sur la base des éléments étudiés	NO3- et DBO5	NH4	

⇒ Un impact est présent au niveau chimique notamment sur les paramètre azoté et phosporé lié à la septicité des effluents rejetés par la lagune (problème du premier bassin).

Annexe 1-17 :
Plan de localisation des contrôles de branchements

Département du Doubs

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

Etude :

Schéma directeur d'assainissement de Gondenans-Montby

Plan :

Plan des contrôles de branchement

Maître d'ouvrage :

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes
23 Avenue Gaston RENAUD
25340 Pays-de-Clerval

Tel. : 03 81 97 85 10

Bureau d'études :

Réalités Environnement
11 Rue Alfred de Vigny
25000 Besançon

Tel. : 04 79 28 46 02

Légende

Ouvrages d'assainissement

- Station d'épuration
- Poste de refoulement
- Déversoir d'orage
- Exutoire
- Boite de branchement
- Grille

Regards de visite

- Eaux pluviales
- Eaux usées
- Unitaire

Réseau d'assainissement

- Eaux pluviales
- Fossé
- Eaux usées (Refoulement)
- Eaux usées (Gravitaire)
- Unitaire

Contrôles de branchement

- Conforme
- Non conforme
- Non conforme avec réserve
- A réaliser
- Refus
- Inhabite
- Avis de passage

Echelle :
1/1 400

Fond :
Cadastre

Source :
Cadastre.gouv

Dossier
2201024

Suivi :

Phase	Version	Date	Objet	Réalisation	Vérification
1	1	12/2022	Version initiale	HUG	STP
1	2	01/2023	Version corrigé	HUG	STP
1	3	02/2023	Version finale	HUG	STP

PR rue du Tilleul

DO entrée STEU

PR rue du monument

DO Rue du monument

DO Grande rue

0 25 50 75 100 125 m

Annexe 1-18 :
Comptes-rendus des contrôles de branchement

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 2**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** mardi 13 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	BAILLY Cedric	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	BAILLY Cedric	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	12 Rue du Tilleul	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance

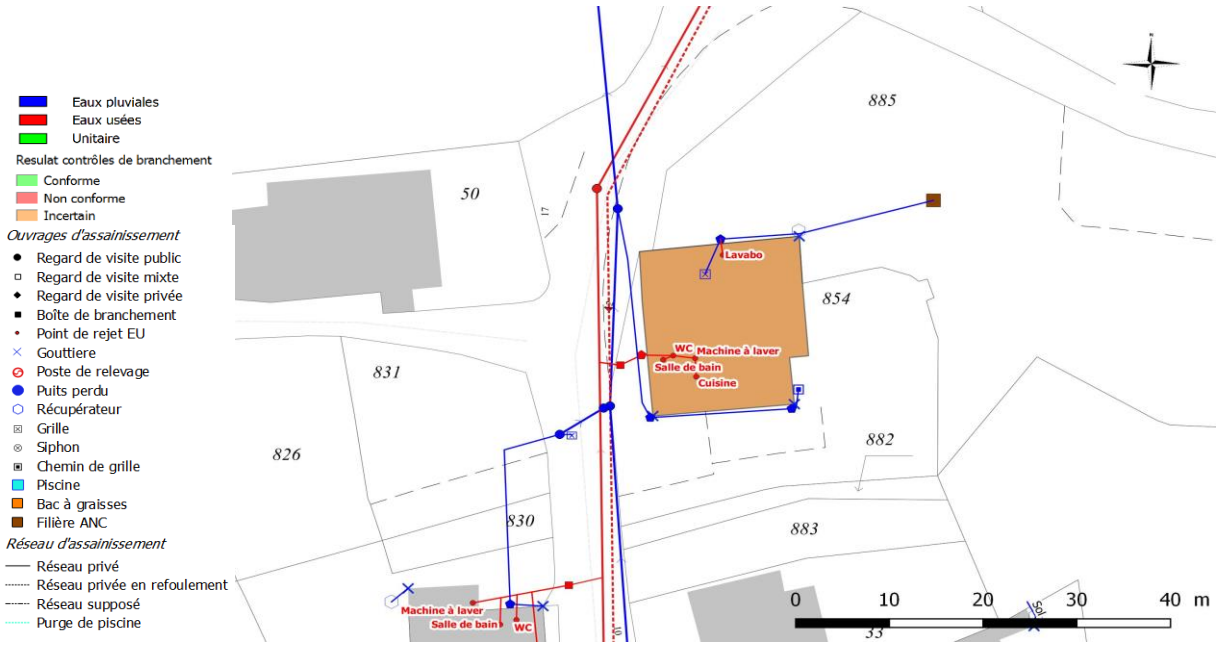
Résultats

Conformité EU : Incertain **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Présence d'une fosse récente pour le chenile.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

La partie eaux usées liée à la création du chenile ainsi qu'un lavabo est raccordé sur une fosse enterrée. La fosse sert principalement à nettoyer les cages des chiens de chasses (hormis pour l'évier permettant de nettoyer certains éléments dans le garage).

Photos



Vue générale



Colorant dans la boite de branchement eaux usées

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 3**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** vendredi 30 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	THORIMBERG Angelique	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	THORIMBERG Angelique	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	15 Rue du Tilleul	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenas-Montby	Si non, motif :	Test résonance

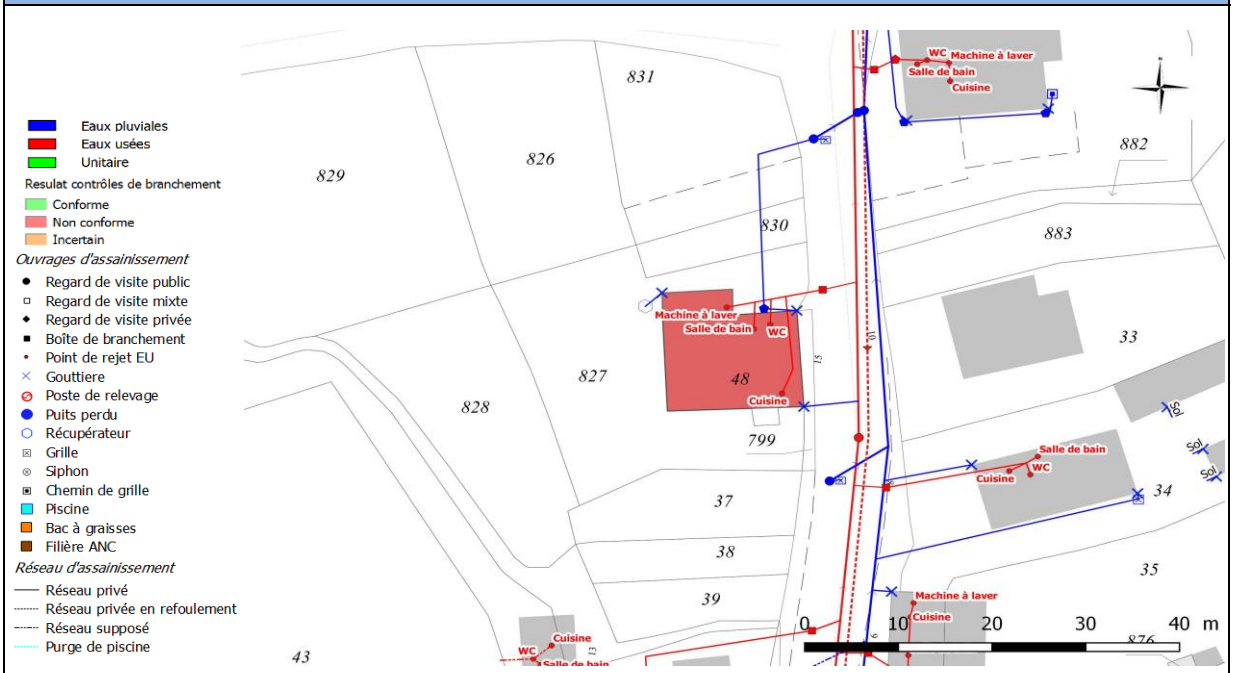
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Non

Description de la non-conformité :

La gouttière avant gauche est réccordée aux eaux usées.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

La maison est non conforme. Une partie des eaux pluviales de la maison est connectée sur le réseau public eaux usées. La gouttière doit être déconnectée des eaux usées. Plusieurs solutions de raccordements existent : Faire couler directement sur le terrain naturel, le raccorder au réseau eaux pluviales mais cela nécéssite l'installation d'une boite de branchement eaux pluviales en limite propriété ou la création d'un ouvrage d'infiltration.

Photos



Vue générale



Colorant dans la boite de branchement eaux usées

	Communauté 2Vallées Vertes de Communes	**Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes** **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 5**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** mercredi 14 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	M. Chapuis	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	M. Chapuis	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	8 Rue du Tilleul	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance et visuel

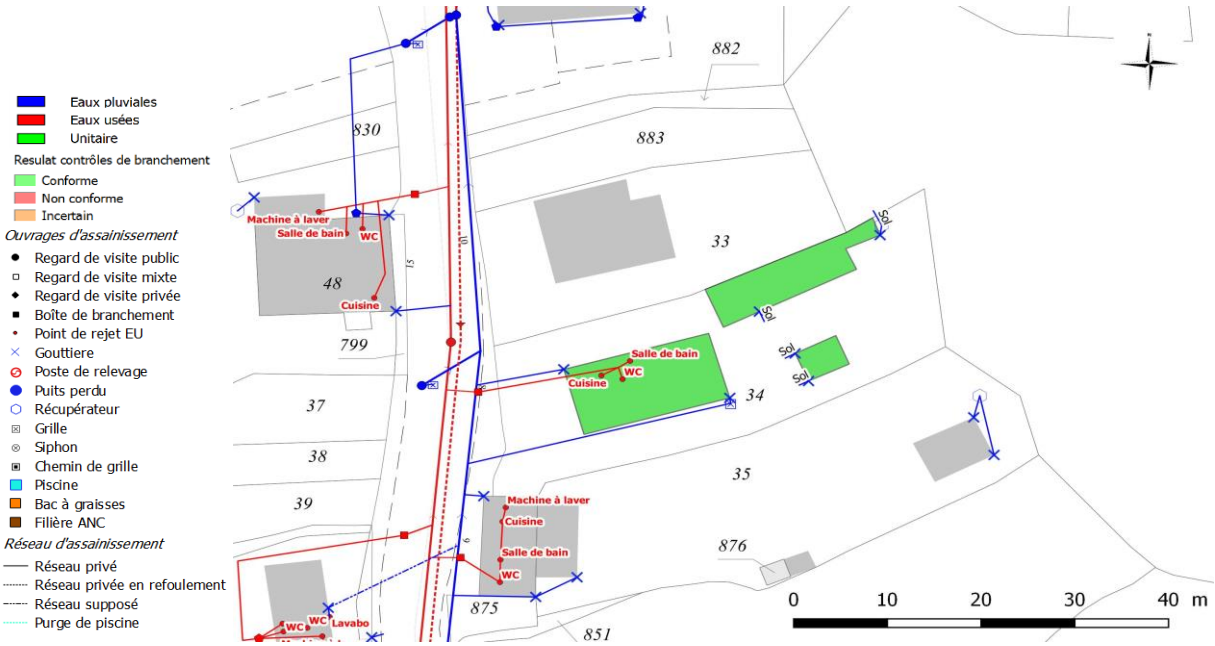
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Rien à signaler

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Les branchements des eaux usées et des eaux pluviales sont conformes.

Photos



Vue générale



Colorant dans la boite de branchement eaux usées

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 6**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** mercredi 14 décembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	MAGNIN Anthony	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	MAGNIN Anthony	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	6 Rue du Tilleul	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Oui
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	

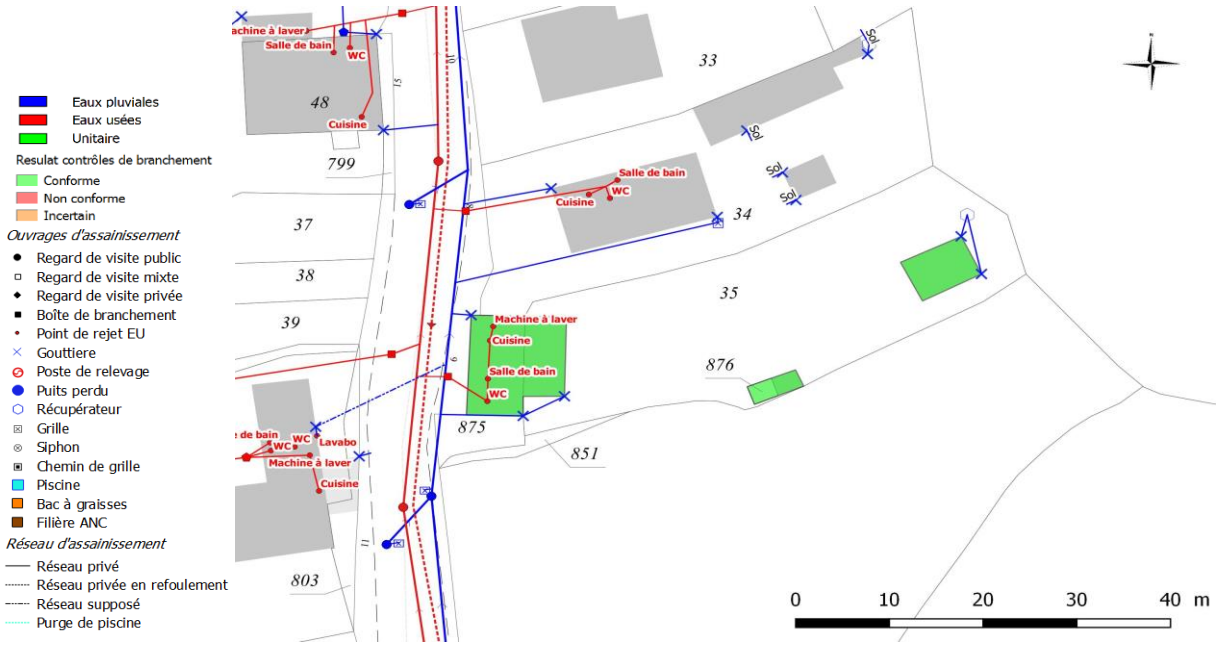
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Rien à signaler

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Les branchements des eaux usées et des eaux pluviales sont conformes.

Photos



Vue générale



Colorant dans la boite de branchement eaux usées.

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 7**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** mardi 13 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	Dutrieux Aurelien	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	Dutrieux Aurelien	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	11 Rue du Tilleul	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Oui
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	

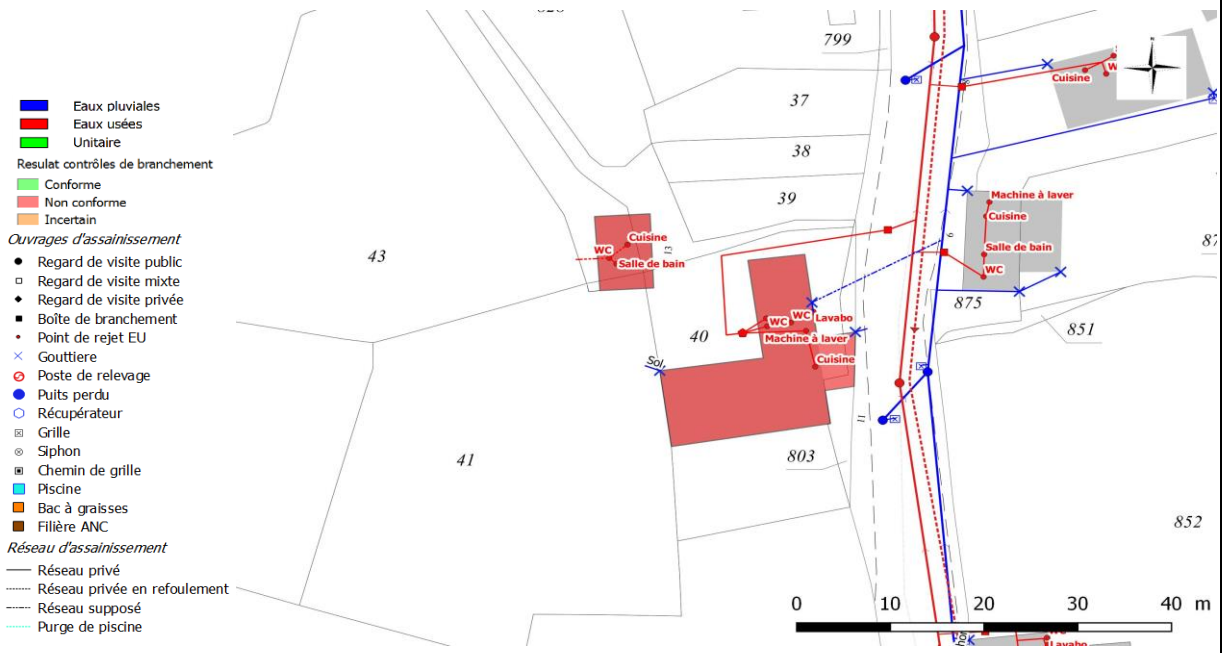
Résultats

Conformité EU : Non **Conformité EP :** Incertain

Description de la non-conformité :

Un point de rejets eaux pluviales n'a pas pu être déterminé lors du contrôle ainsi que la totalité des points eaux usées situé dans la dépendance.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Les eaux pluviales n'ont pas été retrouvées au niveau du réseau. Les points d'eaux usées de la dépendance ne sont pas utilisés actuellement. Un passage caméra est nécessaire pour lever l'incertitude. Dans le cas ou le point de rejet eaux pluviales serait raccordé au réseau des eaux usées, celui-ci devrat être déconnecté. Plusieurs solutions de raccordements existent : Faire couler directement sur le terrain naturel, le raccorder au réseau eaux pluviales mais cela nécéssite l'installation d'une boite de branchement eaux pluviales en limite propriété ou la création d'un ouvrage d'infiltration.

Photos



Vue générale



Regard eaux usées intermédiaire

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 8**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** lundi 5 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	WITTMER Thomas	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	WITTMER Thomas	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	4 Rue du Tilleul	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance

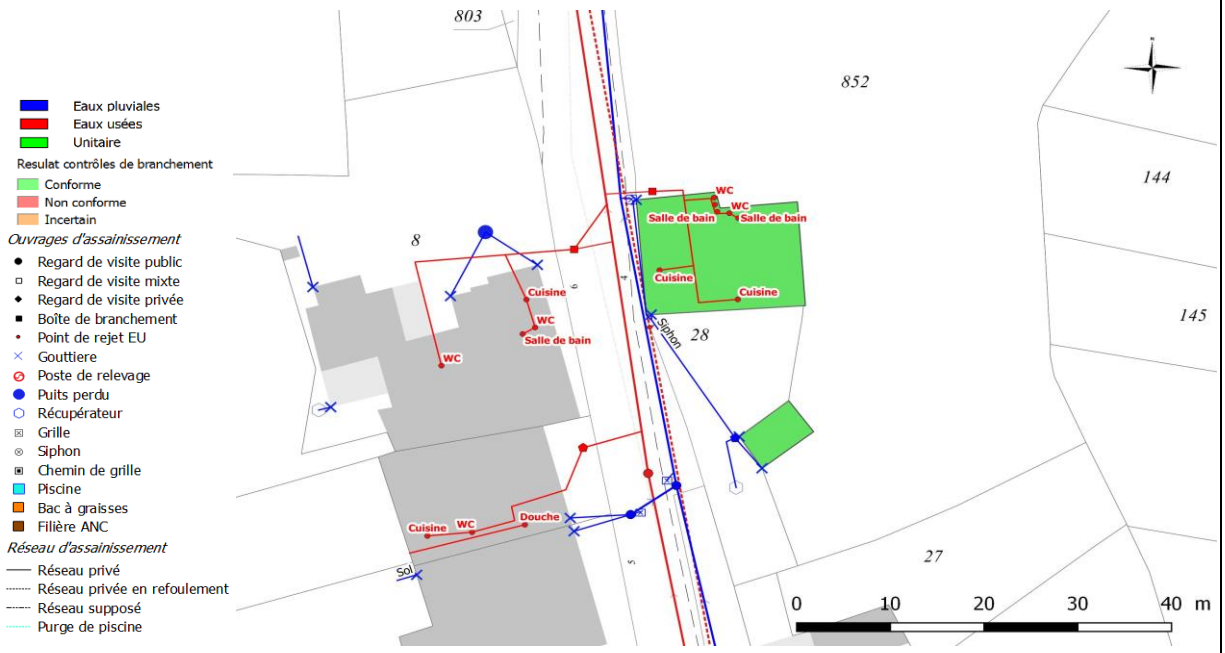
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Rien à signaler

Schéma du raccordement actuel :



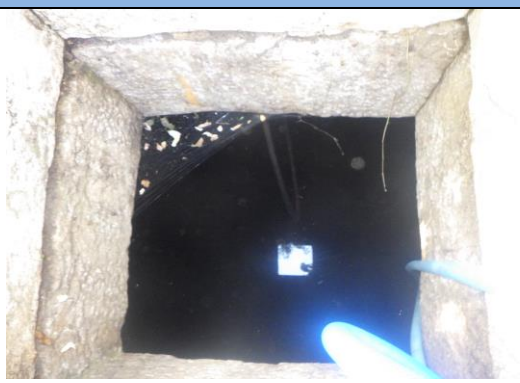
Commentaires :

Les branchements des eaux usées et des eaux pluviales sont conformes.

Photos



Vue générale



Cuve de récupération eaux pluviales

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 9**

Intervenants : HUG/QUH **Date des investigations :** lundi 10 octobre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	Nguyen Tri THE	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	Nguyen Tri THE	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	9 Rue du Tilleul	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance

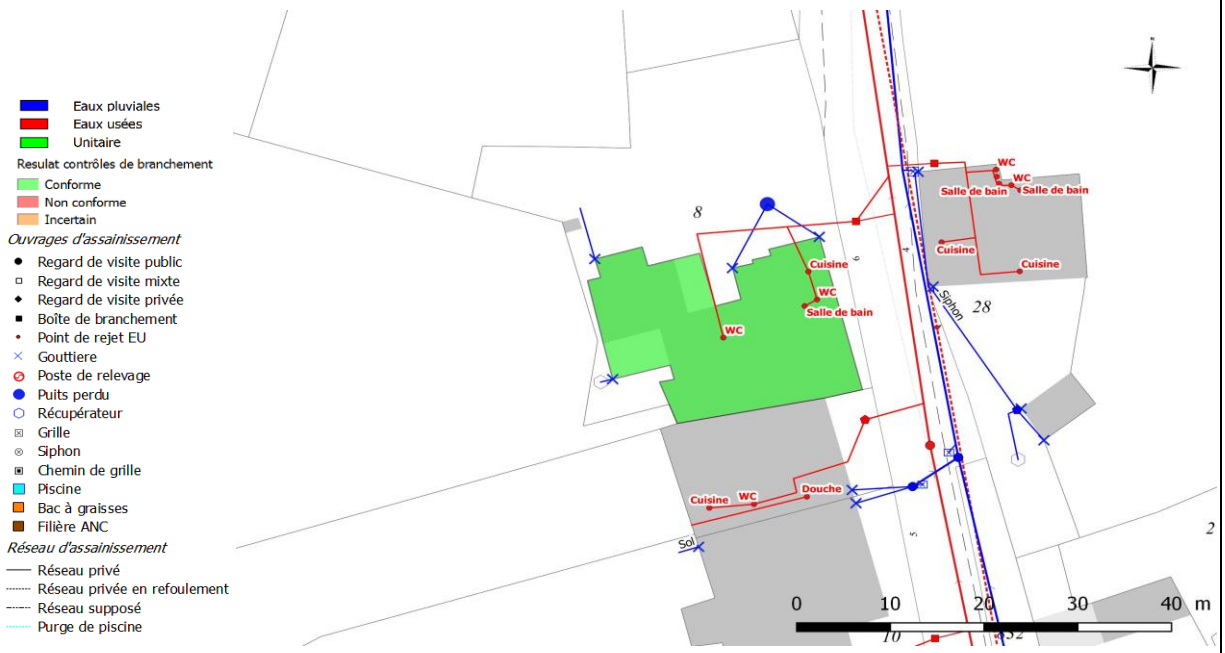
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Rien à signaler

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Les branchements des eaux usées et des eaux pluviales sont conformes.

Photos



Vue générale



Colorant dans la boite de branchement eaux usées

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 10**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** lundi 5 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	Nourry Geo-environnement	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	Nourry Geo-environnement	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	7 Rue du Tilleul	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Oui
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	

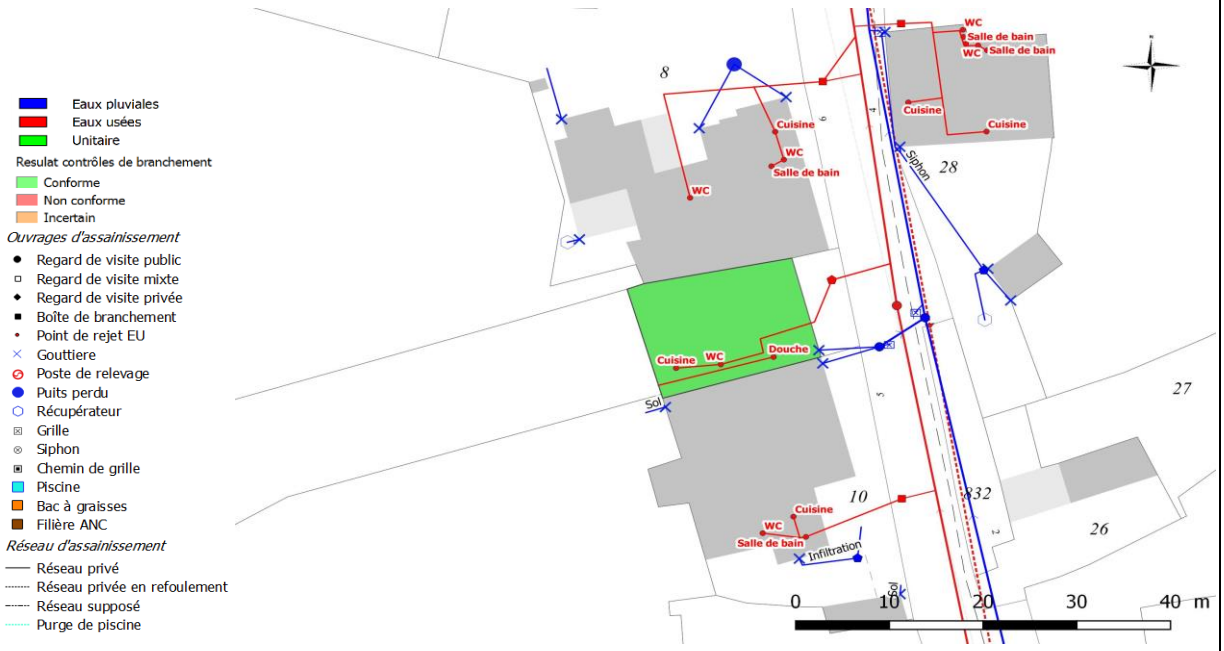
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Rien à signaler

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Douche en attente de création sur WC. Il faut que la douche soit raccordé sur le réseau des eaux usées une fois les travaux terminé. Les branchements des eaux usées et des eaux pluviales de l'habitation sont conformes actuellement.

Photos



Vue générale



Colorant dans le réseau eaux usées

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 11**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** lundi 5 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	CHAMPON Gerard	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	CHAMPON Gerard	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	5 Rue du Tilleul	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance

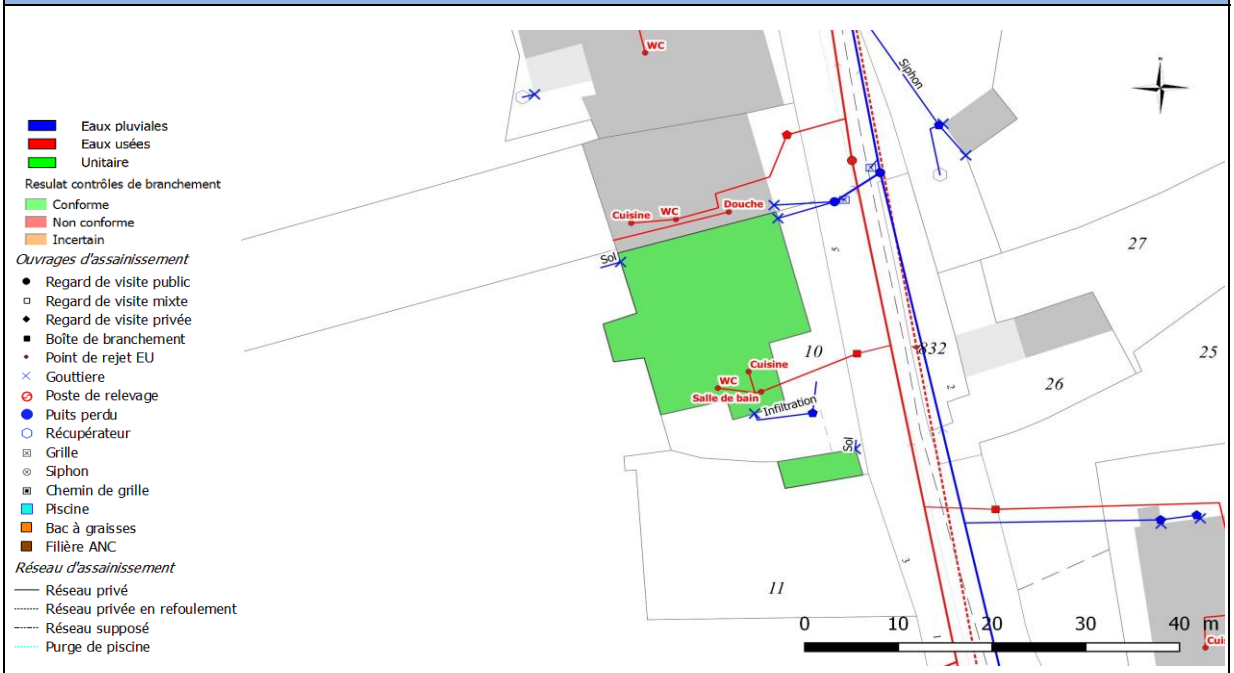
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Rien à signaler

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Les branchements des eaux usées et des eaux pluviales sont conformes.

Photos



Vue générale



Colorant dans la boite de branchement eaux usées

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 13**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** lundi 5 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	POSITIF Yves	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	POSITIF Yves	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	5 Route d Uzelle	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance

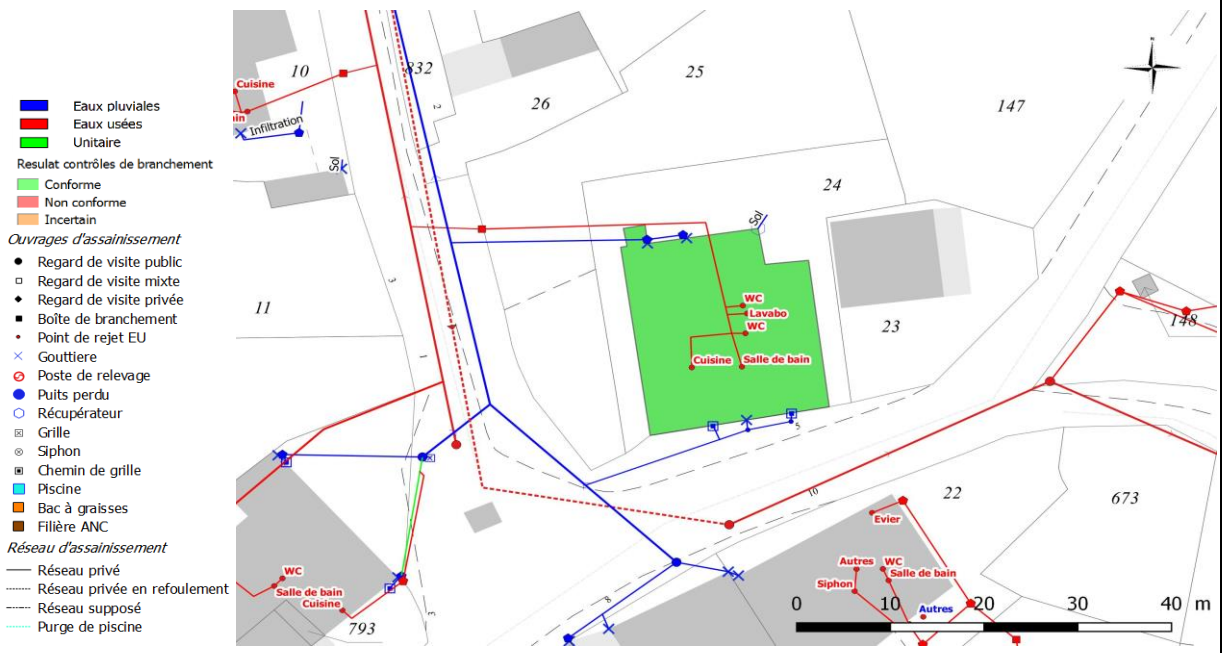
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Rien à signaler

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Les branchements des eaux usées et des eaux pluviales de l'habitation sont conformes.

Photos



Vue générale



Colorant dans la boite de branchement eaux usées

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 14**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** lundi 5 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	M. et Mme FAGES	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	M. et Mme FAGES	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	3 Route d'Uzelle	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Oui
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	

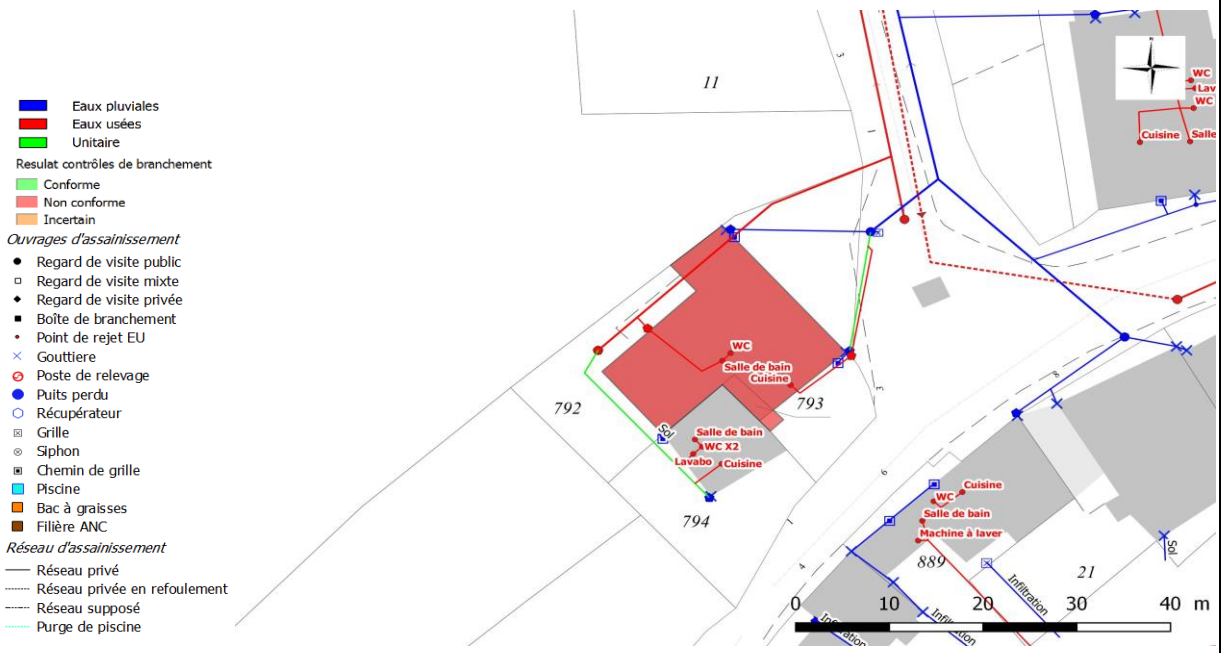
Résultats

Conformité EU : Non **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Les eaux usées de la cusine sont raccordées sur le réseau eaux pluviales.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

La cuisine devra être raccordée au réseau des eaux usées. Une boîte de branchement en limite propriété devra être installée.

Photos



Vue générale



Rejet de la cuisine dans le réseau eaux pluviales

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 15**

Intervenants : HUG/SAS **Date des investigations :** mercredi 21 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	M. MANZINALI	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	M. MANZINALI	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	1 Route d'Uzelle	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance

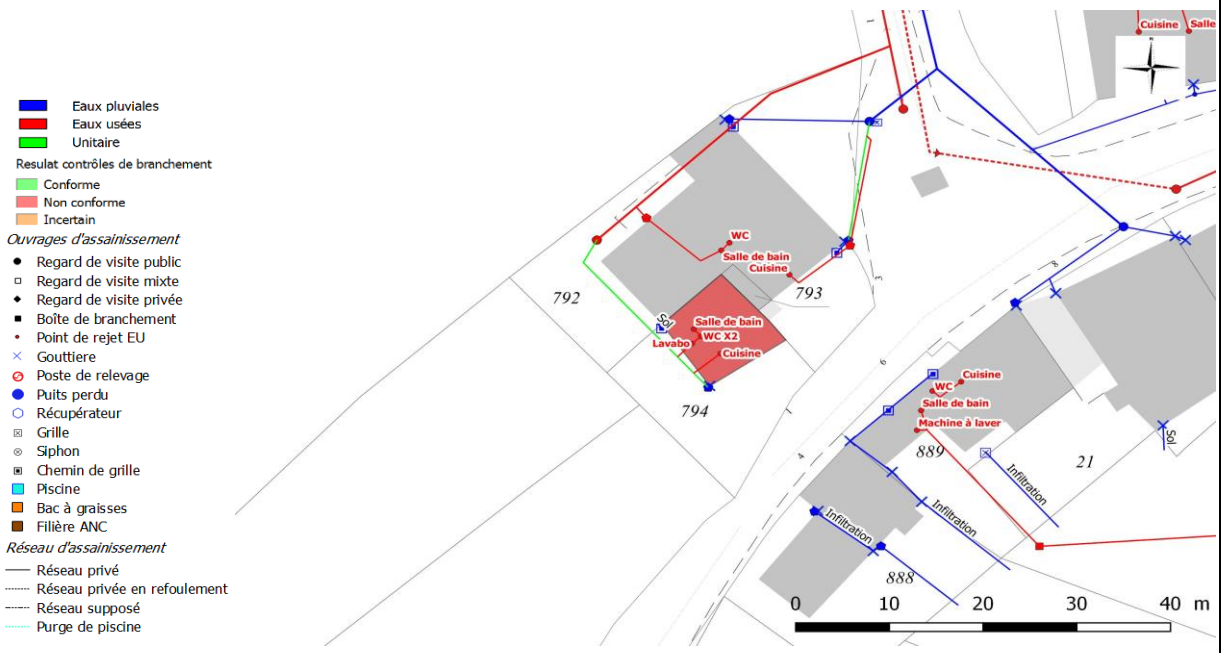
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Non

Description de la non-conformité :

Les eaux pluviales et eaux usées ne sont pas séparées en domaine privé.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

La gouttière raccordée au réseau public des eaux usées doit être déconnectée. Plusieurs solutions de raccordement existent : Faire couler directement sur le terrain naturel ou créer un ouvrage d'infiltration.

Photos



Vue générale



Colorant dans le regard de visiste eaux usées.

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 17**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** mardi 13 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	CHAMPON Jean-Paul	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	CHAMPON Jean-Paul	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	4-6-8 Route d'Uzelle	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance

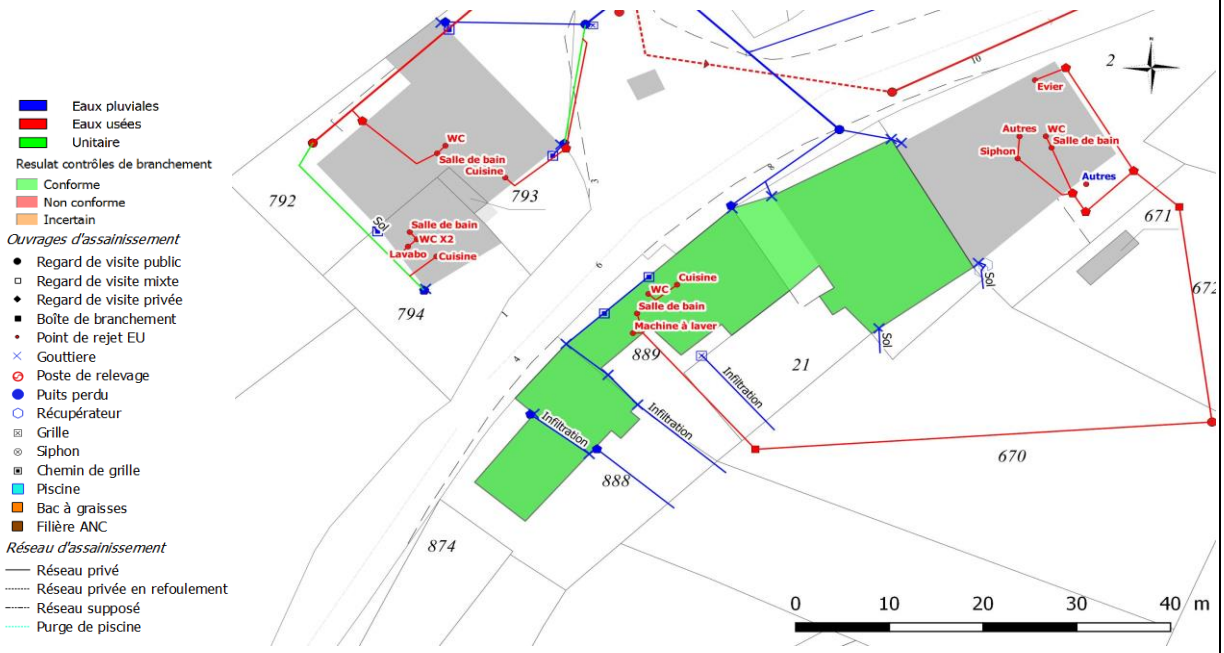
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Rien à signaler

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Les branchements des eaux usées et des eaux pluviales de l'habitation sont conformes.

Photos



Vue générale



Colorant dans la boite de branchement eaux usées.

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 18**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** mardi 13 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	CHAPUIS Jean-Marie	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	CHAPUIS Jean-Marie	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	10 Route d'Uzelle	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance

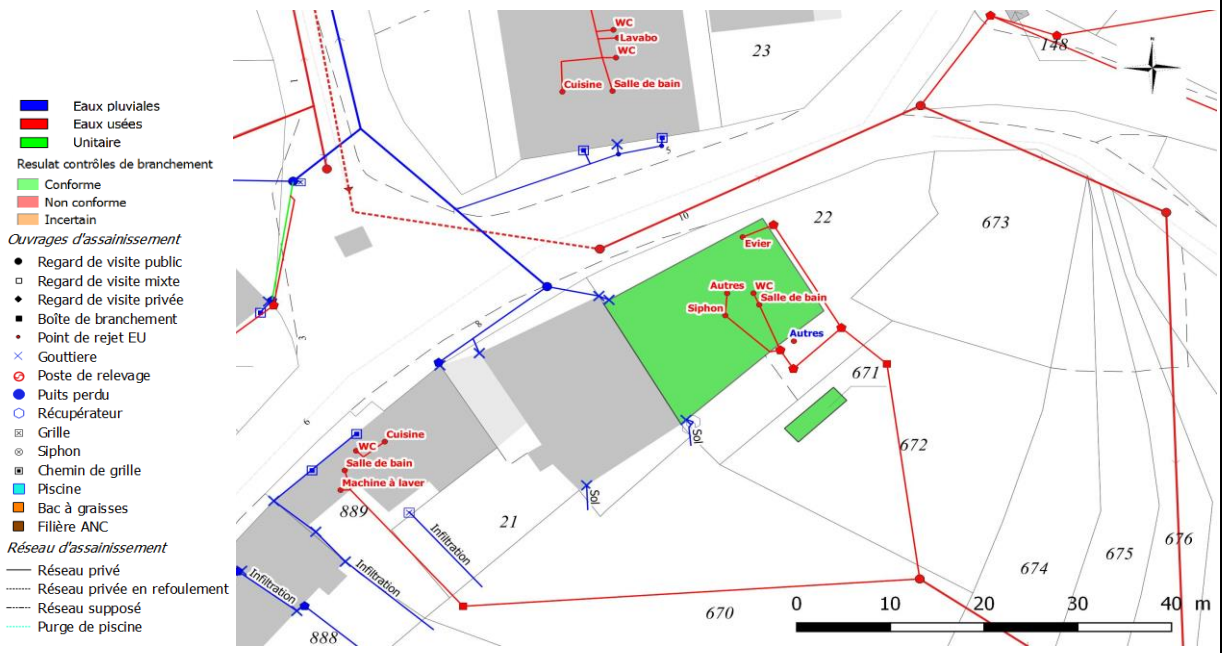
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Rien à signaler

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Les branchements des eaux usées et des eaux pluviales sont conformes.

Photos



Vue générale



Localisation de la boîte de branchement eaux usées

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 19**

Intervenants : HUG/SAS **Date des investigations :** jeudi 29 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :		**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	PETIT Lionel	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	Chateau de Gondenans-Montby	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance plus visuel

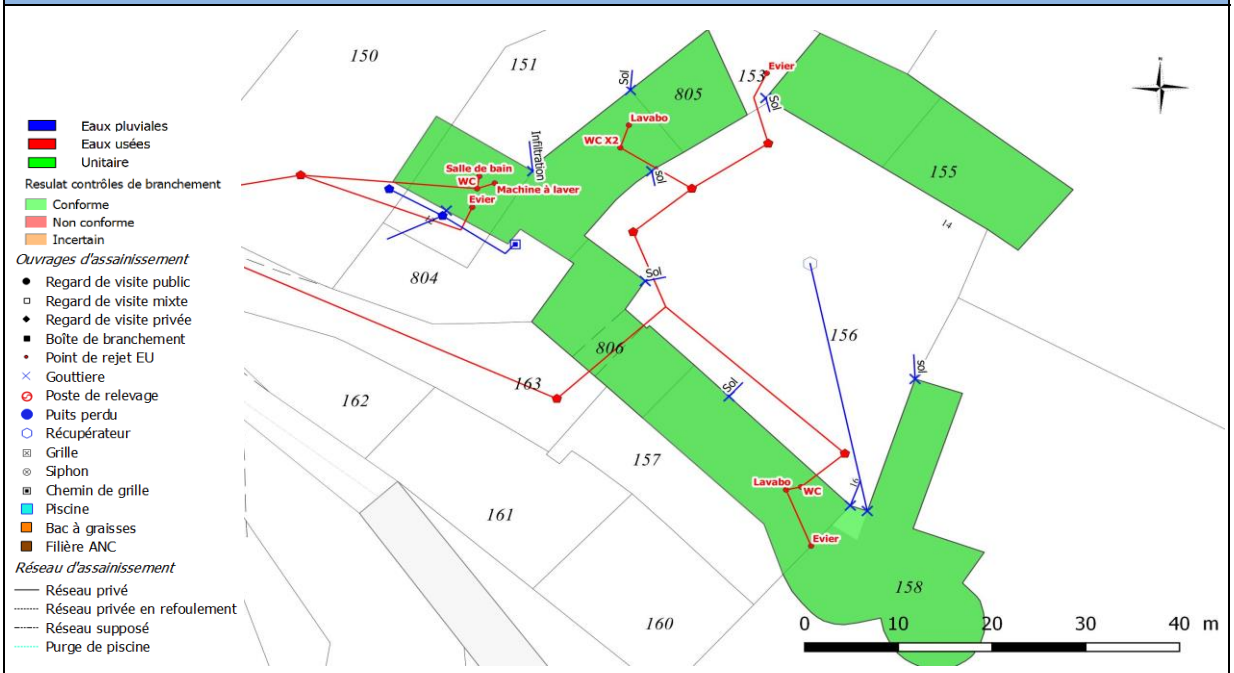
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Rien à signaler

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Les branchements des eaux usées et des eaux pluviales sont conformes.

Photos



Vue générale



Colorant dans le réseau eaux usées

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 20**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** mercredi 14 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	GIRARDOT Alain	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	GIRARDOT Alain	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	1 Rue des Vignottes	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Oui
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	

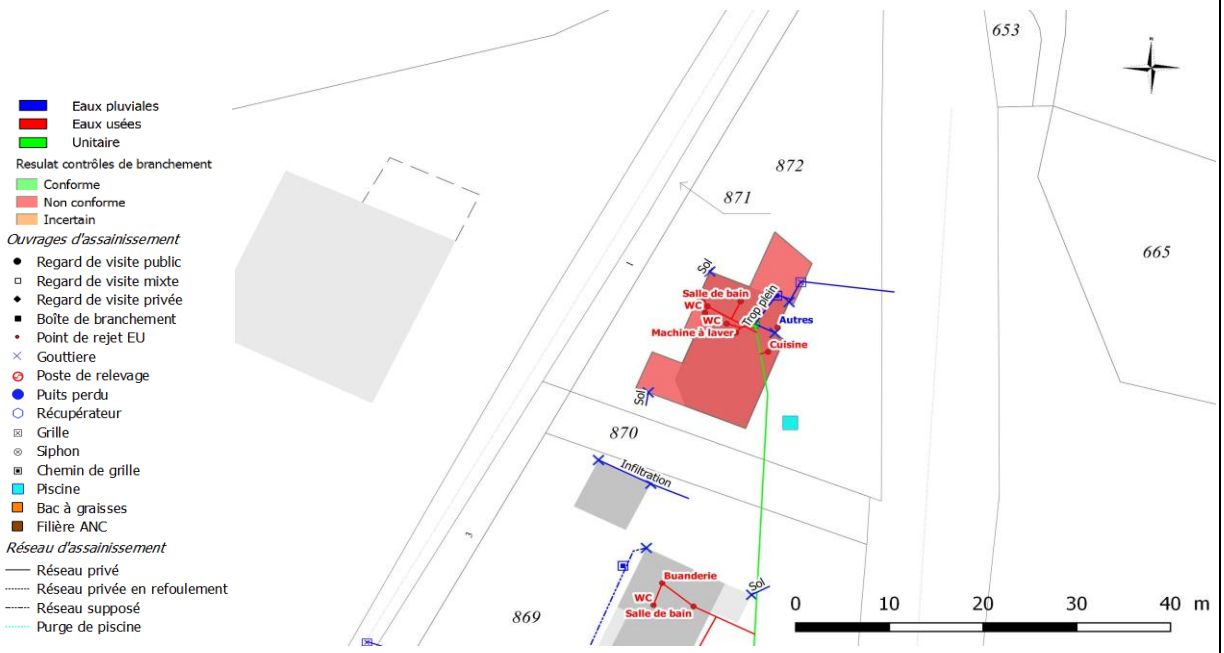
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Non

Description de la non-conformité :

Une partie des eaux pluviales de la maison est raccordée au réseau des eaux usées.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Les eaux pluviales devront être raccordées au réseau des eaux pluviales ou gérés à la parcelle par le biais d'ouvrages d'infiltration.

Photos



Vue générale



Piscine

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 21**

Intervenants : HUG/SIC **Date des investigations :** jeudi 8 décembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	SAVAURIN Arnaud	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	SAVAURIN Arnaud	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	3 Rue des Vignottes	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	

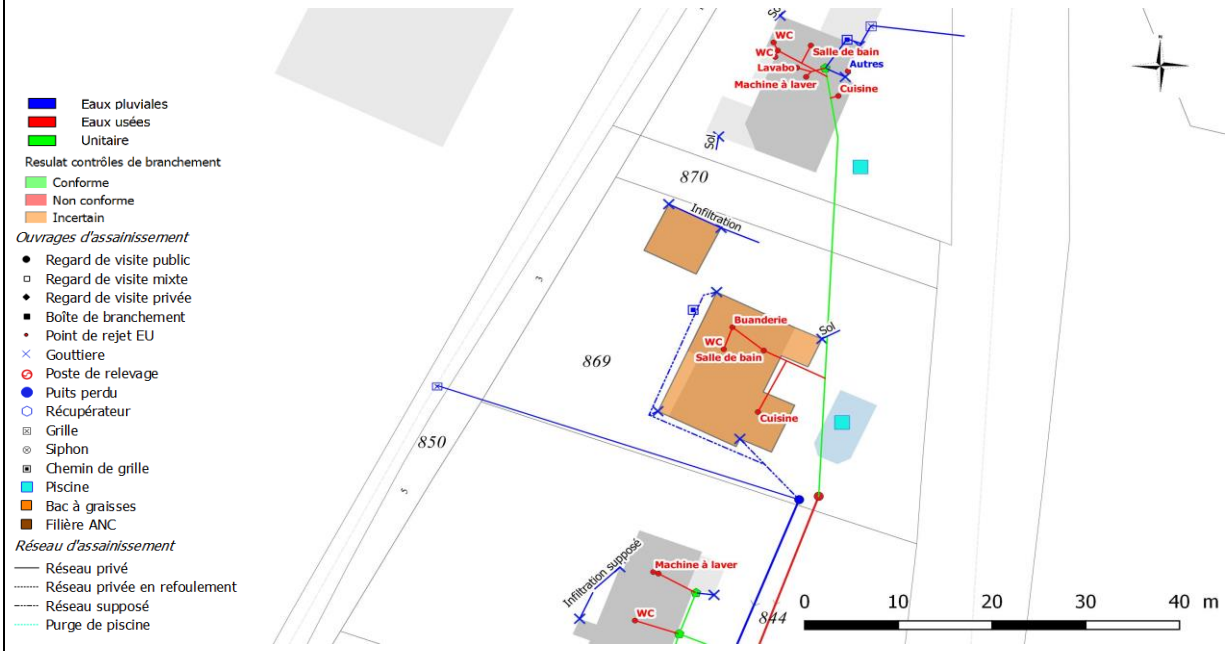
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Incertain

Description de la non-conformité :

Rien à signaler

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Aucun acces n'est présent sur le terrain pour tester les eaux pluviales comme les eaux usées.

Photos



Vue générale



Colorant dans le réseau des eaux usées.

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 22**

Intervenants : HUG/SAS **Date des investigations :** mercredi 21 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	SONNEVILLE Nicolas	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	SONNEVILLE Nicolas	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	5 Rue des Vignottes	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Oui
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	

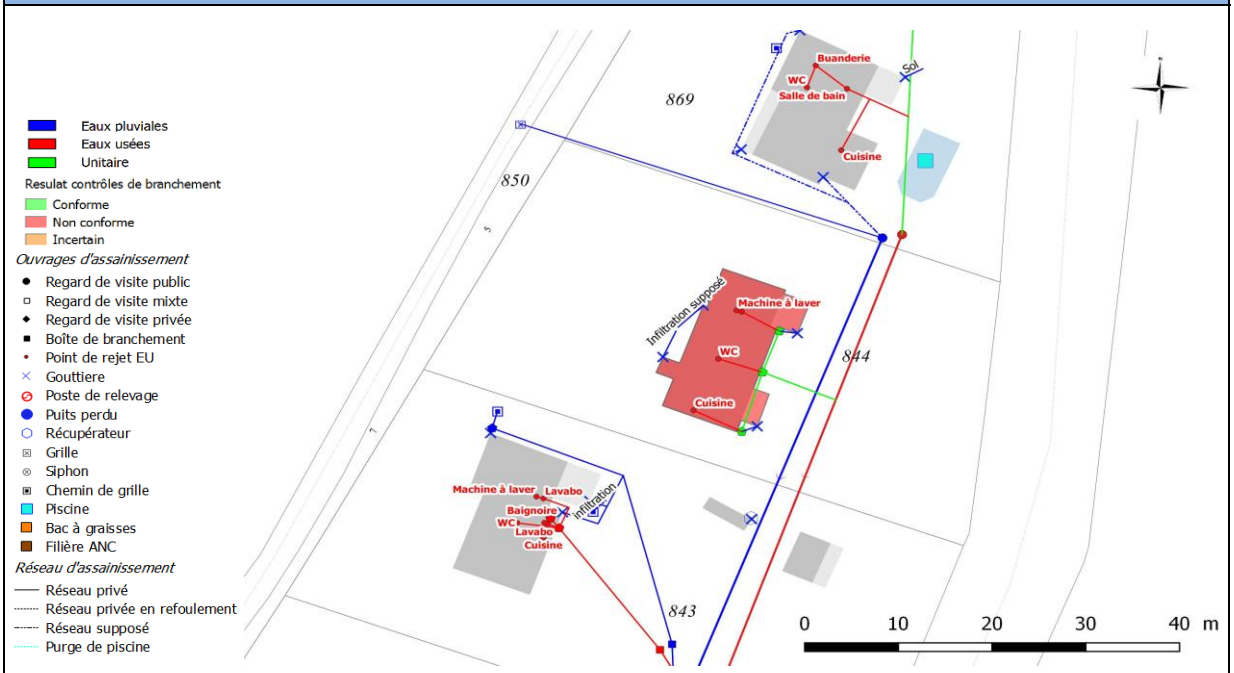
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Non

Description de la non-conformité :

Une partie des eaux pluviales est raccordée avec les eaux usées en domaine privé. Certains points de rejets eaux pluviales n'ont pas pu être définis

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Les eaux pluviales devront être raccordées au réseau des eaux pluviales ou gérés à la parcelle par le biais d'ouvrages d'infiltration.

Photos



Vue générale



Regard eaux usées intermédiaire avec colorant.

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 23**

Intervenants : HUG/SAS **Date des investigations :** mercredi 21 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :		**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :		**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	7 Rue des Vignottes	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Oui
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	

Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Rien à signaler

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Branchement des eaux usées et des eaux pluviales de l'habitation conforme.

Photos



Vue générale



Regard eaux usées intermédiaire avec colorant.

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 25**

Intervenants : HUG/SAS **Date des investigations :** mercredi 21 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :		**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :		**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	11 Rue des Vignottes	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance

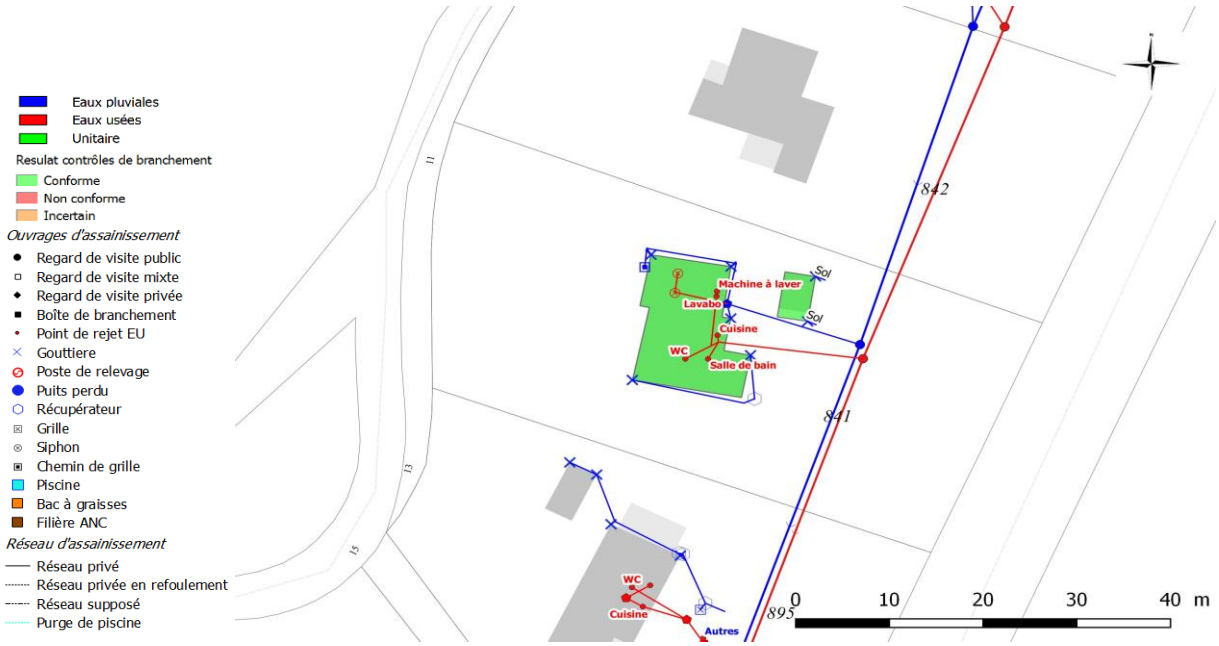
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Rien à signaler

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Les branchements eaux usées et eaux pluviales sont conformes.

Photos



Vue générale



Regard de visite EP et EU en domaine privé.

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 26**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** mercredi 14 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	SANCEY RICHARD Claude	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	SANCEY RICHARD Claude	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	13 Rue des Vignottes	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance et visuel

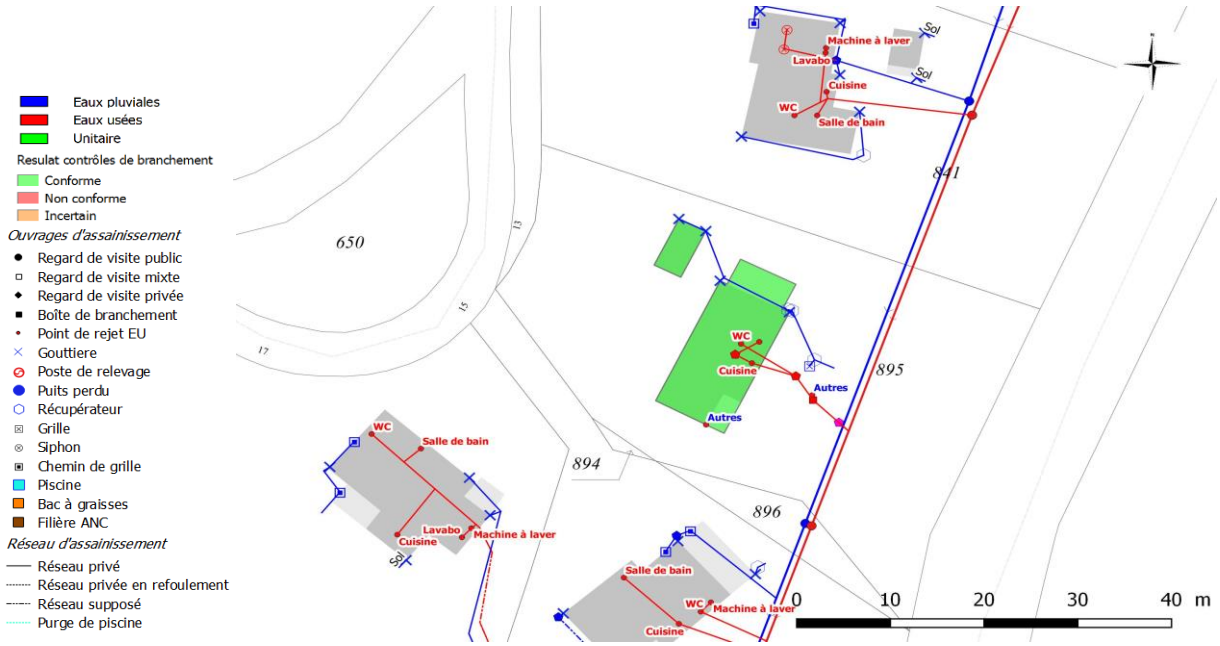
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Rien à signaler

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Les branchements eaux usées et eaux pluviales sont conformes.

Photos



Vue générale



Colorant dans un regard eaux usées intermédaire.

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 27**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** mercredi 14 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	BRUSSET Mariette	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	Brusset Mariette	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	15 Rue des Vignottes	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Oui
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	

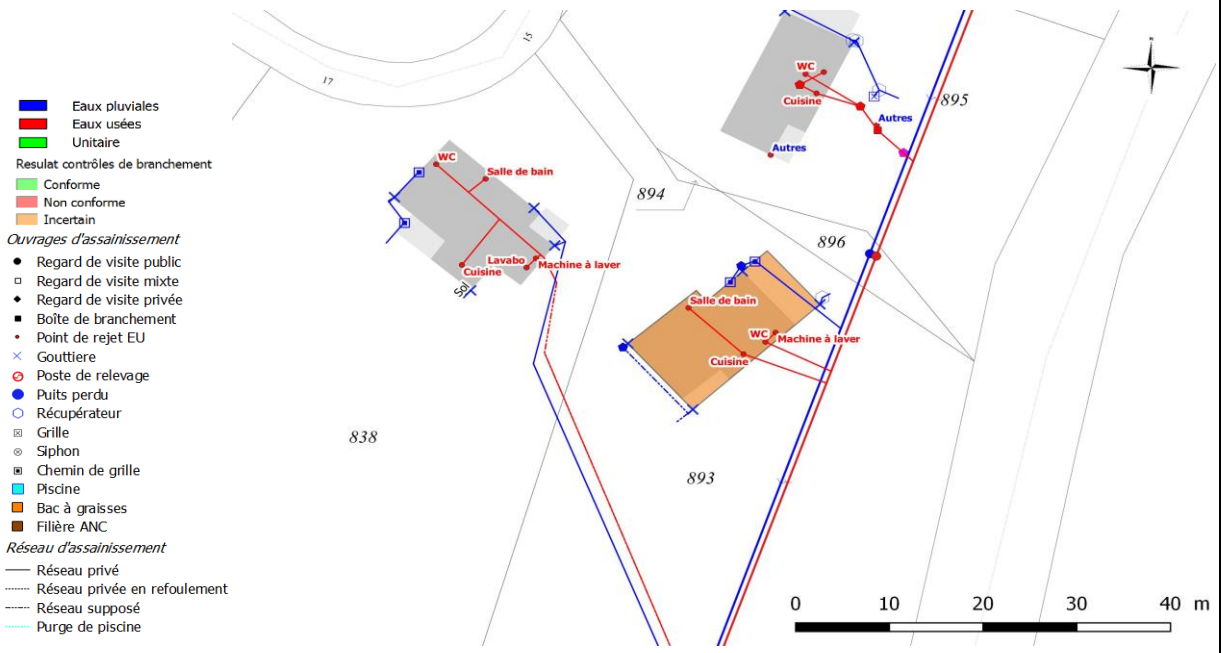
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Incertain

Description de la non-conformité :

Plusieurs points de rejets eaux pluviales n'ont pas pu être déterminés lors du contrôle.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Une seule gouttière a eu un test résonance positif. Un passage caméra est nécessaire pour lever l'incertitude.

Photos



Vue générale



Colorant dans le réseaux eaux usées

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 29**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** mercredi 14 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	MERLIN Paulette	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	MERLIN Paulette	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	17 Rue des Vignottes	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance et visuel

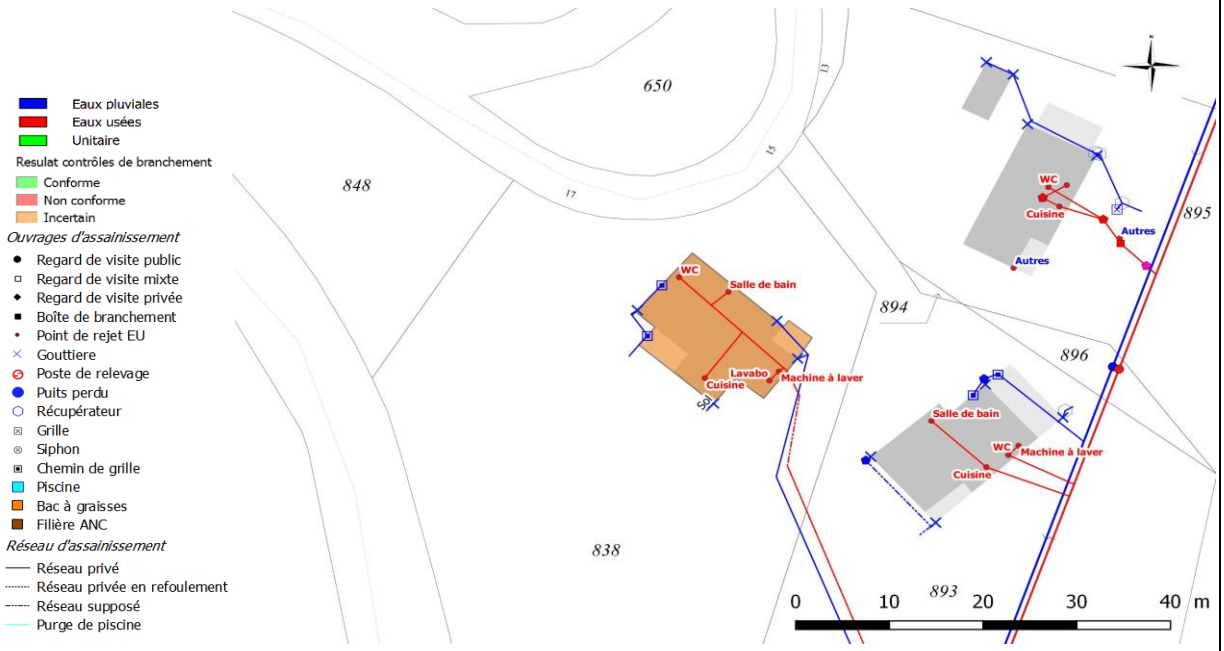
Résultats

Conformité EU : Incertain **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Le point de rejet eaux usées n'a pâs pu être localisé lors du contrôle de branchement.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Les eaux usées n'ont jamais été observées dans le regard de visite eaux usées. Suspections d'un bouchon en domaine privé lié à la faible pente. Un passage caméra est nécessaire pour lever l'incertitude.

Photos



Vue générale



Gouttière qui coule au sol

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 30**

Intervenants : HUG/SAS **Date des investigations :** mercredi 21 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	.... Gérard	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :		**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	Lieux dit "Les cheintres de Vaite"	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonances

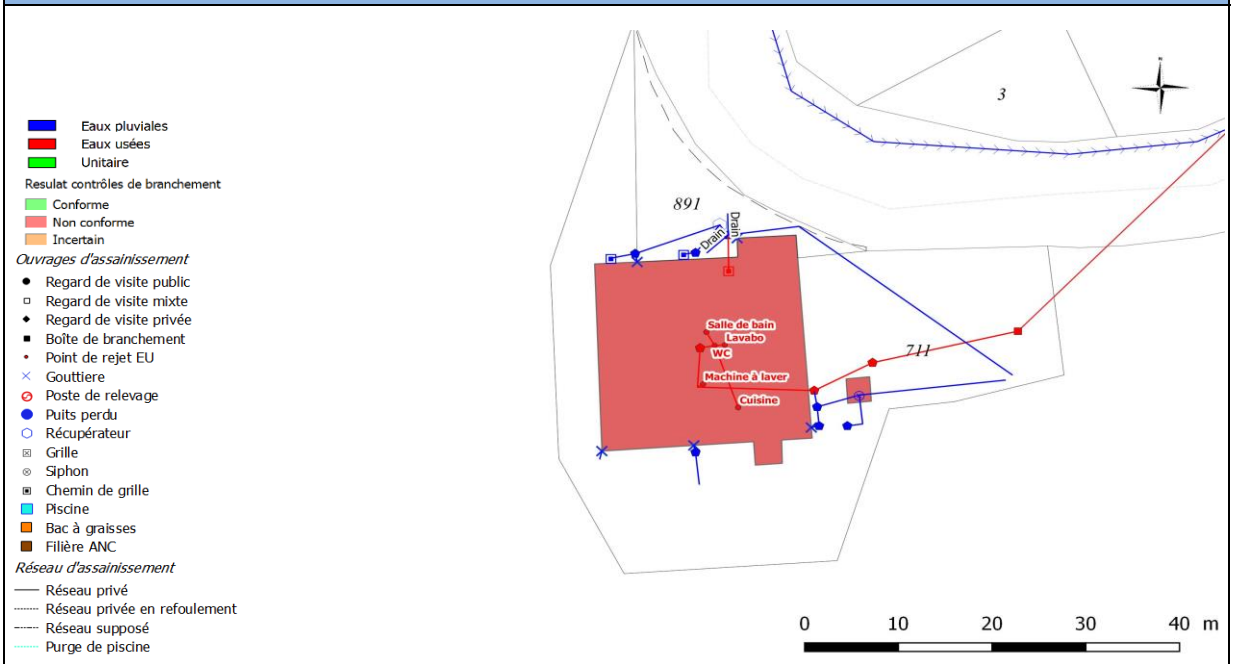
Résultats

Conformité EU : Non **Conformité EP :** Non

Description de la non-conformité :

Un regard de visite eaux pluviales possède un bouchon de visite de délestage aux eaux usées. Un chemin de grille (installée pour récupérer les eaux en cas de casse du réseau AEP) se trouve à l'intérieur dans un atelier.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Une mise en conformité est nécessaire. Le bouchon de visite doit être supprimé et le raccord doit être bétonné.

Photos



Vue générale



Regard EP avec bouchon de délestage aux EU.

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 31**

Intervenants : HUG/SAS **Date des investigations :** jeudi 29 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	Mairie de Gondenans-Montby	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	Mairie de Gondenans-Montby	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	Grande rue	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Oui
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	

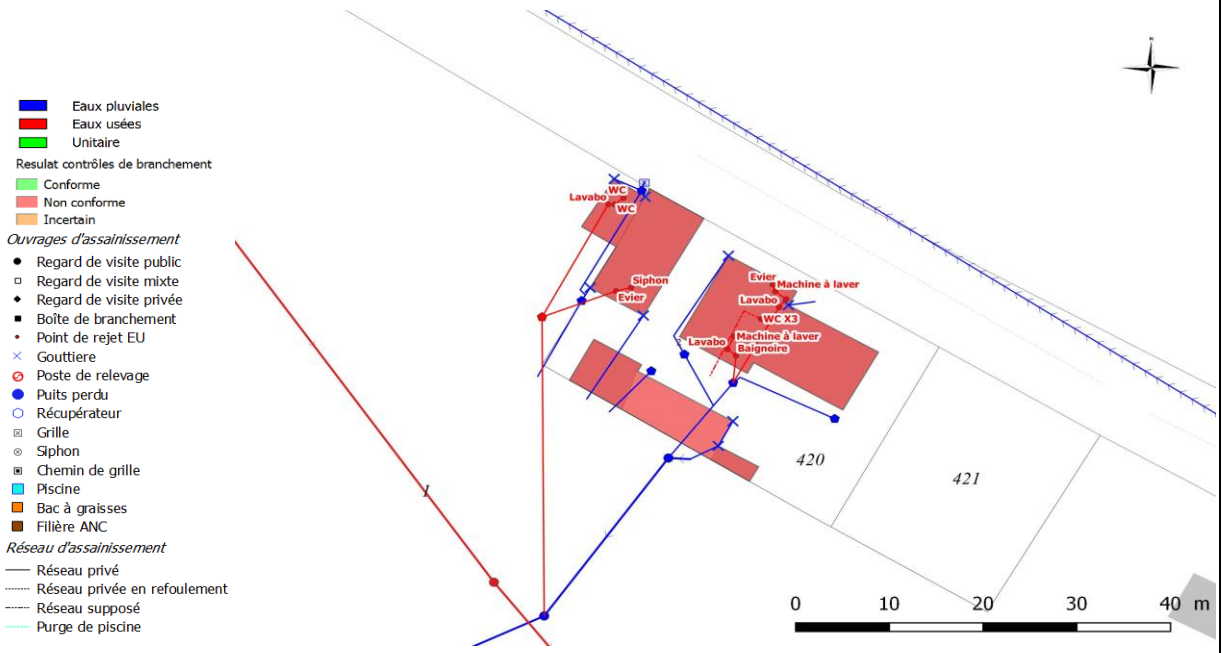
Résultats

Conformité EU : Non **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

L'ensembles des eaux usées sont raccordées sur le réseau des eaux pluviales. Certains points de rejets des eaux usées et des eaux pluviales n'ont pas pu être définit.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

L'ensemble des rejets eaux usées doivent être raccordés sur le réseau public des eaux usées. Une boite de branchement eaux usées devra-être installée en limite de propriété par la collectivité compétente.

Photos



Vue générale



Regard des eaux pluviales intermédaire

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 34**

Intervenants : SAS/HUG **Date des investigations :** jeudi 1 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	LOISEY Sandra	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	LOISEY Sandra	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	6 Grande Rue	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance

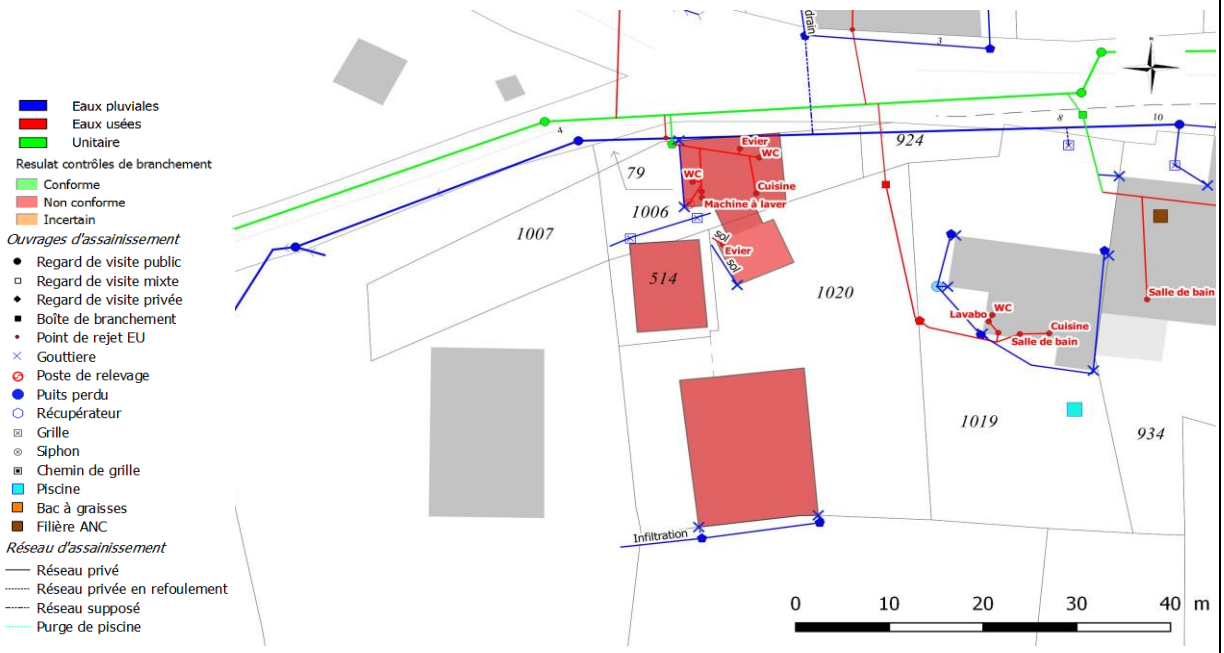
Résultats

Conformité EU : Non **Conformité EP :** Incertain

Description de la non-conformité :

L'évier extérieur coule au sol à coté de la gouttière. Les eaux pluviales et les eaux usées sont mélangées en domaine privé.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

L'évier extérieur doit être raccordé au réseau eaux usées. La séparation des eaux pluviales et usées devra être réalisée lors de la séparation des réseaux en domaine public.

Photos



Vue générale



Rejet eaux usées au sol

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 35**

Intervenants : SAS/HUG **Date des investigations :** jeudi 1 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	KUENTZ Pierre	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	KUENTZ Pierre	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	3 Grande Rue	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondeans-Montby	Si non, motif :	Non testable

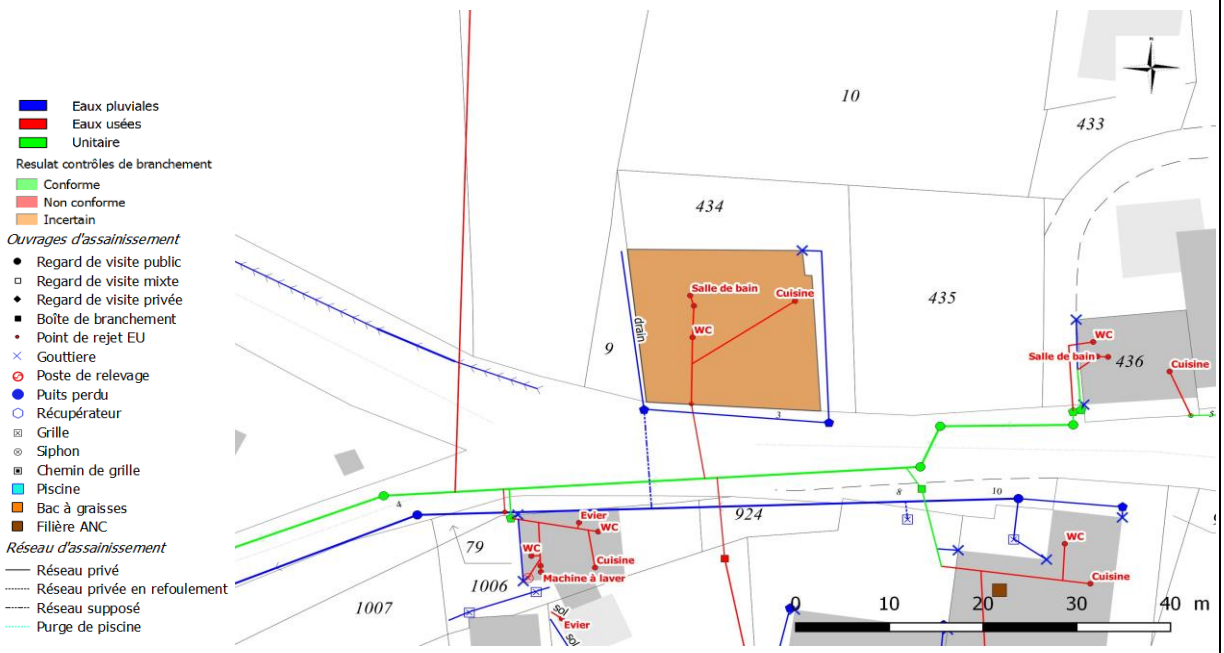
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Incertain

Description de la non-conformité :

Une gouttière reste incertaine.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

La gouttière incertaine n'est pas testable. Aucun échos n'a été entendu dans le branchements eaux usées. Cependant un passage caméra serait nécessaire afin de lever l'incertitude.

Photos



Vue générale



Colorant dans reseau eaux usées

RÉALITÉS Environnement	Communauté 2Vallées Vertes de Communes	**Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes** **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 36**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** mardi 13 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	BRYDON Maryline	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	BRYDON Maryline	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	8 Grande Rue	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance

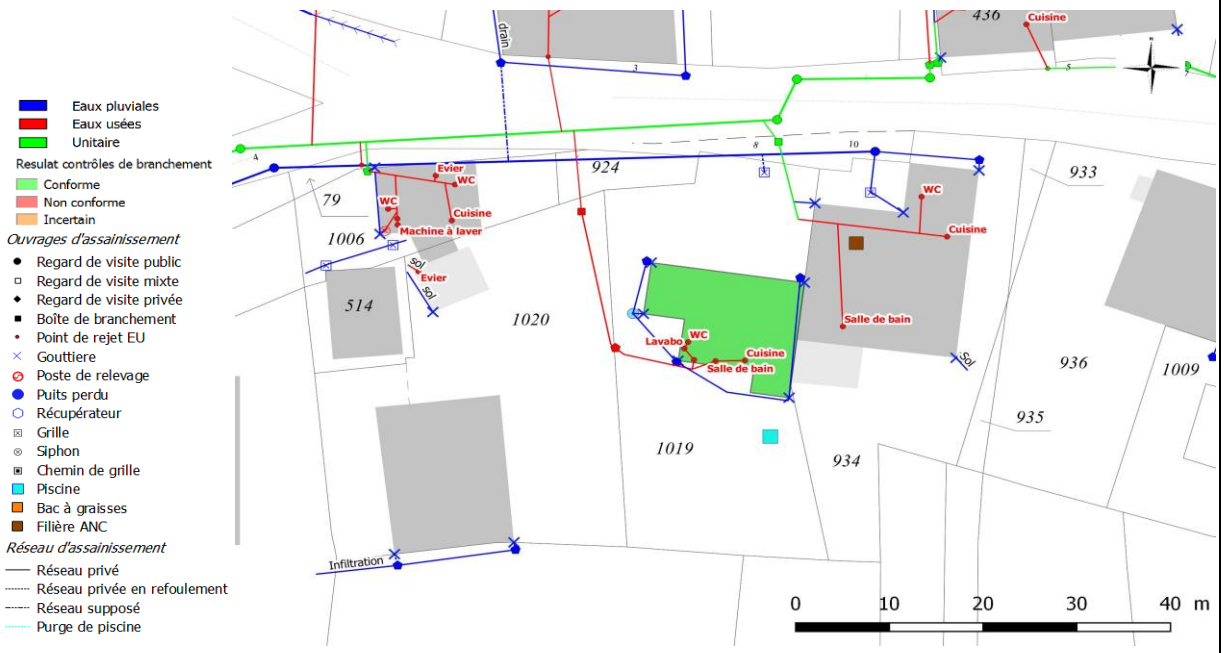
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Rien à signaler

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Les branchements des eaux usées et des eaux pluviales de l'habitation sont conformes.

Photos



Vue générale



Puits avec branchements eaux pluviales

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 37**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** vendredi 2 décembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :		**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	GORDIER Romain	**Test au colorant sur installations EU :**	Non
Adresse :	10 Grande Rue	Si non, motif :	Maison actuellement en travaux, visualisation des
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance et visuel

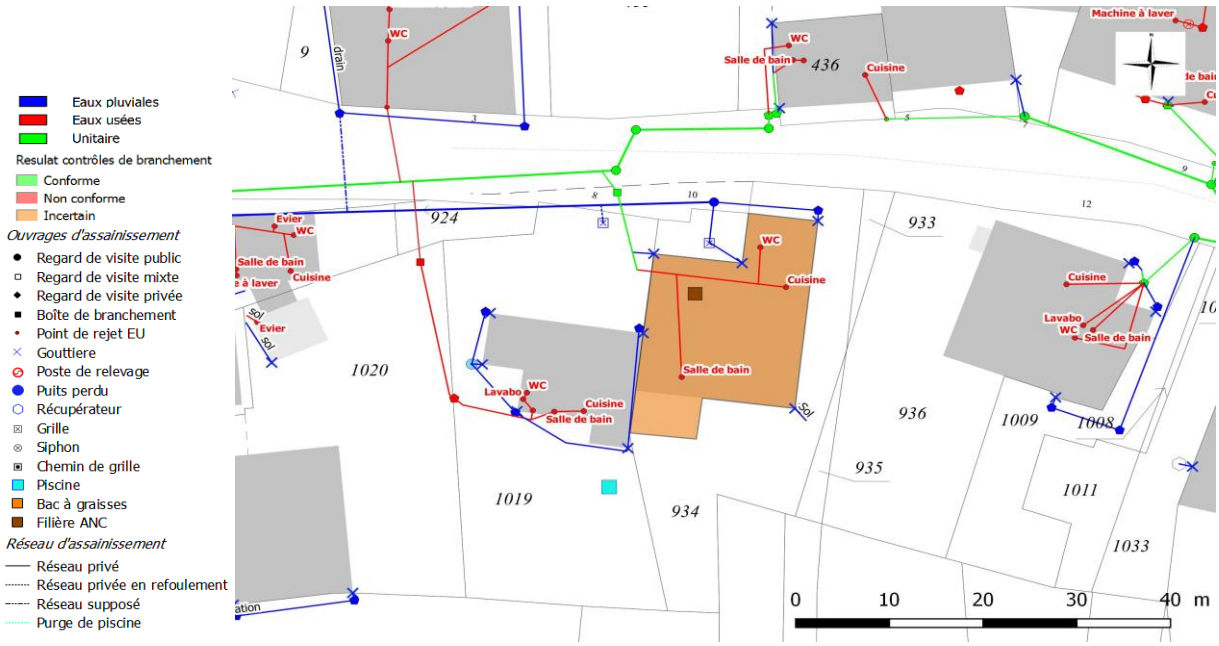
Résultats

Conformité EU : Incertain **Conformité EP :** Incertain

Description de la non-conformité :

Une ancienne fosse est présente dans la maison actuellement. Une gouttière est raccordée sur la canalisation eaux usées du domaine privé.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

La maison dispose d'une ancienne fosse. La maison est actuellement en travaux celle-ci va être vidé et remblayé. Actuellement une gouttière est collectée avec les eaux usées, lors de la mise en séparation des réseaux en domaine public celle-ci devra être déconnectée. Plusieurs solutions sont envisageables : Le raccordement sur le réseau des eaux pluviales, la création d'un ouvrage d'infiltration ou laisser couler la gouttière sur le terrain naturel.

Photos



Vue générale



Localisation de la fosse

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 38**

Intervenants : SAS/HUG **Date des investigations :** jeudi 1 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	GUILLAUME Nelly	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	GUILLAUME Nelly	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	5 Grande Rue	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance

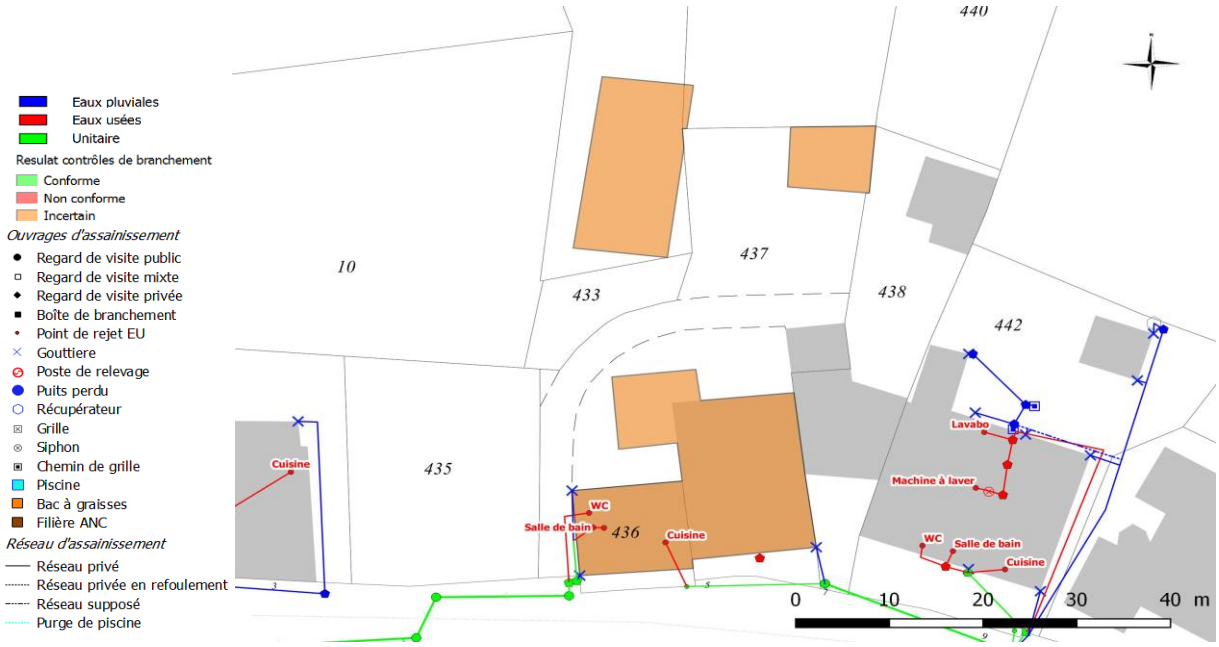
Résultats

Conformité EU : Incertain **Conformité EP :** Incertain

Description de la non-conformité :

Les eaux pluviales et les eaux usées sont mélangés en domaine privé.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

La séparation des eaux pluviales et usées devra être réalisée lors de séparations des eaux en domaine public. La maison est raccordée sur deux bassins versants d'assainissement différent. Une seule boite de branchement eaux usées sera installée dans le cadre des travaux de mise en séparation des réseaux en domaine communal. Dans le cas présent la deuxième sera à la charge de l'administré.

Photos



Vue générale



Grille cloche avec colorant

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 40**

Intervenants : SAS/HUG **Date des investigations :** jeudi 1 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	BREDIN Marie	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	BREDIN Marie	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	12 Grande Rue	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance

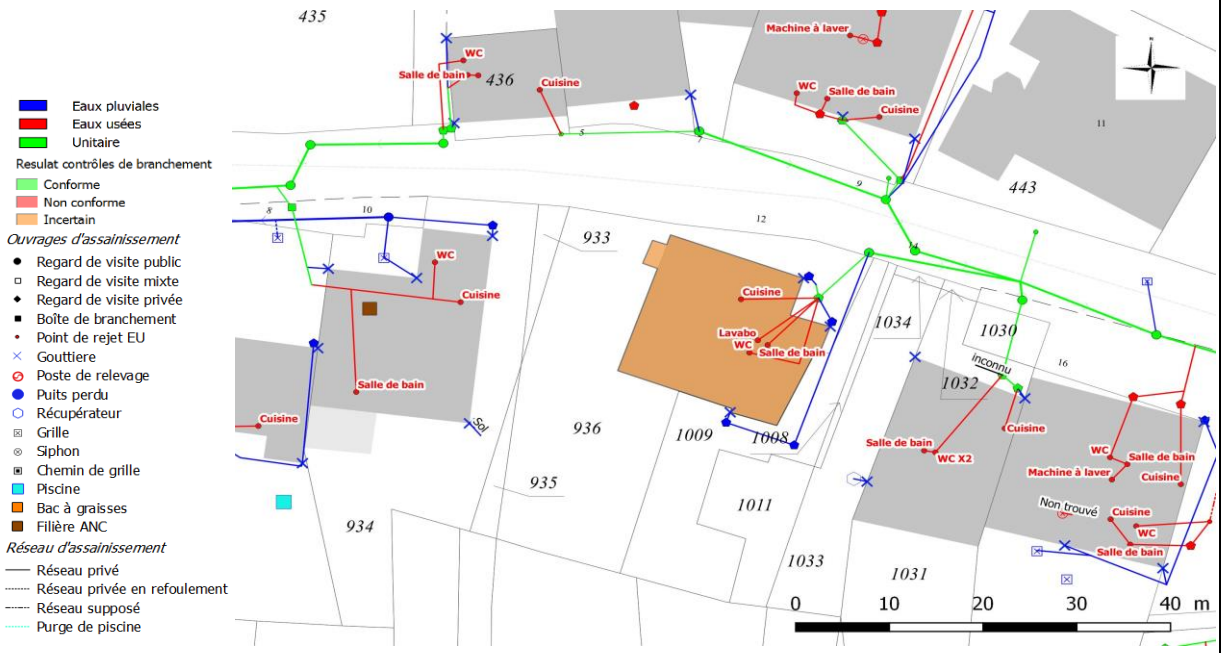
Résultats

Conformité EU : Incertain **Conformité EP :** Incertain

Description de la non-conformité :

Les eaux pluviales et les eaux usées sont mélangées en domaine privé.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

La séparation des eaux pluviales et usées devra être réalisée lors de la séparation des réseaux en domaine public.

Photos



Vue générale



Regard intermédiaire unitaire

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 41**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** mardi 13 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	GAUME Jocelyne	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	GAUME Jocelyne	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	9 Grand Rue	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Oui
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	

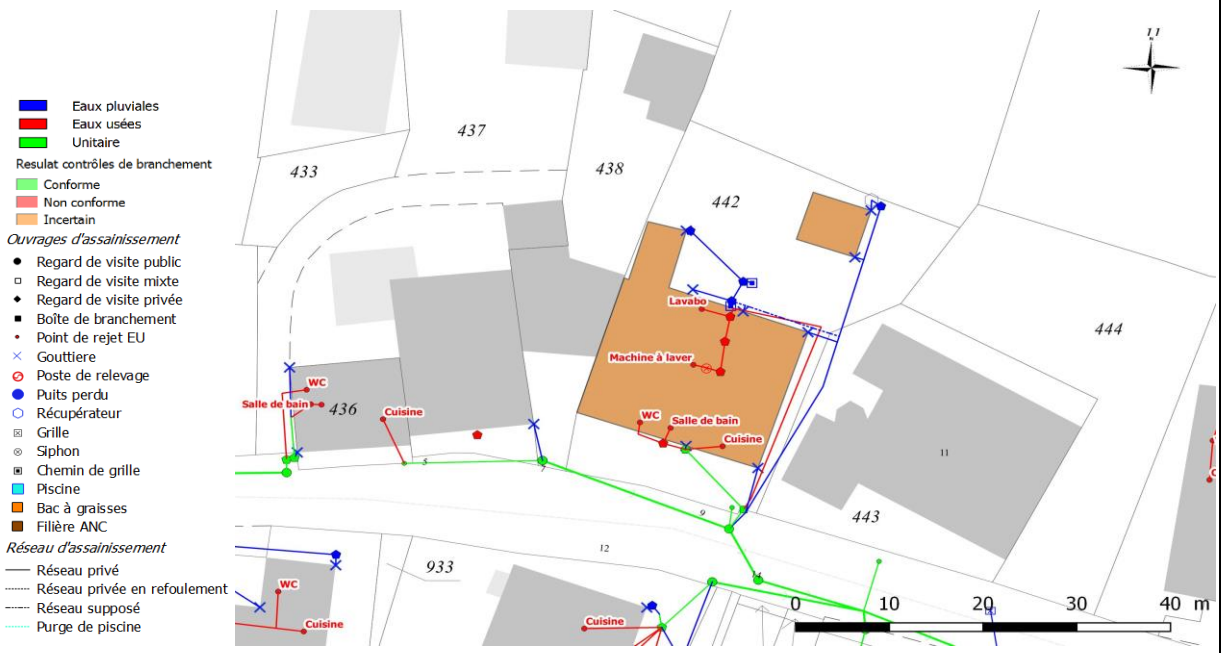
Résultats

Conformité EU : Incertain **Conformité EP :** Incertain

Description de la non-conformité :

Une partie des rejets eaux pluviales n'a pas pu être déterminé lors du contrôle. Les eaux pluviales et les eaux usées sont mélangées en domaine privé.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

L'écoulement des eaux pluviales n'a pas été aperçu dans le réseau (suspicion de fosse). Un passage caméra est nécessaire pour lever l'incertitude. La séparation des eaux pluviales et usées devra être réalisée lors de la mise en séparatif des réseaux en domaine public.

Photos



Vue générale



Regard unitaire intermédiaire.

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 43**

Intervenants : SAS/HUG **Date des investigations :** jeudi 1 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	SCHREINER Nicolas	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	SCHREINER Nicolas	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	14 Grande Rue	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Oui
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	

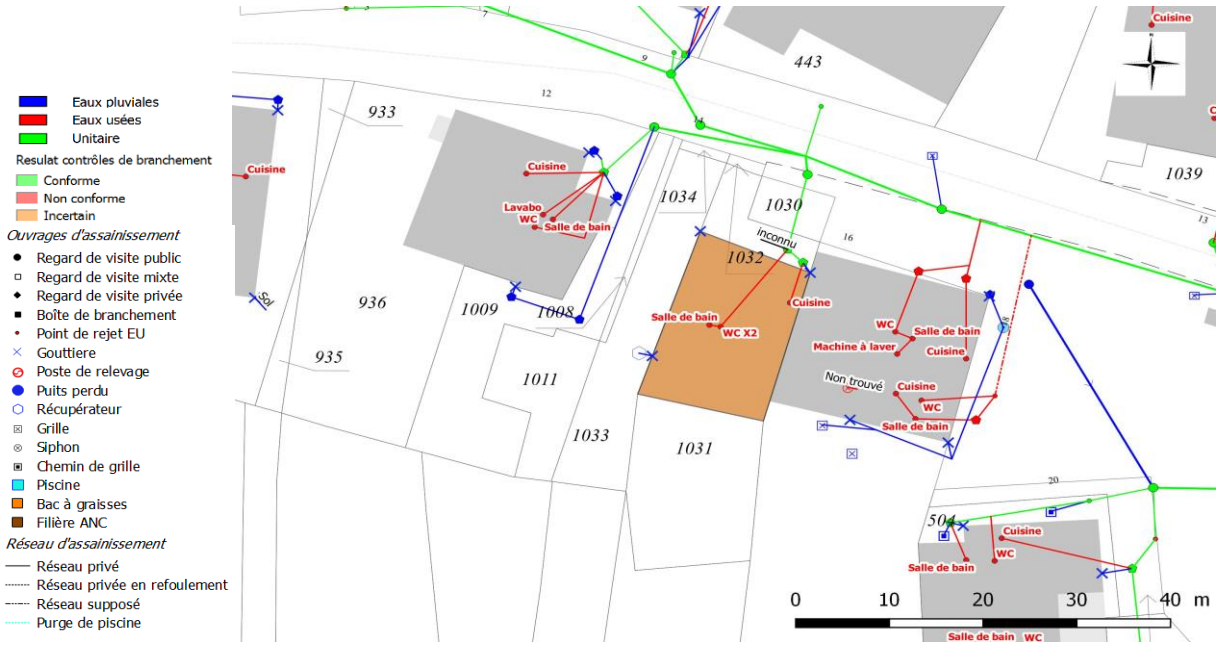
Résultats

Conformité EU : Incertain **Conformité EP :** Incertain

Description de la non-conformité :

L'exutoire d'une gouttière n'a pas pu être déterminé lors du contrôle de branchement. Les eaux pluviales et les eaux usées sont mélangées en domaine privé.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Le points de rejets des eaux pluviales n'a pas été trouvé. Un passage caméra est nécessaire pour lever l'incertitude. La séparation des eaux pluviales et usées devra être réalisée lors de la séparations des eaux en domaine public.

Photos



Vue générale



Regard unitaire intermediaire

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 44**

Intervenants : SAS/HUG **Date des investigations :** jeudi 1 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	ISABEY	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	GOGUAY	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	16 Grande Rue	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Oui
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	

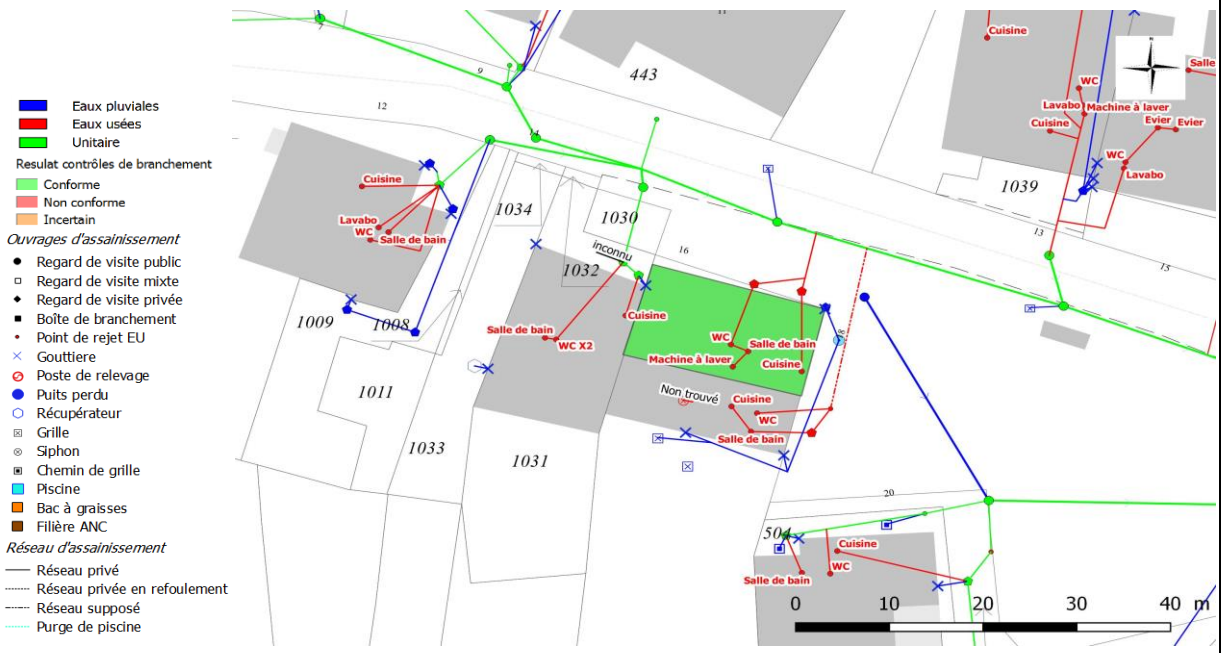
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Rien à signaler

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Un problème d'écoulement persistant est présent au niveau du branchement eaux usées de la maison cela serrait du à une casse du réseau suite à l'installation d'un réseau d'eau potable. Les branchements des eaux usées et des eaux pluviales de l'habitation sont conformes.

Photos



Vue générale



Colorant regard eaux usées intermediaire

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 45**

Intervenants : SAS/HUG **Date des investigations :** jeudi 1 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	ISABEY Jeanne	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	ISABEY Jeanne	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	18 Grande Rue	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Oui
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	

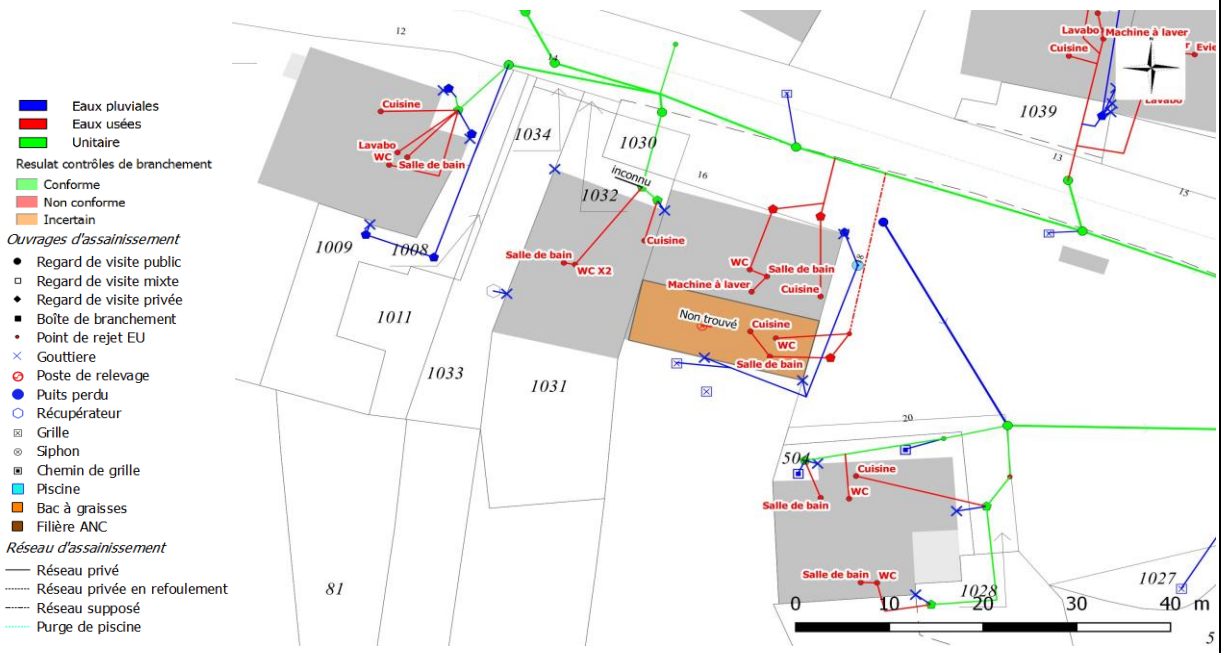
Résultats

Conformité EU : Incertain **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Le point de rejet eaux usées n'a pas pu être localisé lors du contrôle de branchement.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Les rejets eaux usées n'ont jamais été vus dans le réseau unitaire. Celui-ci étant en charge l'écoulement est donc limité. Un passage caméra est nécessaire pour lever l'incertitude.

Photos



Vue générale



Colorant boite de branchement

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 46**

Intervenants : SAS/HUG **Date des investigations :** jeudi 1 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	PINET Jean-Francois	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	PINET Jean-Francois	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	20 Grande Rue	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Les rejets pluviaux sont visibles

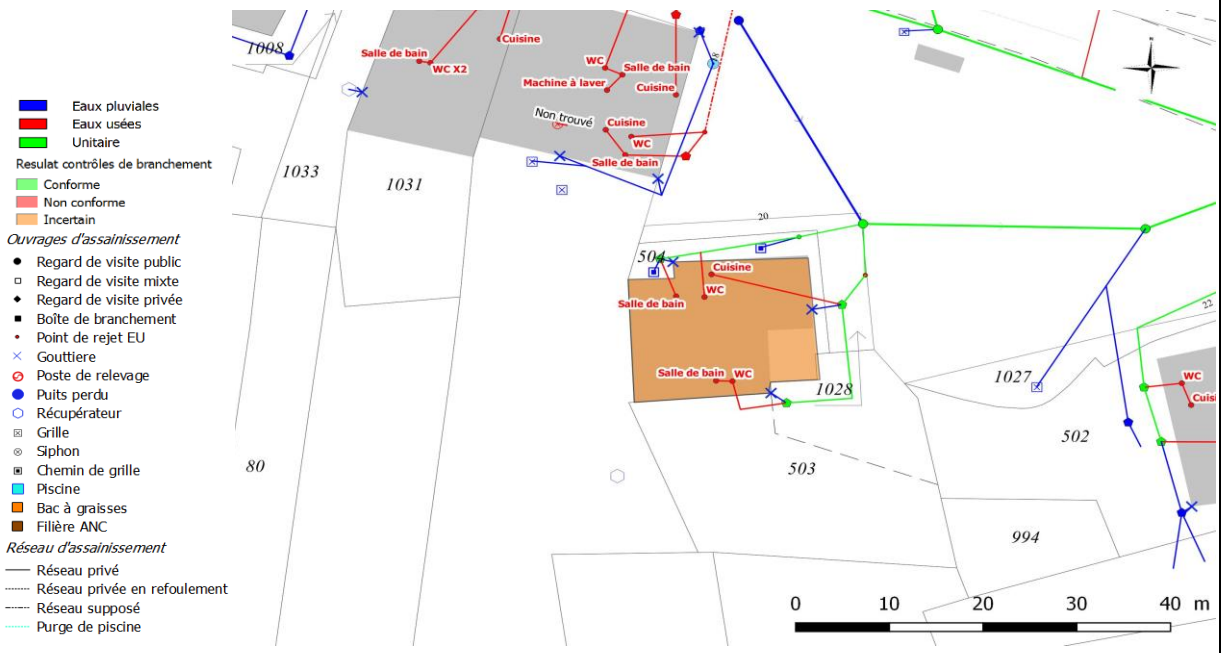
Résultats

Conformité EU : Incertain **Conformité EP :** Incertain

Description de la non-conformité :

Les eaux pluviales et les eaux usées sont mélangées en domaine privé.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

La séparation des eaux pluviales et usées devra être réalisée lors de la séparation des réseaux en domaine public.

Photos



Vue générale



Regard unitaire avec colorant

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 47**

Intervenants : SAS/HUG **Date des investigations :** jeudi 1 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	BOURGEONS Luc	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	BOZ	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	13 Grande Rue	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance

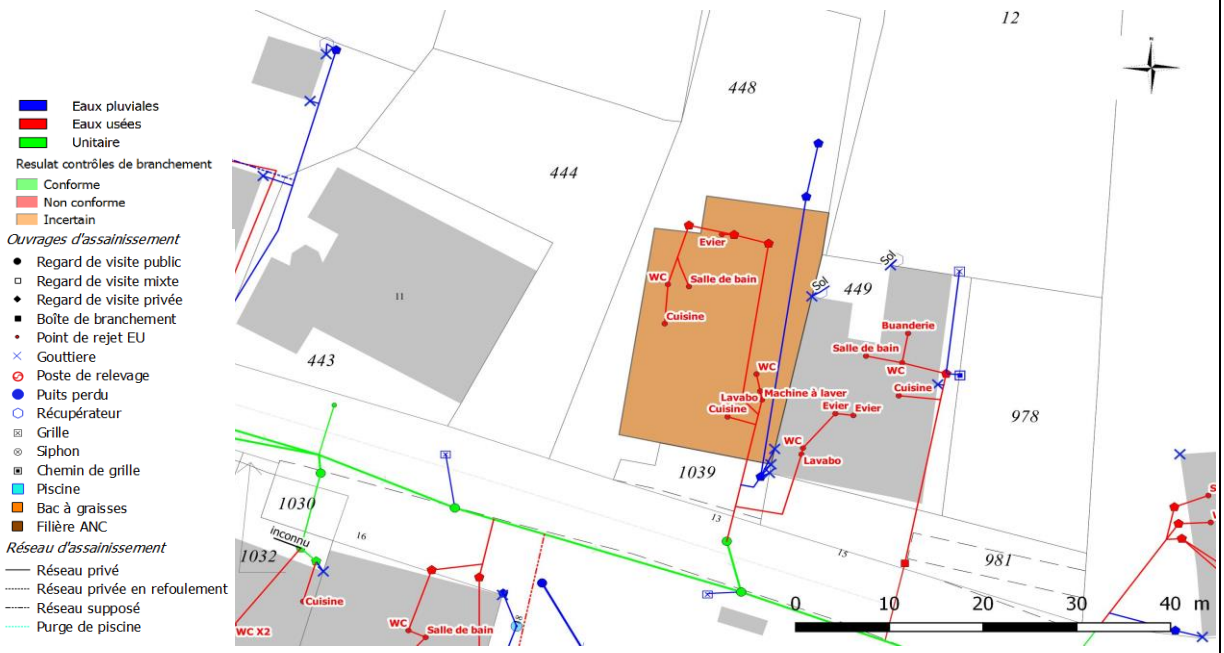
Résultats

Conformité EU : Incertain **Conformité EP :** Incertain

Description de la non-conformité :

Les eaux pluviales et les eaux usées sont mélangées en domaine privé.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

A l'intérieur de la maison plusieurs regards sont dangereux et sont susceptibles d'apporter des eaux claires parasites. La séparation des eaux pluviales et usées devra être réalisée lors de la séparations des eaux en domaine public.

Photos



Vue générale



Colorant réseau unitaire

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 48**

Intervenants : HUG/SAS **Date des investigations :** mercredi 21 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	Le Gibolin	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	Le Gibolin	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	15 Grande rue	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonances

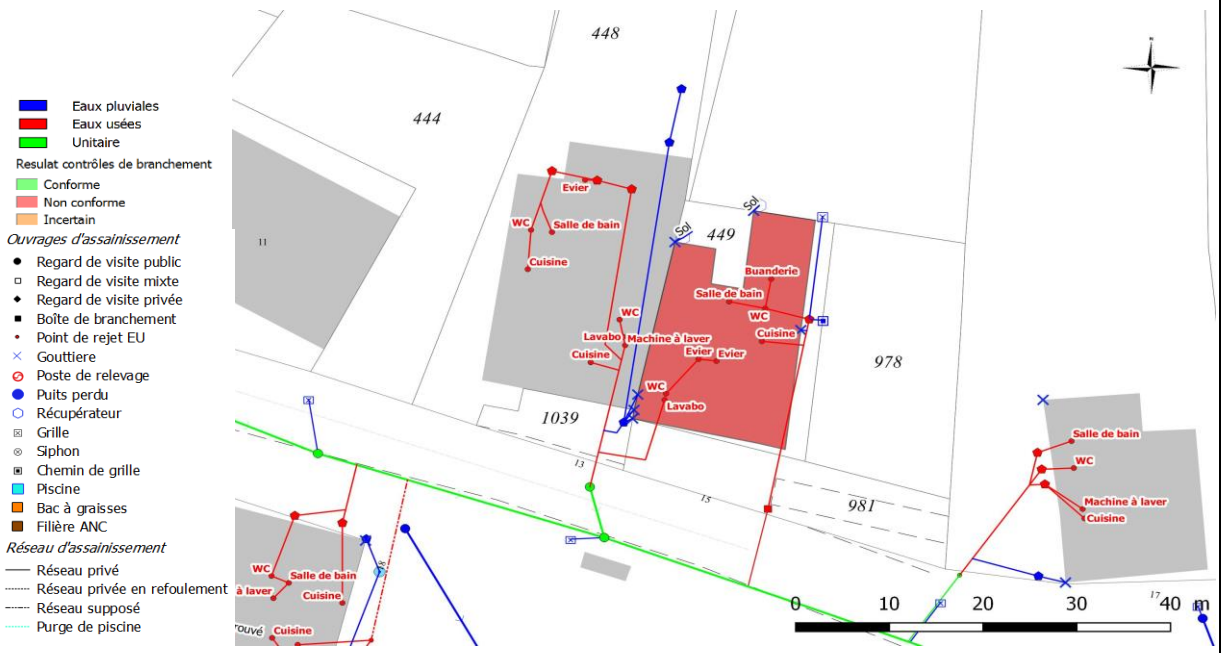
Résultats

Conformité EU : Non **Conformité EP :** Incertain

Description de la non-conformité :

Les eaux pluviales et les eaux usées sont mélangées en domaine privé. Une partie des eaux usées et pluviales est raccordée avec les effluents de l'habitation située au 13 Grande Rue sans qu'aucun regard en amont ne permette de séparer les deux batiments. Concernant la conformité au niveau des rejet eaux usées, il manque d'un pré-traitement (bac à graisse)

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

La séparation des eaux pluviales et usées devra être réalisée lors de séparations des eaux en domaine public. Les rejets de la partie gauche devront être séparées des rejets de l'habitation située au 13 Grande rue. Un bac à graisse doit être installé afin de traiter les rejets issue de l'activité de restauration. Celui-ci devrat être entretenu par une entreprise accrédité.

Photos



Vue générale



Rejets EU et EP au niveau de la grille cloche.

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 49**

Intervenants : SAS/HUG **Date des investigations :** jeudi 1 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	GIRARDOT Genevieve	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	GIRARDOT Genevieve	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	17 Grande Rue	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Monty	Si non, motif :	Test résonance

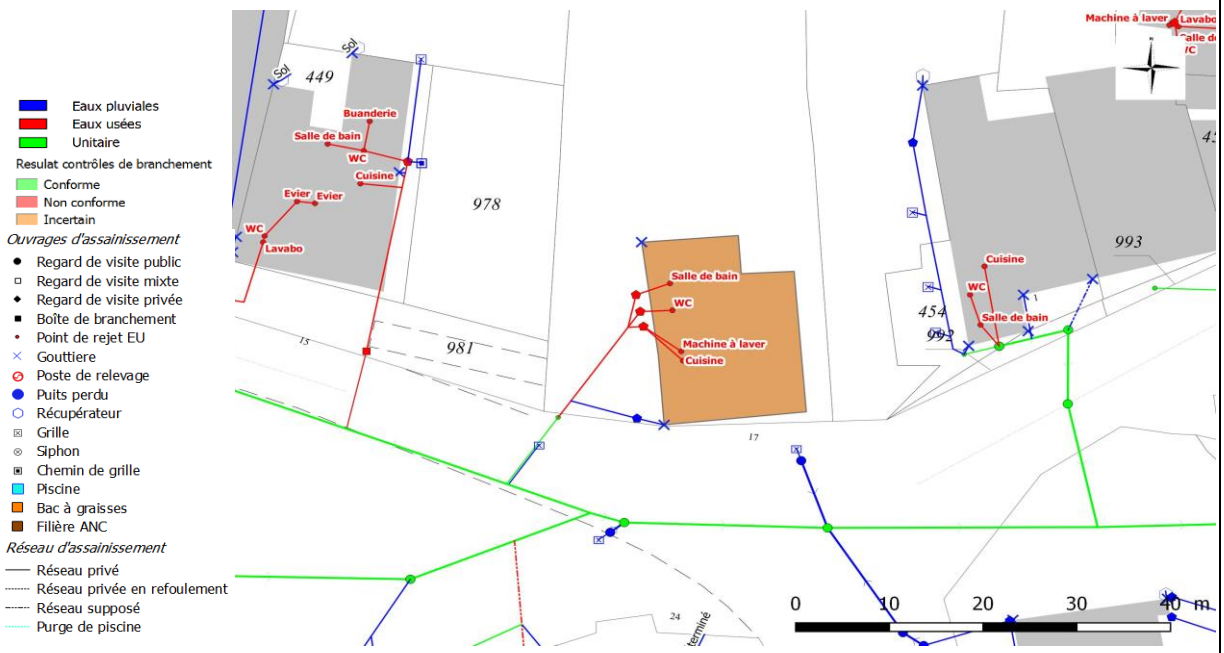
Résultats

Conformité EU : Incertain **Conformité EP :** Incertain

Description de la non-conformité :

L'exutoire d'une gouttière n'a pas pu être déterminé lors du contrôle de branchement. Les eaux pluvailes et les eaux usées sont mélangées en domaine privé.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

La gouttière à l'arrière n'a pas pu être testée au colorant et les tests résonances n'ont rien donnés. Un passage caméra est nécessaire pour lever l'incertitude. La séparation des eaux pluviales et usées devra être réalisée lors de la séparations des eaux en domaine public.

Photos



Vue générale



Colorant visible dans le regard intermédiaire EU

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 50**

Intervenants : SAS/HUG **Date des investigations :** jeudi 1 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	DUBOIS Michel	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	DUBOIS Michel	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	22 Grande Rue	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance

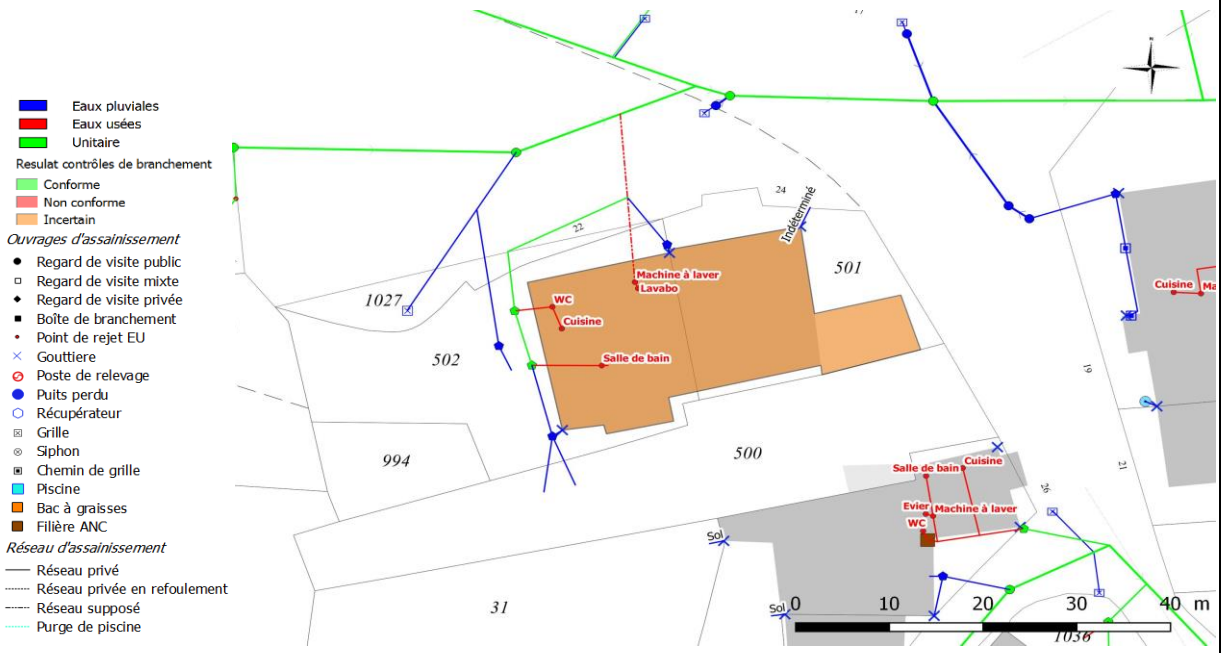
Résultats

Conformité EU : Incertain **Conformité EP :** Incertain

Description de la non-conformité :

Aucun écoulement n'a pu être déterminé pour l'eau usées et l'eau pluviales.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Les rejets n'ont jamais étaient visibles au niveau du réseau principal. Ce dernier est en charge. Un passage caméra est nécessaire pour lever l'incertitude. La séparation des eaux pluviales et usées devra être réalisée lors de la séparations des eaux en domaine public.

Photos



Vue générale



Colorant dans regard intermédaire unitaire

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 51**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** mercredi 14 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	GUILLAUME Claude	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	GUILLAUME Claude	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	1 Rue des Moulins	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance et visuel

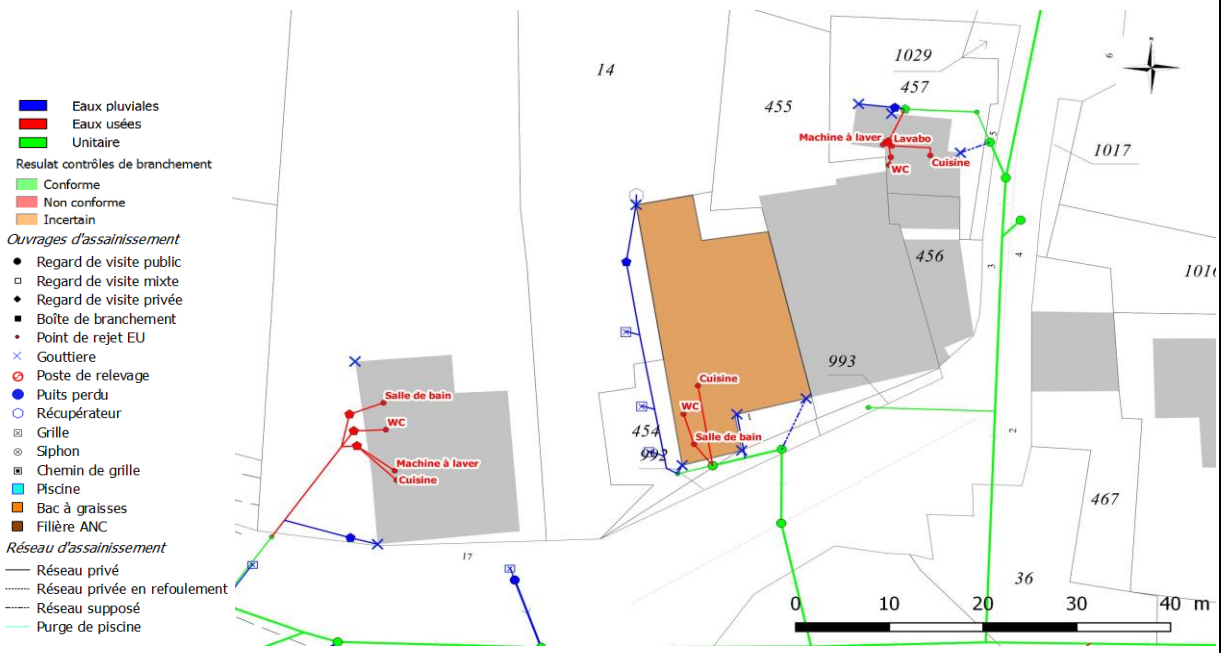
Résultats

Conformité EU : Incertain **Conformité EP :** Incertain

Description de la non-conformité :

L'exutoire d'une gouttière n'a pas pu être déterminé lors du contrôle de branchement. Les eaux pluviales et les eaux usées sont mélangées en domaine privé.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Aucun rejet n'a pu être observé à cause de l'accessibilité des ouvrages. Les tests résonances se sont révélés quant à eux positifs. Un passage caméra est nécessaire pour lever l'incertitude. La séparation des eaux pluviales et usées devra être réalisée lors de la séparation des eaux en domaine public.

Photos



Vue générale



Cuves de récupération des eaux pluviales

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 52**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** jeudi 2 février 2023

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	JEANNOT Jeanne	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	JEANNOT Jeanne	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	3 Rue des Moulins	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Oui
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	

Résultats

Conformité EU : Non **Conformité EP :** Non

Description de la non-conformité :

La maison dispose encore d'une fosse septique en activité. Les eaux pluviales sont mélangées avec les eaux usées en domaine privé.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

La fosse septique doit-être vidangée et suprimée. La séparation des eaux pluviales et usées devra être réalisée lors de la séparation des réseaux en domaine public.

Photos



Vue générale



Fosse septique en service

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 53**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** mercredi 14 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	GUILLAUME Sylvain	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	GUILLAUME Sylvain	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	5 Rue des Moulins	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance

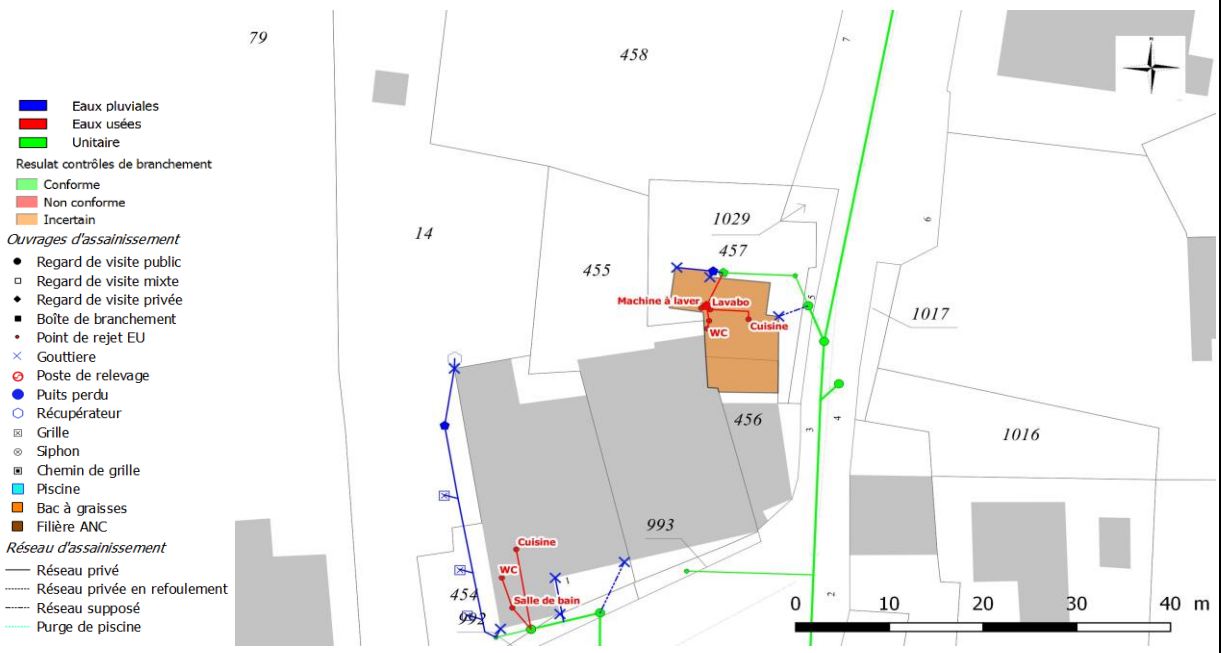
Résultats

Conformité EU : Incertain **Conformité EP :** Incertain

Description de la non-conformité :

Les eaux pluviales et les eaux usées sont mélangées en domaine privé.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

La séparation des eaux pluviales et usées devra être réalisée lors de la séparations des eaux en domaine public.

Photos



Vue générale



Boîte de branchement unitaire avec colorant

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 54**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** mercredi 14 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	Dubois Lucile - Marie-therese	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	Dubois Lucile - Marie-therese	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	9 Rue des Moulins	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance

Résultats

Conformité EU : Non **Conformité EP :** Non

Description de la non-conformité :

Les eaux pluviales sont mélangées aux eaux usées en domaine privé. La maison possède encore une fosse qui est non ouvrable.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

La fosse doit être vidangée et supprimée. Les eaux pluviales devront être déconnectées des eaux usées lors de la transformation du réseau public.

Photos



Vue générale



Boîte de branchement unitaire avec une partie des effluents.

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 55**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** mercredi 14 décembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	KISTER/GOULIER	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	KISTER/GOULIER	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	12 Rue des Moulins	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	

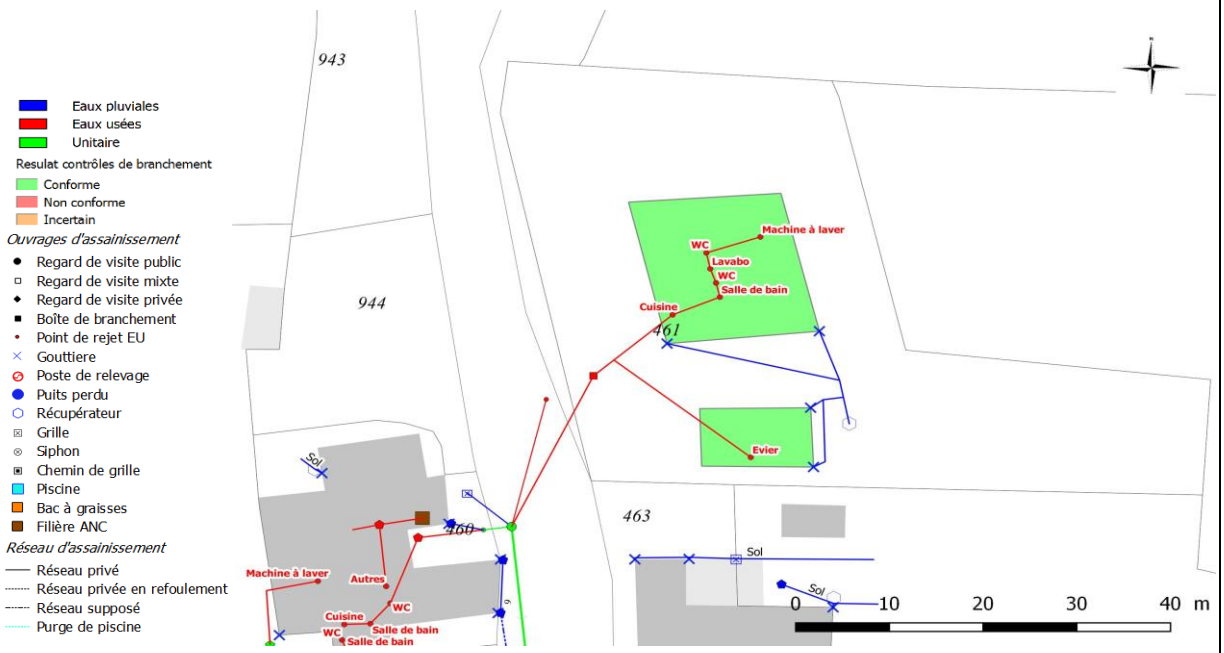
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Rien à signaler

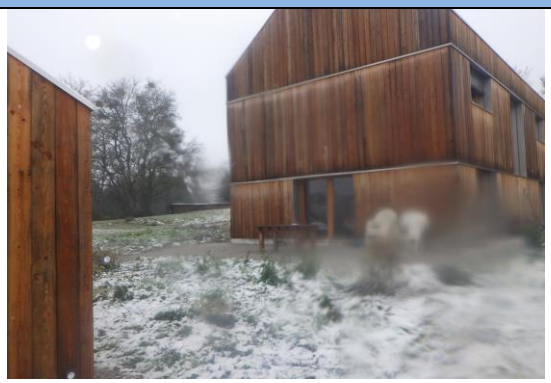
Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Branchement des eaux usées et des eaux pluviales de l'habitation conforme.

Photos



Vue générale



Colorant dans la boite de branchement eaux usées.

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 56**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** mardi 13 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	SAVOUREY Marlene	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	SAVOUREY Marlene	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	10 Rue des Moulins	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Oui
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	

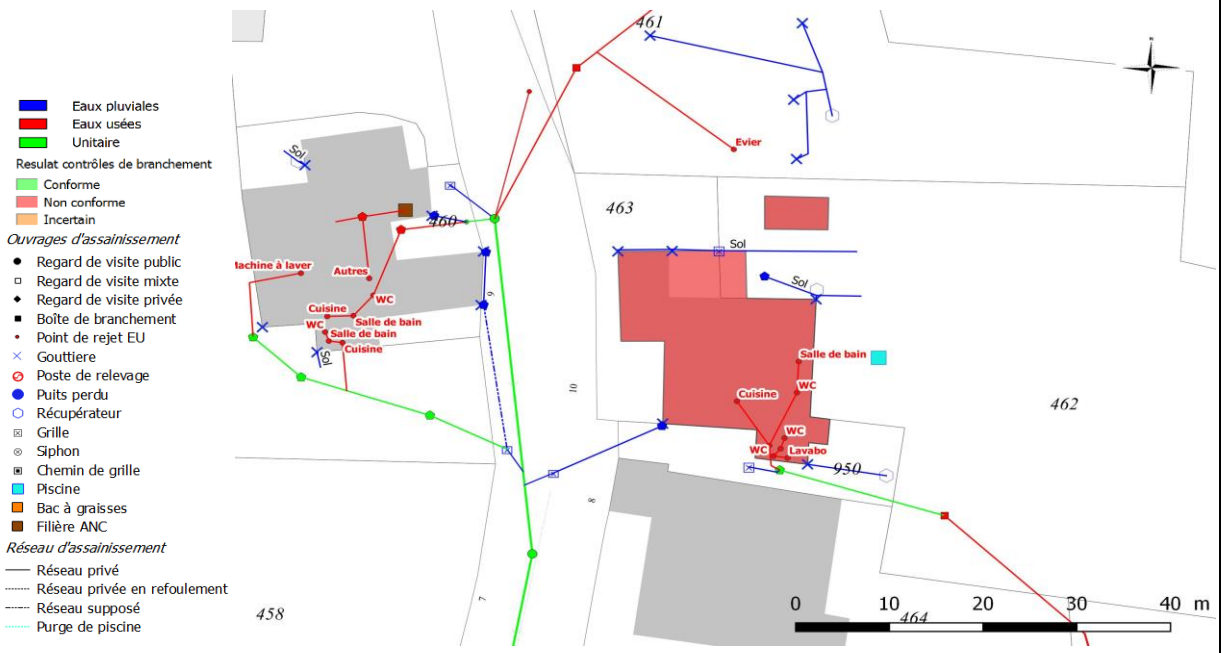
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Non

Description de la non-conformité :

Une grille eaux pluviale est raccordée au réseau des eaux usées.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

La grille eaux pluviales doit être déconnectée des eaux usées. Dans le cas présent le raccordement de la grille sur la réserve eaux pluviales enterré est la meilleure solution.

Photos



Vue générale



Cuve de récupération des eaux pluviales

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 60**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** mercredi 14 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	BERCIN Justine	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	BERCIN Justine	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	19 Grande Rue	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance et visuel

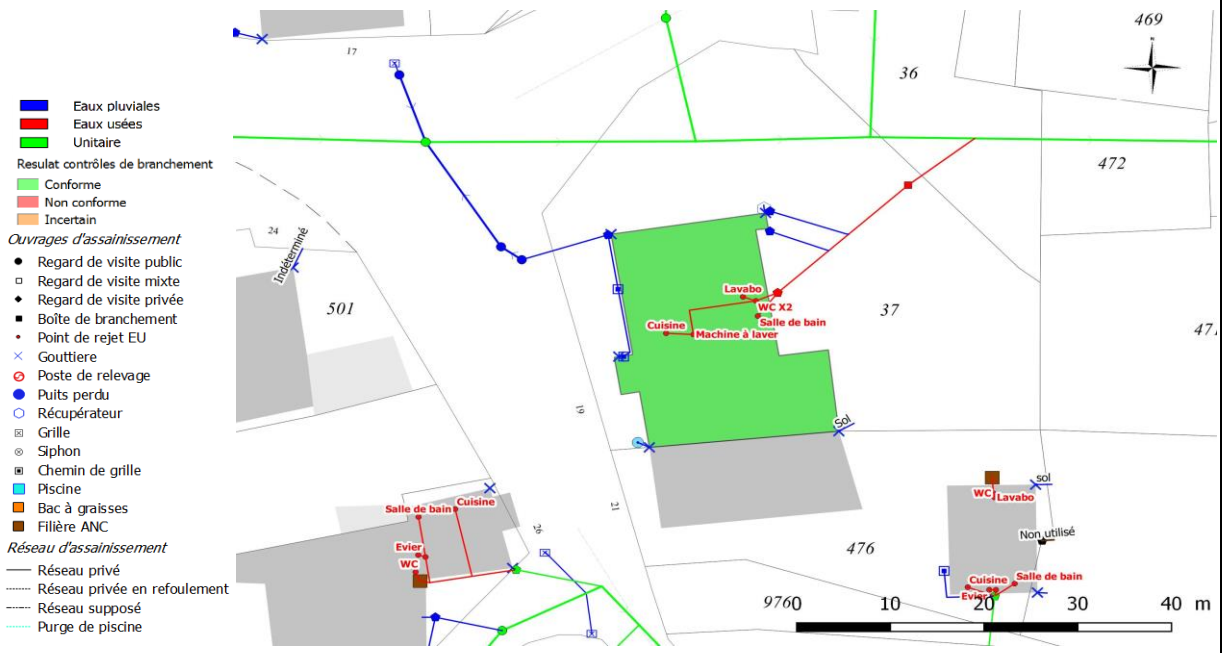
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Rien à signaler

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

La maison possède deux regards des eaux pluviales raccordées avec les eaux usées. Cependant, aucun ouvrage des eaux pluviales n'est raccordé sur ces regards. Branchement des eaux usées et des eaux pluviales de l'habitation conforme. La séparation des eaux pluviales et usées devra être réalisée lors de la séparations des eaux en domaine public.

Photos



Vue générale



Puits avec raccordement eaux pluviales

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 62**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** lundi 5 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	PREDINE Jeanne	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	PREDINE Jeanne	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	23 Grande Rue	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance

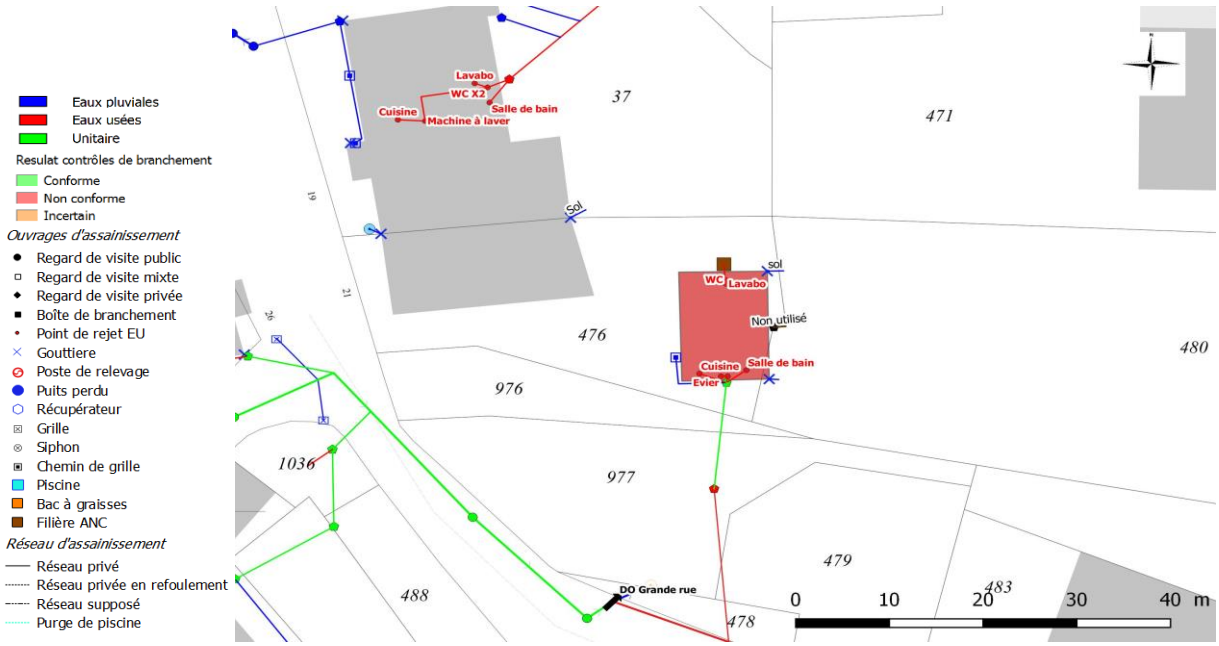
Résultats

Conformité EU : Non **Conformité EP :** Non

Description de la non-conformité :

Le chemin de grille est raccordé dans les eaux usées. Une partie des eaux usées est en infiltration ou en fosse septique.

Schéma du raccordement actuel :



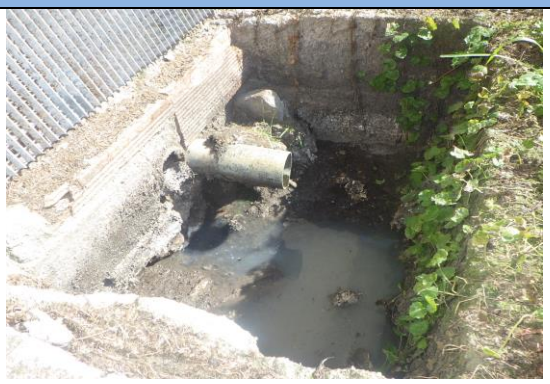
Commentaires :

Les eaux pluviales doivent être déconnectées des eaux usées. L'intégralité des eaux usées de la maison doit être raccordée au réseau des eaux usées.

Photos



Vue générale



Regard unitaire intermédiaire non étanche

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 65**

Intervenants : HUG/SAS **Date des investigations :** mercredi 21 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :		**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :		**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	2 Rue du monument	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Oui
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	

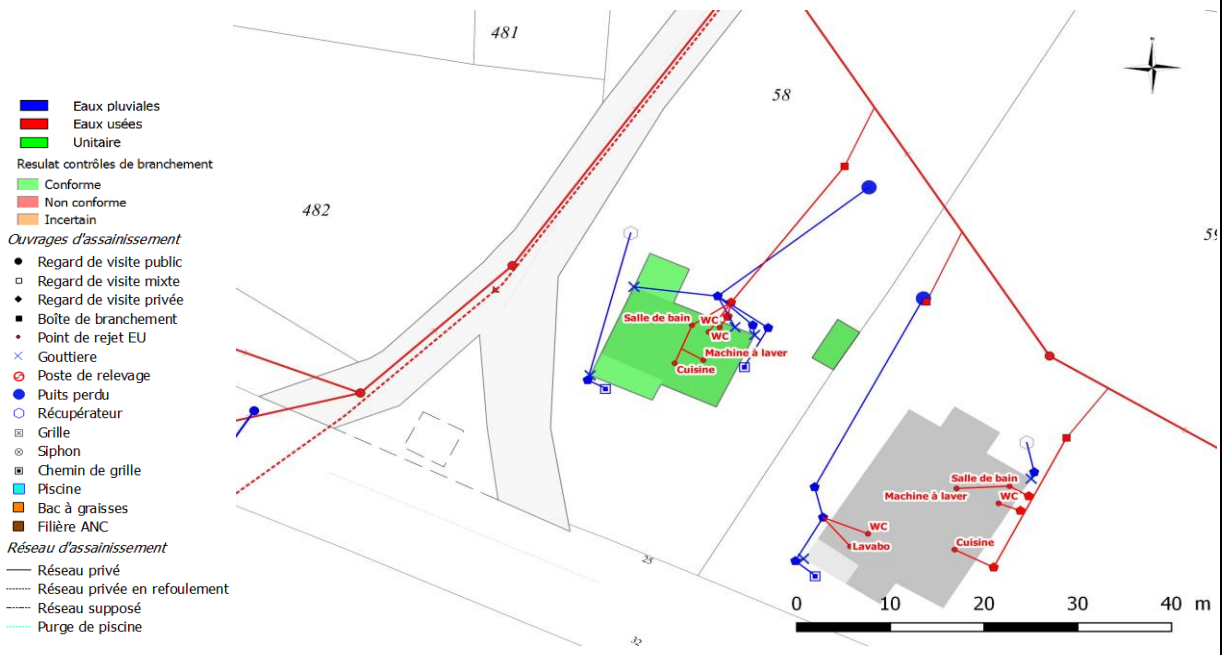
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Rien à signaler

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Les branchements des eaux usées et des eaux pluviales de l'habitation sont conformes.

Photos



Vue générale



Boite de branchement eaux usées avec colorant

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 66**

Intervenants : HUG/SAS **Date des investigations :** mercredi 21 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :		**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :		**Test au colorant sur installations EU :**	Non
Adresse :	27 Grande rue	Si non, motif :	Test résonances, la maison est en travaux. Il y'a juste les
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance

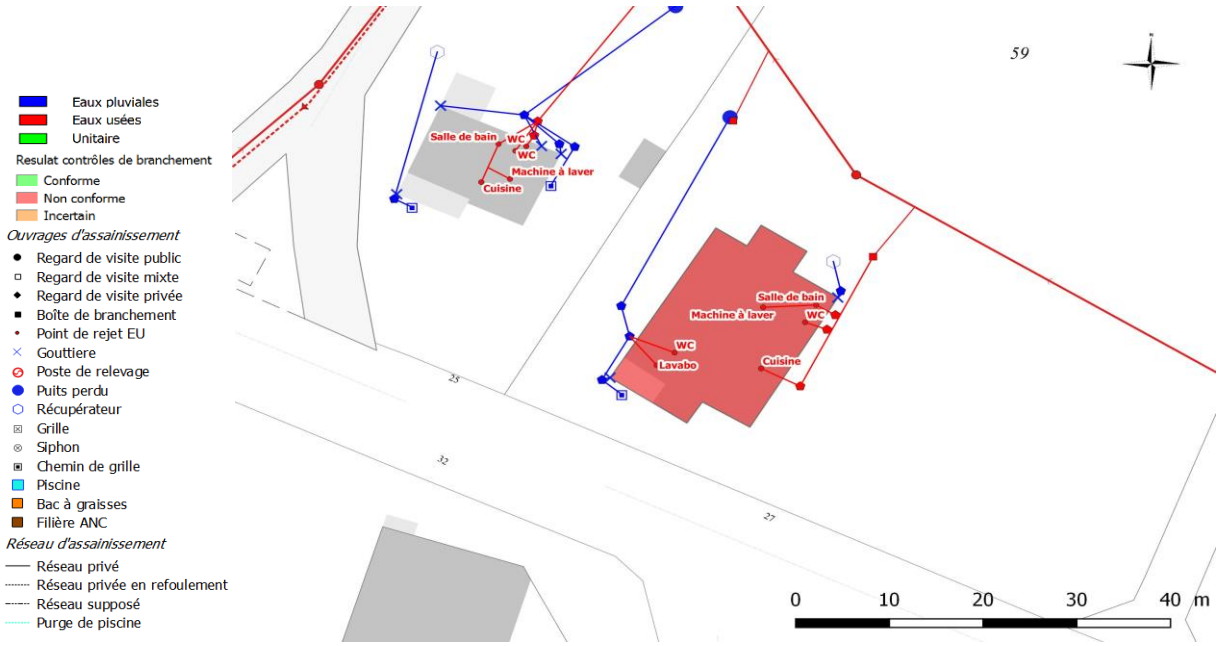
Résultats

Conformité EU : Non **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Une partie des points de rejets eaux usées est raccordée sur un puits perdu. Ces points de rejets ne sont plus utilisés et les travaux sont déjà prévus par le propriétaire.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Les eaux usées raccordés sur le puits perdu devront être raccordées à la boite de branchement des eaux usées.

Photos



Vue générale



Cuve de récupération d'eaux pluviales

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 69**

Intervenants : HUG/SAS **Date des investigations :** mercredi 21 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :		**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :		**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	30 Grande rue	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Les rejets pluviaux sont visibles

Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Rien à signaler

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Les branchements des eaux usées et des eaux pluviales de l'habitation sont conformes.

Photos



Vue générale



Puits récupérant les eaux pluviales

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 70**

Intervenants : HUG/SAS **Date des investigations :** mercredi 21 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	FRAY Anthony	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	FRAY Anthony	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	28 Grande rue	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Oui
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	

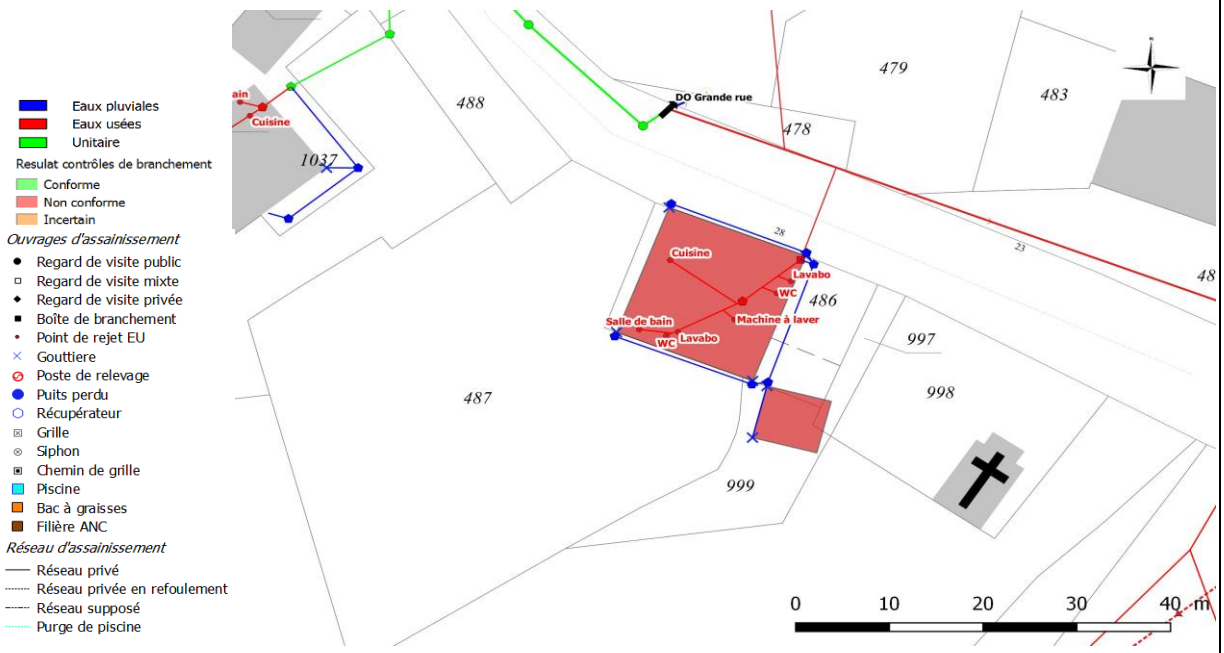
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Non

Description de la non-conformité :

Les eaux pluviales sont raccordées aux eaux usées au niveau de la boite de branchement.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

La séparation des eaux pluviales et usées devra être réalisée une fois que le branchement des eaux pluviales sera amené en limite de propriété par la commune.

Photos



Vue générale



Boite de branchement eaux usées avec colorant.

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 71**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** lundi 5 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	GIRARDOT Thierry	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	GIRARDOT Thierry	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	1 Rue du Gros Lormant	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Oui
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	

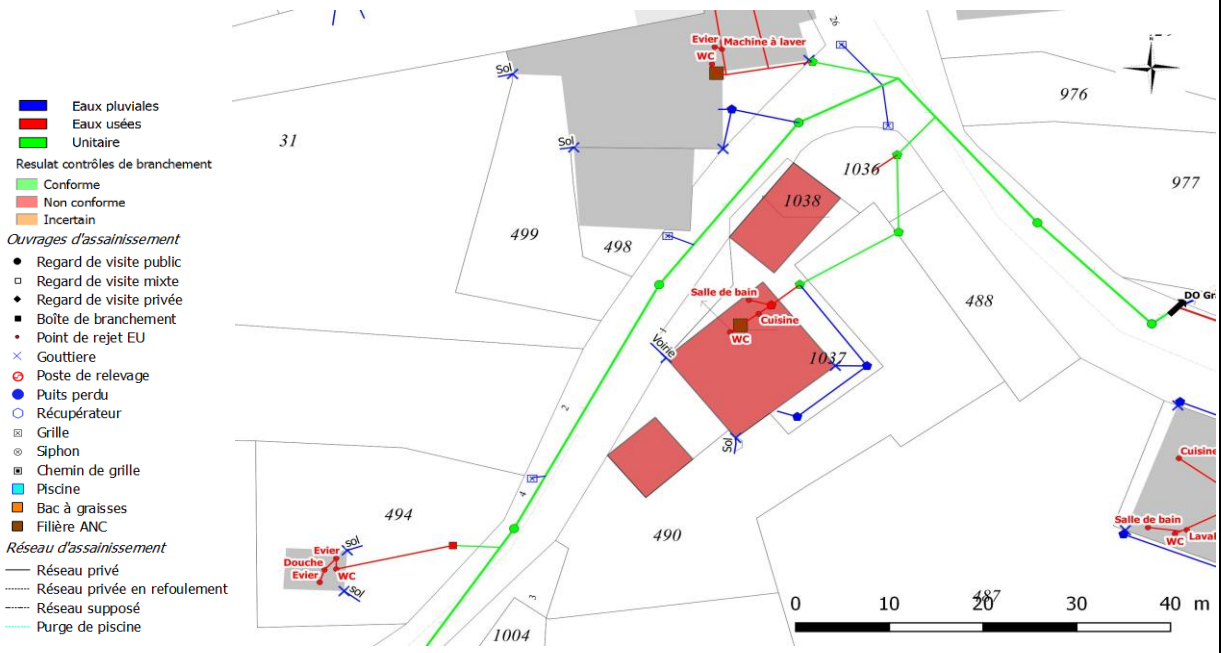
Résultats

Conformité EU : Non **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

La maison possède encore une fosse. Les eaux pluviales et les eaux usées sont mélangées en domaine privé.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

La fosse doit être vidangée et supprimée. Les eaux pluviales devront être déconnectées des eaux usées lors de la mise en séparatif du réseau principal.

Photos



Vue générale



Regard eaux usées intermédiaire.

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 72**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** lundi 5 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	JEANNOT Charline	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	JEANNOT Charline	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	26 Grand Rue	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance

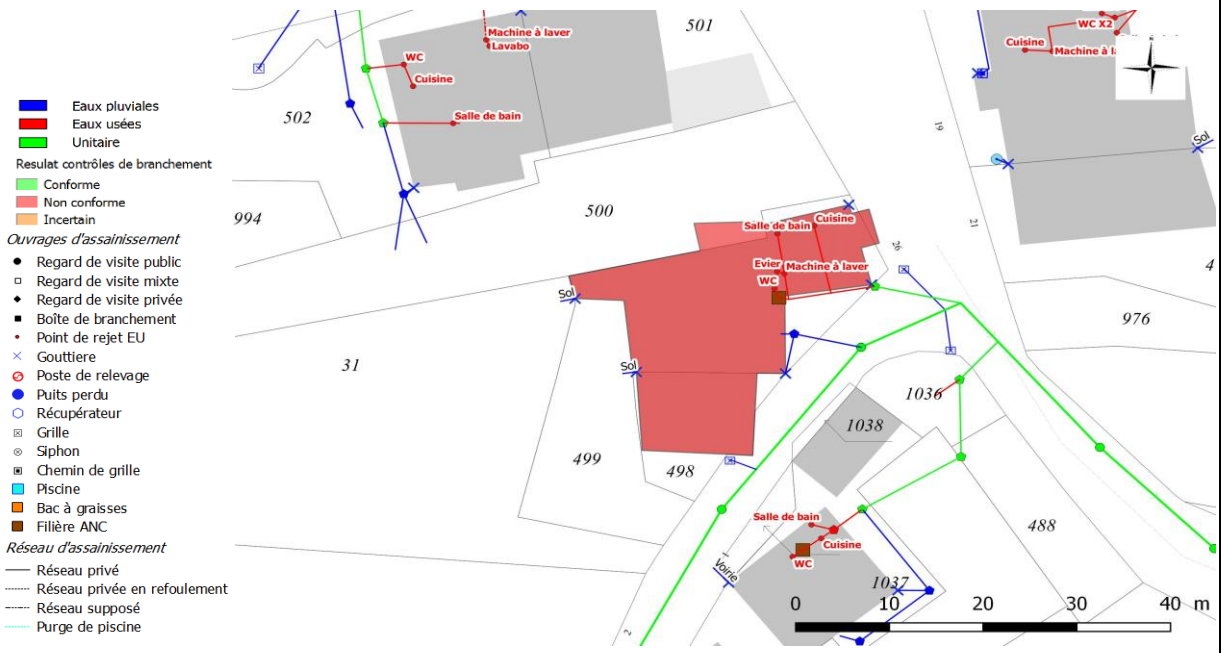
Résultats

Conformité EU : Non **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Les toilettes de la maison sont raccordées sur une fosse.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

La fosse doit être vidangée et remplacée par un regard de visite avec cunette pour fluidifier les écoulements.

Photos



Vue générale



Fosse recevant les toilettes

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 73**

Intervenants : HUG/SAS **Date des investigations :** lundi 17 octobre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	GERBET Phillipe	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	GERBET Phillipe	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	4 Rue du Gros Lormant	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Les rejets pluviaux sont visibles

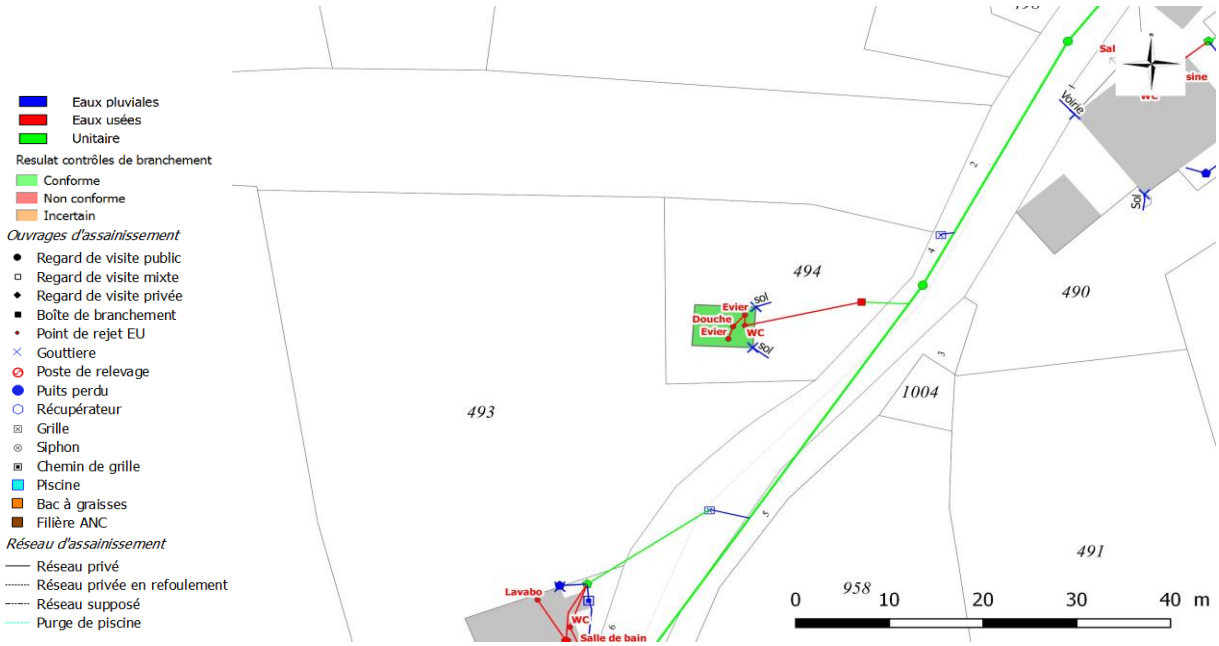
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Rien à signaler

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Les branchements eaux usées et eaux pluviales sont conformes.

Photos



Vue générale



Colorant dans la boite de branchements eaux usées.

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 74**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** mercredi 14 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	SANCEY RICHARD Thomas	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	SANCEY RICHARD Thomas	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	6 Rue du Gros Lormant	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test par résonance

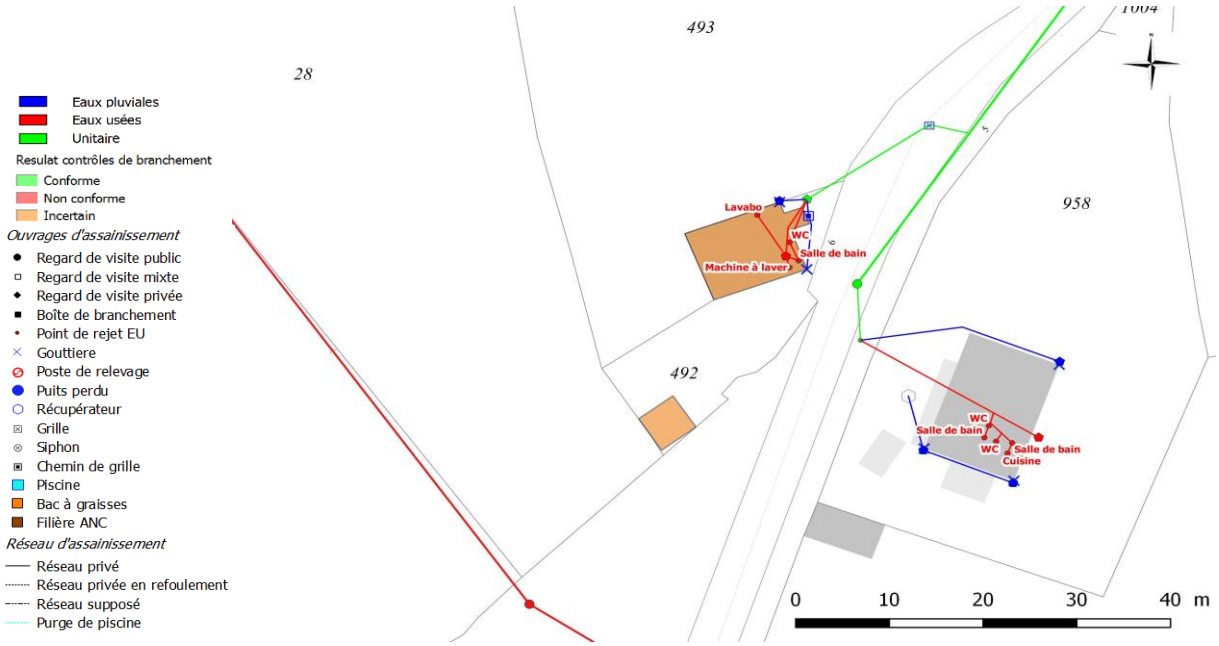
Résultats

Conformité EU : Incertain **Conformité EP :** Incertain

Description de la non-conformité :

Les eaux pluviales et les eaux usées sont mélangées en domaine privé.

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

La séparation des eaux pluviales et usées devra être réalisée lors de la séparations des eaux en domaine public.

Photos



Vue générale



Regard unitaire intermédiaire avec le colorant

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 76**

Intervenants : STP/HUG **Date des investigations :** lundi 5 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	MOINE Chrystelle	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	MOINE Chrystelle	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	9 Rue du Gros Lormant	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance

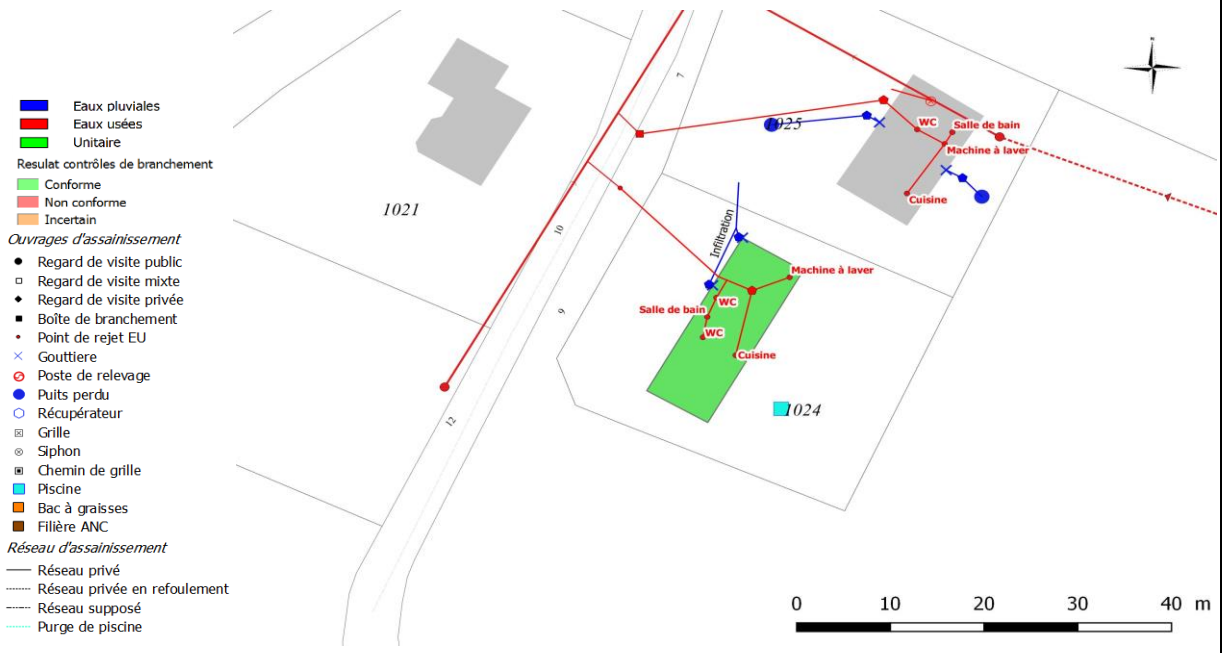
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Rien à signaler

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Les branchements des eaux usées et des eaux pluviales de l'habitation sont conformes.

Photos



Vue générale



Colorant dans la boite de branchement eaux usées

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 77**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** vendredi 2 décembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	JOURDET Stephan	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	JOURDET Stephan	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	7 rue du gros lormant	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance

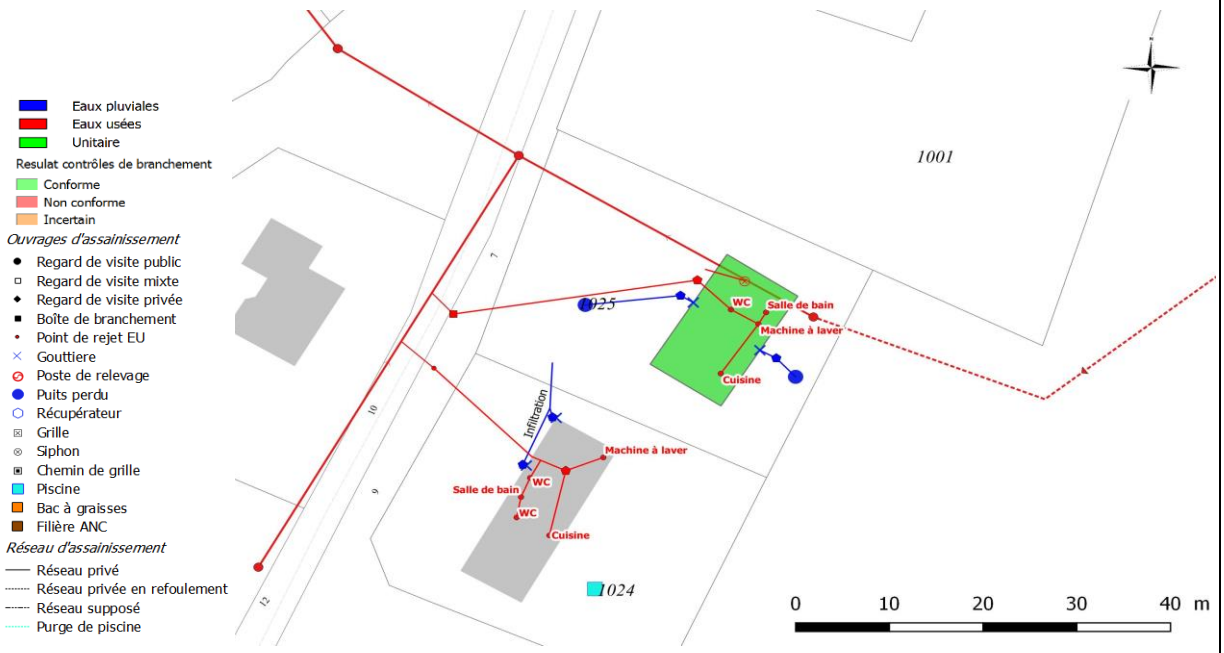
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Rien à signaler

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Les branchements eaux usées et eaux pluviales sont conformes.

Photos



Vue générale



Colorant dans la boite de branchement eaux usées.

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 78**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** lundi 5 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	PEUGEOT Yves	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	PEUGEOT Yves	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	5 Rue du Gros Lormant - L'Hermitage	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance

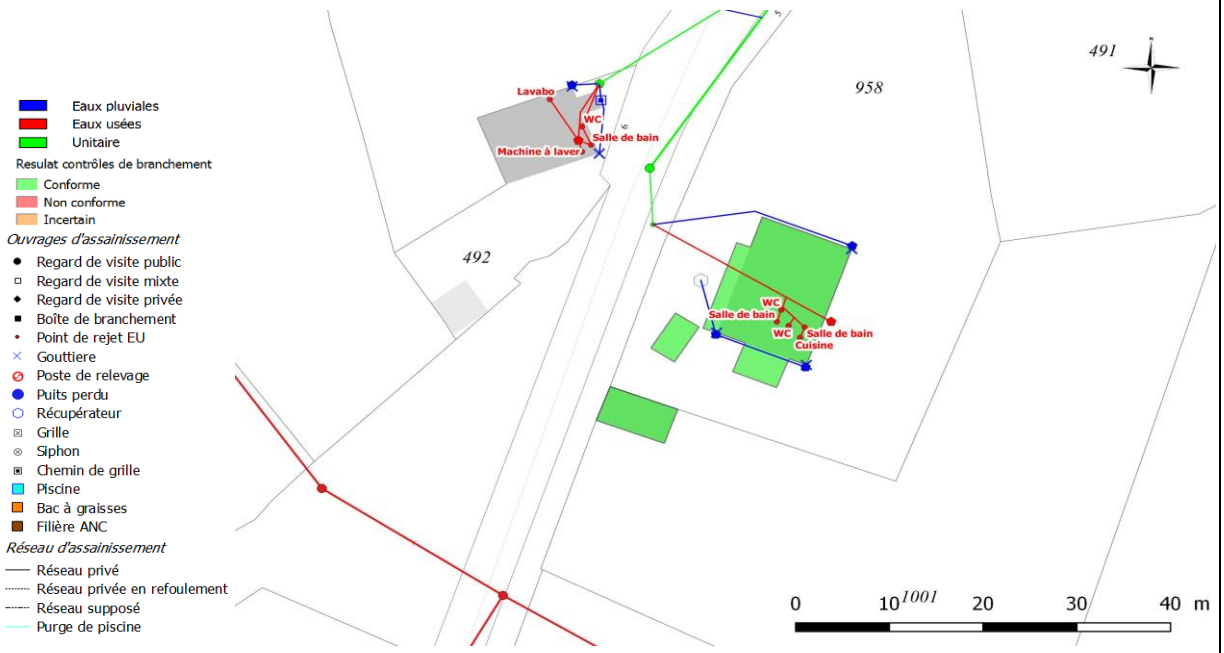
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Rien à signaler

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Les branchements des eaux usées et des eaux pluviales de l'habitation sont conformes.

Photos



Vue générale



Cuve de récupération des eaux pluviales

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 79**

Intervenants : SAS/HUG **Date des investigations :** jeudi 1 septembre 2022

Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	VETTORATO Claude	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	VETTORATO Claude	**Test au colorant sur installations EU :**	Oui
Adresse :	1 Grande Rue	Si non, motif :	
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Visuel

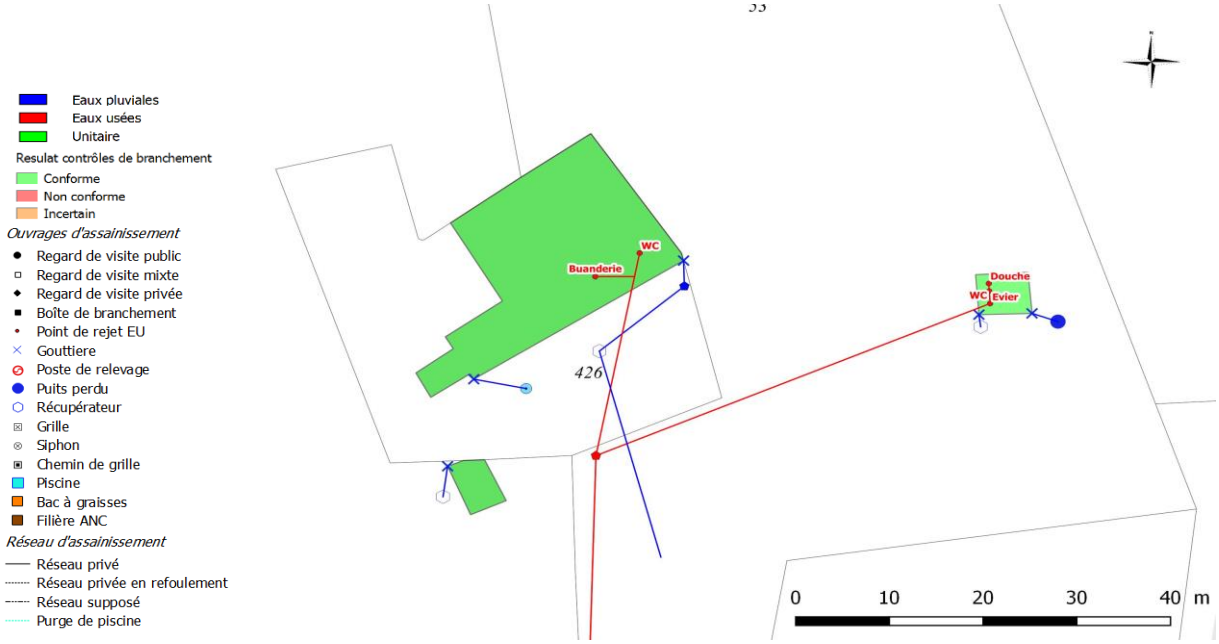
Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Rien à signaler

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Les branchements eaux usées et eaux pluviales sont conformes.

Photos



Vue générale



Cuve de récupération d'eaux pluviales

		Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes **Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gondenans-Montby** **Fiche descriptive des contrôles de branchement d'eaux usées**	**Contrôle N° 80**

Intervenants : HUG/STP **Date des investigations :** jeudi 2 février 2023

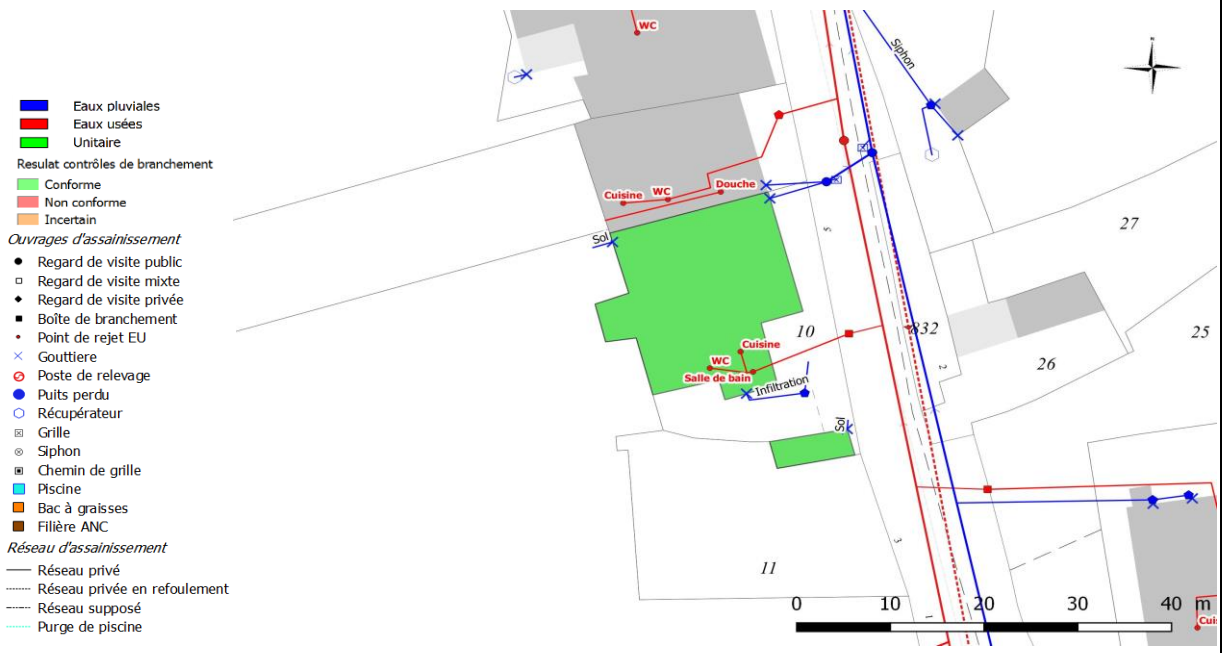
Généralités		**Modalité du contrôle**	
Nom propriétaire :	JEANNOT jeanne	**Test à la fumée :**	Non
Nom occupant :	JEANNOT jeanne	**Test au colorant sur installations EU :**	Non
Adresse :	3 rue du moulin	Si non, motif :	Absence d'eaux usées
		Test au colorant sur installations EP :	Non
Commune :	Gondenans-Montby	Si non, motif :	Test résonance

Résultats

Conformité EU : Oui **Conformité EP :** Oui

Description de la non-conformité :

Schéma du raccordement actuel :



Commentaires :

Rien à signaler

Photos



Vue générale



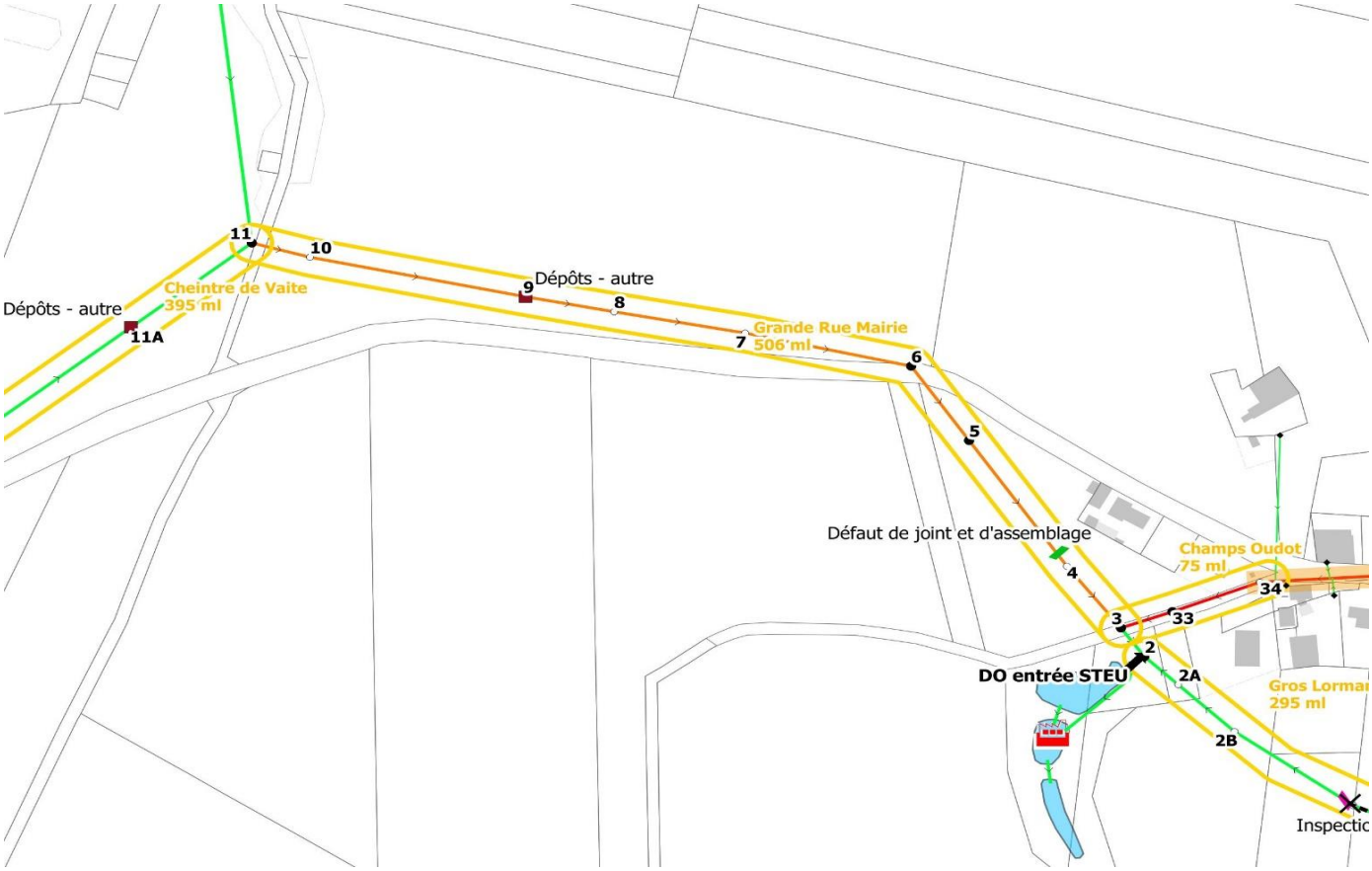
Gouttière qui coule sur le terrain naturel

Annexe 1-19 :
Fiches de synthèse des passages caméras

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes
Etude diagnostique du système d'assainissement
Résultats des inspections télévisées (1/12)

Localisation :	**Grande Rue - Mairie**	**Système d'assainissement :**	**Gondenans-Montby**
Date :	**09/08/2023**	**Entreprise :**	**ALPS**

Localisation



Diagnostic

Caractéristiques

											Totaux
Nœud amont	3	5	6	7	8	9	10	11			-
Nœud aval	4	4	5	6	7	8	9	10			-
Sens de l'inspection	Montée	Descente	Descente	Montée	Montée	Descente	Descente	Descente			
Linéaire réel (ml)	50,8	76,8	50,2	51,1	99,1	45,5	108,3	30,0			**512**
Linéaire inspecté (ml)	50,8	76,8	50,2	51,1	99,1	45,5	108,3	30,0			**512**
Inspection complète, si non, raison	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui			-
Diamètre (mm)	200	200	200	200	200	200	200	200			-
Nature	PVC-U	PVC-U	PVC-U	PVC-U	PVC-U	PVC-U	PVC-U	PVC-U			-

Anomalies structurelles

											Totaux
Anomalie structurelle mineure											
Déformation importante											
Fissure fermée											
Fissure ouverte											
Effondrement partiel/rupture											
Effondrement											
Défaut maçonnerie											
Pb surface ou revêtement mineure											
Pb surface ou revêtement importante											
Raccordement défectueux											
Défaut de joint et d'assemblage		1									**1**
Réparation défectueuse											
Conduite poreuse											
Total de défauts sur le tronçon		**1**									**1**

Anomalies d'exploitation											Totaux
Dépôt incrustant											
Dépôt non incrustant							Grossier				
Obstacle majeur											
Problématique d'étanchéité : nombre de défaut parmis ceux listés ci-dessus											**Totaux**
Jaillissement constaté											
Ecoulement constaté											
Goutte à goutte constaté											
Suintement constaté*											
Exfiltration constatée											
Infiltration ou exfiltration possible		1									**1**
Nb. Branchement avec eaux claires											

**Sont également rangées dans cette catégorie toutes les infiltrations constatées mais non quantifiées par le prestataire ITV*

Remarques											Totaux
Prof. moy (regards amont et aval en m)	1,48	0	1,8	1,59	1,505	1,75	1,735	1,6			-
Nb. de branchements, hors regard	1										**1**
Nb Réparation ponctuelle											**0**
Commentaires sur l'atmosphère											-
Changement de section (nature)											**0**
Changement de section (diamètre)											**0**

Photographies



Emboitement correct



Dépôt solide grossier

Conclusion

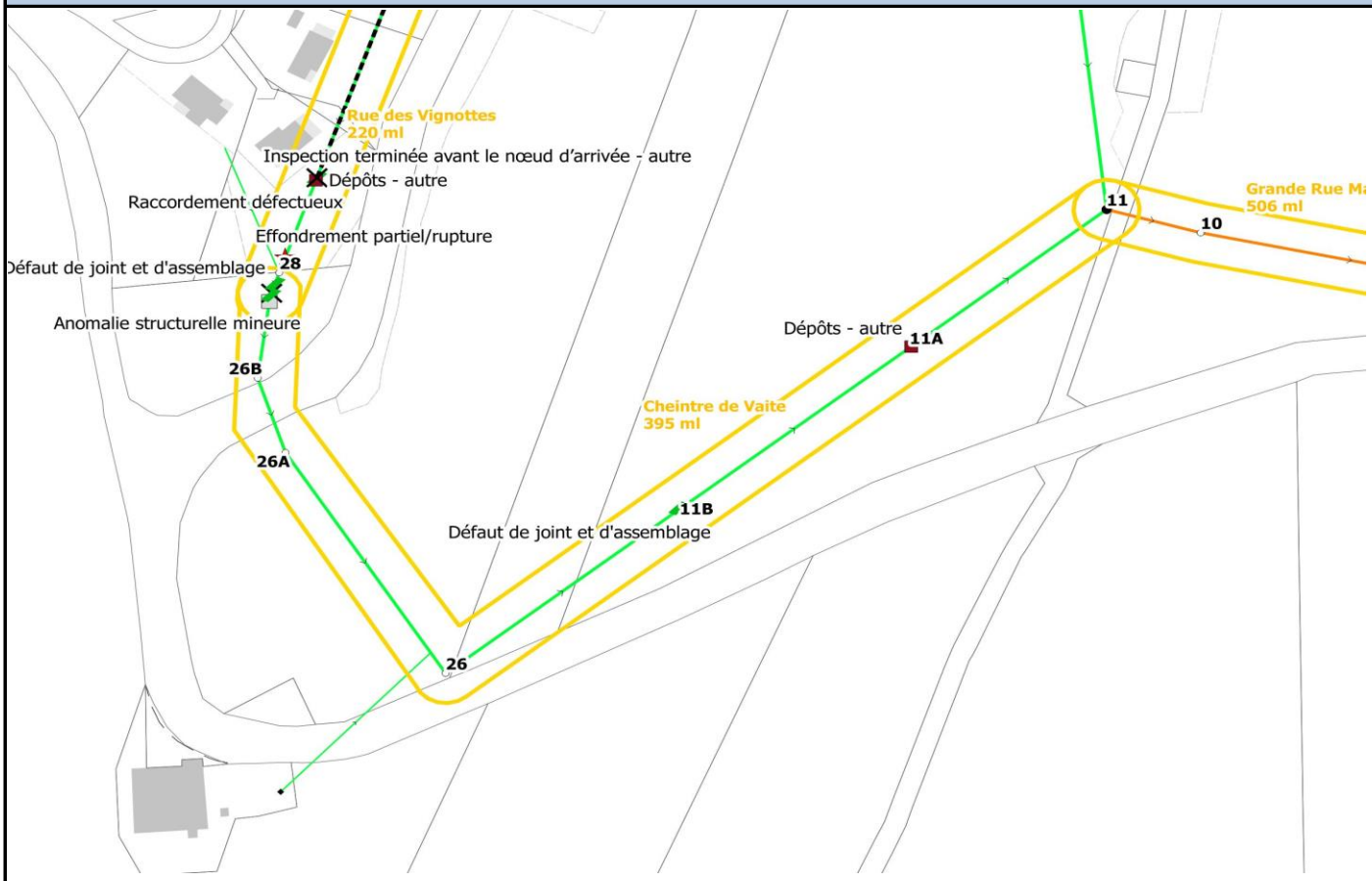
Etat général du tronçon : Bon
Nécessité de réaliser des travaux : Non
Degré d'urgence des travaux : Non prioritaire
Contraintes pour les travaux : Parcelles agricoles
Problématique amiante : Non
Prof moyenne : 1 à 2 mètres
Année de pose : Nc

Le réseau est en bon état. La présence d'un dépôt solide important questionne. Les arrivées d'eaux claires n'ont pu être localisé. Cela pourrait venir des regards de visite au droit potentiellement des tampons.

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes
Etude diagnostique du système d'assainissement
Résultats des inspections télévisées (2/12)

Localisation :	**Cheintre de Vaite**	**Système d'assainissement :**	**Gondenans-Montby**
Date :	**09/08/2023**	**Entreprise :**	**ALPS**

Localisation



Diagnostic

Caractéristiques

											Totaux
Nœud amont	11A	11B	26	26A	26B						-
Nœud aval	11	11A	11B	26	26A						-
Sens de l'inspection	Montée	Descente	Descente	Montée	Descente						
Linéaire réel (ml)	75,6	91,0	89,7	88,7	30,2						375
Linéaire inspecté (ml)	75,6	91,0	89,7	88,7	30,2						375
Inspection complète, si non, raison	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui						-
Diamètre (mm)	200	200	200	200	200						-
Nature	PVC-U	PVC-U	PVC-U	PVC-U	PVC-U						-

Anomalies structurelles

											Totaux
Anomalie structurelle mineure											
Déformation importante											
Fissure fermée											
Fissure ouverte											
Effondrement partiel/rupture											
Effondrement											
Défaut maçonnerie											
Pb surface ou revêtement mineure											
Pb surface ou revêtement importante											
Raccordement défectueux											
Défaut de joint et d'assemblage			1								1
Réparation défectueuse											
Conduite poreuse											
Total de défauts sur le tronçon			1								1

Anomalies d'exploitation											Totaux
Dépôt incrustant											
Dépôt non incrustant	Grossier										
Obstacle majeur											
Problématique d'étanchéité : nombre de défaut parmis ceux listés ci-dessus											**Totaux**
Jaillissement constaté											
Ecoulement constaté											
Goutte à goutte constaté											
Suintement constaté*											
Exfiltration constatée											
Infiltration ou exfiltration possible			1								**1**
Nb. Branchement avec eaux claires											

**Sont également rangées dans cette catégorie toutes les infiltrations constatées mais non quantifiées par le prestataire ITV*

Remarques											Totaux
Prof. moy (regards amont et aval en m)	1,6	0	0	0	0						-
Nb. de branchements, hors regard				1							**1**
Nb Réparation ponctuelle											**0**
Commentaires sur l'atmosphère											-
Changement de section (nature)											**0**
Changement de section (diamètre)											**0**

Photographies



Dépôt solide important



Déviation angulaire

Conclusion

Etat général du tronçon : Bon
Nécessité de réaliser des travaux : Non
Degré d'urgence des travaux : Non prioritaire
Contraintes pour les travaux : Parcelles agricoles
Problématique amiante : Non

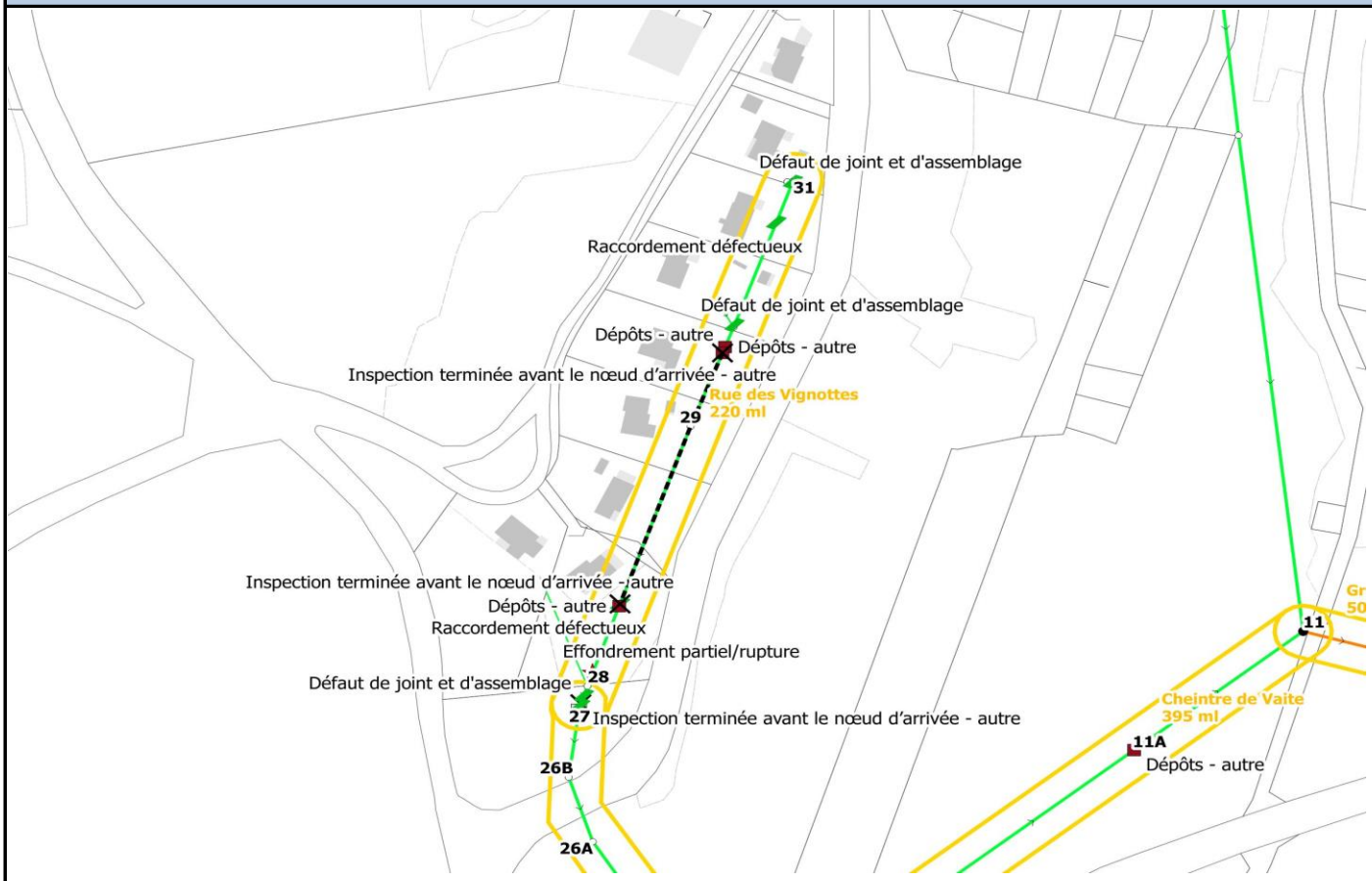
Prof moyenne : 1 à 2 mètres
Année de pose : Nc

Le réseau est en bon état. La présence d'un dépôt solide important questionne. Les plans ont pu être mis à jour suite aux regards trouvés lors des passages caméra.

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes
Etude diagnostique du système d'assainissement
Résultats des inspections télévisées (3/12)

Localisation :	**Rue des Vignottes**	**Système d'assainissement :**	**Gondenans-Montby**
Date :	**10/08/2023**	**Entreprise :**	**ALPS**

Localisation



Diagnostic

Caractéristiques

											Totaux
Nœud amont	27	28	28	29	30	31					-
Nœud aval	26B	27	27	28	29	30					-
Sens de l'inspection	Montée	Montée	Montée	Montée	Descente	Montée					
Linéaire réel (ml)	33,3	8,7	5,8	107,1	41,5	63,0					**259**
Linéaire inspecté (ml)	33,3	1,5	5,8	33,9	10,8	63,0					**148**
Inspection complète, si non, raison	Oui	Oui justifiée	Oui	Non	Non	Oui					-
Diamètre (mm)	200	200	200	200	200	200					-
Nature	PVC-U	FC	FC	Amiante-cimen	Amiante-cimen	Amiante-cimen					-

Anomalies structurelles

											Totaux
Anomalie structurelle mineure	1										**1**
Déformation importante											
Fissure fermée											
Fissure ouverte											
Effondrement partiel/rupture				1							**1**
Effondrement											
Défaut maçonnerie											
Pb surface ou revêtement mineure											
Pb surface ou revêtement importante											
Raccordement défectueux				1		2					**3**
Défaut de joint et d'assemblage			2			2					**4**
Réparation défectueuse											
Conduite poreuse											
Total de défauts sur le tronçon	**1**		**2**	**2**		**4**					**9**

Anomalies d'exploitation											Totaux
Dépôt incrustant											
Dépôt non incrustant				Grossier	Grossier						
Obstacle majeur											
Problématique d'étanchéité : nombre de défaut parmis ceux listés ci-dessus											**Totaux**
Jaillissement constaté											
Ecoulement constaté											
Goutte à goutte constaté											
Suintement constaté*											
Exfiltration constatée											
Infiltration ou exfiltration possible			2	2		4					**8**
Nb. Branchement avec eaux claires											

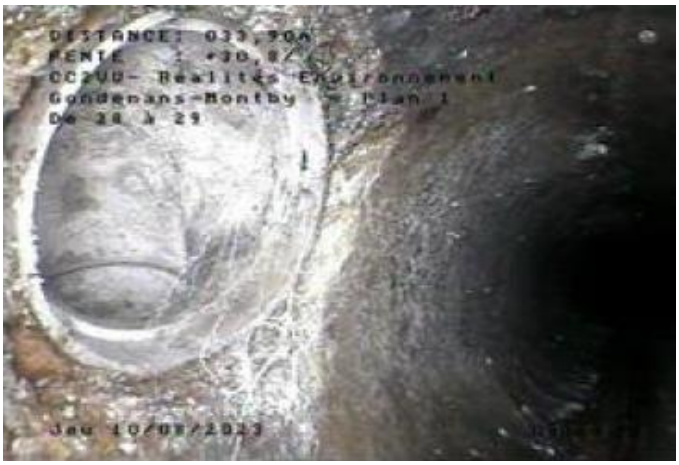
**Sont également rangées dans cette catégorie toutes les infiltrations constatées mais non quantifiées par le prestataire ITV*

Remarques											Totaux
Prof. moy (regards amont et aval en m)	-	1,25	1,25	1,25	2,18	2,74					-
Nb. de branchements, hors regard				2		4					**6**
Nb Réparation ponctuelle											**0**
Commentaires sur l'atmosphère											-
Changement de section (nature)											**0**
Changement de section (diamètre)											**0**

Photographies



Rupture au sol



Branchement défectueux



Racines



Branchement pénétrant

Conclusion

Etat général du tronçon : Vétuste

Nécessité de réaliser des travaux : Oui **Possibilité de réhabilitation :** Non

Degré d'urgence des travaux : Non prioritaire

Contraintes pour les travaux : Parcelles habitées **Prof moyenne :** 1 à 2 mètres

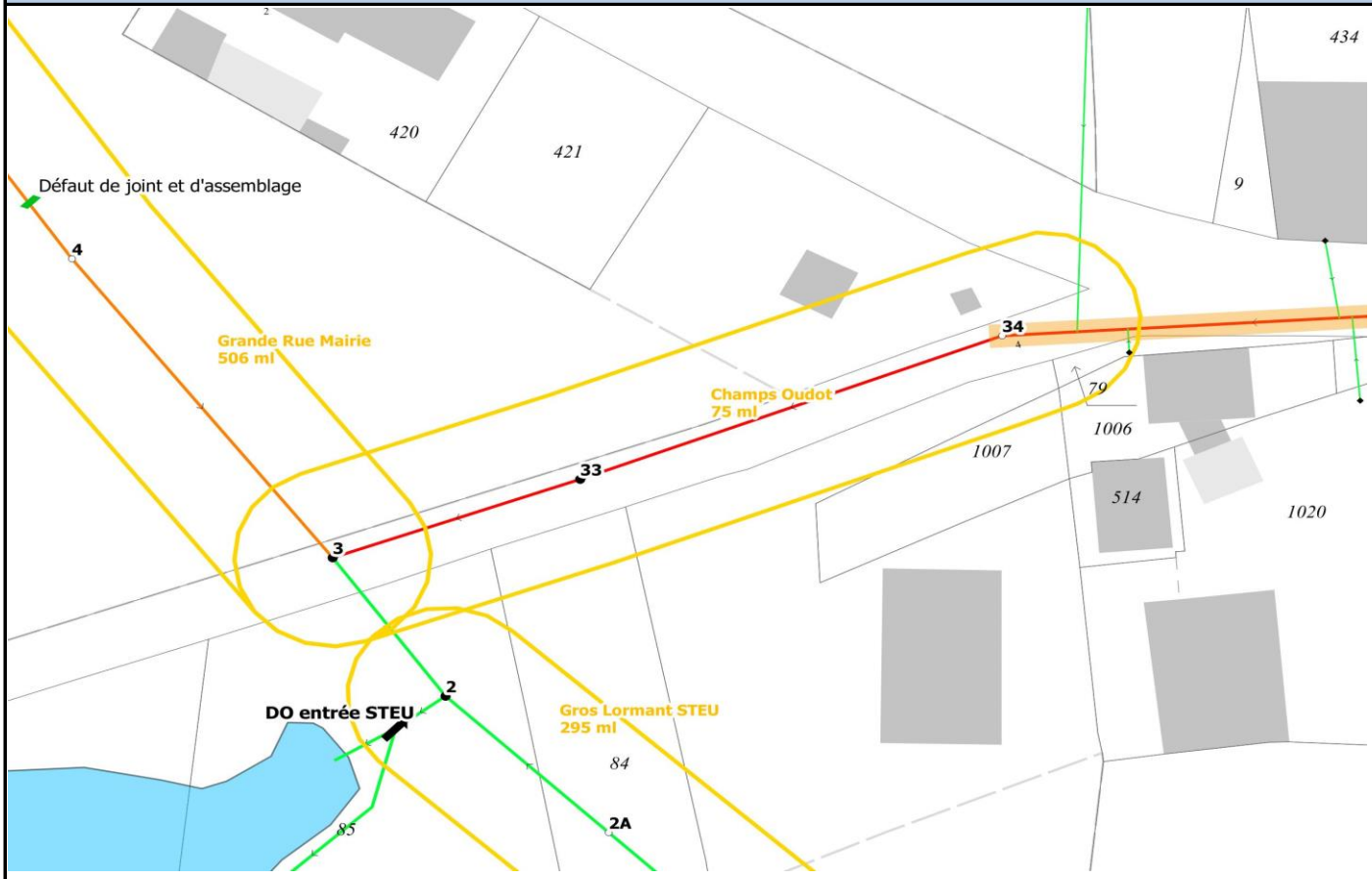
Problématique amiante : Oui **Année de pose :** Nc

Le réseau est vétuste et présente des anomalies qu'il serait nécessaire de corriger. Les réseaux passant en domaine privée, il sera envisagé de passer le réseau en domaine public sous voirie.

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes
Etude diagnostique du système d'assainissement
Résultats des inspections télévisées (4/12)

Localisation :	**Champs Oudot**	**Système d'assainissement :**	**Gondenans-Montby**
Date :	**08/08/2023**	**Entreprise :**	**ALPS**

Localisation



Diagnostic

Caractéristiques											Totaux
Nœud amont	33	34									-
Nœud aval	3	33									-
Sens de l'inspection	Montée	Montée									
Linéaire réel (ml)	26,8	46,7									74
Linéaire inspecté (ml)	26,8	46,7									74
Inspection complète, si non, raison	Oui	Oui									-
Diamètre (mm)	200	200									-
Nature	PVC-U	PVC-U									-

Anomalies structurelles											Totaux
Anomalie structurelle mineure											
Déformation importante											
Fissure fermée											
Fissure ouverte											
Effondrement partiel/rupture											
Effondrement											
Défaut maçonnerie											
Pb surface ou revêtement mineure											
Pb surface ou revêtement importante											
Raccordement défectueux											
Défaut de joint et d'assemblage											
Réparation défectueuse											
Conduite poreuse											
Total de défauts sur le tronçon											0

Anomalies d'exploitation											Totaux
Dépôt incrustant											
Dépôt non incrustant											
Obstacle majeur											
Problématique d'étanchéité : nombre de défaut parmis ceux listés ci-dessus											**Totaux**
Jaillissement constaté											
Ecoulement constaté											
Goutte à goutte constaté											
Suintement constaté*											
Exfiltration constatée											
Infiltration ou exfiltration possible											
Nb. Branchement avec eaux claires											

**Sont également rangées dans cette catégorie toutes les infiltrations constatées mais non quantifiées par le prestataire ITV*

Remarques											Totaux
Prof. moy (regards amont et aval en m)	1,33	1,18									-
Nb. de branchements, hors regard											0
Nb Réparation ponctuelle											0
Commentaires sur l'atmosphère											-
Changement de section (nature)											0
Changement de section (diamètre)											0

Photographies



Emboitement dans réseaux



légère déformation verticale

Conclusion

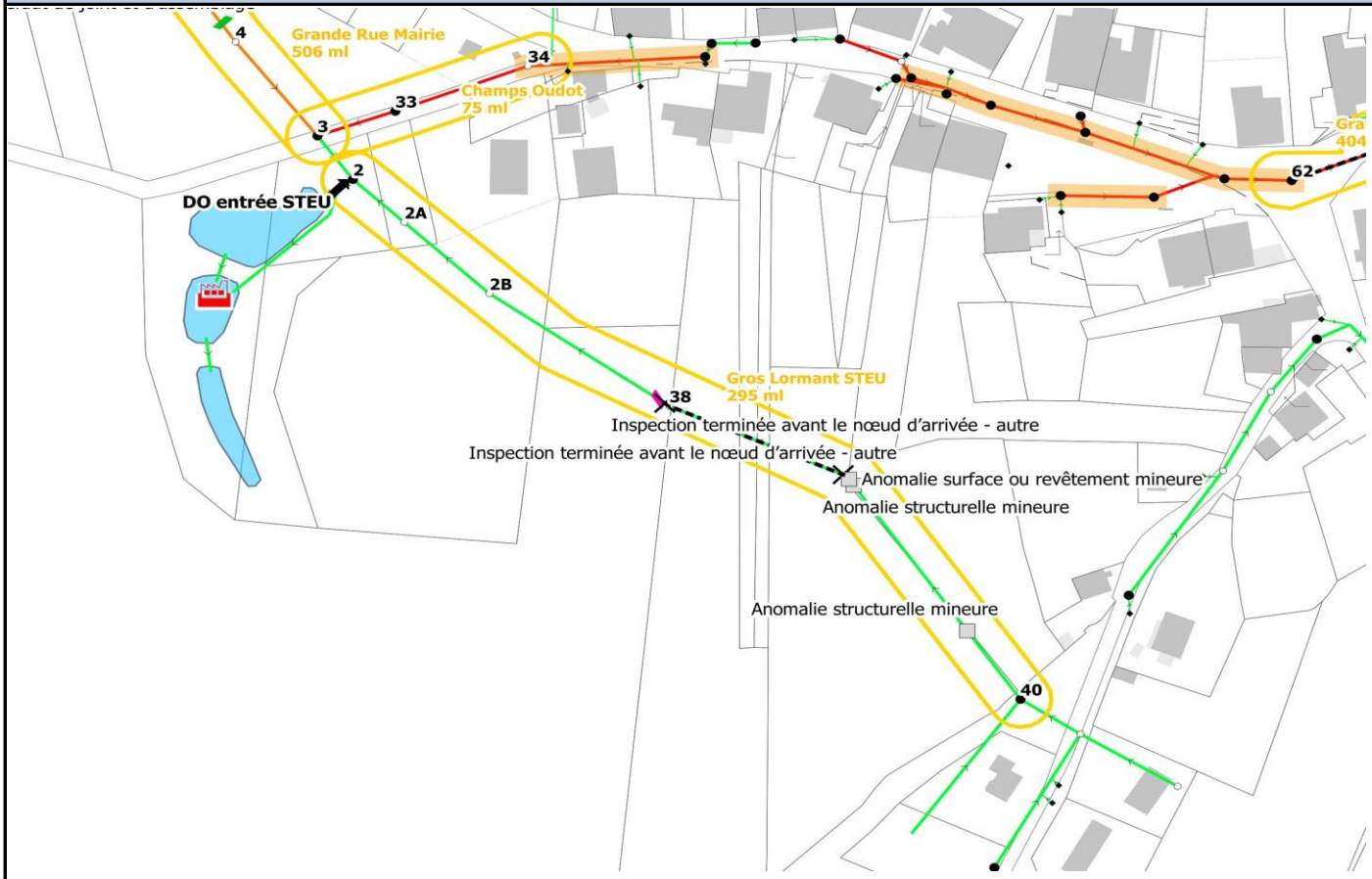
Etat général du tronçon :	Bon		
Nécessité de réaliser des travaux :	Non		
Degré d'urgence des travaux :	Non prioritaire		
Contraintes pour les travaux :	Parcelles agricoles	**Prof moyenne :**	1 à 2 mètres
Problématique amiante :	Non	**Année de pose :**	Nc

Le réseau est en bon état. Les apports d'eaux claires n'ont pas été retrouvé et pourrait provenir des branchements particuliers sur le secteur.

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes
Etude diagnostique du système d'assainissement
Résultats des inspections télévisées (5/12)

Localisation :	**Gros Lormant STEU**	**Système d'assainissement :**	**Gondenans-Montby**
Date :	**09/08/2023**	**Entreprise :**	**ALPS**

Localisation



Diagnostic

Caractéristiques

											Totaux
Nœud amont	2A	2B	38	39	40						-
Nœud aval	2	2A	2B	38	39						-
Sens de l'inspection	Montée	Montée	Montée	Descente	Descente						
Linéaire réel (ml)	22,9	37,4	70,8	62,4	96,5						**290**
Linéaire inspecté (ml)	22,9	37,4	69,0	1,1	96,5						**227**
Inspection complète, si non, raison	Oui	Oui	Oui justifiée	Non	Oui						-
Diamètre (mm)	200	200	200	200	200						-
Nature	PVC-U	PVC-U	PVC-U	PVC-U	PVC-U						-

Anomalies structurelles

											Totaux
Anomalie structurelle mineure					2						**2**
Déformation importante											
Fissure fermée											
Fissure ouverte											
Effondrement partiel/rupture											
Effondrement											
Défaut maçonnerie											
Pb surface ou revêtement mineure					1						**1**
Pb surface ou revêtement importante											
Raccordement défectueux											
Défaut de joint et d'assemblage											
Réparation défectueuse											
Conduite poreuse											
Total de défauts sur le tronçon					**3**						**3**

Anomalies d'exploitation											Totaux
Dépôt incrustant											
Dépôt non incrustant											
Obstacle majeur											
Problématique d'étanchéité : nombre de défaut parmis ceux listés ci-dessus											**Totaux**
Jaillissement constaté											
Ecoulement constaté											
Goutte à goutte constaté											
Suintement constaté*											
Exfiltration constatée											
Infiltration ou exfiltration possible											
Nb. Branchement avec eaux claires											

**Sont également rangées dans cette catégorie toutes les infiltrations constatées mais non quantifiées par le prestataire ITV*

Remarques											Totaux
Prof. moy (regards amont et aval en m)	1,15	-	-	1,41	1,58						-
Nb. de branchements, hors regard		1			1						**2**
Nb Réparation ponctuelle			2								**2**
Commentaires sur l'atmosphère											-
Changement de section (nature)											**0**
Changement de section (diamètre)											**0**

Photographies



Manchon avant regard



Déformation verticale

Conclusion

Etat général du tronçon : Bon
Nécessité de réaliser des travaux : Non
Degré d'urgence des travaux : Non prioritaire
Contraintes pour les travaux : Parcelles agricoles
Problématique amiante : Non

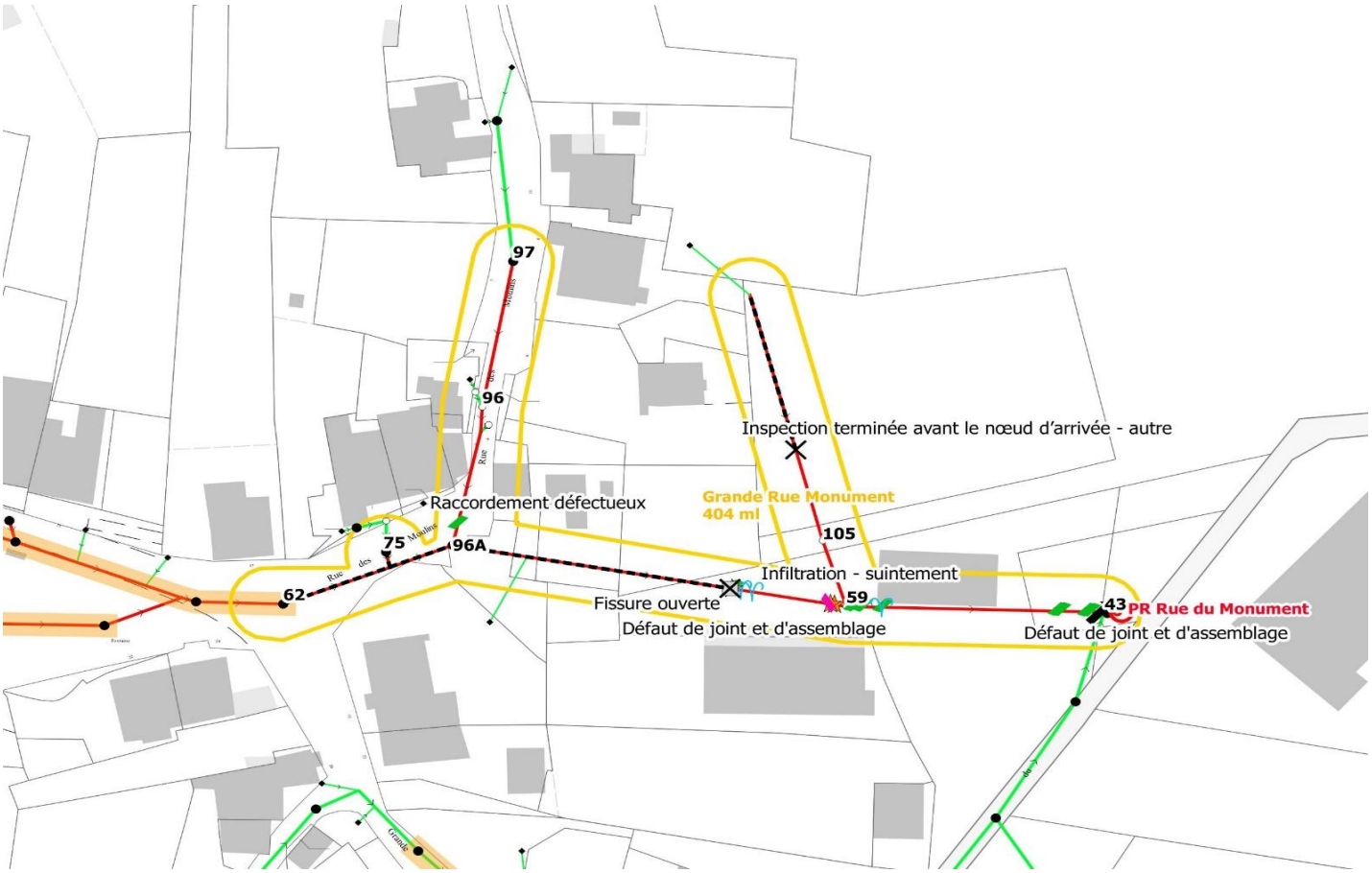
Prof moyenne : 1 à 2 mètres
Année de pose : Nc

Le réseau est en bon état malgré la présence d'une déformation verticale. Les plans ont pu être mis à jour suite aux regards trouvés lors des passages caméra.

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes
Etude diagnostique du système d'assainissement
Résultats des inspections télévisées (6/12)

Localisation :	**Grande Rue - Monument**	**Système d'assainissement :**	**Gondenans-Montby**
Date :	**08/08/2023**	**Entreprise :**	**ALPS**

Localisation



Diagnostic

Caractéristiques

											Totaux
Nœud amont	43	59	105	Br	96A	96	97	62			-
Nœud aval	PR	43	59	105	59	96A	96	Aval			-
Sens de l'inspection	Descente	Descente	Montée	Montée	Montée	Descente	Descente	Descente			
Linéaire réel (ml)	2,0	63,5	19,6	70,5	99,5	39,7	41,6	28,5			**365**
Linéaire inspecté (ml)	2,0	63,5	19,6	26,2	29,4	39,7	41,6	1,7			**224**
Inspection complète, si non, raison	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non			-
Diamètre (mm)	200	400	200	150	400	300	300	0			-
Nature	PVC-U	Béton	PVC-U	PVC-U	Béton	PVC-U	PVC-U	Bâti			-

Anomalies structurelles

											Totaux
Anomalie structurelle mineure											
Déformation importante											
Fissure fermée											
Fissure ouverte					3						**3**
Effondrement partiel/rupture											
Effondrement											
Défaut maçonnerie											
Pb surface ou revêtement mineure					1						**1**
Pb surface ou revêtement importante											
Raccordement défectueux						1					**1**
Défaut de joint et d'assemblage		8			1						**9**
Réparation défectueuse											
Conduite poreuse											
Total de défauts sur le tronçon		**8**			**5**	**1**					**14**

Anomalies d'exploitation											Totaux
Dépôt incrustant											
Dépôt non incrustant					Autre						
Obstacle majeur											
Problématique d'étanchéité : nombre de défaut parmis ceux listés ci-dessus											**Totaux**
Jaillissement constaté											
Ecoulement constaté											
Goutte à goutte constaté											
Suintement constaté*		1			2						**3**
Exfiltration constatée											
Infiltration ou exfiltration possible		7			2	1					**10**
Nb. Branchement avec eaux claires											

**Sont également rangées dans cette catégorie toutes les infiltrations constatées mais non quantifiées par le prestataire ITV*

Remarques											Totaux
Prof. moy (regards amont et aval en m)	-	1,59	1,015	-	-	-	1,2	-			-
Nb. de branchements, hors regard		1	1	1	1	2	2				**8**
Nb Réparation ponctuelle					1						**1**
Commentaires sur l'atmosphère											-
Changement de section (nature)											**0**
Changement de section (diamètre)											**0**

Photographies



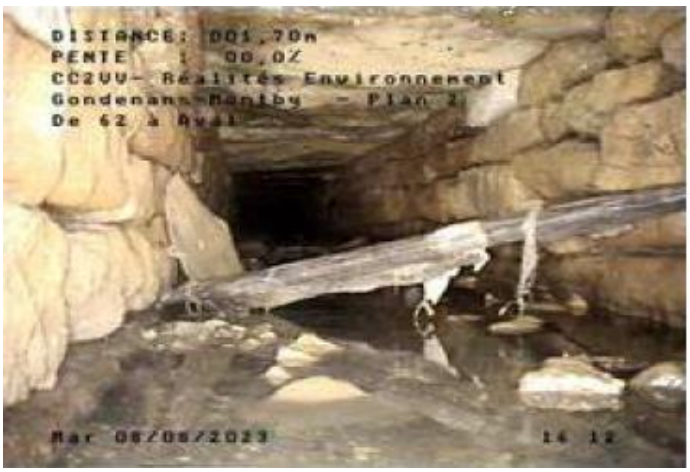
Rupture + infiltration



Infiltration



Réparation défectueuse



Dalot non visitable

Conclusion

Etat général du tronçon : Vétuste

Nécessité de réaliser des travaux : Oui **Possibilité de réhabilitation :** Non

Degré d'urgence des travaux : Prioritaire

Contraintes pour les travaux : Parcelles agricoles **Prof moyenne :** 1 à 2 mètres

Problématique amiante : Non **Année de pose :** Nc

Le réseau doit être remplacé au vues des nombreuses dégradations observées et afin de limiter les apports d'eaux claires.

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

Etude diagnostique du syst. d'ass. de Gondenans-Montby

Plan des anomalies vues à la caméra (1/2)

Communauté 2vallées vertes de Communes

RÉALITÉS Environnement

Légende

Ouvrages d'assainissement

- Station d'épuration
- Poste de refoulement
- Regard de visite non accessible
- Regard de visite

Anomalies vues aux ITV

- Dépôts
- Anomalie surface ou revêtement
- Infiltration - Suintement
- Effondrement partiel rupture
- Fissure ouverte
- Défaut de joint et d'assemblage et raccordement défectueux
- Réparation
- Inspection terminée avant le nœud d'arrivée - obstruction

- Réseau non réalisé aux ITV
- ITV préconisées

Réseaux d'assainissement

- Réseau très peu sensible aux ECPP
- Réseau moyennement sensible aux ECPP
- Réseau très sensible aux ECPP

Echelle : 1/2 000

Fond : Cadastre

Source : Commune

Date : 09/2023

Dossier : 2201024

31
Défaut de joint et d'assemblage
Raccordement défectueux
Défaut de joint et d'assemblage
30
Dépôts - autre
Dépôts - autre
Inspection terminée avant le nœud d'arrivée - autre
Rue des Vignottes
220 ml
29
Inspection terminée avant le nœud d'arrivée - autre
Dépôts - autre
Raccordement défectueux
Effondrement partiel/rupture
Défaut de joint et d'assemblage
28
Anomalie structurelle mineure
26B
26A
26
Cheintre de Vaite
395 ml
Défaut de joint et d'assemblage
11B
Dépôts - autre
11A
11
10
9
Dépôts - autre
8
7
Grande Rue Mairie
506 ml
6
5
Défaut de joint et d'assemblage
4
Champs Ou
75 ml
33
3
Gros Lorman
295 ml
2
DO entrée STEU
2A

0 50 100 150 200 m

Annexe 1-20 :
Plan des anomalies vues aux passages caméras

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

Etude diagnostique du syst. d'ass. de Gondenans-Montby

Plan des anomalies vues à la caméra (2/2)

Communauté 2vallées vertes de Communes

RÉALITÉS Environnement

Légende

Ouvrages d'assainissement

- Station d'épuration
- Poste de refoulement
- Regard de visite non accessible
- Regard de visite

Anomalies vues aux ITV

- Dépôts
- Anomalie surface ou revêtement
- Infiltration - Suintement
- Effondrement partiel rupture
- Fissure ouverte
- Défaut de joint et d'assemblage et raccordement défectueux
- Réparation
- Inspection terminée avant le nœud d'arrivée - obstruction
- Réseau non réalisé aux ITV
- ITV préconisées

Réseaux d'assainissement

- Réseau très peu sensible aux ECPP
- Réseau moyennement sensible aux ECPP
- Réseau très sensible aux ECPP

Echelle : 1/2 000

Fond : Cadastre

Source : Commune

Date : 09/2023

Dossier : 2201024

6
5
Grande Rue Mairie
506 ml
Défaut de joint et d'assemblage
4
34
33
Champs Oudot
75 ml
3
2
DO entrée STEU
2A
2B
38
Gros Lormant STEU
295 ml
Inspection terminée avant le nœud d'arrivée - autre
Inspection terminée avant le nœud d'arrivée - autre
Anomalie structurelle mineure
Anomalie structurelle mineure
40
97
96
Grande Rue Monument
404 ml
Raccordement défectueux
75
96A
Inspection terminée avant le nœud d'arrivée - autre
62
Fissure ouverte
Inspection terminée avant le nœud d'arrivée - autre
105
Infiltration - suintement
59
Fissure ouverte
43
PR Rue du Monument
Défaut de joint et d'assemblage
DO Grande rue

0 50 100 150 200 m

Annexe 3-1 :
Bordereau des prix unitaires

Investissement public	Prix unitaire	Unité	Quantité	Montant (€ HT)
Acquisition de terrain agricole	2,3 €	m²		0 €
Etude géotechnique	4 500 €	u		0 €
Etude hydrogéologique	15 000 €	u		0 €
Etude hydraulique	7 500 €	u		0 €
Diagnostic Amiante station d'épuration	6 000 €	u		0 €
Diagnostic Amiante tronçon de réseau	2 250 €	u		0 €
Dossier Loi sur l'Eau				
Dossier de déclaration	6 000 €	u		0 €
Dossier d'autorisation	12 000 €	u		0 €
Forfait amenée et repli de l'installation de chantier	3 000 €	F		0 €
Canalisations de collecte				
Fourniture et pose de canalisation en Fonte				
Ø 200mm	330 €	ml		0 €
Ø 250mm	375 €	ml		0 €
Ø 300mm	450 €	ml		0 €
Ø 400mm	585 €	ml		0 €
Ø 500mm	640 €	ml		0 €
Ø 600mm	750 €	ml		0 €
Ø 800mm	1 110 €	ml		0 €
Ø 1000mm	1 440 €	ml		0 €
Fourniture et pose de canalisation en PVC				
Ø 63mm	165 €	ml		0 €
Ø 200mm	210 €	ml		0 €
Ø 250mm	255 €	ml		0 €
Ø 315mm	300 €	ml		0 €
Ø 400mm	375 €	ml		0 €
Fourniture et pose de canalisation en Béton armé				
Ø 300mm	285 €	ml		0 €
Ø 400mm	360 €	ml		0 €
Ø 500mm	420 €	ml		0 €
Ø 600mm	525 €	ml		0 €
Ø 800mm	750 €	ml		0 €
Ø 1000mm	1 035 €	ml		0 €
Ø 1200mm	1 350 €	ml		0 €
Ø 1400mm	1 800 €	ml		0 €
Canalisations de transfert				
Fourniture et pose de canalisation en Fonte				
Ø 200mm	255 €	ml		0 €
Ø 250mm	315 €	ml		0 €
Ø 300mm	360 €	ml		0 €
Ø 400mm	450 €	ml		0 €
Ø 500mm	540 €	ml		0 €
Ø 600mm	720 €	ml		0 €
Ø 800mm	1 080 €	ml		0 €
Ø 1000mm	1 440 €	ml		0 €
Fourniture et pose de canalisation en Béton armé				
Ø 300mm	270 €	ml		0 €
Ø 400mm	345 €	ml		0 €
Ø 500mm	405 €	ml		0 €
Ø 600mm	480 €	ml		0 €
Ø 800mm	638 €	ml		0 €
Ø 1000mm	900 €	ml		0 €
Ø 1200mm	1 200 €	ml		0 €
Ø 1400mm	1 575 €	ml		0 €
Fourniture et pose de canalisation de refoulement en PEHD				
Ø 42 / 50 mm	75 €	ml		0 €
Ø 53 / 63 mm	90 €	ml		0 €
Ø 63 / 75 mm	105 €	ml		0 €
Ø 75 / 90 mm	120 €	ml		0 €
Ø 90 /110 mm	135 €	ml		0 €
Ø 110 / 125 mm	165 €	ml		0 €
Ø 125 / 160 mm	188 €	ml		0 €
Ø 160 / 200 mm	240 €	ml		0 €

Fourniture et pose de canalisation en PVC			
Ø 63mm	165 €	ml	0 €
Ø 200mm	210 €	ml	0 €
Ø 250mm	255 €	ml	0 €
Ø 300mm	300 €	ml	0 €
Ø 400mm	375 €	ml	0 €
Réhabilitation par l'intérieur			
Réhabilitation (chemisage)			
Forfait chantier chemisage	7 500 €	u	0 €
Curage et ITV préalable	7 €	ml	0 €
Chemisage (Ø200)	175 €	ml	0 €
Chemisage (Ø250 à Ø300)	205 €	ml	0 €
Chemisage (Ø400)	250 €	ml	0 €
Réhabilitation ponctuelle (manchette)			
Forfait chantier réhabilitation ponctuelle	7 500 €	u	0 €
Curage et ITV préalable	7 €	ml	0 €
Manchette (Ø200)	525 €	u	0 €
Manchette (Ø250 à Ø300)	640 €	u	0 €
Manchette (Ø400 et supérieur)	750 €	u	0 €
Travaux sur regards			
Réhabilitation de regard			
Mise à la cote	450 €	u	0 €
Réhabilitation partielle (fraisage/projection d'enduit)	750 €	u	0 €
Remplacement de regard	2 250 €	u	0 €
Branchements			
Dispositif de branchement (culotte, té…)	375 €	u	0 €
Tabouret de branchement	1 200 €	u	0 €
Linéaire de conduite de branchement			
Ø 160mm	180 €	ml	0 €
Plus values			
Surprofondeur			
tranchée pour canalisation Ø <=200mm	5 €	dm/m	0 €
tranchée pour canalisation Ø 250mm	6 €	dm/m	0 €
tranchée pour canalisation Ø 300mm	8 €	dm/m	0 €
tranchée pour canalisation Ø 400mm	9 €	dm/m	0 €
tranchée pour canalisation Ø 500mm	11 €	dm/m	0 €
tranchée pour canalisation Ø 600mm	12 €	dm/m	0 €
tranchée pour canalisation Ø 800mm	14 €	dm/m	0 €
tranchée pour canalisation Ø 1000mm	15 €	dm/m	0 €
tranchée pour canalisation Ø 1200mm	17 €	dm/m	0 €
tranchée pour canalisation Ø 1400mm	18 €	dm/m	0 €
Terrain rocheux			
tranchée pour canalisation Ø <=200mm	4 €	dm/m	0 €
tranchée pour canalisation Ø 250mm	4 €	dm/m	0 €
tranchée pour canalisation Ø 300mm	5 €	dm/m	0 €
tranchée pour canalisation Ø 400mm	5 €	dm/m	0 €
tranchée pour canalisation Ø 500mm	6 €	dm/m	0 €
tranchée pour canalisation Ø 600mm	6 €	dm/m	0 €
tranchée pour canalisation Ø 800mm	8 €	dm/m	0 €
tranchée pour canalisation Ø 1000mm	9 €	dm/m	0 €
tranchée pour canalisation Ø 1200mm	11 €	dm/m	0 €
tranchée pour canalisation Ø 1400mm	12 €	dm/m	0 €
Travaux sans tranchée (Forage dirigé, fonçage, micro-tunnelier)			
Amené et repli du matériel	22 500 €	F	0 €
Forage dirigé Ø200	750 €	ml	0 €
Encorbellement	750 €	ml	0 €
Suppression de la canalisation en place (hors AC)			
Ø < 300mm	60 €	ml	0 €
Ø 400mm	105 €	ml	0 €
Ø 500mm	120 €	ml	0 €
Ø 600mm	150 €	ml	0 €
Ø 800mm	180 €	ml	0 €
Ø 1000mm	225 €	ml	0 €
Ø 1200mm	300 €	ml	0 €
Ø 1400mm	450 €	ml	0 €
Dépose de la canalisation en AC (sous-section 4 - mode opératoire)	75 €	ml	0 €
Dépose de la canalisation en AC (sous-section 3 - plan de retrait)	225 €	ml	0 €
Réalisation d'un mode opératoire pour dépose de canalisation en AC	750 €	u	0 €
Réalisation d'un plan de retrait pour dépose de canalisation en AC	3 750 €	u	0 €
Tronçonnage canalisation en AC	6 750 €	u	0 €
Défrichage	5 €	m²	0 €
Suppression d'arbres	150 €	u	0 €
Milieu urbain peu dense (croisement, longement, circulation) + 20 %	0 €	F	0 €
Milieu urbain dense (croisement, longement, circulation) + 40%	0 €	F	0 €

Accessoires				
Débitmètre électromagnétique sous regard				
Ø 150mm	4 200 €	u		0 €
Ø 200mm	4 725 €	u		0 €
Ø 250mm	5 250 €	u		0 €
Ø 300mm	5 700 €	u		0 €
Ø 400mm	6 750 €	u		0 €
Clapet anti retour				
Ø 200mm	750 €	u		0 €
Ø 250mm	900 €	u		0 €
Ø 300mm	1 050 €	u		0 €
Réfection de voirie				
Réfection de voirie en enrobé	90 €	m²		0 €
Réfection de voirie en enduit bicouche	25 €	m²		0 €
Postes de refoulement (hors acquisition foncière, réseaux sec & AEP)				
Suppression d'un poste	7 500 €	u		0 €
capacité < 50 EH	37 500 €	u		0 €
50 < capacité < 500 EH	45 000 €	u		0 €
500 < capacité < 2500 EH	60 000 €	u		0 €
2500 < capacité < 5000 EH	75 000 €	u		0 €
Unité de traitement (hors acquisition foncière, EDF, AEP)				
Création d'une piste d'accès	225 €	ml		0 €
Mise en place d'un dégrilleur manuel (sur Step < 400 EH)	7 500 €	u		0 €
Mise en place d'un dégrilleur automatique (sur Step > 400 EH)	15 000 €	u		0 €
Curage de lagune et épandage des boues	30 000 €	F		0 €
Filtres plantés de roseaux - 2 étages verticaux - 300 EH	307 500 €	u		0 €
Station à boues activées avec traitement N et P - 2000 EH	1 500 000 €	u		0 €
Bassin d'orage				
Création de bassin de rétention à ciel ouvert	60 €	m³		0 €
Création de bassins enterrés	1 500 €	m³		0 €
Régulation	7 500 €	u		0 €
Automatisme, prétraitement et régulation	45 000 €	u		0 €
Fossé, noue				
Création d'un fossé	38 €	m		0 €
Création d'une noue d'infiltration	45 €	m³		0 €
Création d'une noue	75 €	m		0 €
Déversoirs d'orage				
Création d'un déversoir	11 250 €	u		0 €
Suppression	1 500 €	u		0 €
Modification	6 000 €	u		0 €
Fossé de dissipation ou tranchées d'infiltration	7 500 €	u		0 €
Total des coûts d'investissement				0 €
Maitrise d'œuvre, divers et imprévus				0 €
Total investissement public				**0 €**
Exploitation - part publique	**Prix unitaire**	**Unité**	**Quantité**	**Montant (€ HT)**
Réseaux : curage (15 % par an)	2 €	€ / ml		0 €
Tests au fumigène	1 €	€ / ml		0 €
Contrôle de branchement	140 €	€ / u		0 €
Poste de refoulement : entretien (15 % investissement)	0 €	€ / an		0 €
Bassin d'orage : entretien (5% investissement)	0 €	€ / an		0 €
Unité de traitement - filtre planté de roseaux : entretien	4 000 €	€ / an		0 €
Total exploitation				**0 €**

Annexe 3-2 :
Fiches actions

Fiche Action : Mise en séparatif
Grande Rue et Rue du Moulin
Système d'assainissement de Gondenans-Montby

Fiche A1

Maître d'ouvrage

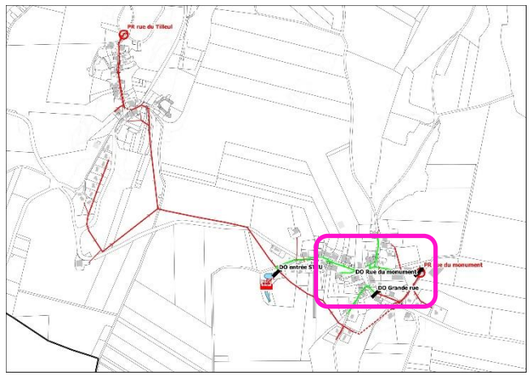
Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

Objectifs

Objectif 1 : Réduction des apports d'eaux claires parasites

Localisation

Commune de Gondenans-Montby



Diagnostic

Afin de réduire les apports d'eaux claires parasites météoriques et permanentes, une mise en séparatif du Bourg de Gondenans doit être réalisée en priorité sur le secteur de la Grande Rue et de la Rue du Moulin. En effet, une partie des réseaux de ce secteur sont en mauvais état. Les ITV réalisées ont mis en évidence de plusieurs dysfonctionnements qu'il est nécessaire de corriger et notamment au droit de l'ancien dalot en pierre encore en place. Dans l'optique d'une meilleure gestion patrimoniale du réseau, les tronçons situés entre deux secteurs ne présentant pas de défauts majeurs seront également remplacés. A noter qu'également qu'une remise en état de la voirie est déjà programmé et que ces travaux devront être réalisé après la pose des canalisations. Il conviendra après mise en séparatif de contrôler le bon raccordement des habitations concernées par les travaux afin de bien conserver l'aspect séparatif des futurs réseaux.

Description des travaux

Grande Rue – Rue du Monument :

- Pose d'un réseau des eaux usées en PVC 200 en parallèle du réseau unitaire actuel sous la Grande Rue Est et Ouest ;
- Pose d'un réseau des eaux usées en PVC 200 et d'un réseau des eaux pluviales en Béton 400 sous le chemin agricole en domaine privée jusqu'au PR du Monument ;
- Pose d'un réseau des eaux pluviales en Béton 400 en lieu et place du vieux dalot en pierre actuel ;
- Conservation du réseau unitaire actuel sur certains tronçons en tant que nouveau réseau des eaux pluviales.
- Pose d'un réseau des eaux pluviales en Béton 300 en lieu et place du réseau pluvial actuel supposé Grande Ouest.

A noter qu'une alternative pour la pose des réseaux d'eaux usées existe mais devra être peaufinée dans le cadre de la maitrise d'œuvre. Il s'agit de passer le réseaux d'eaux usées au sud de la ferme plutôt que sous le chemin privée actuel.

Rue du Moulin :

- Pose d'un réseau des eaux usées en PVC 200 en parallèle du réseau unitaire actuel ;
- Conservation du réseau unitaire actuel en tant que nouveau réseau des eaux pluviales.

Grande Rue – Rue du Gros Lormant :

- Pose d'un réseau des eaux usées en PVC 200 en parallèle du réseau unitaire actuel ;
- Conservation du réseau unitaire actuel en tant que nouveau réseau des eaux pluviales.
- Suppression du déversoir d'orage Grande Rue et création d'un déversoir d'orage temporaire Rue du Gros Lormant.

Coûts d'investissement

Investissement public	Prix unitaire	Unité	Quantité	Montant (€ HT)	Quantité	Montant (€ HT)	Montant (€ HT)
				Part EU		Part EP	Total
Forfait amenée et repli de l'installation de chantier	3 000 €	F	1	3 000 €	0	0 €	3 000 €
Canalisations de collecte							
Fourniture et pose de canalisation en PVC							
Ø 200mm	210 €	ml	615	129 150 €	0	0 €	129 150 €
Fourniture et pose de canalisation en Béton armé							
Ø 300mm	285 €	ml	0	0 €	100	28 500 €	28 500 €
Ø 400mm	360 €	ml	0	0 €	330	118 800 €	118 800 €
Branchements							
Dispositif de branchement (culotte, té…)	375 €	u	26	9 750 €	0	0 €	9 750 €
Tabouret de branchement	1 200 €	u	26	31 200 €	0	0 €	31 200 €
Linéaire de conduite de branchement							
Ø 160mm	180 €	ml	130	23 400 €	0	0 €	23 400 €
Plus values							
Suppression de la canalisation en place (hors AC)							
Ø 400mm	105 €	ml	310	32 550 €	0	0 €	32 550 €
Milieu urbain peu dense (croisement, longement, circulation) + 20 %	110 720 €	F	0,6	66 432 €	0,4	44 288 €	110 720 €
Réfection de voirie							
Réfection de voirie en enrobé	90 €	m²	1150	103 500 €	500	45 000 €	148 500 €
Réfection de voirie en enduit bicouche	25 €	m²	350	8 750 €	350	8 750 €	17 500 €
Déversoirs d'orage							
Création d'un déversoir	11 250 €	u	1	11 250 €	0	0 €	11 250 €
Suppression	1 500 €	u	2	3 000 €	0	0 €	3 000 €
Total des coûts d'investissement				422 000 €		245 300 €	667 300 €
Maitrise d'œuvre, divers et imprévus				63 300 €		36 800 €	100 100 €
Total investissement public				**485 300 €**		**282 100 €**	**767 400 €**
Exploitation - part publique	**Prix unitaire**	**Unité**	**Quantité**	**Montant (€ HT)**	**Quantité**	**Montant (€ HT)**	**Montant (€ HT)**
Contrôle de branchement	140 €	€ / u	26	3 640 €	0	0 €	3 640 €
Total exploitation				**3 640 €**		**0 €**	**3 640 €**

Le coût d'investissement est de **767 400 € HT** et le coût d'exploitation de **3 640 € HT**.

Priorité

Priorité 1

Gain escompté

345 m³ ECPP/j

Jusqu'à 4 300 m² de surface active

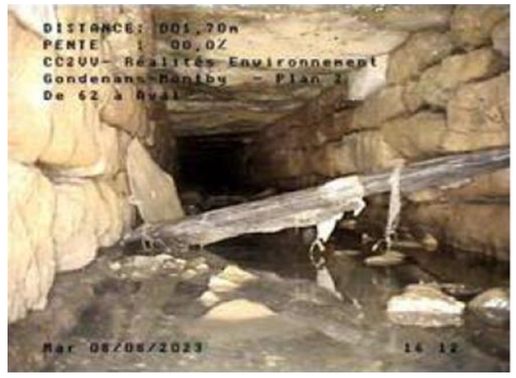
Un déversoir d'orage supprimé

Indicateurs et ratios

2 220 €/m³ ECPP/j supprimé

178 €/m² de surface active supprimé

Photographie du site

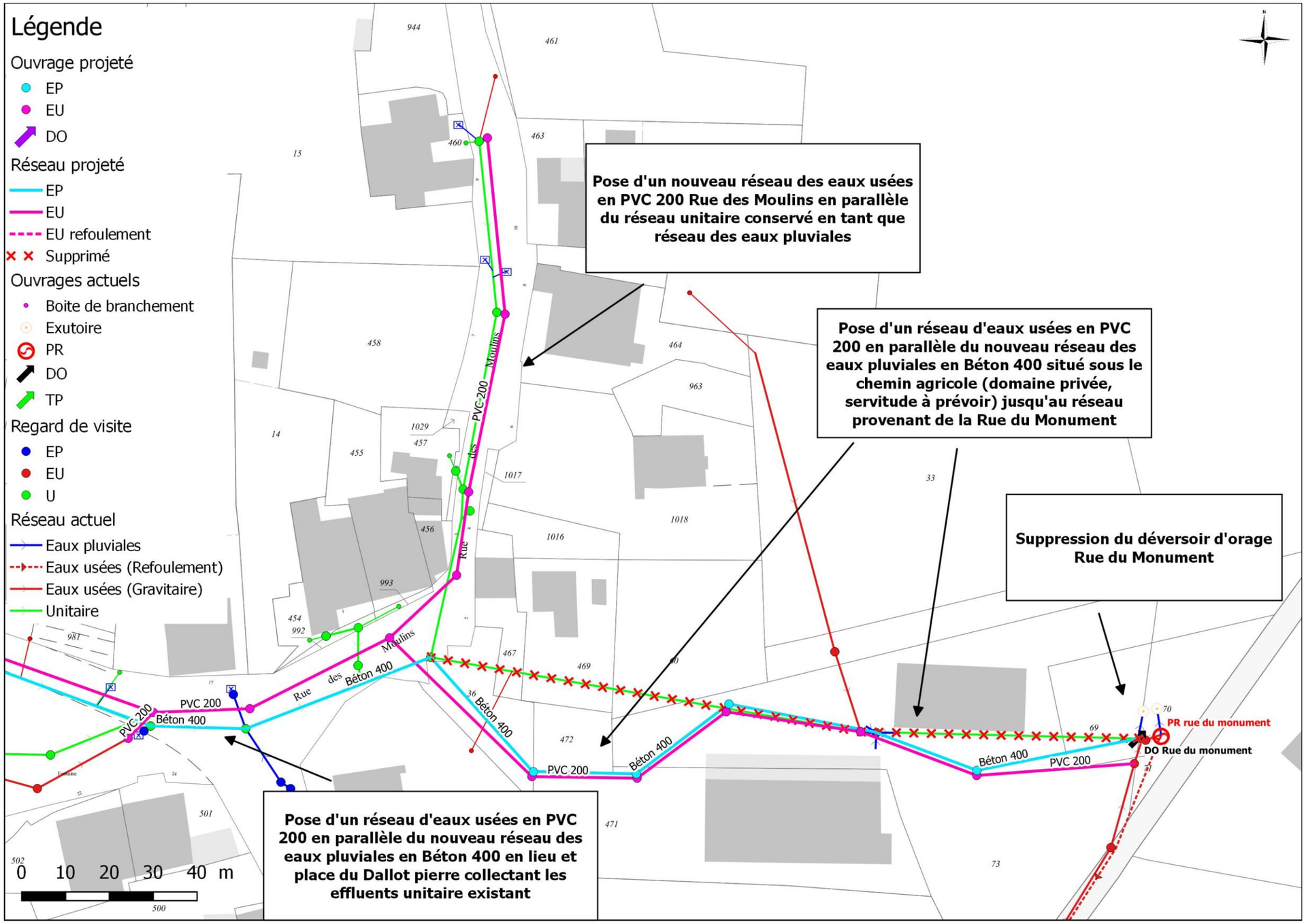


Dalot pierre – Grande Rue



Réparation défectueuse – Grande Rue

Localisation

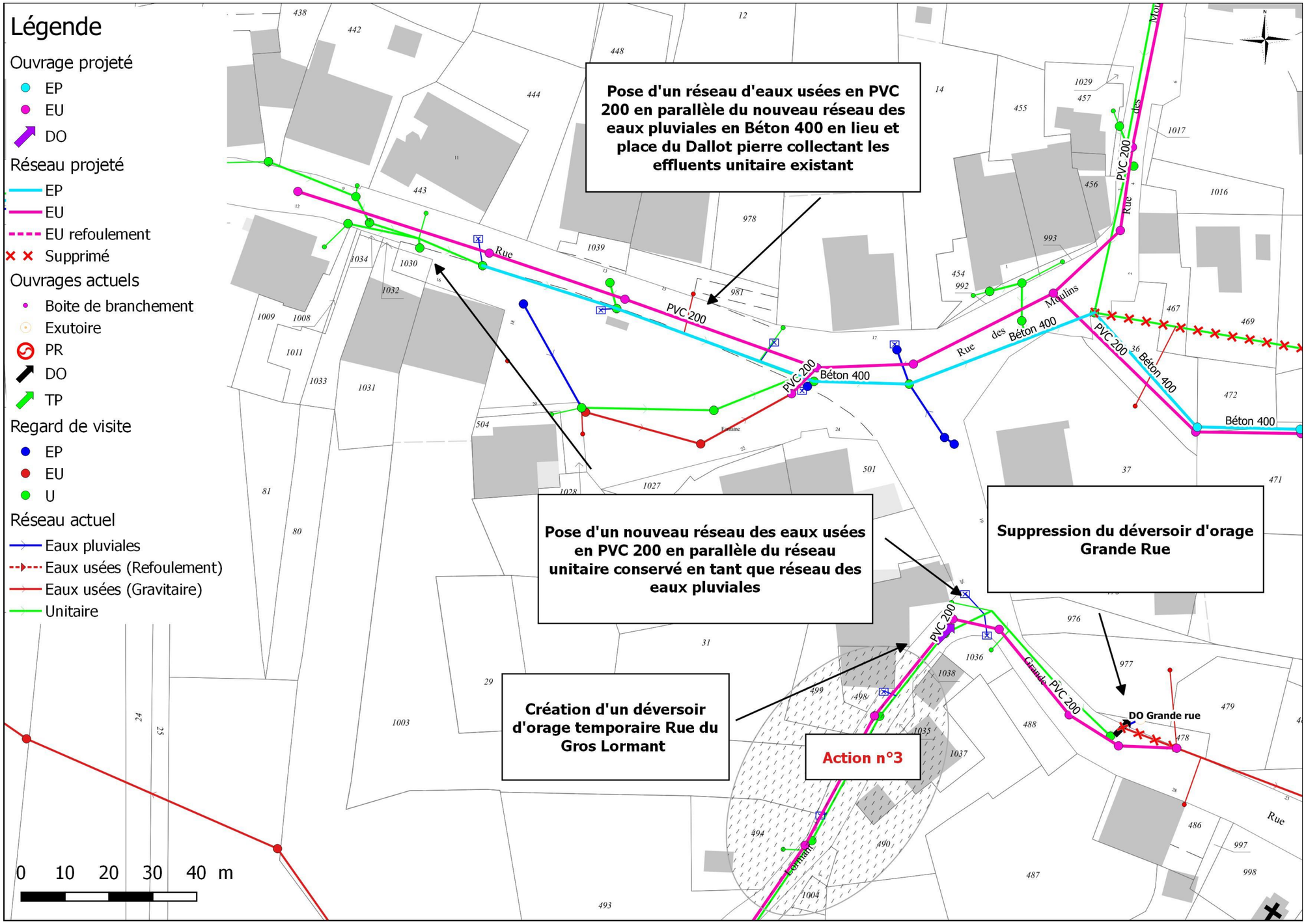


A noter qu'actuellement la commune n'a pas prévu de réhabiliter la partie eaux pluviales hors voirie.

Communauté 2Vallées Vertes de Communes

Fiche Action : Mise en séparatif
Grande Rue et Rue du Moulin
Système d'assainissement de Gondenans-Montby

Fiche A1

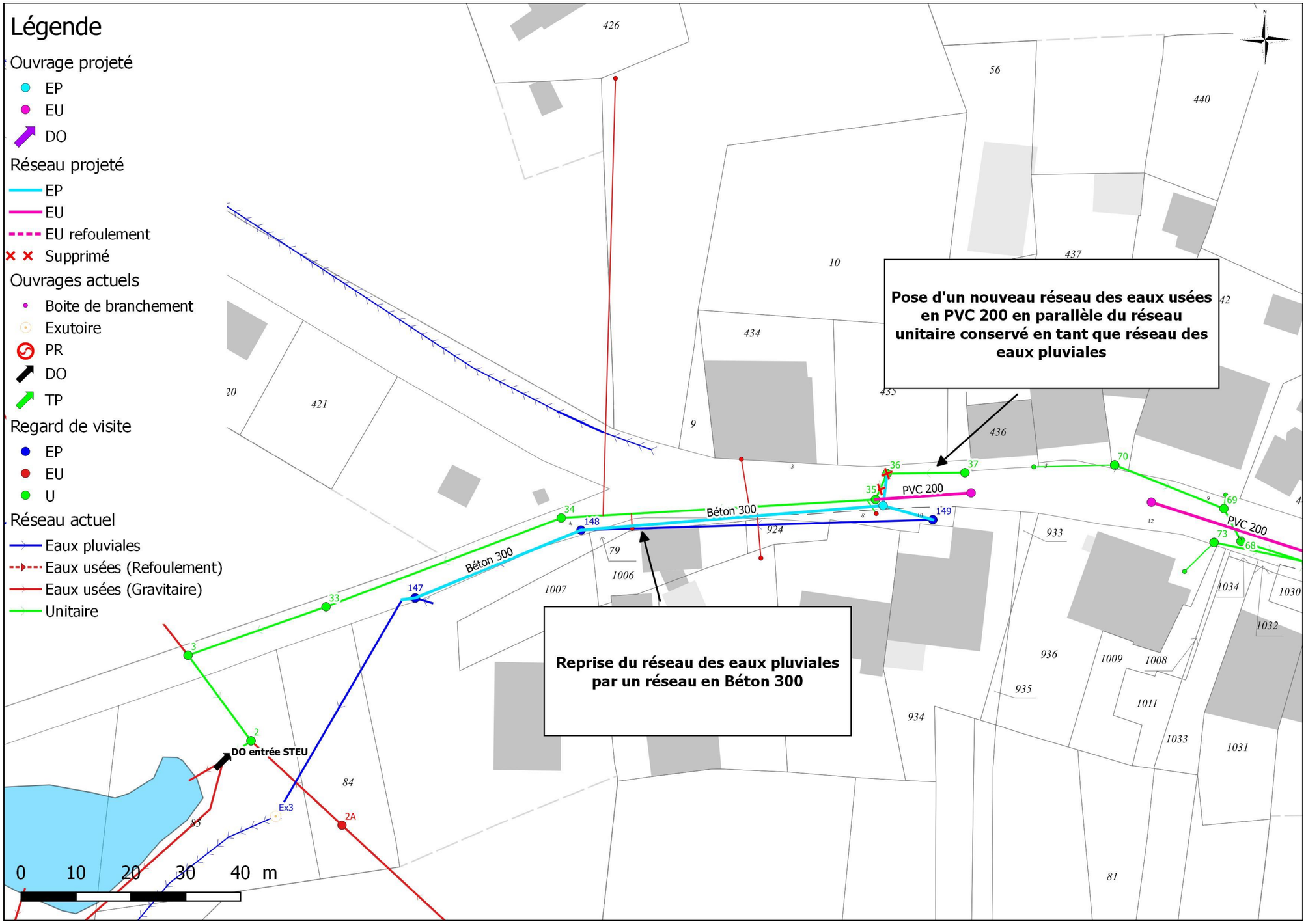


RÉALITÉS Environnement

Communauté 2Vallées Vertes de Communes

Fiche Action : Mise en séparatif
Grande Rue et Rue du Moulin
Système d'assainissement de Gondenans-Montby

Fiche A1



RÉALITÉS Environnement

Fiche Action : Réhabilitation des canalisations
Rue des Vignottes
Système d'assainissement de Gondenans-Montby

Fiche A2

Maître d'ouvrage

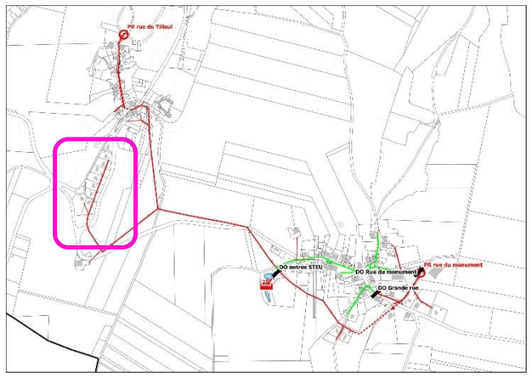
Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

Objectifs

Objectif 1 : Réduction des apports d'eaux claires parasites

Localisation

Commune de Gondenans-Montby



Diagnostic

Afin de réduire les apports d'eaux claires parasites météoriques et permanentes, une reprise des réseaux de la Rue des Vignottes doit être réalisée. En effet, une partie des réseaux de ce secteur sont en mauvais état et en domaine privée. Ce dernier ne facilitant pas l'exploitation des réseaux, il sera préférable de les déplacer en domaine public. Les ITV réalisées ont mis en évidence des dysfonctionnements qu'il sera nécessaire de corriger. Dans l'optique d'une meilleure gestion patrimoniale du réseau, les tronçons situés sur ce secteurs ne présentant pas de défauts majeurs seront également remplacés. A noter qu'également qu'une remise en état de la voirie est déjà programmé et que ces travaux sont moins prioritaires que la Grande Rue.

Description des travaux

Rue des Vignottes :

- Pose d'un réseau des eaux usées en PVC 200 en domaine public sous la route départementale et sous une partie privée proche des Cheintre de Vaite. Ce dernier morceau de réseau est en fibrociment et pourra générer des surcoûts aux travaux ;
- Reprise de l'ensemble des branchements des eaux usées publics.

Coûts d'investissement

Investissement public	Prix unitaire	Unité	Quantité	Montant (€ HT)
Forfait amenée et repli de l'installation de chantier	3 000 €	F	1	3 000 €
Canalisations de collecte				
Fourniture et pose de canalisation en PVC				
Ø 200mm	210 €	ml	320	67 200 €
Branchements				
Dispositif de branchement (culotte, té…)	375 €	u	9	3 375 €
Tabouret de branchement	1 200 €	u	9	10 800 €
Linéaire de conduite de branchement				
Ø 160mm	180 €	ml	225	40 500 €
Plus values				
Terrain rocheux				
tranchée pour canalisation Ø <=200mm	4 €	dm/m	1600	6 400 €
Dépose de la canalisation en AC (sous-section 3 - plan de retrait)	225 €	ml	210	47 250 €
Réalisation d'un plan de retrait pour dépose de canalisation en AC	3 750 €	u	1	3 750 €
Milieu urbain peu dense (croisement, longement, circulation) + 20 %	47 375 €	F	1	47 375 €
Réfection de voirie				
Réfection de voirie en enrobé	90 €	m²	640	57 600 €
Total des coûts d'investissement				287 300 €
Maitrise d'œuvre, divers et imprévus				43 100 €
Total investissement public				**330 400 €**

Le coût d'investissement est de **330 400 € HT.**

Priorité

Priorité 2

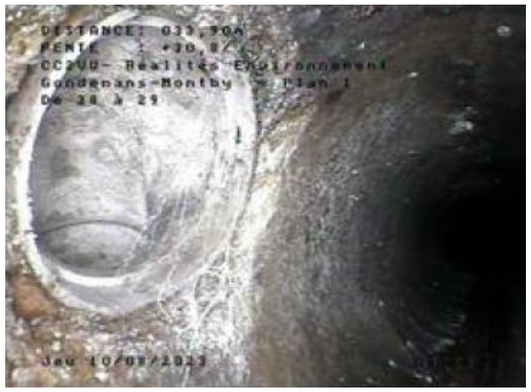
Gain escompté

Amélioration des écoulements, de la gestion patrimoniale et préventions avant possible intrusions d'ECPP

Indicateurs et ratios

-

Photographie du site



Branchement défectueux – Rue des Vignottes



Racines – Rue des Vignottes

Communauté 2Vallées Vertes de Communes

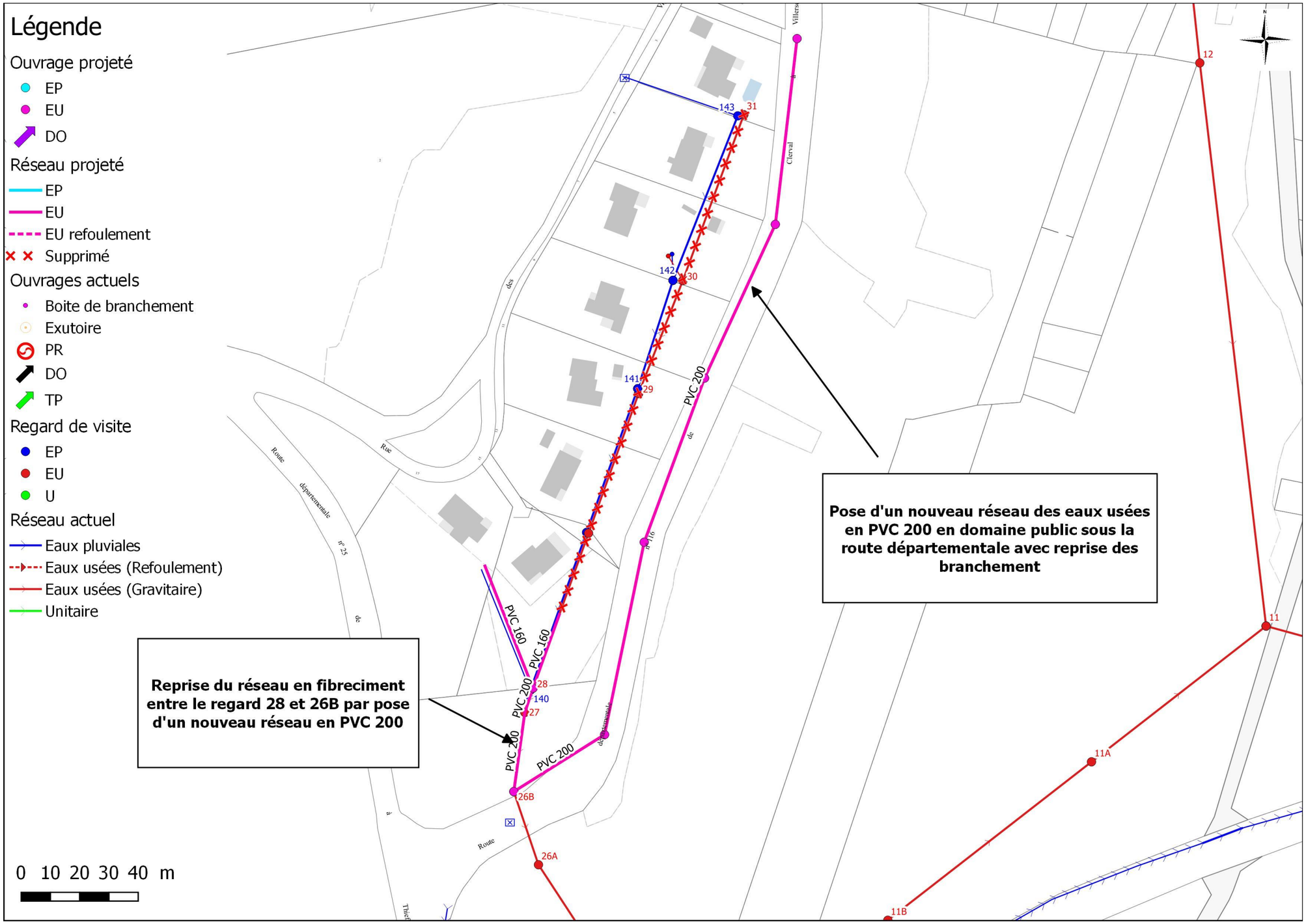
Fiche Action : Réhabilitation des canalisations

Rue des Vignottes

Système d'assainissement de Gondenans-Montby

Fiche A2

Localisation



RÉALITÉS Environnement

Fiche Action : Mise en séparatif
Rue du Gros Lormant
Système d'assainissement de Gondenans-Montby

Fiche A3

Maître d'ouvrage

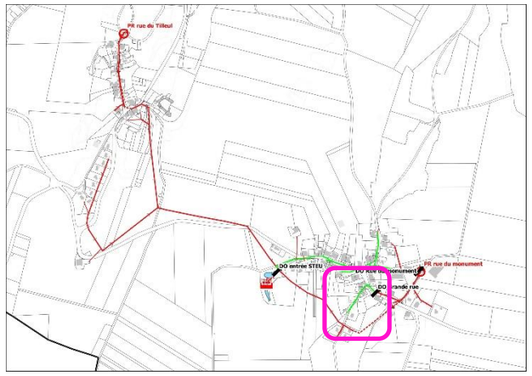
Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

Objectifs

Objectif 1 : Réduction des apports d'eaux claires parasites

Localisation

Commune de Gondenans-Montby



Diagnostic

Afin de réduire les apports d'eaux claires parasites météoriques et permanentes, une mise en séparatif du secteur du Gros Lormant doit être réalisée afin de rendre entièrement séparatif ce réseau et de supprimer tous les déversoir d'orage présent sur Gondenans-Montby (hors DO entrée station).

Il conviendra après mise en séparatif de contrôler le bon raccordement des habitations concernées par les travaux afin de bien conserver l'aspect séparatif des futurs réseaux.

Description des travaux

Rue du Gros Lormant :

- Pose d'un réseau des eaux usées en PVC 200 en parallèle du réseau unitaire actuel ;
- Conservation du réseau unitaire actuel en tant que réseau des eaux pluviales stricts ;
- Suppression du déversoir d'orage temporaire créé dans le cadre de l'action n°1 ;
- Remplacement du regard 41 corrodé et difficilement ouvrable actuellement.

Coûts d'investissement

Investissement public	Prix unitaire	Unité	Quantité	Montant (€ HT)
Forfait amenée et repli de l'installation de chantier	3 000 €	F	1	3 000 €
Canalisations de collecte				
Fourniture et pose de canalisation en PVC				
Ø 200mm	210 €	ml	110	23 100 €
Travaux sur regards				
Remplacement de regard	2 250 €	u	1	2 250 €
Branchements				
Dispositif de branchement (culotte, té…)	375 €	u	3	1 125 €
Tabouret de branchement	1 200 €	u	3	3 600 €
Linéaire de conduite de branchement				
Ø 160mm	180 €	ml	15	2 700 €
Plus values				
Suppression de la canalisation en place (hors AC)				
Ø < 300mm	60 €	ml	10	600 €
Milieu urbain peu dense (croisement, longement, circulation) + 20 %	11 835 €	F	1	11 835 €
Réfection de voirie				
Réfection de voirie en enrobé	90 €	m²	270	24 300 €
Déversoirs d'orage				
Suppression	1 500 €	u	1	1 500 €
Total des coûts d'investissement				74 000 €
Maitrise d'œuvre, divers et imprévus				11 100 €
Total investissement public				**85 100 €**
Exploitation - part publique	**Prix unitaire**	**Unité**	**Quantité**	**Montant (€ HT)**
Contrôle de branchement	140 €	€ / u	3	420 €
Total exploitation				**420 €**

Le coût d'investissement est de **85 100 € HT** et le coût d'exploitation de **420€ HT**.

Priorité

Priorité 2

Gain escompté

Jusqu'à 1 200 m² de surface active

Un déversoir d'orage supprimé

Indicateurs et ratios

71 €/m² de surface active supprimé

Photographie du site



Regard 41 – Rue du Gros Lormant



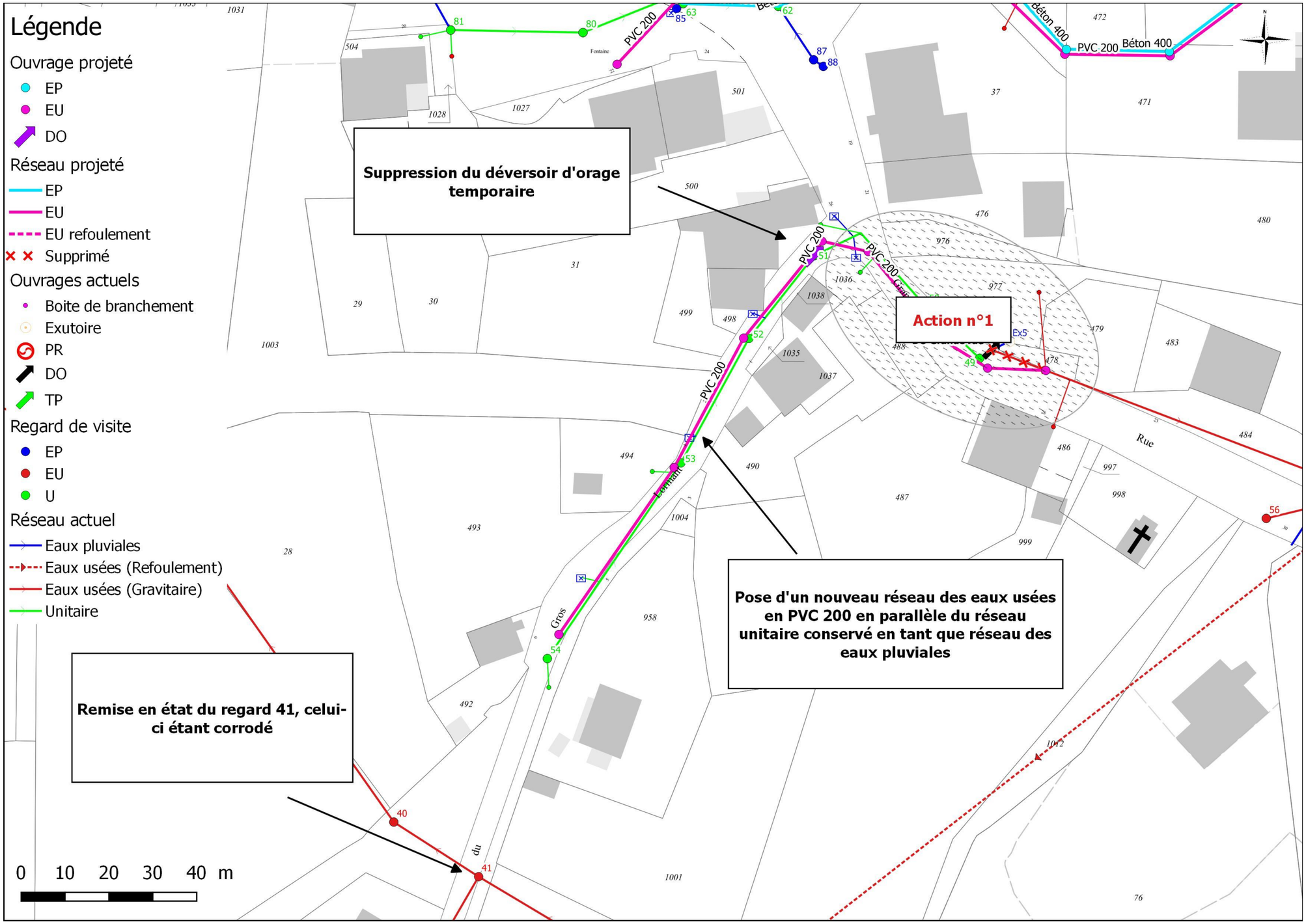
Rue du Gros Lormant

Communauté 2Vallées Vertes de Communes

Fiche Action : Mise en séparatif
Rue du Gros Lormant
Système d'assainissement de Gondenans-Montby

Fiche A3

Localisation



RÉALITÉS Environnement

Fiche Action : Contrôles de branchement suite aux différentes investigations durant l'étude

Système d'assainissement de Gondenans-Montby

Fiche A4

Maître d'ouvrage

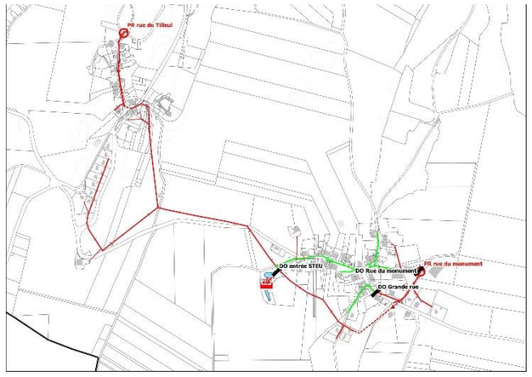
Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

Objectifs

Objectif 1 : Réduction des apports d'eaux claires parasites

Localisation

Commune de Gondenans-Montby



Diagnostic et descriptif

Dans le cadre de la présente étude, des contrôles au colorant ont pu être réalisés sur le territoire de la commune de Gondenans-Montby suivants deux objectifs : la présence d'eaux claires parasites permanentes et les inversions de branchement EU/EP.

Des constats de mauvais raccordements ont pu être faits pour une partie des habitations contrôlées.

Certaines n'ont toutefois pu être contrôlées (absence des occupants malgré 2 relances ou encore test réalisé mais sans réponse), mais devront l'être.

Ainsi il s'agira de réaliser les contrôles restants, d'informer les différents abonnés des résultats des contrôles effectués et de leurs obligations, puis d'effectuer une contre-visite, pour vérifier la mise en conformité.

Contrôle positif		Contrôle non concluant	
Nombre	Gain estimé	Nombre	Gain potentiel
12	≈ 1 000 m²	10	≈ 1 500 m²
12 contrôles au colorant de vérification considéré (contrevisite)		20 contrôles au colorant considérés (visite initiale puis contrevisite)	

Coûts d'exploitation

Un coût moyen de **140 € HT** par contrôle de branchement à réaliser, soit un montant total de **4 480 € HT.**

Priorité

Priorité 1

Gain escompté

Jusqu'à 2 500 m² de surface active

Réductions des rejets au milieu naturel

Indicateurs et ratios

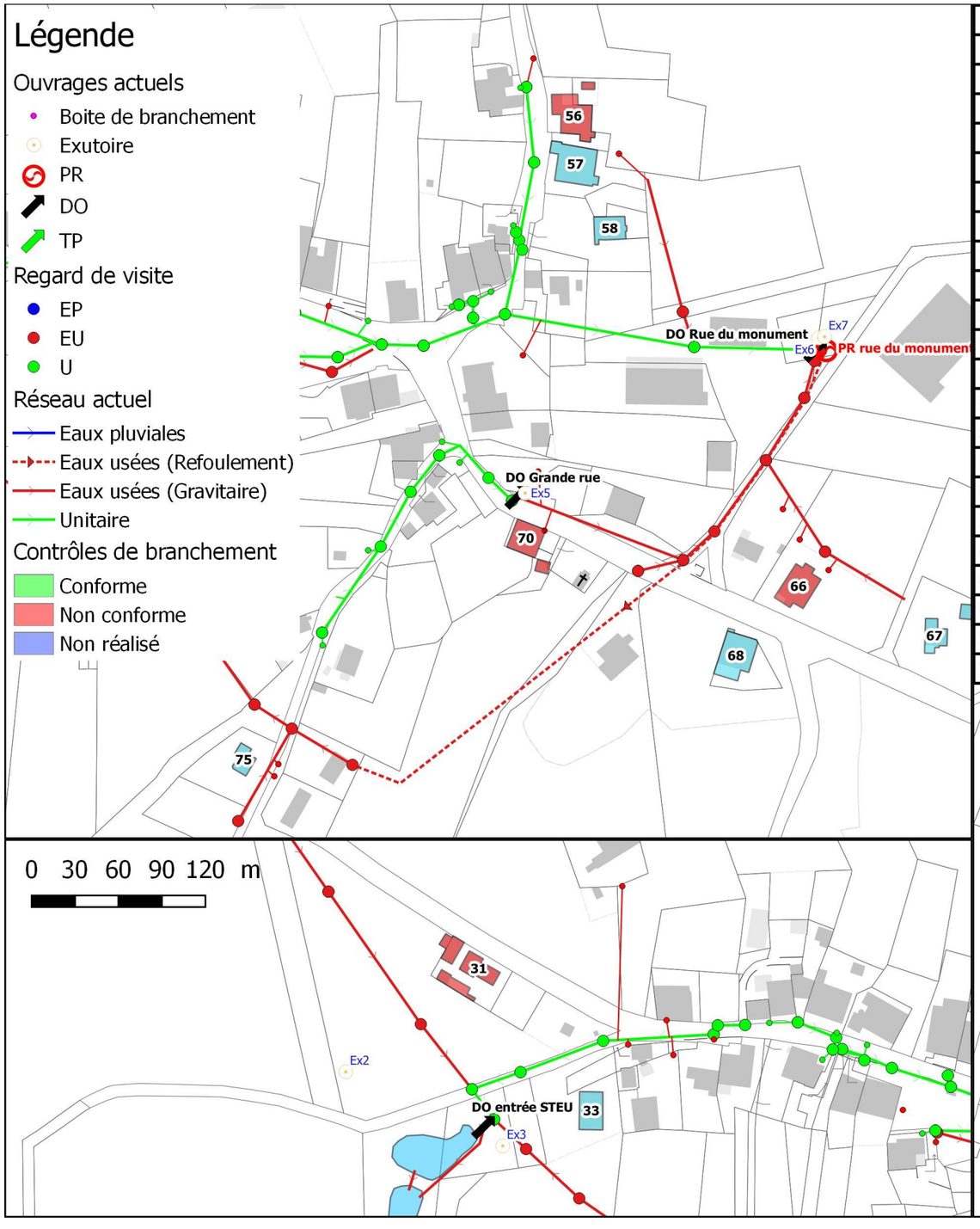
1.8 € par m² de surface active éliminé

Fiche Action : Contrôles de branchement suite aux différentes investigations durant l'étude

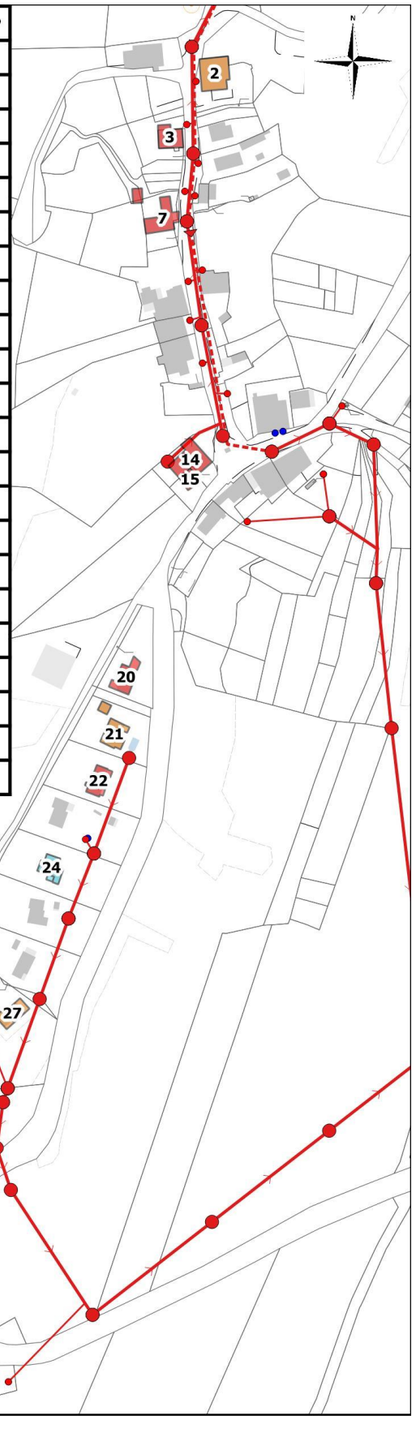
Système d'assainissement de Gondenans-Montby

Fiche A4

Localisation



id	Adresse	ConformeEU	ConformeEP
2	12 Rue du Tilleul	Incertain	Oui
3	15 Rue du Tilleul	Oui	Non
7	11 Rue du Tilleul	Non	Non
14	3 Route d'Uzelle	Non	Oui
15	1 Route d'Uzelle	Oui	Non
20	1 Rue des Vignottes	Oui	Non
21	3 Rue des Vignottes	Oui	Incertain
22	5 Rue des Vignottes	Oui	Non
24	9 Rue des Vignottes		
27	15 Rue des Vignottes	Oui	Incertain
29	17 Rue des Vignottes	Incertain	Oui
30	"Les cheintres de Vaite"	Non	Non
31	Grande rue	Non	Oui
33	4 Grande Rue		
56	10 Rue des Moulins	Oui	Non
57	8 Rue des Moulins		
58	4 Rue des Moulins		
66	27 Grande rue	Non	Oui
67	29 Grande rue		
68	32 Grande rue		
70	28 Grande rue	Oui	Non
75	10 Rue du Gros Lormant		



Annexe 3-3 :
Synthèse du programme de travaux

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes
Schéma directeur d'assainissement du système de Gondenans-Montby
Projet de programme de travaux

Objectif	Action	Localisation	Descriptif / Quantitatif	Coût d'investissement - part EU (€HT)	Coût d'investissement - part EP (€HT)	Coût d'investissement total (€ HT)	Coût d'exploitation (€ HT)	Gain	Ratio d'efficacité	Action	Priorité	Planification 2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037
O1 - Réduction des apports d'eaux claires parasites	Réhabilitation de collecteurs	Grande Rue - Rue du Moulin	Reprise de 1045 ml de réseau sur un nouveau tracé et suppression de deux et création d'un déversoir d'orage, contrôle de de 26 habitations	485 300 €	282 100 €	**767 400 €**	**3 640 €**	345 m³ ECPP/j Jusqu'à 4 300 m² de surface active Suppression d'un déversoir d'orage	2 220 €/m³ ECPP/j supprimé 178 €/m² de surface active supprimé	**A1**	**P1**															
		Rue des Vignottes	Réhabilitation de 320 ml de réseau	330 400 €	0 €	**330 400 €**	**€**	Amélioration des écoulements, de la gestion patrimoniale et préventions avant possible intrusions d'ECPP	-	**A2**	**P2**															
		Rue du Gros Lormant	Réhabilitation de 110 ml de réseau, suppression d'un déversoir d'orage, mise en conformité de 3 habitations en unitaire	85 100 €	0 €	**85 100 €**	**420 €**	Jusqu'à 1 200 m³ de surface active Suppression du déversoir d'orage temporaire	71 €/m² de surface active supprimé	**A3**	**P2**															
		Toute la commune	Contrôles de 22 habitations	0 €	0 €	**0 €**	**4 480 €**	Jusqu'à 2 500 m² de surface active	1,8 €/m² de surface active supprimé	**A4**	**P1**															
O2 - Amélioration du traitement des eaux usées	Optimisation du fonctionnement de la lagune de Gondenans-Montby	Station d'épuration	Remise en état du premier bassin de la lagune avec curage	35 000 €	0 €	**35 000 €**	-	Amélioration du traitement et suppression des rejets septiques de la lagune	-	**A5**	**P1**															
Montant TOTAL Hors Taxes par année												**35 000 €**	**115 110 €**	**652 290 €**	**€**	**€**	**62 325 €**	**353 175 €**	**€**	**€**	**€**	**€**	**€**	**€**	**€**	**€**
Montant TOTAL Hors Taxes par priorité												**802 400 €**					**415 500 €**					**€**				
Montant TOTAL Hors Taxes												**1 217 900 €**														
Coût d'exploitation annuel supplémentaire												**896 €**	**896 €**	**896 €**	**4 536 €**	**896 €**	**0 €**	**0 €**	**420 €**	**0 €**	**0 €**	**0 €**	**0 €**	**0 €**	**0 €**	**0 €**

: Maitrise d'œuvre : Coût d'exploitation : Coût d'investissement : Réalisé

Annexe 3-4 :
Cartographie du programme de travaux

Département du Doubs (25)

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

Etude :

Schéma directeur d'assainissement de la commune d'Abbenans

Plan :

Programme de travaux

Maître d'ouvrage :

Communauté 2 vallées Vertes de Communes

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes
23 Avenue Gaston RENAUD
25340 Pays-de-Clerval

Tel. : 03 81 97 05 10

Bureau d'études :

RÉALITÉS Environnement

Réalités Environnement
11 Rue Alfred de Vigny
25000 Besançon

Tel. : 04 78 28 46 02

Légende

Ouvrages d'assainissement

- Station d'épuration
- Poste de refoulement
- Déversoir d'orage
- Trop-plein de sécurité
- Exutoire
- Boite de branchement

Réseau d'assainissement

- Eaux pluviales
- Eaux usées (Refoulement)
- Eaux usées (Gravitaire)
- Eaux usées (Branchement)
- Unitaire (Gravitaire)
- Unitaire (Branchement)

Regards de visite

- Eaux usées
- Unitaire

Contrôles de branchement

- Conforme
- Non conforme
- Non conforme avec réserve
- Refus
- Inhabite

Programme de travaux

- Action de priorité 1 (1 à 3 ans)
- Action de priorité 2 (4 à 6 ans)
- Action de priorité 3 (7 à 10 ans)

Echelle :
1/1 000

Fond :
Cadastre

Source :
Cadastre gouv

Dossier
2201024

Suivi :

Phase	Version	Date	Objet	Réalisation	Vérification
3	1	09/2023	Version initiale	STP	STP
3	2	01/2024	Ajout des gains	STP	STP

N°1
Réhabilitation des réseaux Rue Basse et des Noyers
Gain : 91,5 m³ ECPP/j

N°2
Réhabilitation des réseaux - Rue de la Paix et Lot. du Paquis
Gain : 225,6 m³ ECPP/j + Une part de la surface active + 1 DO supprimé

N°3
Réhabilitation des réseaux - Rue du Chanois
Gain : 20 m³ ECPP/j

N°4
Réhabilitation du réseau Rue de Chaucenne
Gain : 3,6 m³ ECPP/j

N°5
Réhabilitation des collecteurs Rues des Vergers et Saint-Claude
Gain : 19,2 m³ ECPP/j

N°6
Création d'une nouvelle station d'épuration
Gain : Amélioration du traitement

N°7
Réhabilitation des réseaux Rue de Fontenoy - Noyon
Gain : 132 m³ ECPP/j + 1 DO supprimé

N°8
Reprise du déversoir d'orage entrée station
Gain : 21,6 m³ ECPP/j

N°9 et 10
Reprise sur la station d'épuration
Gain : Amélioration du traitement

N°11 et 12
Sécurisation du poste de refoulement
Gain : Amélioration de l'exploitation

DO Rue de la Paix

DO Rue le Paquis

DO Rue des Noyers

DO Entrée STEU

PR Entrée STEU

0 25 50 75 100 m

Droit d'auteur et propriété intellectuelle

L'ensemble de ce document (contenu et présentation) constitue une œuvre protégée par la législation française et internationale en vigueur sur le droit d'auteur et d'une manière générale sur la propriété intellectuelle et industrielle.

La structure générale, ainsi que les textes, cartographies, schémas, graphiques et photos composant ce rapport sont la propriété de la société Réalités Environnement. Toute reproduction, totale ou partielle, et toute représentation du contenu substantiel de ce document, d'un ou de plusieurs de ses composants, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse de la société Réalités Environnement, est interdite, et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Conformément au CCAG-PI, le maître d'ouvrage, commanditaire de cette étude, jouit d'un droit d'utilisation du contenu commandé, pour les besoins découlant de l'objet du marché, à l'exclusion de toute exploitation commerciale (option A).